

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 1



**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES**

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 1

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES**

2001

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION de l'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2004

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

*Les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Image de couverture
Brison-Saint-Innocent, baie de Grésine
Cliché Yves Billaud*

*Coordination, relecture : Geneviève MARTIN, Philippe THIRION
Saisie et mise en page : Sylviane BRUN
Cartographie : Fiorella COCCO, Sylviane BRUN*

ISSN 1240-859 X © 2004

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

RHÔNE-ALPES

Table des matières

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Avant-propos

9

Bilan et orientations de la recherche archéologique

11

Résultats scientifiques significatifs



Tableau de présentation générale des opérations autorisées

17

Carte régionale

18

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AIN

21

Tableau des opérations autorisées	21
Carte des opérations autorisées	23
Bourg-en-Bresse, Champ de la Croix	25
Bourg-en-Bresse, contournement nord	25
Chazey-Bons, grotte de l'Abbaye	26
Divonne-les-Bains, la Charmeraie	26
Saint-Didier-de-Formans, Vieux Château	27
Trévoux, Maison des Sires de Villars	28
Vieu-d'Izenave, les Brous	30
Sites de hauteur préprotohistoriques	30

Les voies de communication antiques et médiévales dans l'Ain	31
Prospections	32

ARDÈCHE

33

Tableau des opérations autorisées	33
Carte des opérations autorisées	35
Alba-la-Romaine , le Palais et Bagnols	37
Alba-La-Romaine , Saint-Martin	37
Aubenas , RN 104 - Liason RD 104	39
Cruas , abbatiale	39
Jaunac , Brion	40
Meyras , centre thermal de Meyrac-les-Bains	42
Privas , Saint-Clair, Cheynet-Nord	42
Rompon , Payre	42
Ruoms , rue du Bac	43
Ruoms , rue des Tournelles	44
Saint-Martin-d'Ardèche , aven-grotte de Meunier	44
Saint-Martin-sur-Lavezon , château de Pampelonne	45
Saint-Privat , vallon de Grusselles	45
Vagnas , prieuré bénédictin du Monastier	45
Vallon-Pont-d'Arc , aven des Novis	47
Vallon-Pont-d'Arc , grotte Chauvet-Pont-d'Arc	48
Largentière , district minier	51
Mines et métallurgie en Ardèche	52
Prospections	53

DRÔME

33

Tableau des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	57
Albon , la Tour	59
Alixan , église Saint-Didier	59
Aouste-sur-Sye , lotissement Saint-François	60
Bourg-les-Valence , l'Armaillet	60
Charpey , Bayard	60
Châteauneuf-du-Rhône , le Palais	61
Die , quartier Saint-Pierre, cité mixte du Diois	61
Livron-sur-Drôme , château du Haut-Livron	63
Livron-sur-Drôme , quartier Couthiol	63
Lus-La-Croix-Haute , exploitation minière et métallurgie du fer	64
Mercurol , les Pends	65
Pegue (Le) , construction du multi-services	65
Pierrelatte , Espitalet nord	65
Réauville , quartier Saint-Nizier	66
Rottier , la Côte du Serre de l'Ainé	66
Sahune , abri du Petit Laup	67
Saint-Paul-Trois-Châteaux , 3 avenue du Général-Giraud	68
Saint-Paul-Trois-Châteaux , rue Monseigneur-Sibourg, place de l'Hôpital	68
Saint-Paul-Trois-Châteaux , les Moulins, carrefour de l'Europe	68
Saint-Paul-Trois-Châteaux , 15 chemin de Roubine	70
Suze-la-Rousse , Bastide Saint-Bach	70
Valence , Mauboule	70
Valence , palais et groupe épiscopal	71
L'architecture de galets en Drôme	71

Châteauneuf-du-Rhône - Malataverne	71
Prospections	73

ISÈRE

75

Tableau des opérations autorisées	75
Carte des opérations autorisées	79
Aoste, 420 route de Belley	81
Aoste, le Bourg, rue du Moulin	81
Avenières (Les), la Platière	81
Balme-les-Grottes (La), Travers sud	82
Beaurepaire, clos Pupat, rue de l'Egalité	82
Charavines, Colletière	82
Chichilanne, source Chevalière	83
Courtenay, Chanizieu	83
Huez, Brandes	84
Janneyrias, La Garenne	85
Janneyrias, le vière - A 432	85
Moirans, maison de retraite	86
Moras, lac	86
Notre-Dame-de-Mésage, Chambord	87
Pommier-de-Beaurepaire, chapelle de Tournin	87
Saint-Bernard-du-Touvet, Aulp du Seuil, abri n° 1	87
Saint-Bernard-du-Touvet, Aulp du Seuil, abri n° 2	88
Saint-Christophe-en-Oisans, Vallon de la Lavey	89
Saint-Romain-de-Jalionas, D 18 et le Port	91
Saint-Romain-de-Jalionas, le Vernai	91
Saint-Savin, château de Demptézieu	92
Sarcenas, abri sous roche de Canaple	93
Sassenage, la Grande Rivoire	95
Septème, le château	95
Septème, école maternelle	95
Sinard et Monestier-de-Clermont, A 51	96
Verpillière (La), déviation RN 6	97
Veyrins-Thuellin, Bréviaire	97
Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe,	
Archéologie urbaine de l'agglomération viennoise	97
Vienne, 2 rue Beauséjour	98
Vienne, montée de Charlemagne	98
Vienne, 12 rue du 11-Novembre	98
Villard-Notre-Dame, le Pontet	99
Villette-d'Anthon, communaux de Charvas	99
Les Alpes du Nord au Méso-Néolithique	100
Mésolithique et néolithisation dans les Alpes du Nord	100
Canton de Crémieu	102
Hommes et milieu en Bas-Dauphiné	102
Massif du Vercors et ses marches	105
Prospections	106

LOIRE

109

Tableau des opérations autorisées	109
Carte des opérations autorisées	111
Ambierle, le Bourg, église Saint-Martin	113

Chagnon , Leymieu	113
Cleppé , le Marais	113
Feurs , RD 113, route de Salvizinet	114
Feurs , 51 rue de Verdun	114
Marclopt , les Chambons	115
Montbrison , rue Chenevotterie, rue S. Boyer	115
Pacaudière (La) , RN 7	116
Rive-de-Gier , angle rue Jean-Jaurès, rue Dorian	116
Roanne , centre ancien, place Clémenceau	116
Roanne , 8 rue de la Charité	117
Roanne , rue Fontenille, palais de Justice	117
Roanne , 3 rue des Fossés	118
Sail-sous-Couzan , Couzan, forteresse médiévale	118
Sail-sous-Couzan , chapelle	119
Saint-Etienne-Le-Molard , Château de la Bâtie d'Urfé	120
Saint-Laurent-La-Conche , Bel-Air	121
Saint-Romain-Le-Puy , les Franches Cuillères	121
Sainte-Croix-en-Jarez , chartreuse de Sainte-Croix	123
Sury-Le-Comtal , rue Sainte-Catherine et rue Gambetta	124
Vougy , Aiguilly	125
La cité des Séguisaves	125
Géoarchéologie de la Loire et de ses affluents	125
Mines de la Loire, District de Saint-Julien-Molin-Molette	125
Prospections	127

RHÔNE

133

Tableau des opérations autorisées	133
Carte des opérations autorisées	137
Anse , la Fontaine	139
Ardillats (Les) , église	139
Brussieu , Pampailly	140
Charentay , château d'Arginy	140
Charly , château	141
Chazay-d'Azergues , château	141
Colombier-Saugnieu , Champ Vallet	142
Craponne , le Tupinier	143
Décines-Charpieu , les Ruffinières	144
Génas , Azieu	144
La-Tour-de-Salvagny , le Jacquemet	144
Atlas topographique de Lyon antique	145
Lyon , du site gaulois à la fondation coloniale, évolution du milieu et des échanges	147
Lyon 2e , 8 rue Tony-Tollet	147
Lyon 5e , place Bâtonnier-Valensio	148
Lyon 5e , 62 rue du Commandant-Charcot	148
Lyon 5e , sanctuaire de Cybèle	149
Lyon 5e , 32 rue du Doyenné, 17 rue Saint-Georges	149
Lyon 5e , 1 rue des Farges	150
Lyon 5e , cathédrale Saint-Jean	150
Lyon 5e , 8 rue Gadagne et Hôtel de Gadagne	151
Lyon 5e , 25 rue François-Genin	151
Lyon 5e , 27 montée du Gourguillon	151
Lyon 5e , 16 rue Juiverie	152
Lyon 5e , 23 chemin de Montauban	152
Lyon 5e , 10 rue Mourguet	152
Lyon 5e , 24 montée Saint-Barthélémy	153
Lyon 5e , place Saint-Irénée	154

Lyon 5e , 11 place Saint-Paul	155
Lyon 5e , ancienne collégiale Saint-Paul	155
Lyon 5e , rue Radisson	156
Lyon 7e , 57 rue Chevreul, 99 rue d'Anvers	156
Lyon 7e , 62 avenue Jean-Jaurès	156
Lyon 9e , 5 et 7 rue du Béal	157
Lyon 9e , 20 rue de la Claire	157
Lyon 9e , 48 rue de la Grange, angle rue Loucheur	158
Lyon 9e , rue Joannès-Masset	158
Lyon 9e , 89 et 91 rue Marietton	159
Lyon 9e , 15 et 21 rue Mazaryk	159
Lyon 9e , îlot I, place de Paris	160
Lyon 9e , place de Paris, rue de Saint-Cyr	160
Lyon 9e , 51 et 53 quai Paul-Sédallan	160
Lyon 9e , 10 rue Raffin	162
Lyon 9e , 47 rue de Saint-Cyr	163
Lyon 9e , Saint-Pierre-de-Vaise, rue Michel-Berthet, rue de la Grange	163
Lyon 9e , 33 rue Tissot	164
Rillieux-La-Pape , Vancia	164
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or , chemin du Gorget	165
Saint-Priest , 12 Grande Rue	165
Saint-Romain-en-Gal , la Plaine	165
Saint-Romain-en-Gal , 6 rue de Beaucaire	166
Sainte-Colombe , 11 rue du Docteur-Trenel	166
Sainte-Foy-Les-Lyon , le Cruy	167
Savigny , châteaux de la Baronne	167

SAVOIE

169

Tableau des opérations autorisées	169
Carte des opérations autorisées	171
Aime , basilique est	173
Aime , le Replat	175
Arbin , coteaux de Mérande	175
Brison-Saint-Innocent , Grésine-est (lac du Bourget)	177
Chambéry , château, escalier d'honneur	179
Montgirod , Centron	179
Pontamafrey-Montpascal , le Bourg	180
La Ravoire , Bas Mollard, ZAC de l'Echaud	180
Mines des Bauges en Maurienne	181
Occupations néolithiques en Vallée de Tarentaise	181
la fin du Paléolithique Supérieur dans les Alpes	183
Prospections	184

HAUTE-SAVOIE

187

Tableau des opérations autorisées	187
Carte des opérations autorisées	189
Annecy , ZAC Galbert	191
Annecy , vallon de Sainte-Catherine	195
Dingy-Saint-Clair , château	196
Gruffy , la Fruitière	198
Gruffy et massif du Semnoz	198
Metz-Tessy , ZAC de la Bouvarde	199

Saint-Jean-d'Aulps, abbaye Sainte-Marie Présilly-et-Cruselles, les Convers, La Béroudaz	199
Prospections	200
	201

Programmes interdépartementaux

205

Composantes culturelles des premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France	207
Topographie urbaine de Gaule méridionale	208

Bibliographie régionale

211

Liste des abréviations

217

Liste des programmes de recherches nationaux

219

Index

220

Personnel du Service régional de l'archéologie

222

RHÔNE-ALPES

Avant-Propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

L'année 2001, à n'en pas douter, marquera l'histoire de l'archéologie en France. En effet, c'est le 17 janvier 2001 qu'a été votée la loi n° 2001-44 relative à l'archéologie préventive. La communauté scientifique autant que les aménageurs, les collectivités territoriales et les services de l'Etat attendaient depuis de longues années qu'un cadre clair et précis soit enfin défini pour ce volet de la recherche archéologique qui s'est particulièrement développé depuis la fin des années 70.

L'archéologie préventive relevant désormais de missions de service public, l'AFAN, Association pour les fouilles archéologiques nationales, association loi 1901 créée en 1973, va être remplacée en 2002, par un établissement public à caractère administratif, l'Institut National pour les Recherches en Archéologie Préventive (INRAP). Cet établissement mettra en œuvre l'archéologie préventive en associant les autres archéologues de droit public et privé.

Il faut souligner aussi ce que tous attendaient depuis des années, une clarification du mode de financement des opérations. Le nouveau système est dorénavant basé sur une redevance calculée à partir des surfaces pour les diagnostics et selon le degré de complexité ou l'épaisseur des vestiges pour les fouilles.

Les missions des services de l'Etat vont être recentrées sur les prescriptions scientifiques et le contrôle des opérations. C'est l'établissement public qui établira le projet d'intervention en adéquation avec les prescriptions établies par l'Etat. L'aménageur et l'établissement public régleront par convention les conditions de mise en œuvre des opérations. L'Etat continuera de désigner le responsable scientifique qui sera chargé de l'opération.

L'établissement de la carte archéologique nationale est confirmée comme étant une mission centrale des services déconcentrés de l'Etat qui y travailleront avec le concours des services de collectivités territoriales et celui des établissements publics qui ont des activités de recherche archéologique.

Dans l'attente de la publication des décrets d'application de la nouvelle loi, 2001 a donc constitué la dernière année d'un fonctionnement établi dans les années 1970. Peut-être en raison de l'inquiétude de certains

aménageurs craignant la lourdeur du nouveau dispositif législatif et désirant anticiper sa mise en œuvre effective, mais aussi certainement en raison d'une légère reprise économique, le Service régional de l'archéologie a été saisi de nombreux dossiers de projets d'aménagements en 2001.

Cette augmentation du nombre des dossiers reçus n'a pourtant pas généré un accroissement significatif des opérations archéologiques par rapport à l'année 2000. Une explication peut se trouver dans le fait que le service tente de développer, dans la mesure des possibilités, la mise en place de mesures conservatoires afin d'éviter la fouille.

L'année 2001 a également vu la mise en place d'un protocole de décentralisation culturelle négocié avec le Département de l'Isère.

Ce protocole de trois ans, qui concerne a priori tous les secteurs patrimoniaux, a pour objet d'examiner et de tester le transfert à la collectivité territoriale de missions jusque là assurées par l'Etat. Du point de vue de l'archéologie, en pleine mutation au moins pour l'archéologie préventive en attente de la publication du décret d'application de la loi de 2001, l'hypothèse de mettre à disposition la nouvelle application PATRIARCHE qui gère la Carte archéologique nationale a été examinée. Le partage de cet outil permettrait de renforcer la collaboration préconisée par les textes.

La région Rhône-Alpes a été choisie, avec quatre autres régions, pour tester PATRIARCHE. Cette nouvelle application, base de donnée couplée à un système d'information géographique, offrira à la fois un outil de gestion complet des données disponibles, mais également un véritable outil de recherche notamment avec l'adjonction d'un volet bibliographique.

2001 a été une année de transition qui ouvrira, on l'espère, une ère nouvelle pour le développement de l'archéologie préventive en France.

Abraham BENGIO
Directeur régional des affaires culturelles de
Rhône-Alpes



BILAN SCIENTIFIQUE

Bilan et orientations de la recherche archéologique

2 0 0 1

Les activités

- Opérations d'archéologie programmée

En 2001, 112 opérations programmées ont été autorisées. La CIRA s'est prononcée sur 62 projets parmi lesquels 54 opérations ont été retenues, alors que 58 autorisations correspondaient à de simples sondages. On constate cette année encore que la Protohistoire récente et la période antique sont des périodes sous représentées eu égard au potentiel de la Région.

On note une certaine faiblesse concernant le nombre d'opérations structurantes telles que les fouilles plurianuelles. Ces opérations, qui nécessitent généralement des moyens lourds (salaires) et/ou des équipes émanant d'organismes de recherche qui puissent s'inscrire dans le long terme, se sont développées plus particulièrement dans les départements où les Conseils généraux concourent avec l'Etat à leur financement. Le Département de l'Isère en est le meilleur exemple. La quasi absence dans notre région d'équipes du CNRS impliquées dans l'archéologie nationale constitue une des causes de cette faiblesse. Très positifs sont les 13 Programmes Collectifs de Recherche qui permettent de coordonner l'action d'intervenants de tous horizons autour de thématiques fortes.

Les responsables d'opérations programmées se répartissent comme suit : Université (10), CNRS (8), MCC (9), AFAN (2), collectivités territoriales/Musée (2), Education Nationale (0) ; archéologues indépendants (2), associatifs ou bénévoles (9).

En ce qui concerne les prospections, 16 prospections thématiques et 4 prospections-inventaires ont été autorisées. La très grande faiblesse des prospections-inventaires dans une région qui représente 10% du territoire national constitue une véritable difficulté pour faire évoluer la Carte Archéologique.

- Opérations d'archéologie préventive

En 2001, le SRA a reçu pour avis 2874 dossiers d'urbanisme ou de demandes d'utilisation du sol dont 1968 ont donné lieu à une réponse circonstanciée. Les dossiers traités ont donc été cette année encore en forte augmentation (1715 en 2000). Celle-ci s'explique autant par la mise en place de la loi SRU que par une situation économique plus favorable.

Ce nombre important de dossiers n'a généré que 184 interventions d'archéologie préventive, c'est à dire à peine plus qu'en 2000. Le service a en effet développé un peu plus, à Lyon en particulier, la mise en œuvre de mesures conservatoires en préconisant des fondations spéciales ou des modifications de projets. On compte 15 opérations sur le bâti dont seulement 4 ont concerné des édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Ces opérations se sont déroulées essentiellement à Lyon et dans les départements de la Loire et de l'Isère. 17 sauvetages urgents ont été réalisés dont une opération assez importante à Alba (07) qui a donné lieu à l'attribution d'une enveloppe de crédits déconcentrés de 220 000 F.

Au bilan, les opérations programmées comme préventives illustrent de manière assez cohérente toutes les périodes : Paléolithique (7), Néolithique (21), Protohistoire (28), Antiquité (66), Moyen-Age (70) Epoque moderne (23). On note une certaine sous-représentation du Néolithique et de la Préhistoire ancienne, mais la connaissance de ces périodes avait accumulé depuis de nombreuses années un certain retard. La Protohistoire récente reste malgré tout très en retrait. Les périodes historiques sont normalement sur-représentées. On peut remarquer cependant un certain flétrissement de la période antique due au petit nombre de chercheurs dans ce domaine et aux efforts faits dans les milieux urbains pour conserver les sites sous des fondations spéciales.

- Rapports

122 rapports ont été rendus sur 312 opérations autorisées. Contrairement aux apparences, ce chiffre peut être considéré comme satisfaisant si l'on prend en

compte le nombre de diagnostics négatifs et si l'on se souvient que beaucoup de rapports sont enregistrés dans l'année n + 1, essentiellement dans le domaine de l'archéologie préventive, car bien souvent les archéologues de l'AFAN doivent enchaîner les opérations de terrains pour répondre à l'urgence.

- Publications

L'effort engagé en matière de publications s'est poursuivi sous le contrôle attentif de la CIRA. Comme l'année précédente une centaine de titres (de l'article à la monographie) a pu être comptabilisée. On notera cependant qu'il est de plus en plus difficile de recenser exhaustivement les publications produites sur l'archéologie de la Région à cause de la diversité des supports et de l'origine très éclatée des acteurs de la recherche régionale sur tout le territoire français. Un effort devra, dans les années à venir, être fait par le Service concernant l'inventaire des sources, ce volet faisant désormais partie de la nouvelle application de la Carte archéologique nationale (PATRIARCHE). Parmi ces publications on retiendra plus particulièrement la monographie sur la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, éditée au Seuil, faisant le bilan de 4 ans de recherches ; le n° 21 des Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes édité par L'ALPARA qui, sur le thème de l'habitat rural du Ve au XI^e s., a rassemblé les résultats de 20 ans de recherches programmées et préventives dans la Bresse, le Lyonnais et le Dauphiné ; la Carte archéologique de l'Ardèche dans la série des *Cartes archéologiques de la Gaule*.

Le BSR 1999 a été publié en 2001 ; le BSR 2000 sortira au début de l'année 2002. Le BSR 2002 devra sortir en 2004.

- Archives de fouilles

S'agissant des archives de fouilles, un gros effort a été fourni par le Service aidé par des stagiaires pour tenter de résorber une "certaine anarchie documentaire". L'objectif en 2001 a été de décrire l'existant dans toute sa diversité (écrits, plans, photo, supports, formats etc...) à partir des archives conservées à la DRAC et de tenter de définir un schéma d'indexation en tenant compte des critères qui pouvaient être communs avec l'Inventaire. Ce travail d'indexation, qui était prévu sur CINDOC, n'a pas été engagé car, parallèlement, la SDA a mis en place un groupe de réflexion sur l'indexation des images et a commandé à un cabinet d'étude un bilan et des propositions sur l'indexation minimum du matériel archéologique. Nous attendons donc de connaître les règles d'indexation minimum avant d'engager quoique ce soit. Le classement physique des archives déposées à la DRAC commencé en 2000 s'est poursuivi. Ce travail n'a malheureusement pas commencé pour une partie de ce qui est stocké dans les dépôts archéologiques, à l'AFAN, à l'université, dans des locaux associatifs, voire chez les chercheurs...

- Mobiliers archéologiques

En ce qui concerne le mobilier, 3 projets de dépôt archéologique sont en cours d'élaboration, l'un à Annecy (74) avec le concours du Conseil général de la Haute-Savoie, l'autre à Chambéry (Bassens) avec un financement de la Conservation du Patrimoine du Conseil général de la Savoie, le dernier à Roanne (42) (avec un financement 100% Etat). Le dépôt de Bourg-en-Bresse (01) a vu son bail avec la mairie prolongé à titre transitoire ; le Conseil général de l'Ain a été sollicité. Des solutions sont recherchées pour pérenniser le dépôt archéologique d'Alba (07). A chaque fois que cela a été possible, les collections recueillies lors des opérations d'archéologie préventive et qui appartiennent pour moitié à l'Etat ont été, après étude, mises en dépôt dans les collections publiques des musées contrôlés par l'Etat (Musée de Valence (26), collection du Musée de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) ; Musée d'Orgnac (07) ; Musée de Feurs (42) ; Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon et Musée de Saint-Romain-en-Gal (69) ; Musée Dauphinois de Grenoble (38)).

- La Carte archéologique

Enrichissement de la base de données DRACAR : jusqu'au mois de novembre 2001, 247 nouveaux "gisements" terrestres et subaquatiques (informations transmises par le DRASSM) ont été créés et 957 mis à jour, ce qui fait passer le total des "gisements" de 25 272 (en 2000) à 25 475. Sont qualifiés de "certains" 15 969 "gisements" ; 8 963 ne sont que des indices ; 543 qualifiés de négatifs apportent des informations sur l'organisation de l'occupation du territoire ou sur des secteurs détruits. Les mises à jour sont faites lors de l'instruction des POS, des documents d'urbanisme et des travaux d'aménagements par la révision systématique de la documentation disponible.

La région Rhône-Alpes, choisie avec 4 autres régions pour tester PATRIARCHE, a reçu cette nouvelle application (base de donnée liée à un Système d'Information Géographique) en novembre. La vérification de service régulier (VSR) se terminera au printemps 2002. Pendant cette phase de test, aucun nouveau site n'a été créé. Cette nouvelle application très performante implique, dans les deux ans à venir, une révision de l'ensemble des données. On devra passer en effet d'un enregistrement établi selon les points de découvertes, appelés "gisements", à un enregistrement par "entités archéologiques globales et élémentaires". Les premiers tests donnent pour la région près de **45 000 entités élémentaires**, sans compter les villes très documentées comme Lyon, Vienne, Feurs, Annecy.... Les premières expérimentations montrent que trois jours sont nécessaires pour adapter à PATRIARCHE (vérifications, sources, liens) une petite commune rurale et il y a près de 3000 communes en Rhône-Alpes ! Quelques années et un fort investissement du Service seront donc nécessaires pour que le système PATRIARCHE joue pleinement son rôle sur l'ensemble de la région, tant comme instrument de gestion que comme outil scientifique.

- L'animation et la diffusion

Parmi les manifestations scientifiques les plus importantes on citera la table-ronde sur " *l'Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes* " organisée par le CERIAH avec l'aide de l'Etat et du Conseil général du Rhône, qui a réuni 200 archéologues, architectes et étudiants venus de toute la France et des pays limitrophes, et l'exposition présentée par les Musées de Valence et de Saint-Paul-Trois-Châteaux " *Archéologie sur toute la ligne : Les fouilles du TGV Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône* " inaugurée en décembre à Valence et accompagnée d'un excellent catalogue qui présente 110 sites archéologiques échelonnés de - 10 000 ans au début de l'époque moderne. En Ardèche, dans le cadre du programme " *Education et Patrimoine* " a été publié par le Conseil général de l'Ardèche un classeur de 298 pages à destination des enseignants et du grand public ; 21 fiches sur les 57 présentées sont le fruit d'opérations archéologiques réalisées depuis 20 ans en Ardèche.

Dans le domaine de l'animation, citons le Conseil général de la Savoie qui a inauguré " le Parc des Iozes " à Aussois et le musée des ateliers de céramique gallo-romaine de Portout (73). Ces deux espaces de présentations constituent chacun l'aboutissement de plusieurs années de recherches archéologiques soutenues par l'Etat. Le Département du Rhône coproduit chaque année avec le SRA et l'AFAN au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon ou au Musée de Saint-Romain-en-Gal-Vienne des expositions-dossiers qui illustrent l'actualité de l'archéologie (3 en 2001).

Les partenariats

Les Programmes Collectifs de Recherche (PCR) constituent aujourd'hui les seuls cadres minimum dans lesquels se retrouvent les chercheurs de toutes les institutions. La région Rhône-Alpes manque cruellement d'Unités Mixtes de Recherches (UMR) qui intègrent les résultats de l'archéologie programmée et préventive régionale.

- Universités et CNRS

La faiblesse de l'implication de ces institutions dans la recherche archéologique régionale est récurrente. Aussi des chercheurs issus des régions limitrophes sont de plus en plus sollicités. Régionalement, des collaborations individuelles existent entre quelques agents du SRA et de l'AFAN et l'Université de Lyon II, dans le domaine de la recherche médiévale et dans celui de la géomorphologie. Des collaborations personnelles existent aussi avec l'Université de Lyon I, en particulier avec le laboratoire de radiocarbone du CNRS ou avec la Maison de l'Orient, avec le laboratoire de céramologie.

Le SRA entretient aussi un partenariat régulier avec l'Université de Grenoble II (Pierre Mendès-France) en participant à l'enseignement.

- Collectivités territoriales

Le partenariat avec les collectivités, sans toujours faire formellement l'objet de conventions, s'exerce dans trois domaines privilégiés.

Le soutien des départements sur leurs territoires respectifs aux fouilles programmées est essentiel. Dans l'ordre des investissements consentis on citera l'Isère, loin devant, l'Ain, la Haute-Savoie, la Drôme, l'Ardèche, la Savoie, la Loire. Le Département du Rhône ne soutient plus ce volet.

Il faut ajouter l'aide des départements à la création de dépôts archéologiques placés sous le contrôle de l'Etat.

Enfin des collaborations sont entretenues pour la réalisation de la Carte archéologique nationale. Il faut citer la participation de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, celle du Service archéologique du Département de la Haute-Savoie. A Lyon, un projet d'inventaire archéologique destiné au grand public est en gestation : une convention de partenariat avec la Ville a été signée en cours d'année pour compléter le projet de *Dossiers Electroniques* déjà engagé par le SRI et la Ville. Plus ponctuellement, 3 *Atlas topographiques de la Gaule Méridionale* sont en cours de réalisation : Vienne (38) avec le soutien financier du Conseil général de l'Isère, Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) avec le soutien de la Ville, Lyon avec la participation active du Service Archéologique Municipal.

- AFAN

Le partenariat avec l'AFAN n'a pas cessé. Une réunion de programmation mensuelle organisée par le SRA permet de coordonner au mieux toutes les opérations d'archéologie préventive. Les contractuels de l'AFAN sont associés le plus étroitement possible aux PCR.

- Associations et bénévoles

Les associations qui participent effectivement à la recherche sont très peu nombreuses. On citera au premier chef l'ALPARA dont le siège est à Lyon et qui est éditeur des DARA, l'association CERIAH dont le siège est à Lyon et qui mène de très nombreuses recherches sur le bâti médiéval dans toute la région, deux associations dans la Loire et une en Savoie qui participent à des fouilles programmées. Il devient extrêmement urgent de rechercher dans tous les départements des associations qui voudraient s'investir dans les prospections. Le développement de la Carte archéologique nationale dépend en bonne partie (les étudiants y contribuent aussi) de tous les bénévoles enracinés dans leurs territoires.

- au plan des effectifs

En 2001, l'effectif du SRA est resté déficitaire (par rapport à l'effectif de l'année 2000 à savoir 29 personnes) : 2 conservateurs contre 4 en 2000 ; 1 assistant-ingénieur (seul spécialiste de Préhistoire ancienne) attaché à la grotte Chauvet-Pont d'Arc pour 2/3 de son temps, en attendant la nomination de deux gardiens ; aucun technicien de recherche contre 2 en 2000 ; 2 secrétaires administratifs contre 3 en 2000. Seule compensation, la nomination d'un assistant-ingénieur en sureffectif pour la carte archéologique en 2001, en attendant l'issue des concours de 2002 dans cette spécialité. En matière de moyens humains, la nomination d'un ingénieur d'étude et d'un assistant-ingénieur à la Carte archéologique ne peut pas être considérée comme un renforcement puisque ces personnels étaient déjà mis à disposition par l'AFAN depuis plusieurs années. Il faut noter que jusqu'au mois de novembre la direction du service a été assurée par interim.

- au plan des moyens

Le SRA ne peut pratiquement pas conduire de politique d'incitation à la publication et à la diffusion à cause de la faiblesse de l'enveloppe du titre IV dont il dispose. Son action se concentre donc presque essentiellement sur l'aide à l'édition des DARA. Seuls les projets très importants peuvent être soumis à l'échelon central. Les projets de niveaux départementaux et municipaux sont donc très pénalisés. Comme les autres années on ne peut que regretter l'indigence du chapitre 56-90/20 qui ne connaît aucune augmentation.

Sur le titre V, le chapitre 56-20/70 a permis de subvenir aux demandes de travaux et à celles d'analyses dont les objectifs sont très étroitement contrôlés par la CIRA et le SRA. Sur le titre VI, le chapitre 66-98/20 a répondu aux demandes de fonctionnement exprimées pour les fouilles programmées. Le chapitre 66-20/50 reste le fer de lance d'une politique de partenariat avec les collectivités pour ce qui concerne le financement des opérations de recherches programmées structurantes et la création de dépôts archéologiques.

- au plan de l'activité scientifique

Dans le domaine de l'archéologie préventive, le rôle de la CIRA est extrêmement positif. Cette commission, dont tous les membres sont extérieurs à la région, s'est prononcée sur tous les projets de fouilles préventives, soit en séance, soit sur dossier. Seules deux opérations extrêmement urgentes ont fait l'objet d'une information a posteriori (une opération à Annecy et une opération sur le tracé de l'A 51). Cette aide à la décision est indispensable pour permettre aux agents du service de

prendre du recul dans la définition des enjeux scientifiques.

Malgré l'augmentation constante des dossiers à instruire, 10 membres du SRA continuent de participer concrètement à la recherche dans le cadre de PCR (9), de travaux de publications (5) et de manière plus réduite de fouilles programmées (3).

Les premiers tests sur l'application PATRIARCHE montrent qu'il faut désormais porter nos efforts moins sur l'aspect quantitatif que sur l'aspect qualitatif des données (sources, liens entre les données). Cette nouvelle base de données véritablement relationnelle n'est plus un simple instrument de gestion, mais un véritable outil scientifique qui sera mis à la disposition de chacun des agents et qu'il conviendra de construire collectivement.

- au plan de la gestion de la recherche

Gestion administrative : cette activité, qui tend à se développer de plus en plus, reste très inégalement mise en œuvre selon les départements. Elle dépend encore trop de l'investissement individuel des personnels scientifiques de moins en moins adaptés à ces tâches qui prennent un aspect de plus en plus juridique. Le métier des SRA a évolué ces dernières années ; le renforcement du service dans le domaine administratif devient crucial, surtout avec la réforme de l'archéologie préventive qui se mettra en œuvre en 2002 ; l'adaptation des personnels scientifiques à une gestion administrative rigoureuse, qui a été une constante depuis plusieurs années, atteint ses limites.

Gestion de la recherche : la gestion des opérations programmées et préventives est encore trop cloisonnée. Des efforts ont cependant été faits pour que tous les gestionnaires de territoires (11) puissent avoir un regard sur les dossiers d'archéologie programmée dans leur domaine de compétence scientifique et sur des territoires qu'ils ne gèrent pas. En ce qui concerne l'archéologie préventive, le cloisonnement de la gestion par territoires, lié à des spécialités très marquées par périodes de certains personnels, oriente encore beaucoup trop la manière de gérer les dossiers. Le SRA devra faire de gros efforts dans le domaine de la transversalité et de la mutualisation des compétences scientifiques pour jouer pleinement son rôle de prescripteur lorsque la réforme de l'archéologie préventive sera mise en œuvre en 2002. Cette mutation indispensable ne sera possible que si du personnel administratif vient renforcer le service permettant ainsi à chacun de se consacrer à son métier.

**Anne LE BOT-HELLY,
Conservatrice régionale de l'archéologie
de Rhône-Alpes**

RHÔNE-ALPES

Résultats scientifiques significatifs

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Préhistoire

À Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), cette année a vu l'achèvement du premier programme triennal d'étude de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc qui, sous la direction de Jean Clottes, a permis de dresser un bilan synthétique des premières recherches menées dans un respect absolu de la cavité.

Le repérage des œuvres pariétales, effectué partout où les parois étaient accessibles sans risques pour les sols, a recensé 423 figures d'animaux dont 74 félin et 65 rhinocéros. Les relevés, menés selon des méthodes non vulnérantes, ont mis en évidence la technique originale utilisée : dessin au charbon, puis écrasement, lissage et finition au doigt.

Les travaux paléontologiques sur les sols ont consisté en un repérage précis de 175 crânes d'ours des cavernes et des os post-crâniens, ainsi que ceux de nombreuses autres espèces.

Une piste humaine a été reconnue sur 70 m, vraisemblablement celle d'un garçon haut d'environ 1,30 m.

Jusqu'à présent, une trentaine d'échantillons ont été datés par la méthode du carbone 14. La majorité des dates obtenues se rangent en deux périodes séparées par quelques millénaires. La plus ancienne se situe dans l'intervalle 30 000 - 32 000 ans avant le présent, la seconde dans l'intervalle 25 000 - 27 000 avant le présent. Ces datations sont cohérentes et attestent la très grande ancienneté des représentations picturales.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), au quartier des Moulins, un projet d'extension du centre commercial a nécessité de nouvelles fouilles préventives, au nord du secteur déjà fouillé en 1984 et 1985 (A. Beeching et Fr. Cordier). Ce site de plein air avait alors livré 170 fosses et structures datées pour la plupart du Néolithique moyen Chasséen, parmi lesquelles une cinquantaine témoignant d'activités variées (sole de four, vases à provisions écrasés sur place...) et six sépultures formant l'un des plus bel ensemble funéraire néolithique de la moyenne vallée du Rhône. Un nouvel ensemble de tombes néolithiques a été mis au jour, ainsi qu'une série de grands silos.

Les résultats du programme collectif de recherche La fin du Paléolithique supérieur dans les Alpes françaises du Nord et le Jura méridional dirigé par G. Pion, qui intéresse plusieurs départements (Ain, Isère, Savoie et Haute Savoie), sont particulièrement importants pour la connaissance de la fin du Pléistocène dans le nord des Alpes. Comme les années précédentes, l'accent a été mis sur les données paléo-environnementales. Les datations obtenues sur des restes de rennes permettent de dater la disparition de ceux-ci dans notre région des alentours de 12 000 av. J.-C. À l'abri Gay (Ain), des ossements d'élan ont fourni une datation vers 12 383 - 11 871 av. J.-C.

Protohistoire

À Saint-Priest (Rhône), la fouille de la ZAC des Feuilly (Ph. Hénon et C. Ramponi), commencée en janvier 2000, s'est achevée en février 2001 par la découverte d'un second dépôt d'objets en bronze (700 objets), beaucoup plus important que le premier déjà découvert en 2000 (80 objets). Il s'agit essentiellement d'éléments de parure datés de la transition des âges du Bronze et du Fer.

À la Ravoire (Savoie), sur la ZAC de l'Échaud, une opération d'évaluation (J.-C. Ozanne) a mis en évidence un site de l'âge du Bronze final 2b (XIe siècle av. J.-C.) comportant un espace de circulation empierré en galets, des restes de bâtiment(s) – mur en pierres et trou de poteau – et un mobilier assez abondant. Cet habitat, niché au creux d'un vallon, est le premier du genre découvert en Savoie pour cette époque.

À Colombier-Saugnieu (Rhône), au Champ Vallet, sur la section de l'autoroute A432, a été étudiée une structure de combustion protohistorique (fosse remplie de galets chauffés), selon une méthode d'enregistrement spécifique qui sera suivie d'analyses en laboratoire pour préciser sa nature et sa fonction (P. Jacquet). L'occasion a été saisie de dresser un inventaire exhaustif et raisonné des fosses de ce type découvertes dans 34 sites de Rhône-Alpes, de PACA, d'Auvergne et de Suisse, afin de contribuer au débat en cours sur le rôle de ces structures dans les communautés du début de l'âge du Fer.

À Gruffy (Haute-Savoie), une fouille préventive (J.-C.

Ozanne) a mis au jour, en bas de pente, un lieu de culte gaulois aménagé sur une terrasse au début du premier âge du Fer. Recouvert par des colluvions, il a été, aussitôt après, matérialisé à nouveau par un empierrement important que l'on peut qualifier de tumulus bien qu'il ne renferme pas de sépultures. Ce monument vient compléter la zone tumulaire déjà connue à Gruffy.

Antiquité

À Divonne (Ain), lors de la réalisation d'un projet immobilier, a été mis en évidence un segment de l'aqueduc antique de Divonne à Nyon. L'ouvrage a été étudié dans le détail sur une centaine de mètres de longueur.

À Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), l'important site du Vernai (plus de 6 hectares) présente une occupation continue depuis le IIe siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du Moyen Âge. L'année 2001 a vu l'achèvement d'un programme triennal dirigé par R. Royet et consacré essentiellement à l'étude des habitats médiévaux installés sur la ruine d'une villa, ainsi qu'à la fouille d'un petit bâtiment d'exploitation isolé. Des sondages ont également permis d'appréhender les modalités de mise en valeur, par les Romains, du marais qui borde le site : un assainissement général est réalisé par le creusement d'un réseau drainant vers 40 av. J.-C. ; il sera repris et curé avec quelques modifications et agrandissements jusqu'au XVIIIe siècle. Durant l'occupation romaine, le marais asséché est consacré à la céréaliculture et, peut-être, à l'arboriculture ; des nouvelles cultures sont introduites : la vigne, le noyer etc. A la fin de l'Antiquité, les champs sont en grande partie reconvertis en pâture.

À Lyon (Rhône), en rive gauche de la Saône à l'angle du quai Saint-Vincent et de la montée de la Butte, une fouille préalable à la construction d'un immeuble (S. Motte) a révélé des fondations massives qui paraissent appartenir à un segment de rempart et à une porte monumentale fortifiée édifiées au IIe siècle. C'est la pre-

mière fois que ce type d'ouvrage est attesté à Lyon. Il succède à un ensemble d'ateliers de verriers et de potiers qui ont livré un abondant mobilier du Ier siècle.

Moyen Âge

À Charavines (Isère), les recherches typologiques des structures de l'habitat fortifié de Colletière (E. Verdel) ont permis d'intéressantes comparaisons avec des sites de Rhénanie. Les habitats fortifiés de Hozeim, de Husterknupp ou de Haus Meer présentent des caractéristiques qui les rapprochent de Colletière. De même, le mobilier en bois et en métal de Charavine s'apparente lui aussi au Nord et à l'Est de l'Europe. Ce rattachement culturel s'expliquerait par une colonisation favorisée par des pouvoirs politiques ou religieux proches (comte de Maurienne, seigneurs de Vion, famille de Clermont ou évêques de Vienne ou de Grenoble).

À Valence (Drôme) des sondages réalisés par I. Parron sur la place du Pendentif en préalable à un réaménagement du pourtour de la cathédrale, ont porté sur l'emplacement de l'ancien baptistère et de l'église Saint-Étienne. Ils ont permis de retrouver les vestiges fouillés il y a une quarantaine d'années par A. Blanc, dans un état de conservation remarquable. Leur étude a montré que la compréhension de cet ensemble est loin d'être aussi simple et évidente qu'elle ne l'était apparue à A. Blanc.

À Huez (Isère), sur le site de Brandes-en-Oisan, l'eau et ses usages industriels ont été le thème central du programme de fouilles menées de 1999 à 2001 par M.-Chr. Bailly-Maître, avec des résultats probants. Le secteur des laveries disposées en terrasses a livré un système complexe et évolutif d'installations minières liées à la décantation et au lavage du minerai. La découverte de 130 fragments de meules confirmerait l'utilisation de la technique du broyage du minerai ; il reste à trouver comment l'énergie était transmise aux meules...

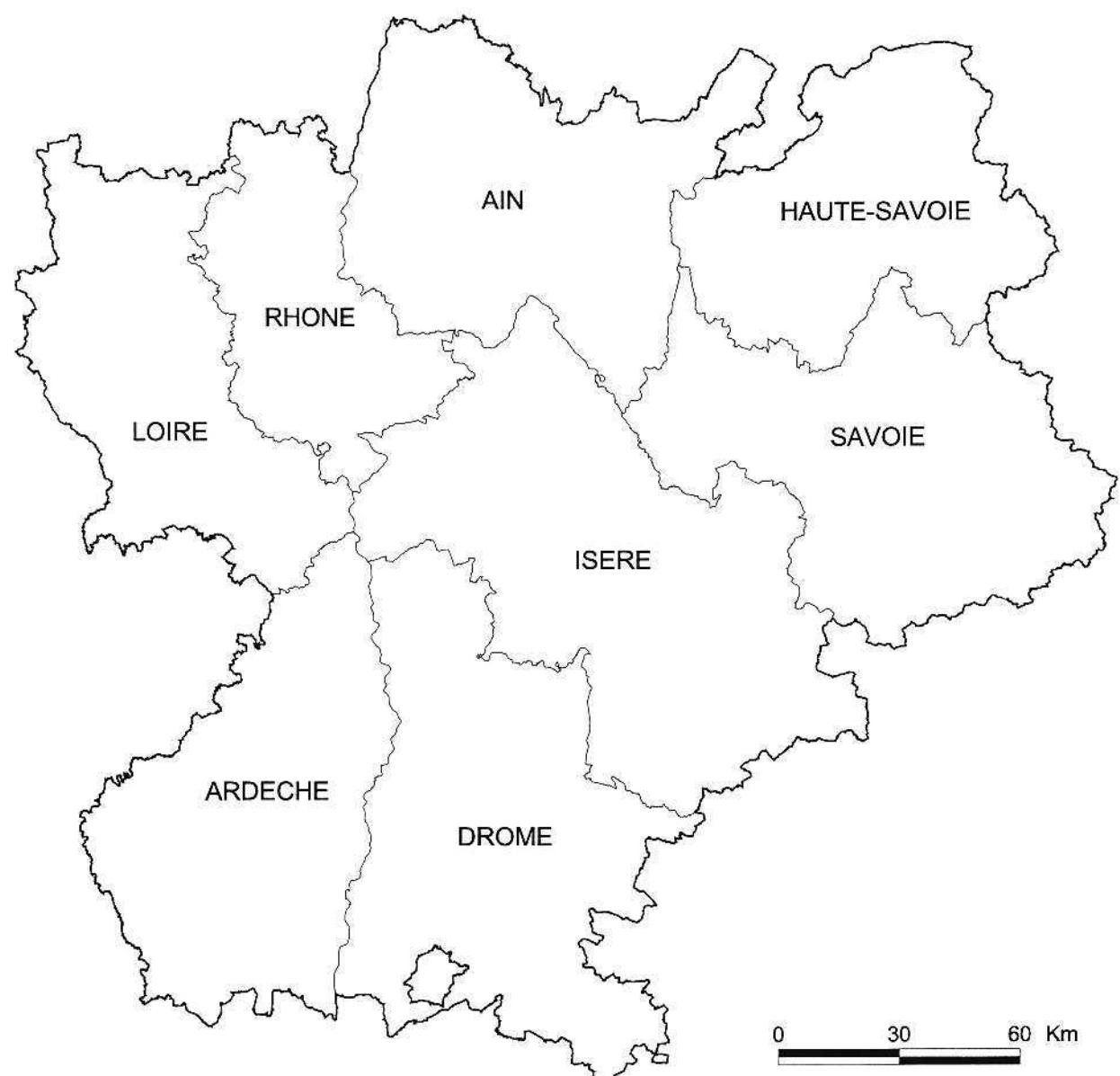
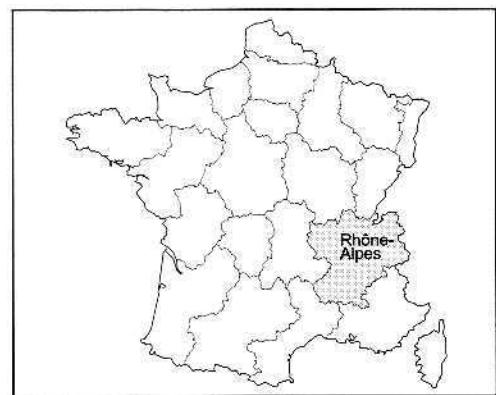
**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

2 0 0 1

	AIN 01	ARDECHE 07	DRÔME 26	ISERE 38	LOIRE 42	RHÔNE 69	SAVOIE 73	HAUTE SAVOIE 74	Projets Collectifs Interdéparte- mentaux	TOTAL
SONDAGES (SD)		3	3	5	4	1	20	3		39
SAUVETAGES (SP, SU, EV, MH)	9	17	31	29	23	82	9	9		209
FOUILLES PROGRAMMEES (FP)	2	2	2	6		3	2			17
RELEVES D'ART RUPESTRES (RE)		1								1
PROJETS COLLECTIFS (PC)				1	2				3	8
PROSPECTIONS THEMATIQUES (PP)	2	2	2	3	4	1	1	3		18
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	2	1	1	1	4	1	3	3		16
TOTAL	15	26	42	46	35	90	35	18	3	308

LA REGION RHONE-ALPES



RHÔNE-ALPES
AIN

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
01053031	Bourg-en-Bresse, Brou, champ de la Croix	Sylvain MOTTE	(AFA)		SP		●	
	Bourg-en-Bresse, contournement nord	Dominique MAZUY	(AFA)		EV		*	1
01053030	Bourg-en-Bresse, les Glacières	Dominique MAZUY	(AFA)		SP	GAL	*	1
01071016	Cessy, le Clos des Quatre Tilleuls	Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV		●	1
01098001	Chazay-Bons, grotte de l'Abbaye I	Jean-François BUARD	(SUP)		FPP	NEO	*	2
	Cheignieu-la-Balme, R.N. 504	Jean-Michel TREFFORT	(AFA)		EV		●	
01143019	Divonne-les-Bains, la Charmeraie	Jean-Luc GISCLON	(AFA)		SU	GAL	*	3
01347011	Saint-Didier-de-Formans, le Vieux Château	Nicolas REVEYRON	(SUP)		FP	MA	*	4
01427020	Trévoux, maison des sires de Villars	Nicolas REVEYRON	(ASS)		MH		*	5
	Vieu-d'Izenave, les Brous	Sylvain MOTTE	(AFA)		EV		●	
	Sites de hauteur pré-protohistoriques dans l'Ain	Jean-Michel TREFFORT	(AFA)		PT PI		*	
	Voies de communication antiques et médiévales	Alain MELO	(AUT)		PT	GAL MA	*	6

2 0 0 1

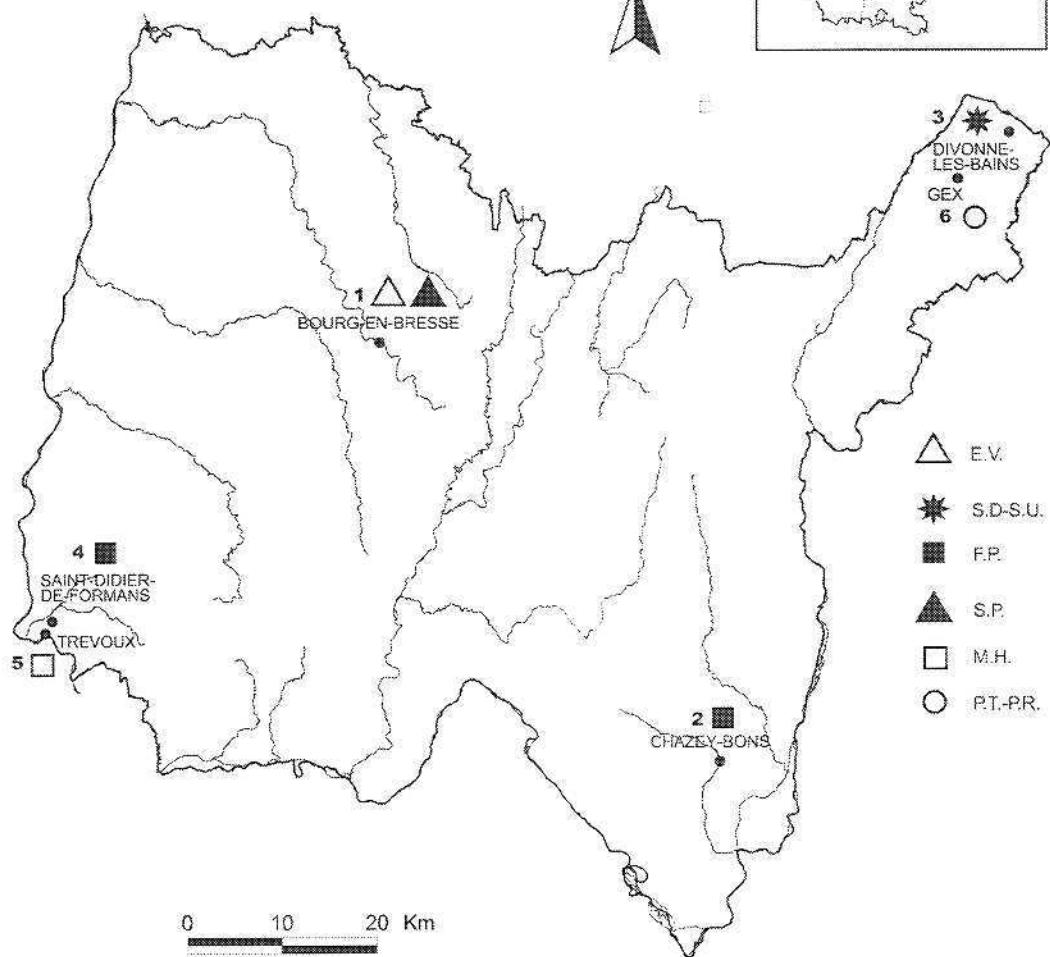
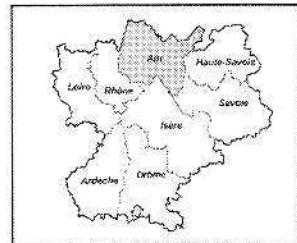
Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Arrondissement du pays de Gex	Michel HUBLIN	(BEN)		PR		▲	6

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ♦ : opération reportée. ♠ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AIN



Données issues de la BD CARTO® de l'IGN
© IGN - PARIS Autorisation n° 50-3009

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BOURG-EN-BRESSE
Champ de la Croix

Suite à des sondages réalisés en octobre, il a été décidé d'effectuer des décapages de vérification afin de suivre le tracé des fossés et éventuellement de les dater. Cette opération a eu lieu le 3 décembre 2001. Une matinée a suffi car les secteurs accessibles et/ou non remaniés étaient restreints. Il a été procédé à l'élargissement

d'un sondage et au décapage d'une surface d'environ 120 m² qui n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne.

Sylvain MOTTE

GALLO-ROMAIN

BOURG-EN-BRESSE
Contournement nord

■ *Diagnostic*

La construction d'une rocade au nord de Bourg-en-Bresse a généré une campagne de diagnostics sur une superficie d'environ 9 hectares s'étalant sur 1,2 km de longueur d'est en ouest. De nombreuses observations, souvent mal documentées et plus ou moins bien localisées, laissaient supposer de possibles occupations antérieures. Un site antique a pu être repéré au lieu-dit « les Glacières » ? d'une surface d'environ 5 500 m².

Dans la partie nord de l'emprise fouillée et au delà, de nombreux fragments de *tegulae* et de *tubuli* ont été trouvés laissant supposer la présence de vestiges d'un habitat structuré situé en dehors du projet

Le reste du tracé a fourni peu d'indices de fréquentation.

■ *Fouille du site des Glacières*

Aucune véritable stratigraphie n'a pu être mise en évidence, les phénomènes d'arasement par les cultures et les lessivages successifs ont laissé des structures en creux très tronquées et assez mal conservées. Leur remplissage est aussi indifférencié, et le matériel peu abondant, sauf celui provenant d'une grande fosse.

Nous avons pu distinguer deux systèmes de fossés orientés différemment, témoins d'une possible réorganisation de l'espace. Deux grands fossés perpendiculaires contenant quelques fragments de céramique des Ier et IIe s. après J.-C., ont été reconnus, pour l'un sur plus de 70 m. Ce dernier, le plus récent, semble recueillir les eaux de ruissellement du sommet de la terrasse par l'intermédiaire d'au moins un fossé perpendiculaire et les conduire en direction du vallon situé au sud de la fouille.

Un ensemble de onze petits fossés présente des orientations et des états de conservation moins homogènes, à l'est de la fouille, quatre d'entre eux sont pour partie dans une disposition pratiquement orthonormée.

Les autres structures (14 fosses et 18 trous de poteau) n'ont livré que peu de matériel. La plus grande partie provient d'une grande fosse remblayée par des matériaux tels des fragments de *tubuli*, et des tessons de *tegulae* et céramique. Les périodes de production s'établissent de la moitié du Ier au IIe s. après J.-C. La disposition spatiale de ces creusements est peu significative ; seul un ensemble de huit trous de poteau permet de restituer une portion de bâtiment sur poteaux.

Dominique MAZUY

Après neuf campagnes, la grotte de l'Abbaye I a livré une bonne partie de son potentiel qui se caractérise par des occupations structurées autour de foyers bien - parfois très bien - conservés. On déplorera une relativement faible quantité d'artéfacts, témoignant du caractère périphérique du gisement à toutes les époques. L'important ruissellement agissant dans le gisement en a sans doute limité l'attrait, particulièrement pendant la mauvaise saison. En contrepartie, on observe une faible interénétration des vestiges et une bonne lisibilité des structures évidentes et latentes de la séquence supérieure. Des conditions géologiques favorables ont également assuré une excellente conservation des vestiges.

Nous avons conduit l'opération avec la volonté, affirmée dès la première campagne de fouille, d'associer au plus près l'élaboration des données de terrain au processus de fouille. L'application systématique du code descriptif et iconographique établi durant la seconde campagne de sondage (1994) fournit un outil d'analyse homogène. Il permet une reprise relativement aisée de la documentation malgré la densité des observations. La numérisation et la classification, réalisées cette année, d'une part importante de la documentation photographique (600 documents à ce jour) viennent épauler la documentation de terrain. Une bonne partie de la documentation de chantier a déjà été visitée lors de la détermination des raccords stratigraphiques effectués en 1999 et en 2001 dans la partie centrale de la fouille (secteurs NM-12/13,

NM-14, NML-15, OP-14/15, LP-16/17 et IJK-16/17). Une grande partie des artéfacts a été dessinée et les études planimétriques de synthèses concernant les occupations datables de l'époque romaine, du Bronze final IIb-IIIa et du Néolithique moyen à composantes céramiques de style Saint-Uze sont en bonne voie.

La campagne de 2002 devrait permettre de terminer durant la campagne d'été la fouille des secteurs en cours, à l'exception peut-être du secteur IK-16/17. Celui-ci, ouvert tardivement, a livré de gros empierrement dont le démontage pierre à pierre a pris du temps. Le reste de l'année sera alors consacré au relevé des stratigraphies principales et surtout à l'élaboration du rapport de synthèse des campagnes de fouille programmée en cours.

La question de la fouille des banquettes témoins, dont le potentiel archéologique avoisine les 16 m², sera formulée au terme d'une phase d'élaboration préliminaire. Au préalable il conviendra d'élaborer la documentation actuelle et de conduire, en 2003 probablement, une campagne complémentaire dédiée à l'analyse sédimentologique de la séquence inférieure et à l'analyse micromorphologique des principaux niveaux de la séquence supérieure.

Jean-François BUARD

Cette fouille d'urgence concerne un terrain à bâtir d'une superficie d'un hectare. Elle était motivée par la présence de l'aqueduc Divonne (01) - Nyon (Suisse), dont le tracé était connu sur la commune, mais seulement par des travaux non archéologiques. Le tracé nord-nord-est / sud-sud-ouest est confirmé, ainsi que le type architectural : canalisation de 0,90 m de largeur et de hauteur internes, enterrée en tranchée étroite d'1,65 m de profondeur minimum (sommet de la voûte), 1,90 m maximum de largeur, avec une voûte en dalles calcaires liées au mortier de chaux, piédroits en blocs calcaires liés à l'argile, et radier de galets surmonté par un béton de mortier (graviers). Seule nouveauté : l'absence d'aménagements du canal d'écoulement (pas de mortier de tuileau ou de dalles de terre cuite, signalés à d'autres endroits). Une caractéristique architecturale, non signa-

lée auparavant, consiste en l'articulation, entre la voûte et les piédroits, faite de galets. Le tronçon étudié présente par deux fois, en alternance, un conduit à forte pente et un conduit à pente modérée ou nulle, ce qui détermine un profil irrégulier, en escalier, pour le moins inattendu. Le mauvais état de conservation de ce tronçon d'aqueduc révèle des séries de pillage des matériaux de la voûte. Les dalles de couverture n'ont pas été retrouvées sur place.

L'absence de mobilier ne permet pas de vérifier la datation de sa construction, faite en fonction de la période d'urbanisation de Nyon, soit le début du Ier s. ap. J.-C.

Jean-Luc GISCLON

Inséré dans une zone de frontières héritées du Moyen Âge (territoire partagé entre la principauté de Dombes et le Franc-Lyonnais), ce site possède une longue histoire, attestée par les vestiges gallo-romains reconnus au XIXe s. au lieu-dit "la Paillassière". Le choix du patronyme, Saint-Didier, évoque le passage des reliques du saint évêque par Vendenesse (Saint-Didier-de-Formans) lorsqu'elles furent rapatriées à Vienne en 620. La chapelle occupe un plateau dominant, le Formans. Immédiatement

contemporaine, césures périphériques des arcades), les bouchages des arcades et le contrefolement par piliers de brique des extrémités du mur sud, après démolition de l'église. Dans son état initial, la chapelle est une petite bâtie donnant dans le cimetière par une porte ouest ; son toit en appentis s'appuyait sur le mur nord de l'église. Au XVIIe s. est percée une arcade qui s'ouvre totalement sur la nef. En 1610, Jacques Bernoud, greffier des élus de Lyon, fait rebâtir, sans l'accord de l'archevêque de Lyon,

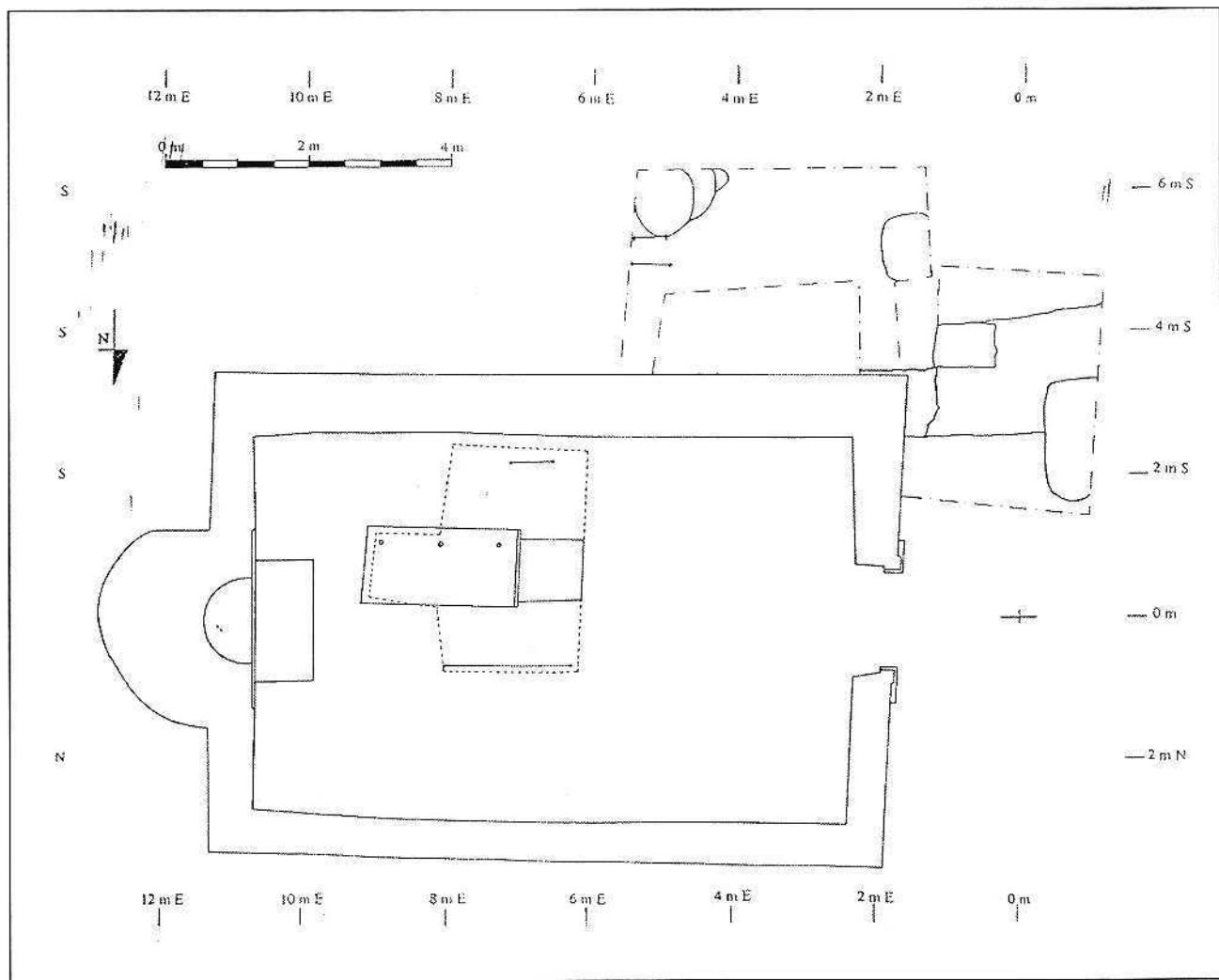


Fig. 1 SAINT-DIDIER-DE-FORMANS : église Sainte-Marie, plan d'ensemble, relevé et mise au net : Nolwenn Fraval

au nord, s'étend un vaste bâtiment réputé construit sur un site castral. Au sud, le cimetière actuel occupe l'emplacement de l'église romane, détruite au XIXe s., et dont il subsiste le mur gouttereau nord, actuellement mur sud de la chapelle. Cette dernière a remplacé au XVIIe s. une chapelle élevée au XIVe s.

La campagne d'archéologie du bâti menée sur la chapelle a permis de restituer 3 états et 5 phases, échelonnées du XIVe au XIXe s. Les faits archéologiques majeurs sont constitués par la ligne des trous de boulin de l'édifice roman (ligne basse), celle des logements de poutre du XIVe s. (ligne haute), les césures (césure sommitale

une chapelle deux fois plus longue, percée d'une nouvelle arcade et donnant dans le cimetière par le nord. Aux XVIIIe et XIXe s., elle subit des modifications de tous côtés : installation d'une niche d'autel, débordant à l'extérieur sous forme d'une fausse abside, modifiée plusieurs fois dans son volume et son décor (gypseries) ; construction d'une sacristie contre la fausse abside ; bouchage de la porte nord et ouverture d'une porte à l'ouest, après destruction de l'église.

Nicolas REVEYRON,
Avec la coll. de E. Bouvard,
F. Chaléat, N. Fraval, O. Lapie

Cette opération d'archéologie des élévations, soutenue par la mairie de Trévoux, s'est effectuée à l'occasion de la restauration de la façade par Jean-Paul Desbat, architecte des Bâtiments de France, et Philippe Allard, architecte. Les grandes lignes de l'histoire de la maison dite des sires de Villars sont attachées à celle de la ville et de la région. La maison a toutes les apparences d'un édifice du XVe s. Elle aurait été habitée par Humbert VII de Thoire-Villars, lequel vendit Trévoux à Louis II de Bourbon en 1402. Pierre II de Bourbon (mort en 1503) et sa femme Anne de Beaujeu (morte en 1522) ont attaché leur nom à la maison, en lui faisant subir de profondes transformations. Cette maison est restée un centre important : les historiens y signalent le transfert de l'atelier monétaire en 1425.

■ *Etude de l'élévation de la façade sud*

L'analyse des mortiers (19 types), des césures (nombreuses césures périphériques, césures verticales ponctuelles, césures horizontales ténues comme souvent, grande césure verticale complexe formée de chaînes d'angles et d'une ligne irrégulière en partie basse dans un contexte de moellons) et des éléments de décor ont permis de restituer l'histoire de la façade sud, du XVe au XXe s. ; la morphologie atypique de la grande césure laissait deviner une morphogenèse monumentale plus complexe qu'il n'y paraissait.

La façade est en effet formée de deux parties distinctes, un ensemble occidental, noyau primitif de la maison dans son état actuel, et un ensemble oriental (la façade ornée de l'oriel) qui est venu se joindre ultérieurement à la première façade. L'unification visuelle des deux ensembles est intervenue tard, au moment de la mise en

place des baies de type XVIIIe. Auparavant, la construction de l'oriel a eu certainement comme finalité de donner une unité monumentale à une composition disparate, mais hors de tout souci de symétrie et de rythme architecturale, comme le montre la faible longueur des deux bandeaux issus de l'oriel et projetés sur la seule partie est de la façade actuelle. Les délimitations données par les césures horizontales, ténues, mais significatives à condition d'y appliquer les paramètres issus des nécessités constructives (recherche du bâti fiable), ont permis de délimiter un bâti antérieur aux deux maisons, identifiable au mur de défense de la ville. L'identification est confirmée par la présence d'une porte fortifiée, aujourd'hui démolie, qui coupait la rue donnant sur le port de Saône et qui a laissé, dans l'angle ouest de la façade, un empâtement caractéristique de contrefortement.

Un des intérêts de l'étude est de montrer comment un site fermé sur l'extérieur s'est progressivement ouvert sur le terrain attenant, transformé en jardin d'agrément, et plus largement sur le val de Saône : ouverte presque exclusivement vers l'intérieur de la ville, la maison a donc pris, avec les transformations des Bourbon, les dimensions d'un habitat de plaisance. La valeur des prestations, dans la partie est (oriel, voûte de la salle basse), confirme l'orientation du programme. Même si elle conserve la mémoire des différents chantiers et, dans une certaine mesure, celle des différents projets et des intentions des commanditaires, cette façade, originellement secondaire, ne saurait résumer toute l'histoire de la maison. L'état de conservation général du bâti laisse bien augurer d'études ultérieures.

Nicolas REVEYRON

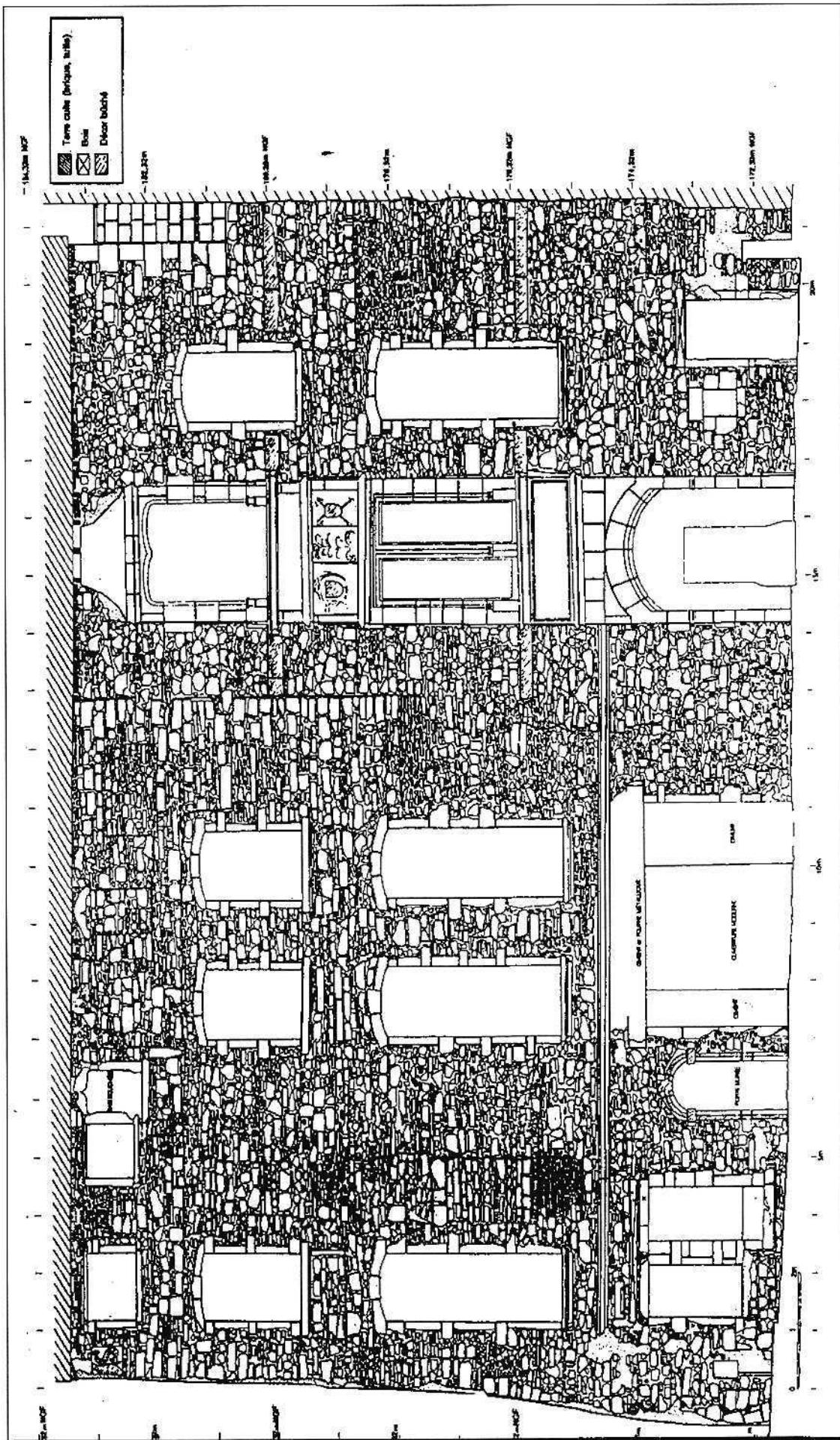


Fig.2

TREVOUX : Maison des sires de Villars, façade sud : relevé pierre à pierre (Relevé et mise au net Nolwenn Fravalo)

Des sondages d'évaluation ont été réalisés en décembre 2001 sur l'emplacement d'une future zone d'activités. Le terrain concerné par le projet est une prairie de 5 hectares. Les 110 sondages effectués à la pelle mécanique n'ont montré aucune trace d'une occupation ancienne : une couche de terre végétale, d'épaisseur variant de 20 à 40 cm, recouvre un substrat morainique représenté par un matériel hétérométrique de gros blocs calcaires et de cailloutis à matrice argilo-sableuse. Seul, un secteur d'une centaine de m², à l'ouest de l'emprise, présente un recouvrement colluvial de près de 1 m sur

le substrat morainique correspondant à une déstabilisation des sols environnants en amont. La présence de nodules anthropiques dans le niveau inférieur de ces dépôts signifie que cette déstabilisation est postérieure à la première fréquentation humaine du secteur. Par contre, il est impossible d'aborder le cadre chronologique et le facteur déclenchant générant cette phase colluviale.

Sylvain MOTTE

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

Sites de hauteur pré-protohistoriques

GALLO-ROMAIN

Cette prospection-inventaire, qui porte sur les enceintes et sites de hauteur défensifs du Jura méridional, répond à une double préoccupation de recherche et de gestion/protection du patrimoine archéologique.

La carte archéologique du département est quasi dépourvue de références concernant les sites de hauteur pré-protohistoriques, en dépit du fort potentiel théorique de la région. Initié par le constat de cette carence documentaire, ce travail vise plusieurs objectifs :

- établir un bilan documentaire, par une reprise exhaustive de la documentation ancienne assortie de vérifications de terrain ;
- identifier des sites non répertoriés, en débutant un programme de prospection systématique ;
- évaluer l'état sanitaire des sites, qu'ils soient anciennement connus ou non (érosion, impacts des travaux agricoles ou d'aménagement du territoire, activité des chercheurs de trésors) ;
- acquérir des données directement utilisables dans le cadre des problématiques actuelles de la recherche régionale en Pré-Protohistoire ;
- dégager des axes de recherche, à la fois ponctuels (travail sur des sites précis) et généraux (prolongation ciblée du programme de prospection, intégration des données dans un cadre de réflexion globale).

A l'issue de ce travail, non exhaustif et qui constitue plutôt la première étape d'une recherche sur le long terme,

plusieurs dizaines de sites de hauteur certains ou probables ont été identifiés. Leurs surfaces et leurs morphologies sont très variables, ce qui dénote des statuts et des fonctions spécifiques divergents. Bien que plusieurs périodes aient été reconnues précisément (âge du Bronze, La Tène, période antique), la chronologie de leur occupation demeure indéterminée dans la plupart des cas, la collecte au sol de mobilier demeurant très aléatoire. On soulignera également les difficultés liées à leur reconnaissance, largement tributaire des modalités de leur occupation postérieure, de l'impact des activités agricoles historiques et de la nature du couvert végétal.

Il paraît important, au terme de cette première approche, d'insister sur deux points particuliers :

– plusieurs sites de hauteur peuvent être identifiés par la présence d'aménagements de défense de type rempart, mais la prospection au sol ne livre aucun mobilier permettant de les dater. A l'inverse, quelques positions topographiques favorables livrent en surface des indices mobiliers, mais aucune structure défensive n'est visible (ce qui ne signifie pas forcément leur absence originelle). Au-delà de son objectif de gestion patrimoniale, la prospection-inventaire devra donc nécessairement se compléter par des interventions de terrain (sondages) pour acquérir une réelle dimension scientifique.

– de nombreux sites, ignorés des archéologues et absents de la littérature archéologique, sont fort bien connus des collectionneurs et utilisateurs de détecteurs à métaux en tous genres. En différents endroits, et notamment sur plusieurs sites importants qui livrent des indices d'occupation des âges du Fer et de l'époque antique, des centaines de cratères de spoliation du mobilier métallique ont pu être observés. Le problème

est crucial dans les zones de faible sédimentation, malheureusement fréquentes en milieu calcaire. Ces constatations de terrain, ainsi que des informations indirectes, attestent la soustraction définitive de milliers d'objets métalliques, parfois sur un même site, des niveaux archéologiques en place. Dans tous les cas, l'impact de cette activité sur certains champs de la recherche archéologique présente et à venir ne doit pas être sous-

estimé (on connaît l'importance du mobilier métallique pour les problématiques rattachées à certaines périodes, et notamment aux âges du Fer) ; en ce qui concerne les sites de hauteur, on peut affirmer qu'il s'agit, de loin, du principal facteur de dégradation et de dévaluation du potentiel archéologique.

Jean-Michel TREFFORT

GALLO-ROMAIN
MOYEN ÂGE

Les voies de communication antiques et médiévales dans l'Ain

Le relief du Jura méridional imposait aux hommes des axes de circulation évidents, globalement orientés nord-sud, longeant les faisceaux de crêts calcaires par le moyens des vallées ou des combes. Plus difficiles furent les circulations transversales, est-ouest, sauf par les longues cluses de l'Albarine ou de Nantua ; les abaissements des crêtes montagneuses servirent aussi de passages - peut-être plus locaux - d'une vallée à l'autre.

Il reste à établir la hiérarchie diachronique de ces voies, notamment les liaisons entre les grands pôles régionaux, Lyon et Genève, ou encore entre ceux-ci et les agglomérations secondaires, en fonction de leur impor-

tance du moment.

Il serait ainsi possible, par le biais d'une recherche documentaire et de vérification sur le terrain, d'établir une base d'informations sur l'archéologie de ces itinéraires essentiellement dans le nord-est du département, entre Suran et Rhône, permettant de mettre en relation certains sites anciens (bourgades, habitat intercalaire, chapelles, châteaux, etc.) avec ces routes et leurs variations.

Alain MELO

MESOLITIQUE
NEOLITHIQUE

Arrondissement
de GEX

La prospection en altitude s'est poursuivie cette année. Le site de Mijoux a livré son lot annuel de produits de débitage en silex : la centaine d'artefacts est maintenant dépassée et le pourcentage des pièces retouchées avoisine les 3%.

L'étude préliminaire du matériel de débitage fait apparaître une fragmentation importante qui s'explique par le fait que ce sont les bovinés qui font apparaître le matériel en surface, mais qu'ils peuvent aussi le piétiner et fracturer les produits les plus fragiles. Le nombre de lames et lamelles entières est inférieur à celui des fragments alors que parmi les éclats, plus robustes, 68% sont entiers.

Une activité de débitage a eu lieu sur le site étant donné le pourcentage important de pièces corticales, sauf dans la catégorie des lamelles : les deux tiers des lames et la moitié des éclats sont corticaux, dont neuf éclats d'entame.

Deux nouveaux produits de débitage sont venus s'ajouter au fragment de lamelle et au fragment d'éclat trouvés

à Crozet en 1999. Cette nouvelle découverte, s'ajoutant à la situation topographique très caractéristique pour le Mésolithique/Néolithique des Alpes, confirme la présence d'un site. J'avais indiqué dans mon rapport de 1999 qu'il semblait détruit pour l'essentiel par l'excavation d'un bassin de rétention pour l'alimentation de citernes.

Un lambeau de conglomérat du Tertiaire à nodules de silex vient d'être repéré. Il reste à déterminer si cette matière première est apte à la taille et, dans l'affirmative, si elle a approvisionné l'un des sites d'altitude.

Il existe désormais un indice de site et deux stations de surface dans le biotope d'altitude de la haute chaîne des Monts Jura. L'objectif essentiel pour 2002 n'est pas la recherche de nouveaux sites mais celle des marqueurs spécifiques (armatures de flèches) des cultures mésolithique et néolithique dans les trois sites, ainsi que la prospection des gîtes de matière première.

Michel HUBLIN

RHÔNE-ALPES
ARDÈCHE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Alba-la-Romaine, Bagnols et le Palais	Christine RONCO	(AFA)		MH	GAL	*	1
07005005 AH	Alba-la-Romaine, Saint-Martin carrefour	Emmanuel FERBER	(AFA)		SP	MA	*	1
	Aubenas déviation RN 104 – liaison RD 104	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	FER	*	2
07056004	Charnas, station de refoulement, villa de Breze	Eric DURAND	(AFA)		EV	GAL	◆	
07076002	Cruas, abbatiale	Joëlle TARDIEU	(SRA)		MH	MA	▲	3
07108001	Jaunac, Brion	Pierre-Yves LAFFONT	(SUP)		FP	MA	*	4
07156001	Meyras, centre thermal	Eric DURAND	(AFA)		EV	IND	*	5
07186021	Privas, Saint-Clair	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	MES-MA	*	6
0719801	Rompon, grotte de Payre	Marie-Hélène MONCEL	(CNR)		FPP	PAL	*	7
07201047	Ruoms, 2 rue Alphonse-Daudet	Sylvie RIMBAULT	(AFA)		EV		●	
07201026	Ruoms, les Antalos	Sylvie RIMBAULT	(AFA)		EV		●	
	Ruoms, rue du Bac	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	GAL	*	8
	Ruoms, 10 rue des Tournelles	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	GAL	*	8
	Saint-Jean-de-Muzols, pont sur le Doux	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV		●	
07268001	Saint-Martin-d'Ardèche, aven-grotte de Meunier	Christian BEAUME	(BEN)		SD	NEO	*	9
07270011	Saint-Martin-sur-Lavezon, château de Pampelonne	Christine RONCO	(AFA)		EV	IND	*	10
	Saint-Privat, vallon de Grusselle	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	IND	*	11
07316005	Soyons, la Brégoule	Gérard DAL-PRA	(MUS)		EV		●	
07328001	Vagnas, le Monastier	Joëlle TARDIEU	(SRA)		SD	MA	▲	12
07330078	Vallon-Pont-d'Arc, aven des Novis	Bernard GELY	(SRA)		SU	NEO-BRO	*	13
07330018	Vallon-Pont-d'Arc, grotte Chauvet-Pont-d'Arc	Jean CLOTTES	(SRA)		RA RP	PAL	*	13
	Largentière, district minier	Marie-Christine BAILLY-MAITRE	(CNR)		PT	MA	*	14
	Mines et métallurgie en Ardèche	Jérôme GIRARD	(BEN)		PT	MA		

Tableau des opérations autorisées

Les prospections

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Guicherand, Saint-Peray, Cornas, Toulaud	Emmanuel FERBER	(AFA)	PR		NEO-GAL	*	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ♦ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

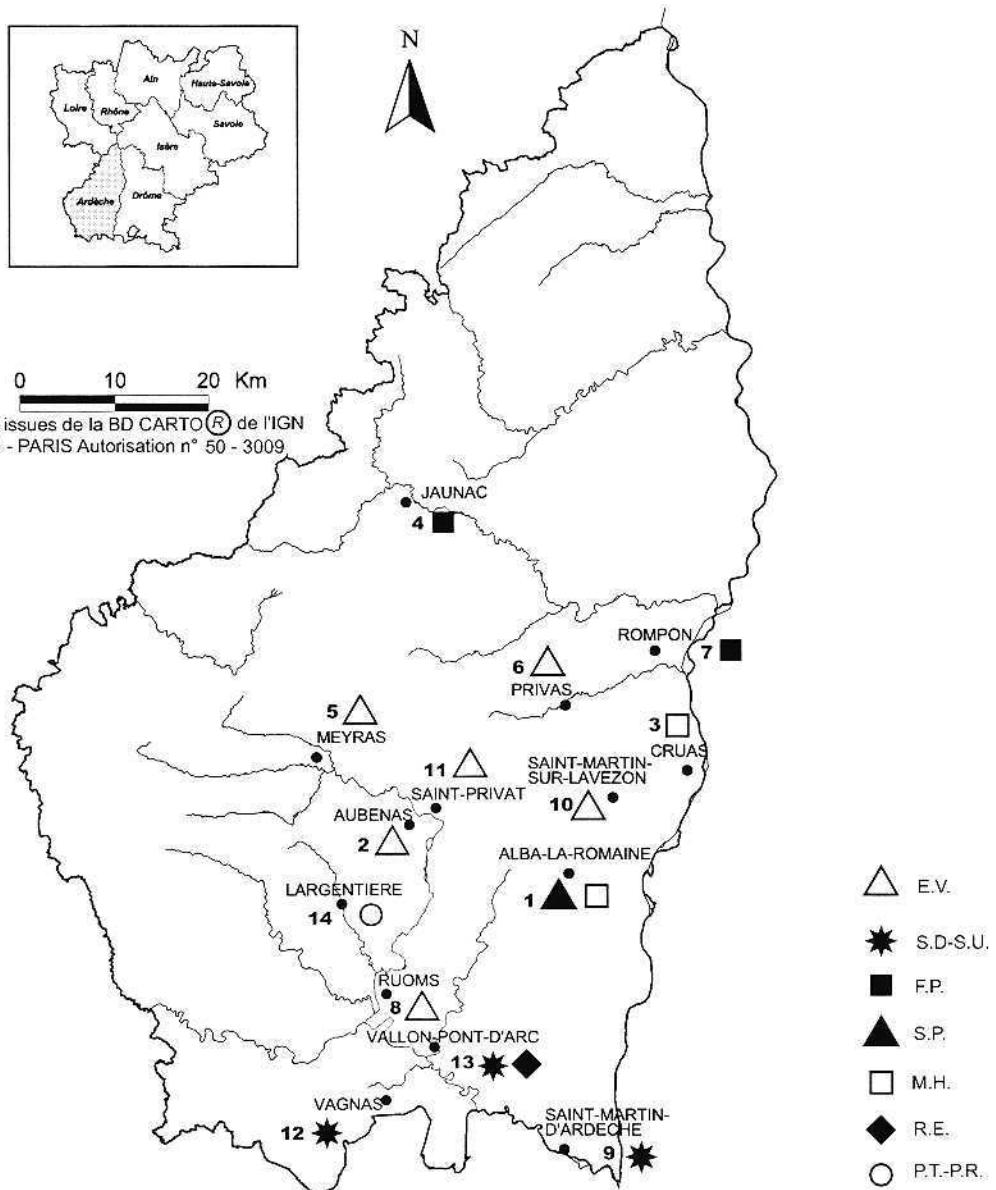
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ARDÈCHE



0 10 20 Km

Données issues de la BD CARTO[®] de l'IGN
© IGN - PARIS Autorisation n° 50 - 3009



- △ E.V.
- ★ S.D.-S.U.
- F.P.
- ▲ S.P.
- M.H.
- ◆ R.E.
- P.T.-P.R.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

GALLO-ROMAIN

ALBA-LA-ROMAINE
Le Palais et Bagnols

Cette nouvelle opération n'était en aucun cas motivée par le désir de mieux connaître et comprendre les vestiges du centre monumental du Palais et du sanctuaire de Bagnols qui ont fait l'objet d'une fouille préalable à leur restauration dans le cadre d'une convention Etat-Département, confiée à Joëlle Dupraz entre 1996 et 2001. Les raisons se limitaient au suivi des restaurations, c'est-à-dire à la surveillance des travaux de terrassement, de certains travaux de maçonnerie et à la réalisation ponctuelle de quelques fouilles rendues nécessaires par la présentation des monuments au public.

Ce travail a permis d'aborder des éléments qui n'avaient pu être suffisamment étudiés lors de la campagne de 2000. Ainsi, nous avons une meilleure vision du décor de la mosaïque de l'aire D et de l'espace 1952. De même, la fouille même lacunaire d'un morceau de la galerie qui borde le *cardo*, a permis de préciser la datation du dernier sol dans la première moitié du IIIe s. de notre ère.

Christine RONCO

HAUT MOYEN ÂGE
MOYEN ÂGE

ALBA-LA-ROMAINE
Saint-Martin

L'aménagement d'un carrefour entre la RD 107 et le chemin de la Plaine a nécessité une opération de sauvetage urgent qui a mis au jour 56 sépultures et un bâtiment de 50 m². La priorité a été donnée aux tombes avoisinant le bâtiment afin de vérifier systématiquement le lien chronologique entre les deux types de faits (funéraire/architectural) et 19 sépultures ont pu être étudiées.

Ce site est connu par les textes pour avoir été le lieu d'implantation d'une église ; la parcelle concernée par le projet, a été de plus en partie fouillée en 1983, mettant partiellement au jour une nécropole.

Le bâtiment forme un rectangle orienté est-ouest, long de 10 m et large de 5 m. Dans un premier temps, il comporte une ouverture sur sa façade sud, protégée à l'est par un contrefort et large de 1,35 m. Un tiers du bâtiment (partie est) a totalement disparu ; il est donc possible que d'autres entrées aient existé dès cette phase de construction. Un contrefort est ajouté au bâtiment,

probablement pour soutenir l'angle sud-ouest, peut-être pour permettre la construction d'un porche sur la porte. Par la suite cette entrée a été bouchée.

Ce bâtiment recoupe plusieurs tombes qui ont été fouillées. Aucune n'a été retrouvée à l'intérieur de la construction. Le bâtiment ne semble pas avoir possédé d'élément d'architecture remarquable. Ses murs sont en galets liés à la chaux, son toit couvert de tuiles.

Il a été installé dans la marne, à l'emplacement d'une cuvette naturelle. À l'intérieur du bâtiment, à l'exception des travaux effectués dans le cadre de la mise en place des murs, il ne semble pas que de réels efforts aient été entrepris pour aménager la roche. On note, cependant, la présence de trois encoches oblongues creusées dans la marne dure, près du mur méridional. Il s'agit probablement des points d'ancrage d'un seul appareil (chèvre ?, base d'escalier ?) utilisé dans le bâtiment. L'ensemble forme au sol un rectangle de 1,60 m de long

sur 0,60 m de large accolé au mur.

Le mobilier retrouvé dans les couches de démolition (céramique glaçurée) permet de penser que la destruction du bâtiment est intervenue au cours du bas Moyen Âge, probablement autour des XIVe-XVe s.

Quatre types de tombes ont été identifiés :

❶ Les coffres en matière périssable sont les plus fréquents (13 cas sur 20). En particulier dans la partie orientale de la fouille. Bien que l'ensemble des tombes n'ait pu être fouillé, l'échantillonnage qui en a été fait, surtout dans la partie nord-ouest, laisse supposer que la majeure partie des fosses de ce secteur appartienne à ce type de sépulture. Ces tombes forment des alignements grossièrement nord-sud ; elles sont souvent creusées profondément dans la marne dure.

Les fosses sont ovoïdes. Beaucoup plus longues que le corps qu'elles contiennent, elles ménagent souvent un espace aux pieds et la fosse et parfois à la tête. Les coffres sont en matière périssable. Leurs parois sont bloquées avec des pierres et peut-être chevillées. Dans certains cas, il n'y a pas de cloison sur le côté oriental du coffrage.

❷ Deux tombes rupestres ont été creusées dans la roche ; le corps a été déposé à même le substrat (pas d'aménagement intérieur), et un lit de tuiles (*tegulae* et *imbrices*) probablement soutenu par une armature en matière périssable a été placé en couverture. La décomposition s'est effectuée en espace vide. Les deux tombes sont éloignées l'une de l'autre, et contiennent des individus d'âge très différent. Elles semblent s'intégrer dans le plan général de la nécropole qui, à cet endroit, comprend une majorité de coffrage.

❸ Deux tombes à coffrage anthropomorphe de moellons et couverture de dalles ont pu être étudiées. Les parois sont composées de deux rangées de moellons en calcaire marneux ; le fond ne paraît pas connaître d'aménagement. La forme générale de la sépulture est ovoïde avec, cependant, un rétrécissement aux pieds et une logette céphalique à l'autre extrémité. Le squelette remplit totalement le coffre. La décomposition s'est effectuée en espace vide. Absent dans le secteur oriental, ce type de tombes semble se concentrer sur la partie ouest voire nord-ouest du terrain.

❹ Une tombe à coffrage de section quadrangulaire en tuiles et couverture en matériaux périssables présente des parois constituées de *tegulae*. Quatre tuiles complètes ont été nécessaires pour former les rives sud et nord (deux de chaque côté, posées de chant sur leur longueur), alors que deux tuiles incomplètes (une de chaque côté, de chant sur leur largeur) ont suffit à la réalisation des parois aux extrémités. Ces parois sont maintenues verticalement à l'aide de pierres. Le sol d'inhumation est plan et ne semble pas avoir connu d'aménagement. La couverture est en matière périssable. La

tombe contenait le squelette d'un enfant âgé environ de 2 ans.

Aucun lien stratigraphique ne permet de rattacher cette sépulture à celles qui l'environnent.

Un sarcophage a également été fouillé. Il est partiellement conservé, et contenait les restes de deux individus, l'un en position primaire, l'autre réduit sur le côté droit. La décomposition du dernier occupant s'est faite en espace vide. La coffre monolithique possède la particularité d'avoir un fond anthropomorphe : l'emplacement de la tête, mais aussi celui des épaules sont marqués par un léger relief.

Les différentes phases d'occupation du site semblent pouvoir être définies comme suit :

La première occupation funéraire pourrait dater de la Préhistoire et serait matérialisée par une tombe (fouillée de 1983) contenant un squelette en position fœtale.

La tombe en coffre de tuiles et couverture en matière périssable, est à rapprocher (typologiquement et géographiquement) de celles découvertes en 1983. Cet ensemble pourrait former le premier noyau funéraire. L'hypothèse d'un premier ensemble en coffre de tuiles ne pourrait être confirmée que par l'étude archéologique du reste de la parcelle. L'étude typologique indiquerait une datation relativement récente (couverture de bois), probablement des Ve-VIe s.

Les tombes en coffres étroits faits de matière périssable semblent s'installer autour du VI-VIIe siècle. Elles constituent des alignements particulièrement identifiables dans la partie orientale du terrain.

La typologie des tombes évolue avec l'apparition des tombes rupestres. Ces dernières ont pu être contemporaines des coffres en matière périssable, ou prendre leur suite (VIIe-Ixe s.).

Les tombes aux parois en moellons et à couverture de dalles apparaissent plus tardivement (probablement au XIe). L'occupation de la nécropole s'intensifie ou se déplace vers l'ouest, probablement pour se rapprocher du bâtiment religieux, localisé sous la route départementale. La dernière utilisation du sarcophage pourrait se situer à la même époque.

Le bâtiment, orienté est-ouest, s'installe tardivement sur le site, à une période où les tombes datées des VIe-VIIe s. ne sont plus visibles. Aucun élément ne permet de préciser sa fonction et aucune sépulture ne paraît s'y attacher.

Un mur de terrasse qui coupe une sépulture ancienne s'installe tardivement. Il pourrait avoir été construit à la même période.

Afin d'améliorer l'axe de circulation Alès-Privas, une déviation de la RN 104 est mise en place et prévoit notamment la création d'un rond-point au raccord de la route actuelle et du futur tracé, à l'est sous la ville d'Aubenas, en rive droite.

L'emprise de l'ouvrage avoisine les 16 900 m². 20 sondages ont été réalisés soit 6,9 % du terrain.

Parmi ceux-ci, seuls deux ont révélé la présence d'une occupation humaine caractérisée par quelques tessons associés à des charbons déposés au sommet d'une couche de limon argileux gris relativement compact.

Ces éléments étant compris dans des limons sableux fins, on est enclin à se demander s'il est possible qu'un site ait été démantelé à la suite d'une crue exceptionnelle de la rivière. Les derniers apports alluviaux sur cette haute terrasse ne seraient donc pas à dater de l'Holocène mais du Pléistocène. Si l'hypothèse paraît surprenante au premier abord (la zone est tout de même dix mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière), on note cependant que la céramique est datée du premier âge du Fer. Or, à cette période, règne une phase de pénération climatique (plus humide). Les sites se retrouvent fréquemment en position secondaire et ces zones semblent ensuite désertées. De plus, on remarque que, géographiquement, l'Ardèche à cet endroit est entourée de reliefs importants. En cas de crues importantes, devant l'absence de bassin d'expansion des eaux, l'amplitude hydrologique doit être particulièrement forte.

L'hypothèse d'un site du premier âge du Fer démantelé par une crue de l'Ardèche est donc envisageable. Les fragments de poterie sont pris dans une matrice constituée de particules fines. Le courant, à cet endroit, devait donc être très faible et les déplacements des éléments plus lourds (comme les tessons) donc limités.

Pour la partie septentrionale de la déviation (d'Aubenas à St-Privat), trois portions sur quatre du tracé ont déjà fait l'objet de sondages (Ferber, Verot-Bourrely 2000, Ferber 2001a, Ferber 2001b). Cette étude concerne

donc le dernier secteur entre le giratoire de la plaine et la rive droite de l'Ardèche.

Les 42 sondages réalisés sur l'emprise du projet, soit 5,2% des parcelles accessibles, ont permis d'observer une stratigraphie alluviale. Ils ont fait ponctuellement l'objet de décaissements profonds afin de rencontrer des éléments anthropiques permettant de dater l'alluvionnement de l'Ardèche sur les terrasses.

Seule une structure (caniveau dans le sondage 31) a été recoupée. Des « bâtières » (système hydraulique d'arrosage) sont connues dans ce secteur par un acte notarié datant de 1410. Elles servaient à irriguer des jardins et des étangs. Il est possible que la structure rencontrée appartienne à ce réseau mais aucun élément permet de le confirmer. Les rares tessons mis au jour dans quelques sondages sont tous d'époque moderne ou contemporaine.

Aux deux extrémités du tracé (lieux-dits « Le Lac », à Saint-Didier-sous-Aubenas et « Gabelou », à Saint-Privat), des éléments en position secondaire montrent une occupation du secteur dès la période protohistorique, mais, aucun site archéologique en place n'a été révélé.

Au sud, des éléments datés du premier âge du Fer, au lieu-dit « Le Lac », ont été piégés dans un paléo-chenal, mais l'étude n'a pas permis de définir l'époque de comblement de cette dépression. Au nord, les éléments anthropiques sont hétérogènes (Bronze final, âge du Fer, Antiquité) et proviennent probablement, par colluvionnement, de la colline qui domine le futur tracé. Le régime parfois torrentiel de l'Ardèche est probablement à l'origine de cette absence de site, soit que les sites existants aient été ravagés lors de crues ou de changement de lit de la rivière, soit que par prudence cette zone n'ait été occupée que très superficiellement, par exemple par la mise en place de jardin comme semble l'indiquer l'acte notarié de 1410.

Emmanuel FERBER

En fin d'année 2000, des travaux projetés depuis plusieurs années par la Conservation régionale des Monuments Historiques, ont été mis en œuvre sur la toiture du clocher-porche occidental de l'abbatiale : simple

série de photographies, rapide observation et quelques mesures. Cette petite opération de quelques heures a néanmoins apporté de nouveaux éléments au dossier, et notamment sur cette partie de l'édifice.

Le clocher porche est installé sur la travée occidentale de la nef de plan trapézoïdal isocèle, dont le pignon occidental constitue le petit côté. Elle est divisée en trois parties qui prolongent les trois nefs. Au nord, elle est contrebutée par un contrefort massif et au sud par un volume enserrant un escalier en colimaçon qui donne accès à la tribune occidentale et au clocher depuis les bâtiments conventuels. Une ouverture aménagée dans l'épaisseur de la façade met en communication le monastère et le collatéral sud.

Son élévation monumentale est actuellement composée de trois niveaux : le rez-de-chaussée avec un portail qui donne accès à la nef de l'église basse, un étage percé d'une baie refermée par une archère de tir puis reperçée par une rose gothique qui éclaire la tribune et le clocher occidental. L'étude de l'appareil a permis de différencier une chronologie relative plus complexe, révélant des états intermédiaires qui ne sont plus visibles : une

première phase en moyen appareil, (pierre de Cruas à échafaudage de type encastré) est conservée dans les parties basses ; ce premier porche était précédé d'un espace d'accueil, certainement voûté d'arêtes. Dans un second temps, il est soit abandonné, soit repris en petit appareil pour constituer l'élévation dans laquelle est ouverte la grande baie occidentale de la tribune. Sur la terrasse qui précède l'actuel clocher, des vestiges de maçonneries laissent présumer de l'existence d'un étage d'ouvertures jumelées. Enfin, dans un troisième temps, ces dernières ont été abandonnées pour une terrasse sur laquelle a été construit l'actuel clocher qui appartient à une phase homogène.

Cette opération fut également l'occasion d'étudier la mise en œuvre des pièces sculptées de l'architecture (portail, baie occidentale et ouvertures du clocher).

Joëlle TARDIEU

MOYEN ÂGE

JAUNAC Brion

Le site du château et du village déserté de Brion, dans la haute vallée de l'Eyrieux, est établi sur un dyke basaltique à plus de 900 m d'altitude. Le château, mentionné dès le XIe s, est abandonné avant la fin du Moyen Âge. De ce château, il ne subsiste que des vestiges ténus :

- base d'un donjon quadrangulaire implanté au sommet du rocher ;
- restes d'un rempart enserrant ponctuellement les parties les plus hautes du rocher et, à l'intérieur de l'espace délimité par celui-ci, divers bâtiments dont on ne distingue plus que quelques maçonneries éparses.

Un habitat, fondé au XIe ou au XIIe s. et déserté pour l'essentiel à la fin du Moyen Âge avec une occupation résiduelle jusqu'au XIXe s., est établi immédiatement sous le château, sur la plate-forme qui prolonge l'éperon rocheux vers le sud. L'ensemble que forment ici le château et le village est un exemple caractéristique de ce que les historiens du Moyen Âge méridional désignent sous le terme de *castrum*.

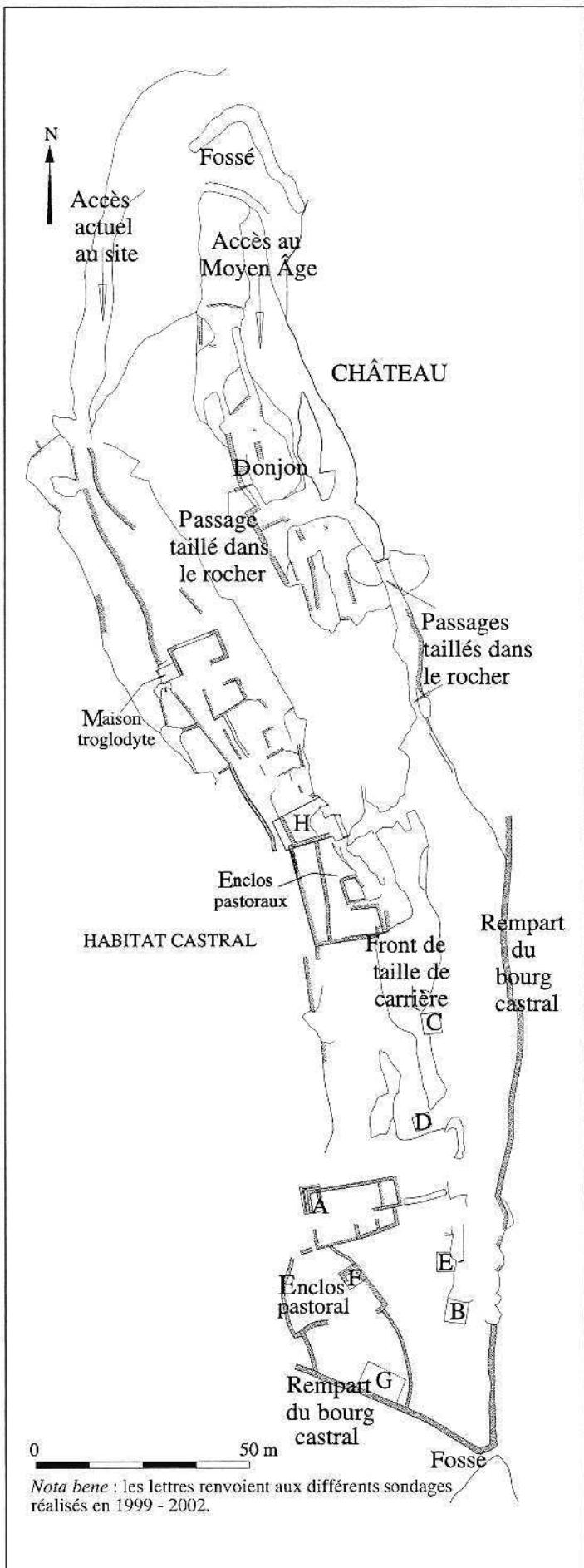
L'habitat est protégé par un imposant rempart bâti en tronçons d'orgue basaltique, dont on conserve d'importantes traces. Des constructions mêmes du village ne sont actuellement visibles que quelques ruines. Mais deux sondages réalisés en avril 1999 ont montré, dans le sous-sol, les vestiges enfouis des maisons du *castrum* assez bien conservés. Ces sondages ont mis en évidence, sous les remblais modernes, trois bâtiments de pierre appartenant au village médiéval et moderne de Brion.

Une campagne de sondages menée en juillet 2001 avait pour objectif d'approfondir notre connaissance de la partie villageoise du *castrum*, c'est-à-dire de mettre en évidence la densité de l'occupation villageoise, d'avoir une idée de la nature et de l'état de conservation des vestiges bâtis et enfin de préciser la chronologie du site. Quatre sondages, établis, en fonction de diverses anomalies microtopographiques, sur un axe approximativement nord-sud traversant toute la basse-cour, ont donc été réalisés.

Le premier sondage n'a livré aucune construction mais il a, en revanche, entraîné la mise au jour d'une carrière (sans doute médiévale) d'extraction de blocs de basalte, matériau principalement utilisé sur le site.

Un second sondage s'est avéré implanté immédiatement en limite d'un bâtiment. Celui-ci situé donc hors de l'emprise du sondage n'a pas été fouillé, toutefois, le sondage a mis en évidence une terrasse, aménagée et traversée par un drain de pierre ; l'ensemble étant sans doute des XIIe-XIIIe s. Le bâtiment désormais localisé sera fouillé lors d'une prochaine campagne.

Un troisième sondage a permis de dégager l'angle d'un bâtiment ainsi qu'une porte. Il s'agit d'un édifice dont une paroi était pour l'essentiel constituée d'une barre rocheuse retaillée. L'ensemble des maçonneries, en pierres sèches, sont très arasées et la stratigraphie, au premier abord simple, paraît toutefois d'une interprétation difficile. Le mobilier (céramique notamment) est abondant et renvoie à la période des XIIe-XVIIe s. Ce bâtiment, incomplètement dégagé et dont la fouille complète sera achevée ultérieurement, apparaît comme une



des maisons du *castrum*. Elle est modeste tant par ses dimensions que par le mode de construction et l'aspect sommaire des aménagements intérieurs (pas de sol construit par exemple).

Enfin, un quatrième sondage établi contre le rempart villageois a mis en évidence la présence d'un grand bâtiment construit en appui sur celui-ci. Bâti en moellons de basalte sans aucun liant, il apparaît beaucoup plus puissant par ses maçonneries, que le bâtiment précédent. Mais, comme dans le sondage précédent, l'interprétation de la stratigraphie reste complexe. Ce bâtiment a livré un abondant mobilier qui renvoie encore à la période des XI^e-XV^e s., avec cependant une forte représentation de la fin du Moyen Age. Ce bâtiment n'a été que partiellement exhumé, sa fouille complète fera l'objet d'une autre campagne. Il s'agit encore sans doute d'une des maisons du *castrum*.

Les trois bâtiments médiévaux découverts en 2001 s'ajoutent aux quatre bâtiments médiévaux déjà connus dans la partie villageoise du *castrum*. Etant donné la surface extrêmement restreinte explorée en 1999 et en 2001 et le nombre de bâtiments découverts à ce jour, on peut supposer une occupation villageoise dense. Cependant, à l'exception d'une occupation moderne très localisée, l'essentiel du village semble ne pas avoir survécu, comme le château d'ailleurs, au XV^e s.

Une nouvelle campagne de sondages est prévue pour juillet 2002. L'objectif est, cette fois, d'explorer le secteur du *castrum* ayant pu potentiellement accueillir l'église et le cimetière. Bien attestée par la documentation jusqu'au XVI^e s., mentionnée comme ruinée et abandonnée au début du XVII^e s., l'église de Brion n'est, à ce jour, toujours pas localisée.

Pierre-Yves LAFFONT

MEYRAS

Centre thermal de Neyrac-les-Bains

La station de Neyrac-les-Bains est localisée dans la région naturelle de la Cévenne correspondant ici à la haute vallée de l'Ardèche. Située en rive droite, elle domine sur plus de 40 m un des axes majeurs de communication vers le Massif Central (col de la Chavade). Elle est implantée au pied du versant septentrional du volcan du Souilhol, sur une terrasse cristalline dont la superficie est évaluée à environ 4 ha. Cette formation volcanique récente a donné naissance aux eaux minérales chaudes et aux mofettes.

Un projet, par le SITHERE, de construction d'une piscine a conduit à réaliser une fouille d'évaluation qui devait confirmer l'existence et l'extension de vestiges gallo-romains mis au jour au XIXe s. à proximité des bâtiments thermaux.

Quelques monnaies et autre portion d'*opus reticulatum* semblent avoir été exhumés à proximité de la source d'eau chaude actuelle, sous 4 m de recouvrement, à environ 100 m au N.-O. du périmètre à sonder.

De nombreuses contraintes techniques n'ont pas permis de réaliser qu'une seule tranchée (16 m x 3,5 m). Ce sondage a été négatif ; seule la présence dans le secteur oriental de trois murs appartenant à la chaufferie d'un ancien hôtel (années 1920) démolie, atteste et confirme une présence anthropique (contemporaine !).

Eric DURAND

PRIVAS

Saint-Clair, Cheynet-Nord

La commune de Privas envisage de développer sa zone industrielle sur les terrains qu'elle possède au lieu-dit Saint-Clair, autour d'une maison forte. Une opération de diagnostic a été effectuée : 26 000 m² ont été sondés en trois jours.

Les rares structures mises au jour se révèlent être des drains ou des canalisations qui, pour les plus anciennes, sont à mettre en rapport avec l'aménagement du mur de clôture accolé à la maison forte.

Une dizaine d'éclats de taille en silex, parfois retouchés, ont été découverts dans les sondages ou en surface. Dans tous les cas, ces éléments étaient en position secondaire. Le silex, de mauvaise qualité et de couleurs

variées, a été débité à partir de galets siliceux probablement trouvés sur place. Parmi ces pièces, on note un nucleus et une tablette de réavivage. L'aspect de ces artéfacts permet de penser qu'il s'agit d'éléments datables du Mésolithique ou du Néolithique ancien (avec plutôt une affinité néolithique).

À l'exception de deux bords de céramique commune grise qui pourraient dater du Moyen Âge, l'essentiel du mobilier céramique est constitué par de la céramique vernissée, particulièrement présente dans l'enceinte clôturée de la maison forte (probablement en épandage dans le jardin).

Emmanuel FERBER

ROMPON

Payre

La campagne 2001 a porté presque exclusivement sur la bande L et en particulier les carrées L8, L7, L6 et L5. dans le but de reculer la coupe L/M et de préciser à la fois les données stratigraphiques, la morphologie de la cavité et l'extension des occupations humaines.

Cette opération a été d'une très grande richesse, tant au niveau faune que lithique. Elle a concerné avant tout l'ensemble F, mais aussi le sommet de l'ensemble G. La

fouille des niveaux de l'ensemble F a livré des restes d'Ursidés en grande abondance et a permis de confirmer la présence dans la lentille F3 d'une forte fréquentation des ours dans la cavité. Il a été découvert entre autre une colonne vertébrale en connexion partielle, des mandibules et un crâne entier d'un *Ursus spelaeus* âgé (forte usure des dents). Les ours seraient venus à ce niveau après le passage des hommes (lit d'objets sous les restes d'ours). La forte fréquentation de la cavité par

les ours, à plusieurs reprises, lors du dépôt de l'ensemble F, est maintenant un fait établi. La grotte a donc servi de tanière et les perturbations des phases d'occupations humaines peuvent être fortes. Cependant, des lits d'objets, apparaissant déjà dans les profils précédents, ont été retrouvés à la fouille. Il s'agit maintenant de vérifier si les données lithiques montrent des différences pouvant impliquer des occupations variées ou si les lits d'objets identifiés ne sont qu'artificiels.

La densité des restes osseux et lithiques dans la bande L amène à supposer l'existence d'une vaste cavité qui se prolongerait dans le massif calcaire. Sa taille est cependant difficile à estimer mais elle pourrait se prolonger jusqu'au niveau du petit boyau encore présent (Payre II). Seule la partie avant de cette cavité serait effondrée et aurait fait l'objet d'une fouille. La densité du matériel archéologique serait due à l'aspect de la grotte au moment du dépôt de l'ensemble F. Le plafond aurait déjà reculé, justifiant une installation à ce niveau, alors que lors du dépôt de l'ensemble G, la grotte était plus vaste et l'entrée située plus en avant. Il est donc possible que la majeure partie des occupations contemporaines de l'ensemble F soit encore dans le massif, du moins sous le banc calcaire marquant le résidu du plafond.

L'ensemble G n'a été fouillé que sur une petite épaisseur mais il s'avère aussi très riche, avec en particulier des restes apparemment abondants d'éléphants et de rhinocéros. Il semble que l'occupation humaine soit encore très dense à ce niveau et que les hommes se soient donc installés sur un vaste espace dans la cavité. L'occupation s'étend vraisemblablement aussi sous

les restes du plafond et peut-être dans le massif calcaire.

Les études paléo-environnementales et paléontologiques permettent à ce jour de reconstituer le cadre de vie des hommes et la morphologie de la cavité qui occupait l'ensemble de la zone fouillée. Celle-ci devait être composée d'une salle et d'un petit diverticule adjacent. La hauteur sous plafond était de 5 m à la base de l'ensemble G et de 3 m à la base de l'ensemble F. En revanche, le sommet de l'ensemble F est proche des bancs calcaires formant le plafond et il est possible que les hommes aient occupé une cavité étroite en partie comblée. Les restes de chauve-souris et d'oiseaux sont en faveur de l'hypothèse d'une entrée étroite, que confortent les données sédimentologiques et celles de la grande faune. La grotte a servi de tanière et les ours ont besoin de conditions de vie minimum. Le plafond aurait reculé fortement pendant que se formaient le sommet de l'ensemble F et l'ensemble E (amas de blocailles). L'ensemble D verrait des occupations dans des abris laissés par le plafond partiellement effondré.

Le comportement technique des hommes est clairement orienté vers un débitage de type discoïde qui se répète tout au long des occupations, du stade isotopique 6 au stade isotopique 5. La position du site a certainement induit un type d'exploitation de l'environnement. Il s'agit de savoir quelles ont été les activités, si le comportement technique est en rapport avec celles-ci et d'expliquer la persistance dans le temps du même mode de débitage.

Marie-Hélène MONCEL

GALLO-ROMAIN



La construction de huit logements locatifs et de bureaux est projetée dans cette rue qui fait le lien entre le gué sur l'Ardèche et la zone d'habitat gallo-romain. Cette position stratégique dans le paysage a entraîné une occupation dense de ce secteur où les vestiges ont été particulièrement nombreux. Préalablement à la réalisation de ce projet, le SRA a souhaité la réalisation d'un diagnostic archéologique.

La première occupation attestée semble s'installer directement sur la terrasse alluviale. Les rares éléments recueillis (céramique à paroi fine, commune non tournée) indiquent une occupation gallo-romaine précoce (période augustéenne ?). Elle n'a été reconnue que ponctuellement et il est donc difficile de définir si elle est en position principale ou secondaire.

La phase majeure d'occupation est marquée par la cons-

truction de différents bassins accolés et dont les murs sont chaînés. La taille de deux d'entre eux peut être restituée (2 m x 2 m pour l'une ; 2 m x 3 m pour l'autre). Des revêtements en mortier de tuileau et des joints d'étanchéité sont visibles sur au moins deux d'entre eux. La forme incurvée d'un mur qui sépare deux de ces pièces rappelle la cloison qui peut séparer un réservoir (une fontaine ?) de son bassin d'expansion.

A l'est de cet ensemble deux structures linéaires ont été reconnues : un mur et probablement un caniveau. Tous ces faits apparaissent à la même altitude dans des couches globalement assimilables où on retrouve un mobilier datable du Haut-Empire (1-150 ap. J.-C.). Cette même datation est apportée pour les couches directement en contact avec les sols des pièces. Les liens chronologiques entre ces différentes structures n'ont pu être affinés.

Aucune véritable couche de démolition n'a été mise en évidence.

Une fosse et un mur, tous deux arasés, ont aussi été

observés dans d'autres sondages.

Emmanuel FERBER

GALLO-ROMAIN

RUOMS Rue des Tournelles

La construction d'une maison (347 m²) est projetée dans une zone particulièrement sensible : au pied des remparts de la ville, elle est aussi placée au cœur de la zone d'occupation gallo-romaine.

La parcelle est allongée et globalement parallèle aux remparts. À son extrémité orientale le sondage a cherché à recouper des couches qui pourraient être liées à ces fortifications (fossé, etc...). Pour des raisons techniques et pratiques, le reste de la tranchée a été effectué dans la partie centrale de la parcelle.

La longueur du sondage est de 23 m, soit près de 10% du terrain. A cet endroit la terrasse alluviale connaît un pendage important du nord-ouest vers le sud-est. C'est dans la partie la plus enfouie que les éléments archéologiques se sont concentrés. La première occupation date du début de notre ère (période augustéenne) et s'installe directement sur la terrasse alluviale.

La deuxième est marquée par la mise en place d'un caniveau et d'un mur. Une couche d'éclats de calcaire

dont la surface est particulièrement plane peut être interprétée comme un niveau de circulation de cette phase.

Le mobilier retrouvé dans ces couches (avant démolition du mur) permet de dater cette phase de la seconde moitié du Ier s., voire le début du IIe s. de notre ère. Le secteur sert alors probablement de dépotoir.

La troisième phase importante est marquée par la mise en place d'un sol en argile jaune. Pour ce faire, la dépression orientale du terrain est nivelée. Un mur est construit dans la partie nord-est de la parcelle. Sa fondation est faite de galets mais, d'après les éclats de taille trouvés à proximité, on peut penser que l'élévation était constituée avec des moellons de calcaire de Ruoms. La rareté du matériel recueilli dans ces niveaux ne permet pas de dater cette occupation (gallo-romaine ou médiévale ?).

Emmanuelle FERBER

NÉOLITHIQUE FINAL
CHALCOLITHIQUE

SAINT-MARTIN-D'ARDECHE Aven-grotte de Meunier

Le but de la campagne 2001 était de poursuivre la reconnaissance de l'intérieur de la cavité dont toute la partie sud, inconnue jusqu'à l'année dernière, était presque entièrement comblée de terre. L'espace entre le niveau de remplissage et le plafond rocheux variait, dans toutes les parties explorées, entre 10 et 15 cm.

De la salle où fut entrepris le sondage 1999-2000 partent deux couloirs. L'un au sud-est, légèrement descendant, débouche sur une petite salle encore inexplorée dont le fond a été mesuré à 6 m de l'entrée. L'autre, au sud-ouest, globalement plat, débouche dans une salle beaucoup plus grande et se poursuit jusqu'à 9 m de l'entrée, et pourrait se prolonger au nord-ouest sur au moins 6 m dans un endroit qui n'a pu être encore visité. Deux sondages pratiqués, l'un dans le couloir sud-est, l'autre au fond de la grande salle, n'ont révélé aucune couche archéologique. Sous la terre mêlée de cailloux contenant de multiples terriers de blaireaux, apparaît un sol vierge de toute occupation humaine.

Un autre sondage, effectué au début du couloir sud-ouest, a permis de confirmer qu'à priori les seules couches archéologiques en place se trouvaient dans la partie connue jusqu'à présent de la grotte, c'est à dire aux endroits éclairés par les deux porches d'entrée. Il vérifia également que l'argile rouge, sur laquelle reposent toutes les couches anthropiques découvertes depuis cinquante ans, disparaît à l'intérieur de la cavité pour faire place à un sable ocre.

A l'ouest du pilier rocheux entre les deux porches, contre ce pilier, à un mètre sous le sol actuel, apparaît une zone de petites plaquettes calcaire avec peu de terre et des lits de céramiques. Les nombreux tessons sans décors, peuvent facilement se regrouper et se recoller, ce qui prouve qu'ils sont en place et que cet emplacement n'a pas été perturbé.

Christian BEAUME

SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

Château de Pampelonne

L'opération d'évaluation archéologique réalisée dans la cour du château de Pampelonne n'a malheureusement pas apporté les résultats espérés. Aucune trace des états antérieurs des XIII^e et XV^e s. n'a été repérée avec certitude dans les tranchées. Le seul massif de maçonnerie assez imposant pour témoigner d'un bâtiment, le mur 12 dans la tranchée 2, n'a pu être daté et peut aussi bien appartenir à un simple aménagement lié aux dépendances. De plus, les tranchées ont mis en évidence la présence d'une grande quantité de canalisations, qui viennent s'ajouter au réseau en service et qui ont beaucoup perturbé l'espace à évaluer.

Le niveau du substrat marno-calcaire est très élevé (entre 312,79 et 312,20 m) par rapport au niveau actuel

de la cour (entre 313,06 et 312,33 m) et les vestiges conservés sont très arasés. Il semblerait que le niveau de sol ancien de la cour ait été fortement arasé lors de la construction de la terrasse orientale, jusqu'à mettre quasiment partout le substrat à nu. La mise en place d'un perron en façade du château dont le sol est à 313,28 m, d'un escalier pour compenser la perte de niveau pour la partie la plus ancienne des communs, irait dans le sens de cette hypothèse, de même que la présence d'un anneau pour attacher les chevaux sur la tour nord-est, situé à plus de 3 m du niveau de sol actuel.

Christine RONCO

SAINT-PRIVAT

Vallon de Grusselle

Le contournement d'Aubenas nécessite un déplacement de la route existante. Au nord, la route actuelle connaîtra une bifurcation au lieu-dit les Granges. La voie suivra alors le vallon formé par le ruisseau de Grusselle pour rejoindre le nouveau pont qui franchira l'Ardèche.

En 1997, une prospection pédestre avait été effectuée dans le cadre du projet de déviation de Saint-Privat et d'Aubenas (Ferber, Maillo, Dupraz, 1997). À la suite de cette étude, des sondages espacés avaient été préconisés dans la zone où s'inscrit le projet.

L'emprise de l'ouvrage avoisine les 22 000 m². 21 sondages ont été réalisés sur une profondeur avoisinant les 1,30 m pour une longueur variant entre 9 et 29 m.

Dans la partie méridionale, où les recouvrements sont forts et où les indices archéologiques sont les plus

importants, le pourcentage des terrains sondés est de 5 % ; dans la partie nord, le pourcentage n'est que de 2,5 %.

Les rares indices archéologiques datés mis au jour sont des fragments de céramique piégés dans des couches de terre colluvierées. Ils sont donc en position secondaire et semblent indiquer une occupation protohistorique et gallo-romaine sur la colline, à l'ouest du projet de tracé.

Les deux structures en place recoupées par les sondages n'ont pu être datées. Le type de construction semble indiquer des constructions d'époque moderne voire contemporaine.

Emmanuel FERBER

VAGNAS

Prieuré bénédictin du Monastier

En 1965, Urbain Thévenon entreprenait la fouille d'une nécropole située sur la commune de Vagnas, au lieu-dit Le Monastier, dans une zone où, depuis les années quarante, les agriculteurs avaient fréquemment ressorti des éléments de sépultures. La fouille alors menée avait livré des "tombes de l'époque barbare" et des pichets

datés du XI^e s. De 1967 à 1978, cette fouille fut continuée et étendue aux bâtiments prieuraux sous la direction du préhistorien Maurice Laforgue. Les résultats ont été régulièrement présentés dans une revue fondée à cet effet par l'auteur, la SERAHV (*Société d'Etudes et de Recherches Archéologiques et Historiques de Vagnas*).

Maurice Laforgue décédé, ses archives de fouille ont été déposées au Musée d'Orgnac, puis au dépôt archéologique d'Alba. Les vestiges du prieuré, longtemps laissés à l'abandon, se sont peu à peu dégradés. Devenu communal, le site fait aujourd'hui l'objet de relevés pierre à pierre par le SRA afin d'en reprendre l'étude en vue d'une publication.

Une première étude a été menée en 1999 à partir du matériel archéologique présenté à Vagnas (chapiteaux, céramiques, sarcophages, inscriptions...) et des publications et notes de Maurice Laforgue pour la période carolingienne. Ce travail avait été précédé d'un relevé général du site par le géomètre Franck Brechon. Au cours des années 2000-2001, une seconde campagne portant sur la nef a permis de terminer les relevés dans cette partie (élévations intérieures et extérieures) et d'entreprendre l'étude de la priorale elle-même.

Le prieuré, situé sur le tracé de la voie d'Antonin-le-

saut d'angle. Les relevés (campagne 2002) justifieront peut-être l'hypothèse de l'adjonction d'un clocher. Enfin la nef se termine à l'est par une vaste abside à pans coupés. Le chœur est précédé d'une longue travée droite, percée de deux passages latéraux. On y accédait par un emmarchement de trois degrés. Il est cantonné de deux annexes carrées qui ne semblent pas communiquer avec le transept. Les murs ne sont pas partout de la même épaisseur et ne s'alignent pas avec ceux de la nef (campagne 2003).

Le relevé pierre à pierre de la nef permet de proposer un phasage de six à sept états dont une importante campagne de construction et une tout aussi importante de reconstruction. Un premier état en petits moellons ne se retrouve que sur la façade. Il se différencie très nettement d'un autre état - la chronologie relative entre les deux restant incertaine - qui comprend les fondations des murs gouttereaux, le blocage, les ressauts internes et une partie des élévations en grand appareil. Les matériaux, les techniques utilisés et la mise en œuvre

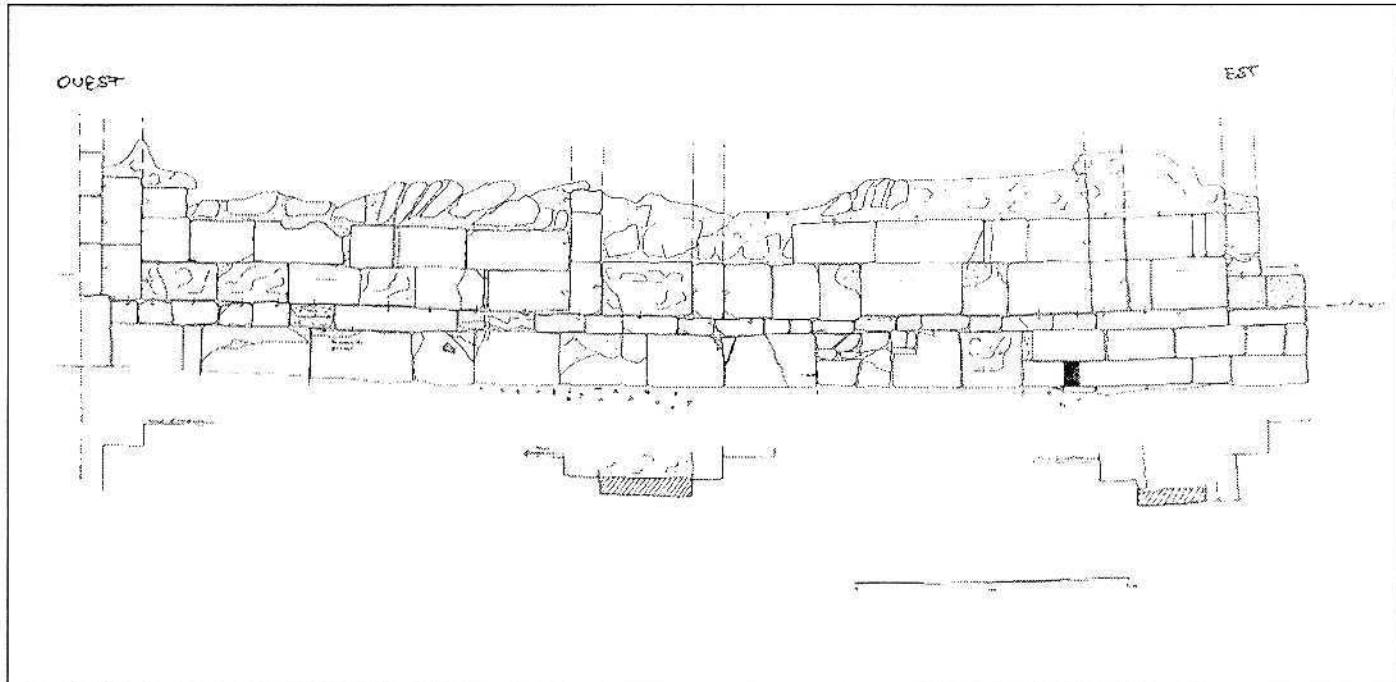


Fig. 4 Vagnas, Le Monastier : mur gouttereau nord, parement interne. Relevés : J. Tardieu

Pieux, dépendait de l'abbaye bénédictine de Cruas, et sa première mention épigraphique - celle de sa fondation - serait carolingienne. L'édifice, de plan cruciforme se compose d'une courte nef étroite et unique de deux travées aux dimensions moindres que celles du large transept très saillant qui comporte deux croisillons d'inégales dimensions et une croisée de plan carré. Les ressauts de fondations d'orientations différentes, les plans et épaisseurs qui varient, ainsi que les retombées inégalement réparties feront l'objet de relevés et d'une étude spécifique en 2002. Sur le croisillon sud s'ouvre à l'ouest une annexe de plan carré et désorientée. De petite dimension, elle est surélevée par rapport au niveau de circulation du croisillon et possède un important res-

évoquent l'époque antique. L'essentiel de la priorale est construit à l'époque romane : la nef est voûtée en berceau soutenu par des pilastres à dosserets qui ne sont que le rhabillement d'une structure plus ancienne. On y accédait par une ouverture axiale. Cet édifice a subi de lourdes destructions qui ont nécessité deux vastes campagnes de consolidations grossières puis de reconstruction, notamment pour la voûte.

Les relevés en plan prévus pour l'année 2002 permettront d'affiner cette première chronologie relative.

Joëlle TARDIEU

Il a été découvert au début de l'automne 2000 par Claude Braize et Alain Gauthier, au cours des prospections thématiques menées par ce dernier sur l'*Art rupestre post-glaciaire du Bas-Vivarais*. La cavité se trouve dans un secteur très riche en sites préhistoriques.

L'entrée s'ouvre dans un petit ressaut rocheux (figure n° 5). Elle mesure 160 x 70 cm. A l'aplomb du puits, un éboulis instable envoie une galerie basse qui conduit à la salle proprement-dite, où les vestiges sont accumulés ; elle mesure environ 22 m au sol et a été subdivisée, parfois arbitrairement, en quinze zones à vestiges. La voûte est concrétionnée ; des draperies sont brisées anciennement et des fragments au sol pourraient y correspondre.

mètre d'implantation de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet.

Certains indices plaident pour un colmatage progressif de la cavité par des générations d'éboulis. Ainsi, à la fin du Néolithique, l'accès devait être plus aisément qu'aujourd'hui, la cavité s'ouvrant peut-être même en grotte, 4 à 5 m plus bas sur la pente. L'aspect et l'accès actuels, remonteraient alors globalement à la fin de l'âge du Bronze. Quoi qu'il en soit, la galerie, aujourd'hui en pente, devait être à l'origine, spacieuse et forme pratiquement une première salle.

Les vestiges dont 62 kg de céramique (périodes comprises entre le Néolithique final et le Moyen Âge, surtout le Ferrières et de l'âge du Bronze final), gisaient pour la

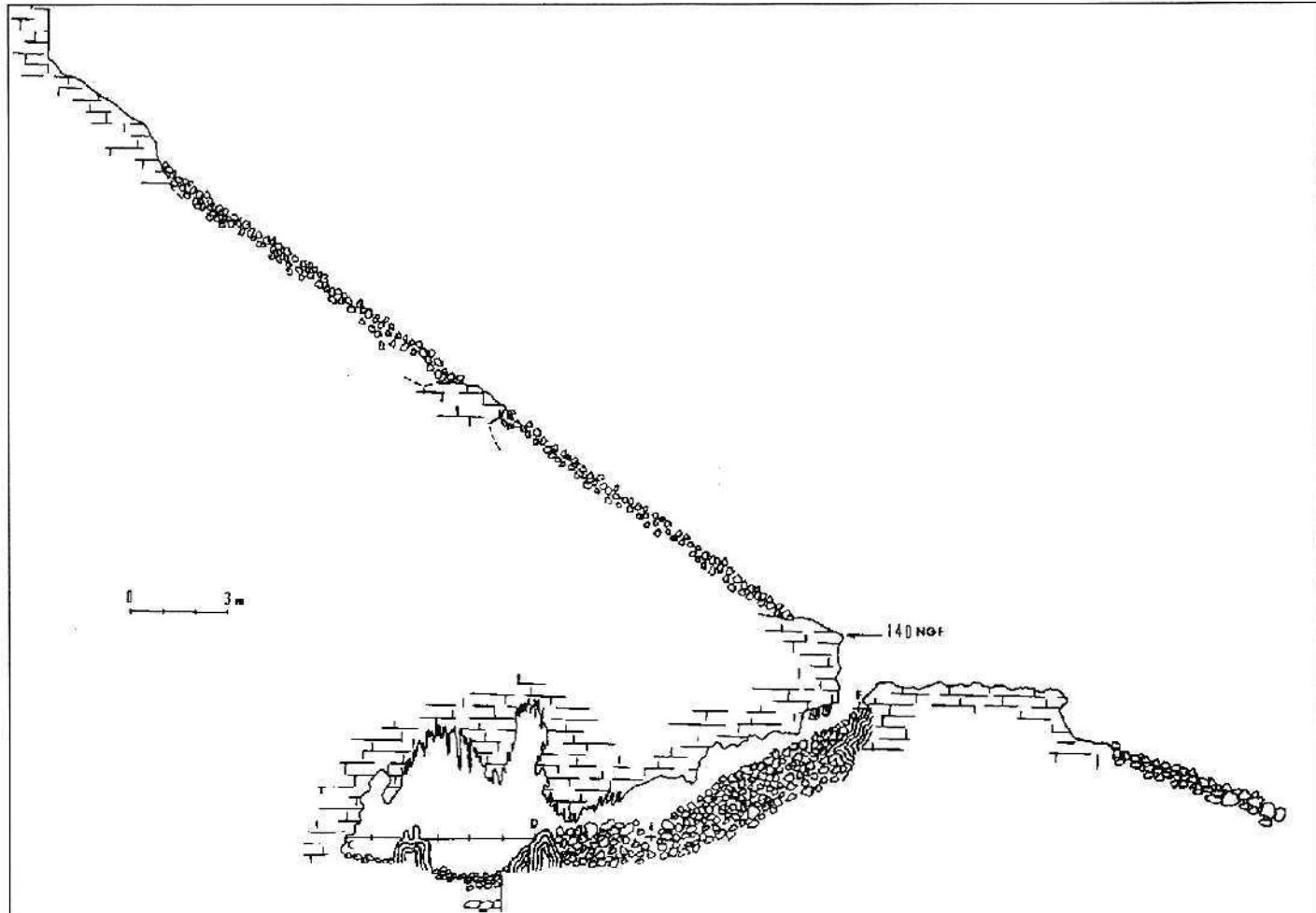


Fig. 5 Vallon-Pont-d'Arc, Aven des Novis : profil systématique du versant et de la cavité. Relevé : B. Gély

Le sol caillouteux est lui aussi carbonaté, en particulier la partie sud qui est occupée par une barrière de calcaire et un plancher stalagmitique. Un dépôt de sables micacés contenant des graviers siliceux dépourvus de faune, témoigne d'un ancien niveau de l'Ardèche ; cette formation pléistocène est en relation avec les galets de roches cristallines, erratiques et observés dans le péri-

plupart en surface et n'étaient pas uniformément répartis, en quinze zones assez bien distinctes mais d'inégale densité. Dans certains cas, il s'agit de vestiges manifestement remaniés par les animaux fouisseurs, par le ruissellement ou par gravité ; les vestiges ont donc été repérés sur le plan général. Dans les autres zones, les accumulations sont clairement d'origine anthropique ;

des plans au 1/5e ou à l'échelle 1, ont donc été réalisés.

Dans la zone 1, il s'agit du comblement (assez rapide ?) au cours de la période médiévale (s.l.) d'une dépression en vue de niveler le sol avec 500 tessons et autres vestiges.

La zone 6 est une surface de 2 m environ, naturellement limitée à l'est à l'ouest ; au nord, un décrochement naturel est complété par une murette sommaire de blocs. Le sol est encombré de cailloux, d'un gros fragment de stalactite, d'une meule, d'ossements de mouton adulte parfois en connexion et de jeunes suidés, et enfin, 5 kg de céramiques protohistoriques (petits tessons érodés) et médiévales. Dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'un film d'objets non concrétionnés répandus sur un sol calcifié et sous les cailloux. Une concentration notable de vestiges (faune et céramique) était au bas d'une profonde logette escarpée ; enfouis dans l'argile, ils paraissent plus anciens, sans doute de l'âge du Bronze ancien.

Enfin un sondage ouvert au départ d'un éventuel réseau inférieur, a été rapidement interrompu compte-tenu de la richesse de la couche 2 et surtout du danger d'effondrement de la coupe sous la pression de l'éboulis d'entrée ; la poursuite nécessiterait un important travail de mise en sécurité. Il a donc été en partie rebouché.

Le pendage des couches s'accentue en descendant dans la stratigraphie. Les couches 1b et 1c, difficiles à différencier, livrent du mobilier depuis le Néolithique jusqu'à l'âge du Bronze final (remaniement ou juxtaposition par absence de sédimentation ?) ; la couche 2a serait plutôt du début de l'âge du Bronze ; enfin, la couche 2b, la plus profonde, est du Néolithique Ferrières et offre de nombreuses analogies avec la couche 3 de la grotte de la Combe Obscure à Lagorce située en amont dans la vallée de l'Ibie.

Bernard GELY

PALÉOLITHIQUE SUPERIEUR

VALLON-PONT-D'ARC Grotte Chauvet-Pont-d'Arc

Y. Le Guillou, aidé de F. Maksud, a terminé les levés nécessaires à la base topographique en plan. Une série de coupes ont été réalisées. Le repérage des oeuvres pariétales a également été effectué partout où nous avons eu accès aux parois, y compris dans des salles (La Sacristie ; couloir F. Rouzaud) ou des recoins (Petit Ours rouge) où nous n'avions pas pu aller jusqu'à présent, ou qui étaient difficiles à atteindre (étroiture du Secteur I). Toutefois, la protection des sols étant pour nous une priorité absolue, nous n'avons pas reconnu certains diverticules ou bords de parois, en particulier la paroi gauche de la Salle des Bauges, dont le sol est marqué de trois pistes de chaussures modernes depuis la découverte.

Nous avons fait une fiche descriptive pour chaque signe et pour chaque représentation animale. Ces centaines de fiches (730 actuellement) ont été, dans un second temps, systématiquement contrôlées à deux, ce qui nous a permis de revoir des attributions mal assurées (J. Clottes, B. Gely, Y. Le Guillou). Ce travail sert dorénavant de base statistique. Les fiches seront revues individuellement et modifiées ou complétées, si besoin est, au fur et à mesure de l'avancement des relevés. Nous avons harmonisé les dénominations des salles, des galeries et des panneaux pour que tous parlent le même langage.

Les 423 animaux actuellement recensés comprennent : 78 animaux indéterminés, 74 félin (dont au moins une panthère ; deux nouvelles têtes de félin ont été découvertes en 2001), 67 mammouths, 65 rhinocéros, 40 chevaux, 31 bisons, 16 bouquetins, 15 ours, 12 rennes, 9

aurochs, 7 cerfs mégacéros, 4 cervidés (indéterminés quant à l'espèce), 2 cerfs, 2 boeufs musqués, 1 grand duc.

Les travaux de relevés, menés selon les méthodes non vulnérantes prévues (photographies numériques et relevés sur calques placés sur les tirages photographiques, travaux informatiques à partir des photographies), ont porté sur les zones suivantes :

- panneau des Chevaux (Carole Fritz et Gilles Tosello) ; l'étude détaillée des techniques mises en œuvre par les artistes (préparation des parois, utilisation des pigments) a été effectuée : les chercheurs ont pu mettre en évidence la technique originale utilisée : dessin au charbon, puis érastement, lissage et finition au doigt, ainsi que l'établissement de la chronologie des figures sur les panneaux d'après les superpositions observables ;

- zone des gravures près du Grand Effondrement (Norbert Aujoulat) ; de nouvelles analogies de forme ont été notées entre des figures réalisées loin les unes des autres, parfois avec des techniques différentes. C'est le cas, par exemple, entre le grand cheval gravé près de l'effondrement de la Salle Hillaire et l'un des chevaux peints dans l'Alcôve des Chevaux ;

- galerie des Mégacéros (Dominique Baffier et Valérie Feruglio) ; sur les deux panneaux à l'entrée de cette étroite galerie, une véritable stratigraphie pariétale a été mise en évidence, avec changement de l'état du support

entre deux phases de dessins, ce qui témoigne d'un échelonnement relativement important dans le temps.

Des analyses de pigments, en collaboration avec les spécialistes chargés de l'étude des œuvres d'art, ont

les techniques et les matériaux utilisés, en fonction des salles ou des panneaux. Ainsi, les œuvres rouges du panneau de la Panthère sont à base d'ocre, tandis que celles du Diverticule des Ours sont faites avec de l'hématite associée à de l'argile, et celles des Chevaux jaunes



Fig. 6 Vallon-Pont-d'Arc, grotte Chauvet-Pont-d'Arc : 4e cheval, sans doute un étalon, du panneau des chevaux. Relevés : G. Tosellon, C. Fritz

été menées à bien par E. Laval et M. Menu sur seize échantillons prélevés respectivement sur le panneau de la Panthère, dans l'alcôve des Chevaux jaunes, la galerie des Mégacéros et la Salle Brunel. Les analyses de pigments ont montré des différences très nettes dans

nes et du Sacré-Choeur avec de l'hématite associée à de la calcite. B. Gély a entrepris l'étude des représentations de mammouths présente dans la grotte, et J. Clottes a fait de même pour celles des félins.

Les travaux paléontologiques sur les sols (Ph. Fosse et M. Philippe) ont permis d'effectuer le repérage précis des crânes d'ours des cavernes et des os post-crâniens et de les reporter sur la topographie. Au total, ce sont 175 crânes d'ours des cavernes qui ont été recensés, dont 80 dans les seules salles Hillaire et du Crâne. Le nombre minimum d'ours est de 190. D'autres espèces, holocènes et pléistocènes, ont été reconnues ; pour ces dernières : chevreuil, renard roux, ours brun, panthère, aigle royal, chocard à bec jaune, bouquetin (plusieurs individus), loup (plusieurs individus). De nombreux couchages d'ours (près de 300 au total) ont été répertoriés. En outre, d'innombrables griffades et lustrés dus aux ours ont été repérés sur les parois en divers points de la grotte. J.-M. Geneste a procédé à l'étude archéologique de la galerie du Mégacéros (examen et cartographie des vestiges au sol, foyers, charbons, objets, ossements), ainsi qu'à l'étude du remplissage de la zone d'effondrement de la salle Hillaire (avec les géologues et palynologues), à l'étude des vestiges lithiques dans la grotte, en liaison avec B. Gély et H. Plisson, à celle des empreintes végétales dans le remplissage de la salle Hillaire, et il a coordonné les études géoarchéologiques, les datations des formations géologiques et les études environnementales.

Les travaux de M. Garcia ont eu plusieurs résultats principaux. Il a déterminé qu'une piste humaine d'environ 70 m de long partait du fond de la galerie des Croisillons vers la salle du Crâne (Secteur 7). Une vingtaine d'empreintes de pieds en constituent le début et la fin. La partie médiane n'a pu être étudiée, faute d'aménagements. D'après le chercheur, il s'agit vraisemblablement d'un garçon (pied de 21,4 cm x 9,2 cm) qui aurait mesuré environ 1,30 m. L'association de ces empreintes avec des mouchages de torches lui fait attribuer ce passage à la seconde phase de fréquentation de la grotte, vers 26 000 BP. Conformément au programme prévu, M. Garcia a procédé à des moulages d'une dizaine d'emplacement, après consolidation préalable. Ont ainsi été moulées des empreintes humaines, celles du canidé et des empreintes d'ours.

Ces documents permettent une étude beaucoup plus fine et détaillée des empreintes découvertes, dont celles d'un grand canidé dont les caractéristiques morphologiques se rapprocheraient plus de celles du chien que du loup. Une douzaine de coprolithes ont été découverts à quelques mètres de là. De nouveaux coprolithes de canidé ont été repérés dans la salle du Cierge. Des prospections dans la galerie des Mégacéros et dans la salle des Bauges ont permis de découvrir de nombreuses empreintes de loups.

Dans la Sacristie, ce sont les empreintes d'un bouquetin - surprenantes en un endroit si éloigné de l'entrée - qui ont été étudiées. Enfin, dans la Salle des Bauges, les très nombreuses empreintes de loups correspondent à l'établissement d'une tanière.

Des prélèvements ont été effectués :

- pour les datations par le radiocarbone (H. Valladas et N. Tisnerat), soit sur des dessins encore non datés, soit sur les sols, par exemple sur l'entablement du bloc où fut posé un crâne d'ours afin d'avoir une date minimale pour le dépôt de ce dernier ;
- pour étudier les conditions de conservation des ossements d'ours (H. Bocherens) ;
- pour l'analyse de coprolithes (salle du Crâne), de charbons (anthracologie : S. Thibault) et de pollens (M. Girard) (bloc de calcite près du grand effondrement) ;
- pour celles de sédiments afin de mieux comprendre les phénomènes géologiques (étudiés par J.-J. Delannoy, E. Debard, C. Ferrier, Kervazo et Y. Perrette).

Jusqu'à présent, une trentaine d'échantillons ont été datés par la méthode du carbone 14. Les fragments de charbons de bois (ou d'os) analysés proviennent pour la plupart de la zone située au-delà de la Salle du Cierge.

Ils se composent d'échantillons pariétaux directement prélevés sur six dessins et sur deux mouchages de torche, outre vingt fragments récoltés sur le sol.

La majorité des dates obtenues se rangent en deux périodes séparées par quelques millénaires. La plus ancienne, représentée par 22 datations, se situe dans l'intervalle 30 000 - 32 000 ans avant le présent et comporte les représentations picturales étudiées : deux rhinocéros affrontés et la vache courant du Panneau des Chevaux, cerf mégacéros (Galerie des Mégacéros) et grand bison de la Galerie du Fond. Pour la tête de cheval du Panneau des Chevaux, contrairement à ce qu'on attendait, la fraction charbonnée a donné un âge plus jeune ($20\ 790 \pm 340$ BP) que la fraction humique associée, dont l'âge ($29\ 670 \pm 950$ BP) est néanmoins compatible avec celui des autres peintures. Ce fait peut s'expliquer par la présence d'une contamination en carbone récent dans le charbon analysé, non éliminée lors du traitement chimique : l'âge le plus probable pour cette figure se place donc il y a 30 000 ans. C'est aussi à cette période ancienne que se rattache la majorité des échantillons (15) récoltés sur le sol de la salle Hillaire, de la Salle du Crâne et dans la zone des foyers de la Galerie des Mégacéros.

Quant à la seconde période d'occupation, attestée par sept datations, elle se situe dans l'intervalle 25 000 - 27 000 avant le présent. Outre quatre échantillons récoltés dans ou à proximité des foyers (salles du Cierge, Hillaire et galerie des Mégacéros), elle comprend les deux mouchages de torches dont l'un était tracé sur un voile de calcite déposé sur une des peintures du Panneau des Chevaux. Sa datation confirme l'ancienneté des représentations picturales sous-jacentes. Actuellement, aucune peinture n'est datée de cette seconde période. En plus de ces deux grandes phases de fréquentation de la cavité, on peut peut-être envisager l'existence d'une troisième plus récente, représen-

tée par une date de $22\ 800 \pm 400$ BP, qui nécessite cependant confirmation.

Les datations par le carbone 14 déjà disponibles sont cohérentes et attestent la très grande ancienneté des représentations picturales. À l'heure actuelle, la grotte Chauvet est le site d'art rupestre qui a fait l'objet du plus grand nombre de datations.

Une grande partie de ces résultats a été publiée dans un ouvrage collectif paru en 2001 : CLOTTES J., dir., 2001. *La Grotte Chauvet : L'art des origines*. Paris, Éd. du Seuil, 2001, 226 p., 206 fig.

Jean CLOTTES et l'équipe scientifique

MOYEN ÂGE

L'ARGENTIÈRE District minier

L'étude du district minier médiéval de Largentière se poursuit depuis plusieurs années, sur les communes de Largentière, Tauriers, Chassiers et Montréal, avec un double objectif : dresser un inventaire le plus complet possible des sites miniers et métallurgiques et mener une étude plus précise de quelques secteurs choisis.

La recherche de sites métallurgiques s'avère toujours décevante, ce qui est très paradoxal puisque l'on sait, par les archives, que le traitement du minerai se faisait sur place au XIIIe s ...

En ce qui concerne les mines proprement dites, la campagne 2001 a été organisée autour de plusieurs opérations :

La mine LAR 98-01, 1.d- Le Reclus a fait l'objet de travaux à plusieurs époques. Au XIXe s. une galerie est creusée, elle relie plusieurs puits qualifiés alors de "vieux travaux". Dans les années 50, la Société Penarroya reprend la galerie lors de prospections. L'entrée, colmatée par des remblais, a été dégagée en 2001, ce qui a permis de visiter la galerie sur 230 m de longueur, elle mesure, d'après les documents, 460 m. A 60 m de l'entrée, un puits montant circulaire, parfaitement taillé, s'ouvre légèrement décalé par rapport à l'axe de la galerie. Ce puits semble appartenir à la phase la plus ancienne d'exploitation; il est prévu de faire des prospections en surface afin de retrouver son débouché au jour et d'éventuels aménagements aux abords. A 230 m de l'entrée, un second puits montant partiellement éboulé a remblayé la galerie et empêché la poursuite de la progression.

Sous le château, plusieurs mines médiévales s'ouvrent dans la falaise qui domine le cours de la Ligne. En 1999, ce qui semblait être une entrée de mine entièrement colmatée avait été repérée. La désobstruction a eu lieu cette année. Un premier mur barre l'entrée, à fleur de falaise. Un fois enlevé, un étroit boyau, très semblable à une galerie de mine, est creusé sur 5 m de longueur. Des traces d'outils en paroi permettent de situer la mise en place de cet aménagement au Moyen Âge. Un second mur termine cette courte galerie. Il est fait avec les mêmes pierres et le même appareil que les murailles du château situé immédiatement au dessus. Les blocs, bien taillés et calibrés, sont liés avec un mortier de chaux. Une ouverture réduite percée dans ce mur a permis de pénétrer dans un puits montant circulaire parfaitement creusé, en partie muraillé et haut de 10,70 m. Ce puits aboutit dans une des salles du château. Cet aménagement est pour le moins curieux ; sa fonction minière n'est pas certaine, mais pas totalement exclue pour autant car derrière le muraillement à la base du puits, on peut imaginer un départ de galerie.

Lors des campagnes antérieures, plusieurs mines "non métalliques" avaient été localisées, mais non étudiées. En juin 2001 s'est tenu un colloque à la Casa Vélazquez (Madrid) sur les galeries drainantes ou "mines d'eau". Afin de préparer une communication, ces mines ont été revues en détail, topographiées et étudiées. Le sujet mérite un réel travail scientifique car on connaît mal ces aménagements pour le sud de la France et le secteur de Largentière en offre de nombreux exemples, avec des typologies différentes.

Marie Christine BAILLY MAITRE

C'est la première année d'une prospection qui doit à terme apporter une vision globale des vestiges de l'activité minière sur ce département, riche de petits gisements métalliques qui ont été exploités à différentes époques.

Du point de vue des non-ferreux, nous distinguons trois ensembles : les sites du Sud-Ardèche, ceux du Centre-Ardèche (autour des vallées de l'Eyrieux et de l'Ouvèze) et ceux du Haut-Vivarais (Saint-Barthélémy-Le-Plain, Brossains, Talencieux, Vinzieux..). Cette année trois sites ont fait l'objet de prospections.

La concession de Malbosc, à la limite Gard-Ardèche, est l'unique concession d'antimoine du département. C'est aussi la doyenne, avec une institution remontant à 1816. Il s'agit d'une petite mine à laquelle on attribue une production de 1000 t d'antimoine métal (estimations BRGM) néanmoins fort intéressante de notre point de vue.

La baronne de Beausoleil, au XVII^e, fait déjà mention de la «mine de Malbois», et plusieurs mentions sont faites en archive d'une activité dans le premier quart du XVIII^e s. L'affaire était entièrement tenue par des «nobliaux» locaux, la famille Pagète de Lavernède, qui paraît avoir eu dans le Gard d'autres intérêts miniers. L'effondrement des cours de l'antimoine provoque un abandon durable à la fin des années 1840. Puis une reprise a lieu avant la Première Guerre Mondiale, avant l'abandon définitif en 1918. Il semble donc que nos ayons l'exemple type d'une «mine artisanale», avec une activité très étalée dans le temps, incluant une période (XVII^e-XVIII^e) faiblement représentée en Cévennes.

Sur le terrain, le site offre un enchevêtrement de vestiges miniers assez intéressants à étudier, d'autant que la mine n'a quasiment pas fourni de documentation interne. Le champ filonien est assez vaste et les filons nombreux et rapprochés. Peu d'accès horizontaux ont survécu, mais de nombreuses fosses, étroites et profondes, donnent accès aux chantiers souterrains. Deux fonderies identifiées par les archives ont été repérées sur le terrain, qui feront l'objet de relevés l'année prochaine.

La concession pour zinc et minéraux associés de Saint-Cierge-La-Serre, dite aussi mine de La Joie, fut instituée en 1888. Elle donna lieu à une exploitation assez régulière pendant vingt ans pour fournir un peu plus de 9000

tonnes de blende marchande. A la différence de nombreuses mines du Sud, il semble qu'on y ait consciencieusement épousé le gisement avant abandon. Les repérages sur le terrain ont permis d'identifier les principaux accès de la mine. Mais dans l'immédiat c'est plus la surface qui retient notre attention. En effet, le site a bénéficié d'une bonne conservation. La laverie, mais aussi des logements et toute une série d'aménagements hydrauliques sont encore nettement visible. On peut parler d'un site minier figé en son état d'abandon, depuis 1909.

Outre l'approfondissement de l'étude de cette mine nous espérons l'année prochaine élargir notre investigation aux mines alentours. On peut en effet parler d'un petit «district minier de l'Eyrieux» qui, pour avoir eu ses heures de gloire au tournant des XIX et XX^e s., n'en a pas moins une histoire plus ancienne (travaux anciens signalés à Flaviac, Saint-Laurent-du-Pape, etc.).

Enfin un site en particulier a fait l'objet d'une campagne de topographie souterraine. Le filon des Issarts-La Rouvière (Concession de Chassezac, Sainte-Marguerite-La-Figère) recèle en effet sur près d'un kilomètre de long des vestiges d'exploitations qui s'échelonnent des périodes antérieures à la poudre jusqu'à 1948. Là aussi, les vestiges se superposent et se recoupent dans un emmêlement que seule une exploration consciente, en surface et sous terre, permettra de comprendre. Si le filon semble la «colonne vertébrale» de la mine depuis la fin XIX^e s., la concession du Chassezac comporte en outre plusieurs filons secondaires exploités et dans le lit majeur de la rivière Chassezac, des ruines bien conservées d'un complexe minéralurgique. Dans l'immédiat, nous envisageons cependant de maintenir l'essentiel de nos efforts sur La Rouvière en continuant l'exploration des travaux souterrains (près d'un kilomètre en a déjà été topographié) et une cartographie précise de surface.

Divers contretemps ont empêché de consacrer le temps initialement prévu à la prospection 2001. L'année 2002 sera donc une année d'approfondissement des sites déjà vu, mais aussi d'élargissement, de complément avec les sites de Sablières, Saint-André-Lachamp au Sud et de Chaliac au Centre.

Jérôme GIRARD

Prospections

2 0 0 1

GUILHERAND, SAINT-PERAY,
CORNAS, TOULAUD

Pour un secteur comme celui de la Vallée Morte, entre Toulaud et St-Peray, où l'urbanisation est amenée à s'étendre, le manque de connaissance peut conduire à d'inéluctables destructions. Un projet fut donc établi pour tenter de compléter les connaissances sur ce secteur sensible.

En priorité, un travail documentaire a été réalisé pour rassembler la documentation des sites déjà inventoriés et compléter ainsi les dossiers du SRA. Une enquête orale auprès d'amateurs locaux a été privilégiée. Les notices réalisées par C. Fraisse et J. Dupraz pour la carte archéologique de la Gaule ont servi de base à cette étude. Quand aucun nouvel élément n'a été relevé, elles restent la référence essentielle que nous reprendons, parfois en la résumant.

La prospection effectuée sur ces communes a permis de renforcer les connaissances sur des sites déjà répertoriés. Dans certains cas, les informations recueillies permettent non seulement de compléter les données anciennes, mais éclairent d'un jour nouveau le site. C'est par exemple le cas du site de la *villa* des Noniers à Granges où la découverte d'au moins une tombe en coffre de tuile restait confidentielle. Certains lieux (comme le site chasséen du Clos Jacquet sur Guilherand-Granges, les tombes de Pied-la-Vigne à Cornas) ont été retrouvés permettant une localisation précise des découvertes anciennes.

Sur la quasi-totalité des sites répertoriés, une visite du terrain a pu être effectuée permettant de cerner plus précisément les zones sensibles en matière d'archéologie. Ces prospections ont permis de prendre (ou de reprendre) contact avec certains inventeurs et avec des amateurs locaux. Grâce à cela, en peu de temps, une vingtaine de nouveaux sites a pu être inventoriée. Certaines erreurs d'interprétations des données ont aussi pu être corrigées.

La répartition des sites sur la carte au 1/25 000 nous conduit à faire quelques observations :

Les coteaux de la Vallée Marte de Toulaud ainsi que les bords du Rhône ont été manifestement très propices à l'installation humaine. Géographiquement, celle-ci s'est développée à la fois dans les secteurs plans et ouverts (fond de vallée) que sur les secteurs dominants (occupation de la montagne de Crussol dès la Préhistoire).

Les sites pré ou protohistoriques restent très minoritaires. Cette observation ne reflète pas forcément la réalité de l'occupation du secteur pour les différentes périodes. La diversité des recouvrements et, surtout, le type d'indice recueilli suivant les périodes historiques sont probablement les facteurs décisifs pour expliquer la sous-représentation de ces périodes. En effet, la lisibilité des structures pour les périodes récentes (murs, *tegulae*), l'attrait de certains éléments propres à ces époques (monnaies) rendent ces sites plus aisément remarquables. Pour les périodes plus anciennes (pré et protohistoriques), les éléments restent plus ténus (traces au sol, tessons de céramique non tournée) et donc moins identifiables. On note d'ailleurs que des indices de sites préhistoriques (éclats de silex taillés) ont été retrouvés lors des rares prospections faites sur des sites connus jusqu'à présent pour leur occupation gallo-romaine (Balai sur la commune de Toulaud, Pied-la-Vigne sur la commune de Cornas).

L'occupation préhistorique se trouve aussi bien sur les zones de coteaux (Balai et Pied-la-Vigne), sur les bords du fleuve (Clos Jacquet commune de Guilherand), que sur les points dominants (montagne de Crussol). Ainsi, même si les sites sont moins nombreux, leurs localisations tendent à prouver que dès ces époques, l'occupation humaine est présente et susceptible d'être conservée sur la quasi-totalité du secteur étudié.

RHÔNE-ALPES
DRÔME

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
26002006	Albon, la Tour	Jean-Michel POISSON	(SUP)		FPP	MA		
26004004	Alixan, église	Michel GOY	(AFA)		EV SU	MA		1
26011012	Aouste-sur-Sye, Saint-François	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	2
	Bourg-les-Valence, l'Armaillet	André REBISCOUL	(AFA)		EV		●	3
26079004	Charpey, Bayard	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	4
26079005	Charpey, quartier du Château	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	
26079006	Charpey, chemin des Robins	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	
26085016	Châteauneuf-du-Rhône, le Palais	Jean-Claude BEAL	(SUP)		FP	GAL		5
26113023	Die, quartier Saint-Pierre, collège	Eric DURAND	(AFA)		EV	GAL		6
26165054	Livron-sur-Drôme, château du Haut-Livron	Michel GOY	(AFA)		EV	MA		7
26165021	Livron-sur-Drôme, quartier Couthiol	Eric DURAND	(AFA)		EV		●	7
26165039	Livron-sur-Drôme, la Croix	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV	GAL	●	
	Lus-la-Croix-haute, les Amayères	Denis MORIN	(CNR)		SD	MA		8
26179003	Mercuriol, coteau des Pends	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV	GAL	●	9
26198056	Montélimar, chemin de Narbonne à Mondésir	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	
26226020	Le Pègue, multi-services	Frédéric SERGENT	(BEN)		EV	GAL		10
26235064	Pierrelatte, Espitalet nord	Frédéric CORDIER	(AFA)		EV	NEO		11
26261003	Réauville, Saint-Nizier	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	12
26283002	Rottier, la Côte du Serre de l'Ainé	Jean-Claude DAUMAS	(BEN)		SD	HMA		13
26288001	Sahune, abri du Petit Laup	Robert LAUDET	(BEN)		SD	MES		14
	Saint-Paul-les-Romans, les Sablons	Frédéric CORDIER	(AFA)		EV		●	
26324108	Saint-Paul-Trois-Châteaux, 3, avenue Général-Giraud	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV	GAL		15

RHÔNE-ALPES
DRÔME

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

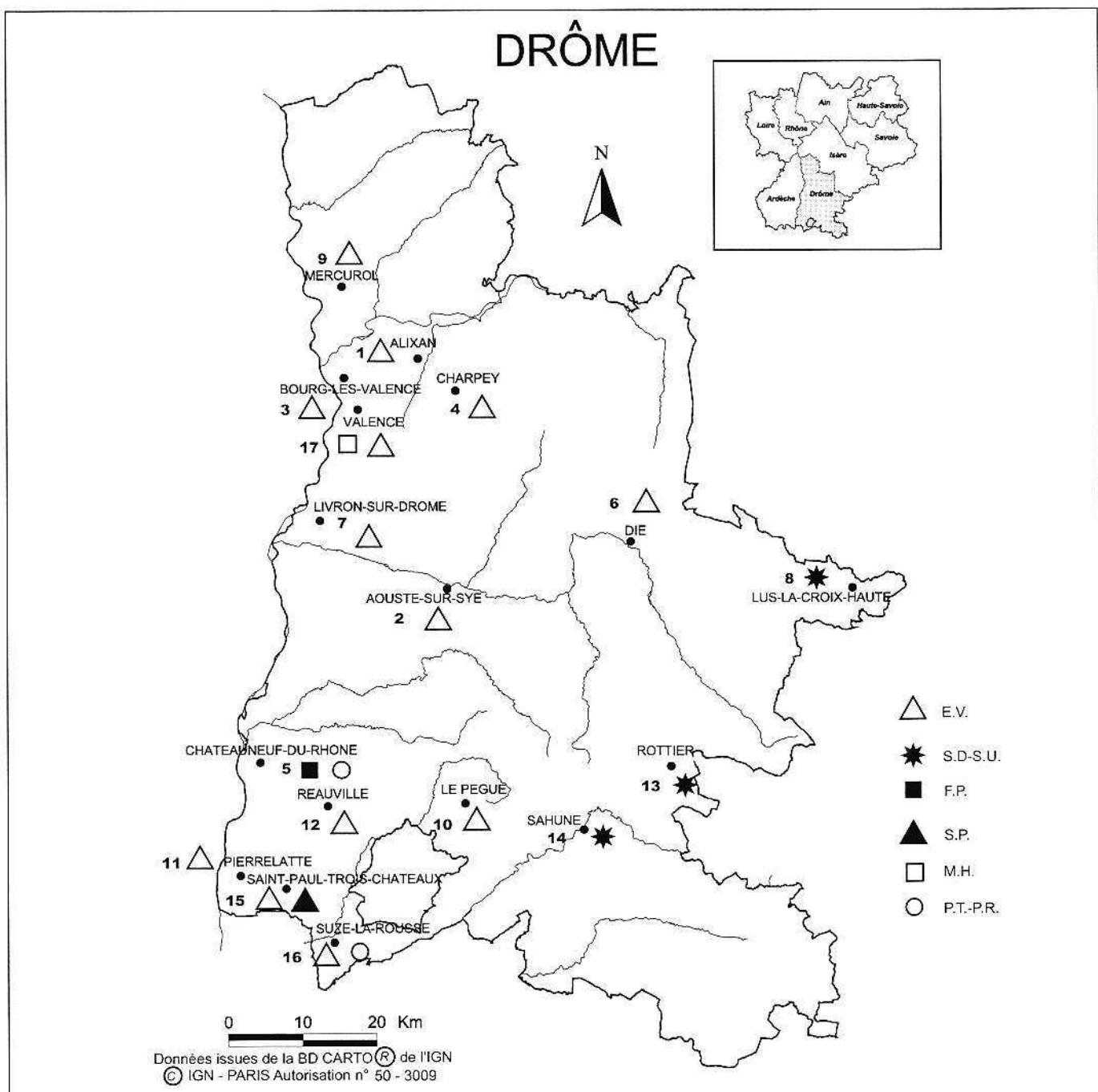
n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
26324030	Saint-Paul-Trois-Châteaux, place de l'Hôpital, cathédrale	Michèle BOIS	(ASS)		EV	MA		15
26324002	Saint-Paul-Trois-Châteaux, les Moulins	Alain BEECHING	(CNR)		SP	NEO MA		15
26324110	Saint-Paul-Trois-Châteaux, 15, chemin de Roubine	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	15
26324111	Saint-Paul-Trois-Châteaux, 32, chemin les Sources, lotissements les Magettes	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	
26345059	Suze-la-Rousse, quartier Saint-Bac	Joëlle TARDIEU	(SRA)		EV		●	16
26362092	Valence, Mauboule	Emmanuel FERBER	(AFA)		EV	FER MA		17
26362045	Valence, Palais et groupe épiscopal	Isabelle PARRON	(ASS)		EV	MA		17
26362091					MH			
	Architecture de galets dans la Drôme nord	Joëlle TARDIEU	(SRA)		PT	MA		
	Châteauneuf-du-Rhône, occupation gallo-romaine	Jean-Claude BEAL	(SUP)		PT			5

Les prospections

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Guigherand, Saint-Peray, Cornas, Toulaud	Emmanuel FERBER	(AFA)		PR	NEO-GAL	✿	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ♦ : opération reportée. ✿ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).



Travaux et recherches archéologiques de terrain



Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

MOYEN ÂGE



L'église Saint-Didier est installée sur le sommet d'un affleurement circulaire de molasse de 60 m de diamètre dominant la plaine d'Alixan d'une douzaine de mètres. L'installation d'un chauffage par le sol a nécessité une surveillance archéologique sur ce bâtiment protégé au titre de l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1927.

Cette église, datée du milieu du XIIIe s., conserve en élévation les indices de nombreux remaniements architecturaux. L'ancien cimetière s'étendait à l'origine au Sud de l'église, il est seulement attesté au début du XIVe s. et a été utilisé jusqu'en 1851 avant son transfert hors du village, au quartier des Marles.

Le percement en sous-œuvre du mur de la sacristie abritant la chaufferie a permis la découverte d'une fondation de mur de grande largeur (2,10 m à la base) construit directement sur la molasse. D'orientation est-ouest, il a été recoupé dans la tranchée extérieure sud où il est perturbé par des sépultures qui sont nettement postérieures.

Cette fondation massive en galets a été interprétée comme un élément défensif sur lequel pourraient se rattacher deux autres murs de construction identique, orientés nord-sud et espacés de 5 m environ. L'hypothèse d'une construction monumentale du type "tour" est envisageable à moins d'y voir un dispositif défensif lié à la fortification générale du site. Faut-il y voir une construction antique, ou un édifice castral se rattachant à la puissance épiscopale (donjon, tour) ? Ces

murs sont perturbés par des creusements postérieurs (fosses, silos, sépultures). L'arasement de la tour aurait donc permis la construction de l'église et par la suite l'installation du cimetière médiéval.

Des indices d'une occupation domestique et agricole ont été partiellement dégagés et fouillés sous l'église et sous les tombes : fosses pour le stockage (silos) et fosses dépotoirs, lambeaux de sols rubéfiés et/ou vidanges de foyers. Un niveau de sol dallé, daté provisoirement du XVIe s., a été retrouvé, il était installé sur les fondations de deux murs perturbés par la fondation de deux autres murs orientés est-ouest, eux-mêmes recoupés par l'installation de caveaux au XVIIe-XVIIIe s.

Le mobilier découvert dans les fosses situées à l'extérieur s'échelonne sur une période chronologique large, entre le Xe et le XIVe s. Les sépultures sont postérieures à ces périodes, car elles ont remanié les niveaux plus anciens.

Une quarantaine de sépultures ont été coupées par les tranchées et une seule a été entièrement fouillée. Les sépultures sont installées en pleine terre, ou avec un cercueil de bois et datent pour la plupart de la fin du Moyen Âge jusqu'à la période moderne (XVIIIe-XIXe s.). Le cimetière paroissial hors de l'église paraît organisé en zonage spécifique avec deux orientations : nord-sud et est-ouest.

Dans l'église, sous le dallage, deux grands caveaux funéraires creusés dans le substrat de molasse ont été

découverts et partiellement fouillés.

Le caveau nord situé sous la nef contentait encore les restes osseux de deux adultes et un enfant inhumés en cercueil et conservés dans un milieu clos. Sur le sol du caveau sud, installé sous la chapelle Sainte-Marie, des

restes ligneux de plusieurs cercueils recouverts de chaux ont été observés.

Michel GOY

AOUSTE-SUR-SYE L'otissement Saint-François

En mai 1999, des travaux de terrassements pour la viabilité de ce lotissement avaient fait l'objet de découvertes fortuites qui avaient alors nécessité la mise en place d'une intervention de sauvetage urgent conduite par Pascale Réthoré (AFAN). La faible densité des vestiges (fossés de drainages, certainement modernes mais comblés par du matériel gallo-romain) n'avait pas remis en cause l'existence du lotissement. L'installation des

villas, qui jusqu'ici étaient toutes de plain-pied, n'a pas été l'occasion de nouvelles découvertes, mais sur le dernier lot, le projet comportait un sous-sol enterré. Des sondages ont donc été préconisés par le SRA ; ils ont tous été négatifs.

Joëlle TARDIEU

BOURG-LES-VALENCE L'Armaillet

L'extension d'une carrière de granulats appartenant à Granulats Rhône-Alpes a amené le Service Régional de l'Archéologie à engager une campagne de sondages archéologiques préventifs qui s'est déroulée du 6 au 8 février 2001.

La parcelle concernée se situe au nord de Bourg-Les-Valence à la limite communale avec Châteauneuf d'Isère, non loin de la confluence de l'Isère et du Rhône ; elle s'étend sur 2500 m². Il s'agit d'alluvions de

moyennes terrasses du Riss récent, sur lesquelles repose une couche de limon plus ou moins épaisse dérivant probablement d'un loess Würmien.

Il n'est apparu aucune structure archéologique dans les tranchées de sondage. Quelques silex ont été recueillis en surface de la parcelle.

André REBISCOUL

CHARPEY Bayard

Une série de sondages ont été prescrits préalablement à l'obtention d'un permis de lotir. Les parcelles concernées dominent au nord le ruisseau de Guimand, et se développent, en pente douce vers celui-ci, après un replat, en contrebas du village concentrique et perché (emmotté ?) de Charpey. Celui-ci est aujourd'hui regroupé autour de

l'église paroissiale, mentionnée à partir du XI^e s. et dédiée à saint Nicolas. Mais cette église pourrait faire suite à une éventuelle chapelle castrale qui aurait succédé à une première chapelle dédiée à saint Didier, mentionnée dès l'An Mil et installée dans la plaine dans un quartier qui aujourd'hui encore porte son nom. Le village

s'est développé depuis l'église en deux anneaux qui sont très probablement les vestiges de deux enceintes successives.

Vingt et un sondages ont été ouverts. A une exception près - des ossements provenant du cimetière paroissial qui auraient glissés avec les nappes de sables-, ils ont

tous été négatifs. Dans certains, le terrain naturel n'est néanmoins pas apparu aux même cotes que dans les autres, ce qui pourrait correspondre à un éventuel fossé, en contrebas de la plate-forme.

Joëlle TARDIEU

GALLO-ROMAIN

CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE

Le Palais

Les campagnes de fouilles conduites depuis 1996 sur le site du Palais et ses abords nous avaient permis d'avoir une vue d'ensemble de cette *villa* gallo-romaine et de son évolution (cf. BSR 2000). La courte campagne de 2001 n'a porté que sur les salles septentrionales de la zone de fouille.

Les sondages menés sous les sols de ces pièces ont montré que la *villa* du Haut-Empire, dont nous avions rencontré les vestiges sous le jardin de la demeure tardive, s'étendait jusqu'ici vers le nord. Comme à l'ouest, la construction d'un mur de terrasse a permis de donner aux bâtiments un niveau de circulation homogène, malgré la pente naturelle du terrain vers le nord et l'ouest. C'est donc bien dès le projet initial que s'exprime la volonté de structurer le site en vue d'une implantation de prestige.

D'autre part, l'examen et le relevé des élévations conservées dans cette zone a permis de souligner l'ampleur des démolitions et des reprises de murs, qui témoignent d'une histoire tourmentée que l'arasement des vestiges empêche d'observer ailleurs sur le site. On peut s'interroger sur l'origine de ces destructions et envisager l'hypothèse d'accidents sismiques : la région en tout cas en a connu des épisodes récents.

Enfin, le nettoyage des dépendances de la ferme moderne sise au nord-ouest de la zone de fouille a été l'occasion de positionner de nouvelles structures antiques témoins de l'extension vers le nord des bâtiments de la *villa* tardive : l'emprise de la masse construite pourrait ainsi être, au total, de 9 000 m² environ.

Jean-Claude BEAL

GALLO-ROMAIN

DIE

Quartier Saint-Pierre, cité mixte du Diois

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire a conduit à la réalisation d'une nouvelle opération préventive qui devait confirmer l'extension de vestiges gallo-romains mis au jour entre 1975 et 1997-1998 (Planchon 1998). Cette quatrième intervention archéologique se situe sur un replat artificiel (cour goudronnée) localisé en bas de pente (32 %) au pied de la colline du Chastel. Cette zone est située hors de l'enceinte antique du chef-lieu de cité daté du II^e s. ap. J.-C.

Globalement, les travaux réalisés en 2001 ont confirmé l'importance de ce secteur avant le II^e s. L'ouverture d'un nouveau sondage de 172 m², implanté au sud-ouest d'un ensemble monumental (fin I^e s.-début II^e s. ap. J.-C.) mis au jour en 1997-1998, a permis de compléter les données relatives à la chrono-stratigraphie du site, à l'organisation spatiale de ses abords et à la natu-

re de ses aménagements.

Quelques indices retrouvés en position secondaire, concernent une période chronologique inconnue jusque là. Elle est matérialisée par deux niveaux de colluvions qui scellent un paléochenal et qui renferment quelques pièces lithiques, témoins d'une fréquentation humaine proche pendant le Néolithique final.

Après une nouvelle phase de recouvrement du versant, les premiers témoins gallo-romains apparaissent avec l'aménagement de huit fosses dont sept présentent des parois rubéfiées. Si leur fonction est difficile à cerner (combustion domestique, crémation funéraire ?), le maigre mobilier archéologique indique un abandon situé vers le milieu du I^e s. ap. J.-C.

DIE (26), Cité Mixte du Diois (08/2001) :
Localisation du sondage et des vestiges archéologiques 2001
et des découvertes antérieures

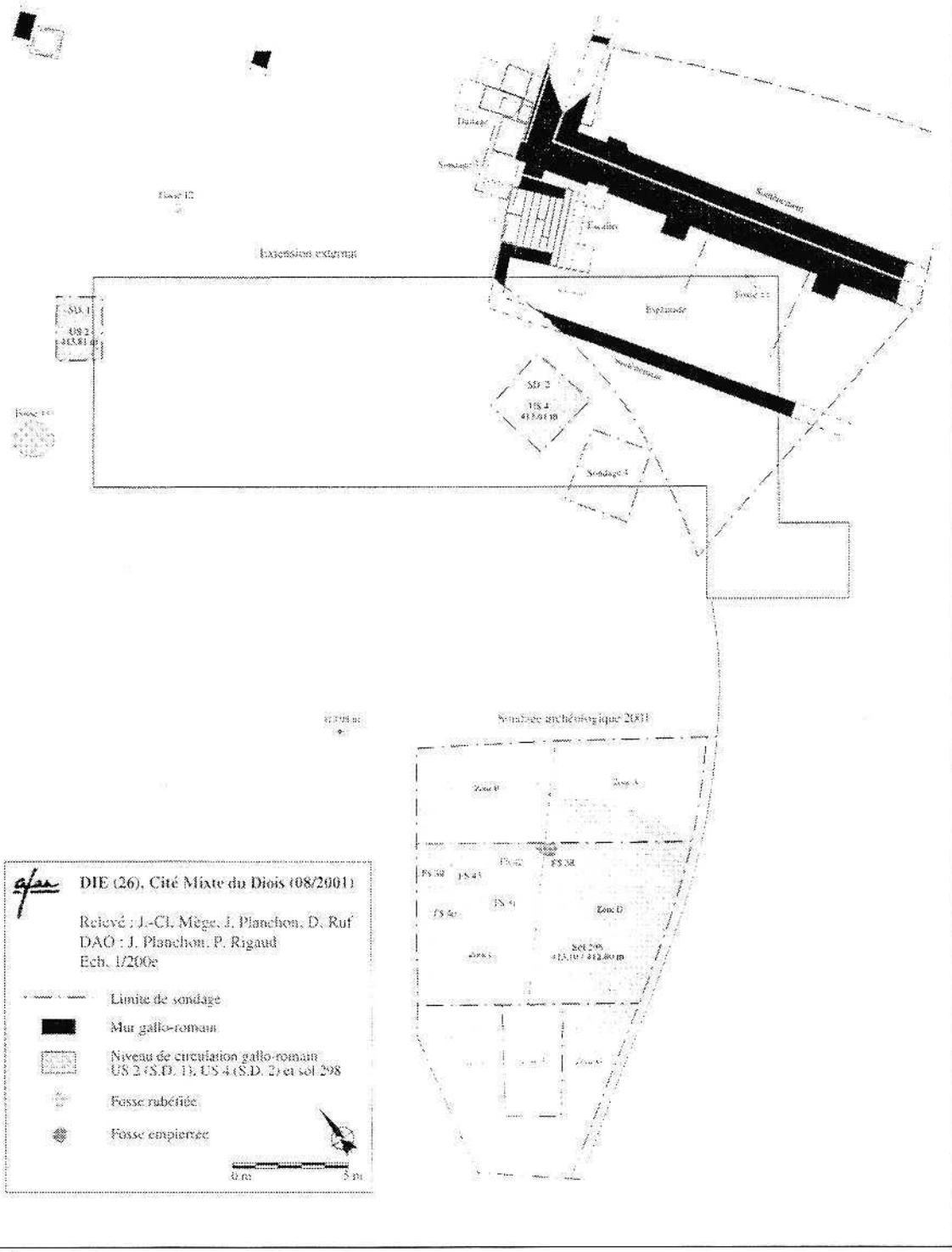


Fig. 7 Die, Quartier Saint-Pierre : cf. légende dans dessin

La découverte majeure est constituée par la présence d'une vaste aire empierrée entre la fin du Ier s. et le début du IIe s., date de la monumentalisation et de l'esplanade sommitale. Ce niveau de circulation présente des caractéristiques proches de celles du sol dégagé en 1997. Le croisement des données altimétriques et l'interruption du sol selon un axe identique à celui du *podium*, impliquent un aménagement en paliers par des murs de terrasse ou par un talutage.

La dernière phase d'activité antique est située au IIIe s. voire au début du IVe s., au cours duquel réoccupation (fosse empierrée), abandon et remblaiement se succèdent entre de nouvelles phases de colluvionnement.

Eric DURAND

LIVRON-SUR-DRÔME

Château du Haut Livron

Un projet de valorisation culturelle du coteau de Brézème, situé sur le flanc sud-est du vieux village de Livron a nécessité une campagne de prospection et d'évaluation du patrimoine archéologique et historique. Ce projet prévoit un jardin archéologique qui serait matérialisé par un sentier balisé mettant en valeur les principaux éléments de fortification de l'ancien château de Livron. Actuellement, le site est la propriété de plusieurs particuliers, et le couvert forestier y est important. Du vieux Livron montent plusieurs sentiers qui permettent de rejoindre la chapelle de la Madone ou de longer le haut du coteau du Brézème jusqu'à la tour du Diable.

Le parcellaire actuel pérenne de manière remarquable le tracé des anciens remparts. La prospection pédestre sur le site de l'ancien château n'a pas été facile, en raison d'un couvert végétal dense, et l'arasement impor-

tant des remparts rend le repérage des vestiges éventuels plus difficile. Toutefois, quelques éléments de la fortification subsistent, à l'est près de la tour du Diable où deux portions de la courtine se rejoignent, à l'ouest, où le rempart subsiste comme mur de soutènement dans un des murs du cimetière et au nord, une petite portion de la fortification en mauvais état a été reconnue dans deux propriétés privées.

Les vestiges des remparts sont en mauvais état, de nombreux blocs en calcaire ont été réemployés dans les constructions postérieures, notamment dans les habitations du vieux Livron après la démolition de la forteresse au début du XVIIe s.

Michel GOY

INDÉTERMINÉE

LIVRON-SUR-DRÔME

Quartier Couthiol

Un projet de construction d'un lotissement sur les parcelles du lieu-dit Couthiol, a conduit à la réalisation d'une fouille préalable d'évaluation. Cette opération devait confirmer la présence d'indices de sites archéologiques répertoriés dans la base DRACAR.

Le projet est localisé à un peu plus d'un kilomètre au nord du centre du chef-lieu. Situé entre le Rhône (rive gauche) et la Drôme (rive droite), le site est implanté en retrait de leurs lits mineurs (respectivement à 3,5 km et 2 km m des berges actuelles). Les deux parcelles concernées (superficie 2,34 ha) présentent sur un profil topographique offrant un léger pendage (0,4%) vers le nord-ouest contrastant avec celui du toit de la terrasse alluviale.

Huit sondages ont été réalisés sur les 4400 m² accessibles (emprise totale : 2,34 ha) soit 18,7 %. Leur orientation a été guidée par celle de la future voirie. 238 m² de tranchée ont été réalisés soit 5,4 % de la surface accessible.

Si les tranchées ont permis de préciser le contexte pédologique de ce secteur alluvial de la moyenne vallée du Rhône, le bilan archéologique est maigre voire négatif. Les quelques indices anthropiques (deux fosses, un mur maçonné) concernent une période très récente (XIXe voire XXe s.) comme en témoignent les rares tessons de céramique vernissée mis au jour. Outre quelques fragments de *tegulae*, les indices de site gallo-romain (fichier C. Boisse) n'ont évidemment pu être confirmés.

Eric DURAND

LUS-LA-CROIX-HAUTE

Exploitation minière et métallurgie du fer

A l'image des grands établissements cartusiens des Alpes françaises (Grande Chartreuse, chartreuse de Saint-Hugon ou chartreuse du Val Sainte-Marie). La chartreuse de Durbon (Saint-Julien-en-Bochaïne, Hautes-Alpes) compte parmi les centres sidérurgiques de l'ancienne province du Dauphiné. Fondé en 1116, dans la vallée de la Bourriane, affluent du Haut-Buëch, le monastère n'a pas survécu à la tourmente révolutionnaire, après l'expulsion des moines en 1791. Les minéralisations de fer proches du monastère étaient insuffisantes et ont contraint les Chartreux à chercher de meilleures mines dans le Trièves, favorisant la mise en place d'un réseau savamment organisé d'approvisionnement en matières premières. Disposant de minerais de qualité, ils édifièrent en 1656 un haut fourneau et un martinet dans la forêt de Durbon.

Les recherches, engagées depuis 1998 sur le vaste domaine cartusien et ses marges ont permis de découvrir plusieurs vestiges liés à l'extraction minière et à la métallurgie. Les prospections, engagées dans un premier temps pour retrouver les mines ayant alimenté le haut fourneau des Chabottes, ont été progressivement orientées sur les montagnes qui dominent la dépression de Lus-la-Croix-Haute.

Entre le col de la Croix-Haute et la chartreuse de Durbon, les montagnes et vallées appartiennent au Bochaïne ou Haut-Buëch, formant la transition entre le Trièves au nord, le Diois à l'ouest, les Baronnies au sud, le Dévoluy à l'est. Cette situation à la charnière de quatre régions naturelles transparaît dans la complexité des structures géologiques.

La dépression synclinale de Lus, petit bassin tertiaire (sables éocènes et molasse oligocène) à flancs de Crétacé supérieur (marnes, calcaires, calcaires gréseux et à silex, calcaires lités. Son axe s'étend du col de la Croix-Haute au nord jusqu'aux rochers de la Perme (1600 m) dominant la Chartreuse de Durbon au sud. C'est à cette unité, que se rattachent les lieux-dits suivants : ravin des Amayères, Montagne de Claret, Les Corréardes, l'Estroit de Rioufroid. En direction du sud-est, le bassin est relayé par l'étroite gouttière synclinale des Chabottes.

Sur les flancs de la montagne de Piedgros qui domine la dépression ont été ainsi repérés un site d'extraction et un site de métallurgie ancienne. Les vestiges sont situés sur la même courbe de niveau. Une mine souterraine karstique, dont les galeries sont intégralement taillées à la

pointerolle, a fait l'objet d'une première reconnaissance.

Les sondages réalisés sur le site de métallurgie des Amayères n'ont pas permis d'individualiser les structures de réduction (bas fourneau) repérées en 2000. Les déchets de métallurgie occupent les niveaux superficiels en rupture de pente et en tête de versant à partir d'un replat localisé à 1373 m d'altitude. Il s'agit de scories écoulées denses de dimension moyenne millimétrique à centimétrique et de parois de four. Un sondage profond, localisé sur la plate-forme, indique la présence de niveaux d'occupation à -1,80 m de profondeur. Les sédiments contiennent à cette profondeur de nombreux fragments de charbons de bois, de céramiques et de scories de taille millimétrique.

A l'évidence, les ateliers de métallurgie ont été détruits lors de réaménagements successifs liés aux pratiques agro-pastorales ayant affecté cette zone. Il est possible aussi que certains ateliers puissent être encore enfouis plus en amont sous des masses de sédiments plus importantes. Des empierrements scellent ces niveaux sous jacents.

Les premiers examens macroscopiques des déchets métallurgiques recueillis montrent un ensemble de scories bulleuses fayalitiques, de type "mi-lourde", avec parfois la présence de "quasi laitier". Certains fragments permettent de reconnaître des faciès écoulés et des faciès de type "remplissage de chenal" ou "fond de four". Les spécimens de minerai sont rares.

Ces scories indiquent une métallurgie ayant produit du fer selon la filière directe ; leur typologie évoque, en l'état actuel des connaissances, l'usage de bas-fourneaux de relative grande taille ou tout au moins ayant fonctionné à haute température, sans pour autant avoir atteint le régime caractéristique du haut fourneau.

Le caractère relativement archaïque, d'après ses scories, du haut fourneau des Chabottes et le caractère évolué des bas-fourneaux découverts laissent entrevoir une tradition sidérurgique qui aurait englobé un changement technologique majeur dans cette région des Hautes-Alpes. L'appartenance de cette métallurgie à la chartreuse reste à préciser. Les recherches en archives devront détailler l'origine de ces vestiges. Les datations 14 C et analyses pétrologiques sont en cours afin de déterminer la filière technologique de ces installations.

Denis MORIN

MERCUROL

Les Pends

Ce site à flanc d'une colline, face à la plaine de Romans, était répertorié comme nécropole dans la carte archéologique de Cl. Boisse. Un projet de construction de pis-

cine ont nécessité des sondages préalables qui ont été totalement négatifs.

Joëlle TARDIEU

GALLO-ROMAIN

PÉGUE (LE)

Construction du multi-services

Une surveillance de travaux qui s'est déroulée sur 2 jours lors d'un terrassement a mis au jour les vestiges de deux murs.

Le plus ancien des deux murs, d'orientation nord-ouest sud-ouest, est en grand appareil. Il est installé sur un niveau argileux gris qui contient des micro tessonns de céramique non tournée protohistorique. Au dessus, un niveau de démolition a été reconnu sur une hauteur de 70 cm.

Le second mur, de même orientation que le précédent dont il est distant de 1,50 m environ, a été suivi sur une longueur de 10,70 m. D'après quelques éléments vus sur le terrain, il aurait dépassé les 15 m. Sa largeur varie entre 0,53 et 0,64 m. Ce mur se situe à une altitude

supérieure de 40 cm par rapport au niveau d'arasement du mur précédent.

Une datation relative est apportée par quelques fragments peu caractéristiques de céramiques sigillées, kaoliniques et quelques pâtes claires. Le niveau de terre végétale qui recouvrait le mur contenait quelques céramiques vernissées.

L'actuel bâtiment de la boulangerie multi-services ne repose pas sur les vestiges mis au jour. Il se trouve à quelques dizaines de centimètres à l'ouest du mur le plus récent.

Frédéric SERGENT

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

PIERRIETTE

Espilatet nord

Le gisement de l'Espiralet s'étend dans la plaine alluviale du Rhône, au sud de l'agglomération, sur une surface de 6 ha 10 a 30 ca (toutefois, il convient d'ajouter à cette surface 32 ha déjà exploités et reconnus par les travaux archéologiques précédents, (Savino *et al.* 1995).

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'extension vers l'ouest d'un plan d'eau déjà existant. L'intervention archéologique s'inscrit dans le prolongement de celle effectuée en 1995. Elle a pour but de contrôler l'extension possible de l'occupation humaine et aussi d'en préciser sa nature.

Des vestiges mobiliers ou épandages céramiques du Néolithique cardial, Néolithique final et du Bronze final ont été reconnus principalement dans la partie médiane du chenal. Douze structures se répartissent sur l'ensemble de la zone. Seuls quatre aménagements ont pu être datés : trois structures en creux du Bronze final 3 et une structure en creux du Néolithique final. Les autres n'ont livré aucun mobilier archéologique permettant de calage chronologique précis, il s'agit essentiellement de fossés (3), d'une double anomalie, d'un empierrement et de trois anomalies sédimentaires vraisemblablement d'origine naturelle.

Frédéric CORDIER

REAUVILLE Quartier Saint-Nizier

Dans le cadre de la réhabilitation d'un groupe d'habitations anciennes, des sondages ont été ouverts à l'emplacement d'un futur drain d'épandage, dans un secteur

réputée receler un site antique. Des fragments de panse de *dolium* ont été ramassés en surface, mais les sondages ont tous été négatifs.

Joëlle TARDIEU

HAUT MOYEN ÂGE

ROTTIER La Côte du Serre de l'Aîné

Enfouie sous un mètre de sédiments récents, une tombe a été creusée dans des dépôts alluviaux anciens de la rivière Oule, perchés à 10-15 m au dessus du lit actuel.

Les ossements reposaient sur une suite de six *tegulae* posées à l'envers et transversalement (sauf la dernière incomplète et en position longitudinale). Les flancs du coffre étaient formés de deux rangées de cinq *tegulae* disposées en hauteur, formant bâtière, la plupart étant doublées : la tuile intérieure tournée, les rebords côté

squelette, la tuile extérieure tournée, les rebords en sens inverse.

Des petits blocs calaient la base des *tegulae* dont le sommet était imperméabilisé par une rangée d'*imbrices* formant faîtière. La tête et le pied de la tombe étaient fermés par une *tegula* subverticale, posée de chant ; des blocs calaient celle de la tête. Celle du pied ayant glissé sur la pente du talus – origine de la découverte – son éventuel calage ne peut être prouvé.



Fig. 8 Rottier, La Côte du Serre de l'Aîné. (J.-Cl.Daumas)

Cette sépulture contenait un squelette d'adulte complet, orienté (pieds vers l'est ; 80°) et dont les pieds étaient surmontés des ossements d'un autre individu, os longs rangés de part et d'autre des tibias et surmontés du bassin et du crâne. Aucun matériel d'accompagnement.

Ce type de coffrage (en bâtière) est généralement daté des VI^e – VII^e s. de notre ère. Il était entouré de deux sépultures en pleine terre (squelettes incomplets mais en connexion et orienté pour l'un), indice sans doute d'une nécropole paléochrétienne.

Jean-Claude DAUMAS et Robert LAUDET

MÉSOLITHIQUE
NÉOLITHIQUE

SAHUNE Abri du petit Laup

Cet abri est constitué par le surplomb de la falaise calcaire (Tithonique) et occupe un des méandres de l'Eygues dans la partie centrale des Gorges de l'Eygues qui s'étendent de Rémuzat à Sahune sur près de 10 km. Sa profondeur n'excède pas 15 m pour une moyenne de 6 à 7 m entre la verticale de la falaise et le fond de l'abri.

L'existence d'une fouille clandestine avait conduit en 1989 à un premier sondage qui mit en évidence, outre l'existence d'un niveau Bronze final II aux formes très typiques, une série lithique antérieure au Néolithique.

La reprise en 2002 de ce sondage a révélé un puits-citerne (1,50 m de diamètre, 1,40 m de profondeur) du Bronze final taillé dans la concréte, et confirmé que la couche profonde se compose de trois horizons culturels (conclusions provisoires de Pierre Bintz) :

- Epipaléolithique probablement tardif et/ou Mésolithique ancien (pointes à dos, perçoir, lamelles à bord abattu).
- Mésolithique sauveterro-montclusien faiblement marqué, ce qui est assez inattendu pour un site géographi-



Fig. 9 Sahune, abri du Petit Laup. (J.-Cl. Daumas)

quement proche de l'aire d'expansion de cette culture alors que, dans les sites du Vercors notamment ce faciès culturel est bien représenté et daté du Boréal.

- Méso-Néolithique (dénomination provisoire en attendant une analyse plus précise) surtout marqué dans le débitage mais où les marqueurs lithiques (trapèze ou flèche tranchante) font curieusement défaut.

Au total ce site, assez inclassable et géographiquement isolé, semble avoir été fréquenté par des groupes humains locaux, à l'écart des grands courants culturels qui affectent les régions du nord et du sud des massifs subalpins au début de l'Holocène.

Jean-Claude DAUMAS et Robert LAUDET

GALLO-ROMAIN

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX 3, avenue du Général-Giraud

Deux opérations de sondages, puis une surveillance de travaux ont précédé le creusement d'une piscine dans un quartier situé à l'est du *Forum* antique, où avaient été repérés de nombreux vestiges de grandes *villae* urbaines et de monuments publics, en particulier lors de la construction d'un chemin de fer au XIXe s. et celle de la

piscine municipale en 1985 qui détruisit une grande mosaïque polychrome du Ve s. Ces sondages se sont révélés positifs : couche de démolition antique, arase de murs à parement de tuileau, etc.

Joëlle TARDIEU

MOYEN ÂGE

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX Rue Monseigneur-Sibourg, place de l'Hôpital

Un suivi de travaux d'adduction de gaz a cloturé l'opération de réfection des sols de l'ancienne cathédrale romane de Saint-Paul-Trois-Châteaux classée MH, actuellement église paroissiale. Lors des travaux d'installation d'un système de chauffage par le sol et de rabaissement du sol avaient été repérés plusieurs caveaux d'époque moderne dans la nef, un fragment de mosaïque médiévale dans le chœur et de larges sou-

basements bâties dans le bas-côté sud. Le creusement de la tranchée extérieure, au plus près des fondations des actuels murs de soutènement situés au nord de la cathédrale, a seulement permis de vérifier l'exactitude des données du plan cadastral de 1811.

Michèle BOIS

NÉOLITHIQUE
MOYEN ÂGE

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX Les Moulins - Carrefour de l'Europe

Cette intervention concerne une partie du site des Moulins qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage extensive en 1984-85, à une époque où elles étaient encore rares dans le sud de la France et dans des conditions matérielles précaires. 3 000 m avaient été décapés et fouillés et de nombreuses investigations exploratoires menées en périphérie et dans les bassins voisins en collaboration avec J.-L. Brochier, dans le cadre d'un programme paléoenvironnemental à l'échelle du département. Aucun sol archéologique n'était

conservé, mais des lambeaux conservés dans des dépressions et un certain classement des matériaux en surface de la terrasse locale montraient que l'érosion était restée limitée. 170 fosses de divers types et modèles, dont 42 néolithiques avérées, avaient été fouillées ; les autres étaient médiévales ou indéterminées.

Le Néolithique était un Chasséen récent s'échelonnant par hypothèse sur trois ou quatre phases d'après l'étu-

de céramique. Quatre sépultures, dont deux multiples, et deux dépôts ponctuels d'ossements humains relevaient de cette présence chasséenne. Un certain nombre de particularismes (absence de témoins architecturaux, statut des pierres en rejets, dépôts de céramiques entières et de meules brisées...) nous avaient amené à écarter l'hypothèse du village dans ses attendus habituels et à formuler celle d'un site purement funéraire ou à vocation cérémonielle et sociale plus complexe.

La fouille du grand site du Gournier à Montélimar, de même période et de même type, avait permis de tester une première fois positivement ces hypothèses en fournitissant à nouveau ces preuves de comportements non domestiques mais en ne répondant pas non plus complètement à l'interrogation : y'avait-il une fonction autre que funéraire et cérémonielle ?

Des travaux d agrandissement de la grande surface commerciale des Moulins étaient l'occasion d'une nouvelle intervention, en collaboration CNRS-AFAN, et d'un nouveau questionnement du modèle en cours de fixation. Une surface de environ 600 m a été décapée. 45 structures excavées de divers types ont été repérées et vidées selon des degrés de finesse variables liés aux délais courts imposés. Le Néolithique était représenté par 22 fosses dont 12 à parois bombées et ouverture étroite. Le Moyen Âge l'était par 8 grandes fosses de ce même type, comblées de terre ou de blocs de pierre. Toutes ces excavations à l'exception de cinq (quatre néolithiques et une indéterminée) apparaissaient implantées dans un limon carbonaté beige clair-verdâtre d'origine lacustre ou palustre et probablement pléistocène, tout à fait favorable à ces creusements et à leur conservation.

Les excavations néolithiques de type cuvette, rapidement comblées, contenaient peu de vestiges à l'exception de l'une d'elles qui cumulait en très peu d'espace une grande quantité de mobilier dont plusieurs fragments de meules et des céramiques dont l'une entière. Les fosses bombées et à ouverture étroites de même époque s'apparentent morphologiquement à ce qu'il est convenu d'appeler des silos. Même si, avec quelques variantes de forme dues à un creusement dans la terrasse à galets, ce type était déjà présent dans la zone précédemment fouillée, nous étions resté prudent sur sa fonction de structure de conservation que rien ne prouvait directement ; il pouvait en effet s'agir de fosses à vocation plus ou moins directement funéraire creusées uniquement pour cela et rebouchées aussitôt. Plusieurs cas de la dernière campagne montrent de très nets stigmates de décollement ou de réfection des parois supérieures en dévers, prouvant une réelle durée de vie ; par ailleurs, la typologie de remplissages mieux étu-

diés indique des différences de rythmes de comblement qui excluent un comportement unique. On peut donc évoquer cette fois assez sûrement la fonction silo que rend encore plus plausible leur groupement en batteries.

Trois de ces silos ont livré des squelettes humains, directement déposés sur le fond : deux avec un seul individu en position non organisée et un autre avec les restes de six individus (fouille et étude : F. Blaizot). Dans ce dernier cas, cinq des corps semblent avoir été déposés simultanément (sépulture multiple) et le sixième après un temps bien marqué, selon un scénario proche de celui d'une fosse sépulcrale du Gournier.

Le mobilier archéologique est de densité variable selon les structures. La céramique, la plus abondante (étude F. Ferber), atteint 34 individus pour la plus riche, mais la moyenne est plutôt autour de la dizaine Il s'agit globalement de Chasséen récent, mais des différences sensibles confirmeraient, comme lors de la première fouille, la présence de plusieurs phases, recoupant en partie mais non systématiquement les précédentes. Un " style de Saint-Paul ", en cours de précision, leur est cependant commun, formant un des archéotypes du Chasséen récent rhodanien et recouvrant partiellement les groupes C et E antérieurement définis (Beeching, 1995). Le lithique est quantitativement assez pauvre, totalement de type Chasséen récent, pour l'essentiel sur plusieurs types de silex blonds. Une bille en roche dure alpine, la seule connue sur ce site, a également été recueillie. L'étude de la faune (J. Colonge) semble renvoyer pour l'essentiel à des détritus domestiques, impliquant les habituelles activités de découpe bouchère. Le bœuf est le mieux représenté ; la chasse reste faible. Seules deux fosses montrent un comportement particulier à relier à l'activité funéraire : dépôts de suidé et lapin sub-complets, avec les premiers squelettes, et d'éléments de bovins avec le dernier squelette de la sépulture multiple ; crâne de chien en surface d'un empierrement régulier. A noter l'abondance de chiens, déjà relevée par D. Helmer sur le même site. Des traitements de certaines parties du squelette, communs à toutes les espèces, restent à élucider.

L'interprétation de ce secteur de fouille ne peut bien sûr se faire en dehors de la vision d'ensemble, à laquelle elle va d'ailleurs apporter des informations précieuses et sensiblement renouvelées. Une composante utilitaire, sinon domestique, est maintenant à prendre en compte à côté de la rituelle. Il reste à préciser si les deux se succèdent ou interfèrent et, dans les deux cas, selon quelle organisation spatiale.

Alain BEECHING et Frédéric CORDIER

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

15, chemin de Roubine

Un projet de creusement d'une piscine concernait un terrain situé dans une zone qui n'est pas réputée receler des vestiges archéologiques, mais qui est comprise entre le site funéraire gallo-romain du Valadas et ceux

plus anciens des Moulins et d'Inter Marché où ont été trouvées des fosses du Néolithique. La tranchée préalablement ouverte s'est révélée négative.

Joëlle TARDIEU

SUZE-LA-ROUSSE

Bastide Saint-Bach

Le projet du propriétaire était de réhabiliter un ensemble ancien de bâtiments d'habitations et de dépendances qui jouxte sa résidence. Ces travaux ne posaient pas en eux-mêmes de problèmes d'ordre archéologiques : il s'agit d'une architecture XIXe, en maçonnerie et galets qui ne manque pas de charme, mais qui ne comporte pas de parties plus anciennes. Mais depuis les travaux du baron de Coston en 1871, il était traditionnellement admis qu'un bourg gallo-romain serait situé à Saint-Bach, « où l'on aurait trouvé beaucoup d'antiquités ». Ce

secteur a donc été particulièrement prospecté et a livré un lot de céramiques datables des XIe-XIIIe s., pouvant correspondre à un habitat médiéval, et des fragments de *tegulae* et de moellons calcaires correspondant à des vestiges d'époque antique. Les sondages ont tous été négatifs.

Joëlle TARDIEU

VALENCE

Mauboule

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

Un projet de réalisation d'un second pont franchissant le Rhône a nécessité une évaluation afin de déterminer le potentiel archéologique du terrain. Sur la rive gauche du Rhône, le projet comprend non seulement le franchissement du fleuve, mais surtout un rond-point avec le rattachement de trois routes, soit, globalement, 700 mètres de réseau sur 25 m de large (17 500 m²).

Quatre zones mettant en évidence des éléments archéologiques ont été relevées :

Dans la partie ouest du projet, les sondages ont permis de relever la présence d'un site du deuxième âge du Fer qui semble avoir été démantelé, probablement lors de crues du Rhône et par la mise en culture de ces terres. Des éléments sont diffus sur près de 150 m et un fossé semblant orienté suivant le cadastre B de Valence a été suivi sur 60 m. Son remplissage est homogène (deuxième âge du Fer). Son colmatage rapide fait penser à un ensevelissement consécutif à une crue. Outre des fragments de meules de céramiques en position secondaire, un ensemble groupé de faune, à 0,20 m du fond du fossé comprend le crâne d'un cheval adulte comportant des traces de découpe, un maxillaire droit, une mandi-

bule inférieure, et un tronçon de vertèbres dorsales de bœuf en connexion (4 vertèbres).

Dans la partie orientale un sondage a révélé la présence d'un vase gallo-romain isolé. Le reste du sondage, et les sondages environnant n'ont révélé aucun autre indice d'une occupation antique. Devant la possibilité d'une crémation ou d'une offrande qui n'aurait été qu'effleurée par la tranchée, un nouveau sondage perpendiculaire a été effectué sans qu'aucun autre indice de site ne soit mis au jour.

Dans la partie sud, deux sondages ont permis de relever la présence d'une occupation du début du premier âge du Fer. La couche de limon contenant de nombreux tessons apparaît à la limite d'une rupture de pente de la terrasse de gravier. On est amené à penser qu'il s'agit d'une couche conservée dans un paléo-chenal ou sur une berge. Le mobilier semble homogène. Typologiquement il pourrait être « calé » entre le site de la Chauve-Souris (1ère moitié du VIIIe s. avant notre ère) et le site de La Brégoule (2e moitié du VIIIe s. avant notre ère). L'absence de structure ou de traces de structure (structures en creux) dans la partie septentrionale

des sondages plaide pour l'existence d'un site démantelé présent sur la partie haute de la terrasse de gravier, et dont les vestiges auraient été piégés dans une cuvette proche.

Dans l'extrême partie sud du projet, les sondages ont

révélé la présence d'une occupation gallo-romaine matérialisée par la présence, à environ 1 m de profondeur, de structures linéaires irrégulières composées de galets et d'un lit de *tegulae* (drainage, assainissement?).

Emmanuel FERBER

MOYEN ÂGE

VALENCE Palais et groupe épiscopal

En dépit des nombreuses publications dont elle a fait l'objet, la cité épiscopale de Valence reste encore un ensemble mal connu. Elle a, en effet, subi des dégradations importantes au cours des siècles. Les guerres de Religion l'ont amputé de ses bâtiments canoniaux et ont transformé l'aspect d'un grand nombre de ses églises (Saint-Apollinaire, Notre-Dame, Saint-Etienne). Si le chevet et les parties hautes de la cathédrale ont été reconstruites au XVII^e s., cette église demeure un témoignage particulièrement important de l'art de bâtir des constructeurs de la période romane. Jouxtant la cathédrale, le palais épiscopal, actuel musée des Beaux Arts, possède d'incontestables vestiges antérieurs aux reconstructions de la période moderne.

Le programme collectif de recherche mis en œuvre depuis l'année 2001 a dressé le bilan de l'ensemble des données recueillies et disponibles depuis le XIX^e siècle. Ces informations issues du récolelement des dépouilllements bibliographiques et archivistiques se sont enrichies par des données inédites provenant des fouilles archéologiques réalisées depuis 1999. Les résultats de ces opérations apportent un éclairage nouveau, même s'il reste fragmentaire, sur l'évolution de ce quartier (notamment les sondages de la place des Clercs dirigés par P. Réthoré, et les sondages de la place du Pendentif et sur le parvis de la cathédrale).

Isabelle PARRON

L'architecture de galets en Drôme

Dans la Drôme du nord et la vallée du Rhône, les édifices anciens présentent un mode de construction qui utilise un matériau particulier issu du ramassage *in situ* : les murs sont montés en galets calibrés posés sur chant, et noyés dans un mortier épais.

Une première année de réflexion avait permis de faire des typologies à partir des techniques de pose et de les compléter à partir de sites plus particulièrement étudiés et donc mieux datés. Cette prospection a été étendue en 2001 à l'ensemble du département, afin de développer des comparaisons entre les différents matériaux mis en œuvre : rapports entre pays de molasse, pays de calcaire et l'emploi du galet ; le galet est-il le fait d'un pays où la pierre est rare, ou de mauvaise qualité ?

La prospection, qui n'est pas terminée, fait actuellement ressortir trois faits :

Lorsque la pierre et le galet coexistent, l'emploi de chacun relève d'un projet architectural totalement différent : les parements de galets sont destinés à être enduits (mur gouttereau nord de la cathédrale de Die, architecture civi-

le de Livron, Loriol, Die...), ce qui n'est pas obligatoirement le cas des parements externes en pierre de taille.

Le statut du bâtiment est primordial : les bâtiments de prestige sont en pierre de taille, et le galet n'intervient que dans les blocages ; par contre l'architecture vernaculaire et civile utilisent plus le galet (rapidité, économie ?...). Il y a donc une dimension sociale et économique à introduire dans l'utilisation de ces matériaux. Ainsi, les adjonctions (ajouts de pièces ou d'étages...) ou les réaménagements se font souvent en galets.

Ce mode de construction n'est adopté que tardivement : ainsi, au Moyen Âge, le galet est-il rarement associé à la pierre de taille (parement de moellons, blocage en pierre de taille; assises de galets avec assises de moellons intercalés...) ; par contre à partir du XVe s., son emploi se généralise comme matériau de construction proprement dit.

Joëlle TARDIEU

CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE, Malataverne

En complément de la fouille de la *villa* du Palais (Châteauneuf-du-Rhône), nous avons mené en 2001 deux campagnes de prospection sur les communes de Malataverne et de Châteauneuf-du-Rhône, qui forment à l'extrême méridionale de la plaine de Montélimar un quadrilatère homogène de quelque 4 000 ha adossé au Rhône.

Le dépouillement de la documentation et les prospections pédestres nous ont permis de vérifier la localisation de sites connus et d'enrichir la carte de quelques points. Mais dans cette zone peut-être très sollicitée, l'échantillonnage de mobilier a été généralement trop faible pour qu'on puisse définir de manière satisfaisante le faciès et la fourchette chronologique des sites rencontrés. L'opération ne sera pas reconduite.

Jean-Claude BEAL

Prospections

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

SUZE-LA-ROUSSE
Le Tolis, Derrière le Puits, les Mouillères,
le Palis, les Grès, la Garenne

Dans le cadre de l'atelier « Archéologie, Patrimoine, Ecriture » du collège du Mistrau de Suze-la-Rousse, les élèves d'une classe de sixième participent à un cycle d'initiation à la prospection archéologique de surface. Ils sont encadrés par des archéologues de l'association Archéo-Drôme (association pour la Promotion de l'Archéologie et de l'Histoire dans la Drôme) aidés de leur professeur d'histoire et de parents d'élèves.

Il s'agit de prospections systématiques réalisées dans les vignes à proximité du collège. La classe est divisée en deux groupes : pendant que l'un prospecte, l'autre travaille au collège avec le professeur de français ou la documentaliste sur un autre thème de l'atelier. Chaque élève participe à deux séances de prospections d'une demi-journée.

Le travail de carte archéologique progresse lentement : en 2001, les élèves ont achevé la prospection des quartiers des Mouillères et du Palis, commencé celle d'un nouveau quartier, les Grès. Des sites gallo-romains sont à nouveau prospectés pour obtenir plus de renseignements. Mais les objectifs sont principalement pédagogiques :

- Initier les élèves à la technique de recherches. Pour la plupart des élèves, c'est un début d'initiation à l'archéologie car ils continuent l'atelier en cinquième en étudiant d'autres aspects de l'archéologie.

- Etudier l'histoire d'un lieu donné et voir le lien entre l'ar-

chéologie et l'histoire. On développe en particulier des points importants du programme d'histoire de sixième : l'Empire, le monde gallo-romain, la romanisation de la Gaule et de la région en particulier.

Les élèves ont prospecté une *villa* déjà connue au Tolis. Un site au Palis a pu être mieux renseigné suite à arrachage d'une vieille vigne. Grâce à ces prospections systématiques scolaires, l'histoire locale s'enrichit : les élèves ont repéré une *villa*, deux modestes sites ruraux gallo-romains dans les quartiers le Tolis, les Mouillères et le Palis ainsi que leurs zones d'épandages agraires antiques et modernes.

Le collège peut ainsi mener grâce à l'association Archéo-Drôme et les autres intervenants extérieurs, un travail à moyen terme auprès des élèves pour promouvoir l'archéologie au collège et les sensibiliser aux problèmes archéologiques.

Avant le cycle « prospections », les élèves sont sensibilisés grâce à une intervention d'une potière professionnelle, séance au cours de laquelle chacun tourne son pot. La classe a visité le musée archéologique du Pègue qui présente une grande importance historique.

Le travail a été facilité par les actions d'un club du collège « Archéologie » qui a élaboré un tessonier simplifié et a réalisé une exposition sur les différentes céramiques gallo-romaines dans la classe d'histoire.

Bernard GUILLAUME

RHÔNE-ALPES
ISÈRE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Aoste, 420 route de Belley	Jean-Luc JOLY	(AFA)		EV	GAL		1
38012037	Aoste, le Bourg, rue du Moulin	Benoît HELLY	(SRA)		SU	GAL		1
38022034	Avenières (Les), la Platière	Stéphane BLEU	(AFA)		SU			2
38026067	Balme-les-Grottes (La), Travers sud	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV			3
38034023	Beaurepaire, rue de l'Egalité, clos Pupat	Christine PENON	(COL)		EV			4
38082001	Charavines, Colletière	Michel COLLARDELLE Eric VERDEL	(MUS) (COL)		EV			5
	Chichilianne, source Chevalière	Régis PICAVET	(AUT)		SU	MESO		
38135015	Courtenay, Chanzieu	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV	MA		6
38191001	Huez, Brandes	Marie-Christine BAILLY-MAITRE	(CNR)		FPP	MA		7
38197013	Janneyrias, la Garenne	Frédéric SERGENT	(AFA)		SP			8
38197012	Janneyrias, le Vière – A 432	Vincent GEORGES	(AFA)		SU			8
	Pusignan, Janneyrias, A 432	Tommy VICARD Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV		●	
38239006	Moirans, maison de retraite, couvent cordelier	Alain BADIN DE MONTJOYE	(COL)		EV			9
38260007	Moras, lac (Cf. Hommes et milieu)	Jean-François BERGER	(CNR)		SD			
38261022	Morestel, Mont Garel	François BAUCHERON	(AFA)		EV		●	
38279004	Notre-Dame-de-Mésage, Chambord	Benoît HELLY	(SRA)		EV	GAL		10
38311003	Pommier-de-Beaurepaire, chapelle de Tournin	Alain BADIN DE MONTJOYE	(COL)		EV	MA		11
38367001	Saint-Bernard-du-Touvet, Aulp du Seuil, abri n° 1	David PELLETIER	(BEN)		FPP	NEO		12
38367006	Saint-Bernard-du-Touvet, Aulp du Seuil, abri n° 2	Pierre BINTZ	(SUP)		FP	MESO		12
38375004	Saint-Christophe-en-Oisans, Vallon de La Lavey	Chantal MAZARD	(COL)		SD	MA		13
38451056	Saint-Romain-de-Jalionas, D 18, le Port	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV			14

RHÔNE-ALPES
ISÈRE

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Ref. Carte
38451002	Saint-Romain-de-Jalionas, le Vernai	Robert ROYET	(SRA)	FPP	GAL			14
38455004	Saint-Savin, Demptezieu, le château	Christine PENON	(COL)	EV	MA			15
38472006	Sarcenas, abri de Canaple	Pierre BINTZ	(SUP)	SD	MESO			16
38474003	Sassenage, la Grande Rivoire	Pierre-Yves Nicod	(SUP)	FP	NEO			17
38480007	Septème, le château	Benoît HELLY	(SRA)	EV	MA			18
	Septème, le village école maternelle	Jean-Luc JOLY	(AFA)	EV	GAL			18
	Sinard, Monestier-de-Clermont, A 51	Jean-Claude OZANNE	(AFA)	EV				19
	Verpillière (La), déviation RN 6	Sophie NOURISSAT	(AFA)	EV				20
	Veyrins, Thuellin, Bréviaire	Pierre-Gil SALVADOR	(SUP)	SD			●	
	Agglomération viennoise	Anne LE BOT-HELLY	(SRA)	PC RP	GAL			21
	Vienne, 2, rue Beauséjour	Sophie NOURISSAT	(AFA)	EV	GAL			21
	Vienne, montée de Charlemagne	Sophie NOURISSAT	(AFA)	EV	GAL			21
38544000	Vienne, Collonge	Benoît HELLY	(SRA)	EV			●	
	Vienne, 12, rue du 11 Novembre	Sophie NOURISSAT	(AFA)	EV	GAL			21
35549005 AH	Villard-Notre-Dame, mine du Pontet	Marie-Christine BAILLY MAITRE	(CNR)	SU	MA			22
	Villette-d'Anthon, communaux de Charvas	Alegria BOUVIER	(AFA)	EV				23
	Les Alpes du Nord au Mésolithique	Pierre BINTZ	(SUP)	PTP	MESO			
	Mésolithique et néolithisation dans les Alpes du Nord	Pierre BINTZ	(SUP)	PC RP	MESO			
	Canton de Crémieu et Morestel	Esther GONZALEZ	(BEN)	PT				
	Hommes et milieu en Bas Dauphiné, Isle Crémieu	Jean-François BERGER	(CNR)	PCR				
	Massif du Vercors et ses marches	Michel MALENFANT	(BEN)	PT	NEO			

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

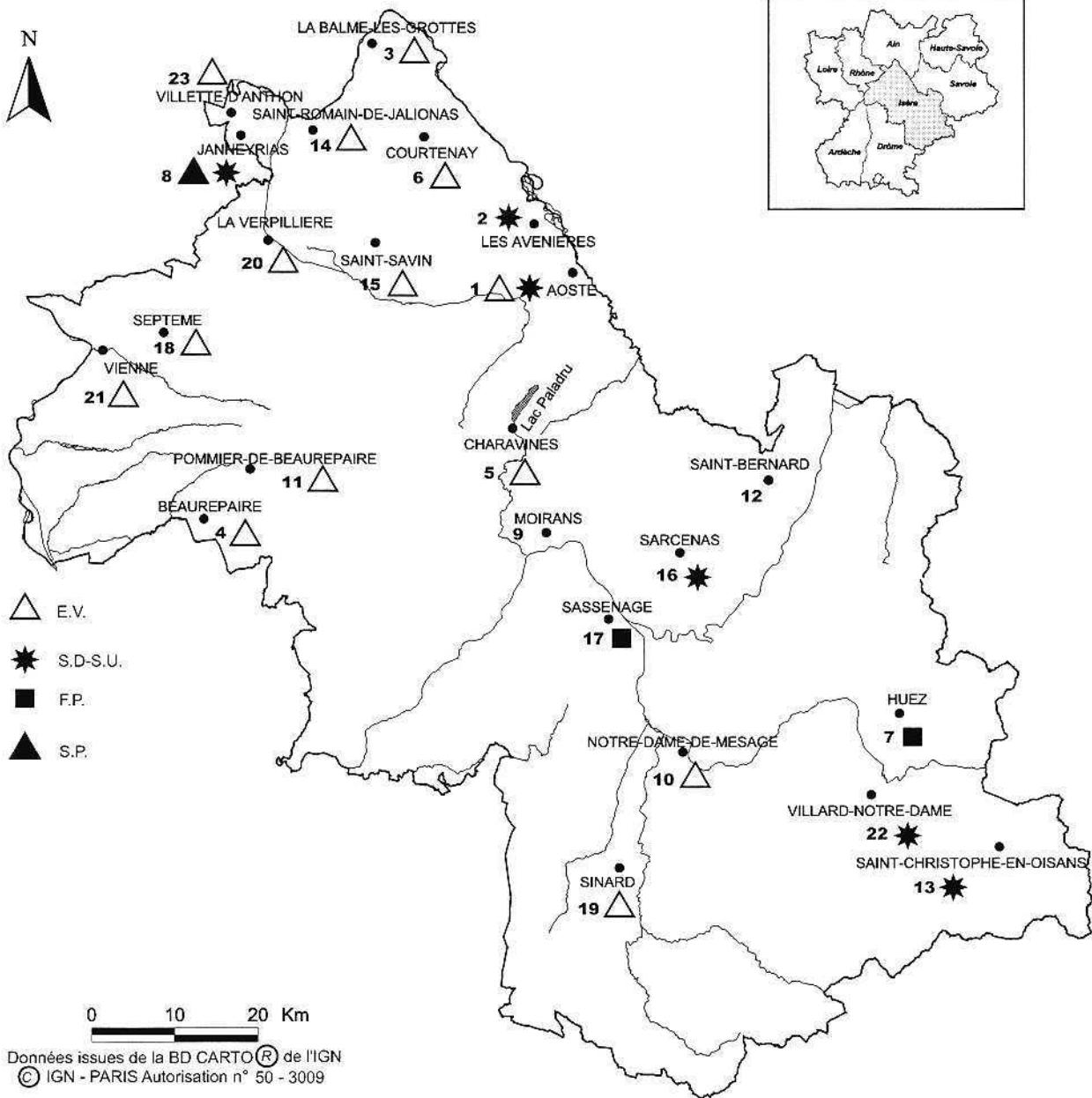
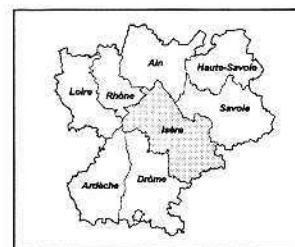
Les prospections

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Canton de Morestel	Stéphane BLEU	(AFA)		PI			

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée. ♦ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ISÈRE





Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

AOSTE

420, route de Belley

Le projet immobilier concerné par ce diagnostic archéologique se situe à la sortie nord d'Aoste, en dehors de la zone réputée constituer le *vicus "Augustus"*. Cette opération visait avant tout à préciser les éventuels types d'occupation périphériques à l'emprise actuellement connue du *vicus*, que l'on s'accorde à situer dans l'actuel bourg d'Aoste, mais qui pourrait s'étendre au nord vers les anciens bras du Rhône, d'après les synthèses les plus récentes.

L'opération s'est déroulée en 5 jours, et 3 sondages ont été réalisés, totalisant 127 m² en surface pour une superficie de plus d'un hectare.

Aucune structure archéologique n'a été découverte, mais l'étude géomorphologique d'O. Franc a permis de préciser les modalités de dépôts des niveaux d'inondation liés principalement au cours du Rhône, passant actuellement quelques kilomètres au nord d'Aoste.

Jean-Luc JOLY

GALLO-ROMAIN

AOSTE

Le Bourg, rue du Moulin

Le terrassement des fondations d'une *villa* ayant été effectué plus profondément que la cote initiale prévue par le permis de construire, quelques vestiges romains ont été observés dans les coupes. Il s'agit principalement de fosses-dépotoirs et de niveaux de remblais et

de sols, non liés à des structures maçonneries. Il n'a pas été possible de déterminer la nature exacte de l'occupation (habitat modeste ? zone d'artisanat ?).

Benoît HELLY

GALLO-ROMAIN

AVENIERES (LES)

La Blatière

A la suite de travaux réalisés lors de la construction du centre de formation des pompiers, la découverte d'un objet en bronze (bassine à anses ornées de tête de cygne) par deux bénévoles venus un soir sur le site (M. Morel, A. Vaudray) a entraîné une petite fouille d'archéo-

logie préventive (S. Bleu, S. Perrin-Toinin) réalisée sur une surface de 400 m environ. La fouille a confirmé la présence de mobilier antique (tuiles, fragments d'amphore et de *dolia*, pesons de tisserands, fusaïole en terre cuite, céramiques sigillées et communes, verreries,

ainsi qu'une monnaie) et de négatifs de structures (trous de poteau et tranchée de récupération). Le mobilier découvert a confirmé une occupation du Haut-Empire. Il

pourrait s'agir d'un petit bâtiment à vocation agricole (type grange) et/ou artisanale.

Stéphane BLEU

BALME-LES-GROTTES (LA)

Travers sud

L'évaluation d'une parcelle de 2400 m située à l'entrée sud du hameau de Travers, sur la rupture de pente avec la basse terrasse du Rhône, avait révélé la présence d'une occupation antique bien conservée (avec niveaux de sols) sous près d'un mètre de colluvion/alluvion. Seules des structures en creux mal datées étaient apparues sur la partie haute qui devait accueillir les deux futures constructions.

Une fouille restreinte à l'emprise du premier bâtiment avait permis l'étude de 13 silos médiévaux (Xe-XIIe s.), confirmant l'ancienneté des activités agricoles à proximité du hameau. En revanche, le décapage de la seconde construction, objet de cette étude, n'a pas permis de révéler de vestiges complémentaires.

Catherine COQUIDE

GALLO-ROMAIN
MOYEN ÂGE

BEAUREPAIRE

Clos Pupat, rue de l'Égalité

Le clos Pupat se situe à proximité immédiate du cimetière actuel qui correspond au site du village médiéval primitif de Beaurepaire et de son église (mas Saint-Pierre), antérieurs à la création de la villeneuve au XIVe s. – celle-ci se situant au nord-est du cimetière à l'emplacement du bourg actuel. Des vestiges gallo-romains ont également été découverts, aux XIXe s. et XXe s., dans les environs du mas Saint-Pierre.

Les sondages ont montré un remblaiement important du site au XXe s ; une occupation gallo-romaine est attestée par la présence de céramique tardive, sans qu'il soit possible d'en préciser le contexte, aucune structure n'é-

tant associée à ce niveau. Une sépulture, orientée sud-nord, a également été mise au jour. Il s'agit d'une sépulture en pleine terre, dont les limites de la fosse n'ont pu être observées. La position de certains os laisse supposer un espace vide. La chronologie relative entre cette sépulture et le niveau gallo-romain, dans lequel elle est installée, n'a pas pu être établie – son niveau d'ouverture n'ayant pas pu être déterminé. La proximité de l'église médiévale permet d'envisager l'hypothèse d'un cimetière. Néanmoins, l'isolement de cette sépulture et l'absence d'élément de datation invitent à rester prudent.

Christine PENON

MOYEN ÂGE

CHARAVINES

Colletière

Pendant les mois de juillet et août 2001, les fouilles ont principalement concerné la partie septentrionale de l'habitat littoral fortifié de Colletière.

A l'extérieur du site et non loin de l'entrée, une file de piquets en chêne traçant un grand arc de cercle ne concorde pas exactement avec l'aire bâtie. Très légèrement antérieur à l'occupation proprement dite (puisque son enfoncement n'a pas poinçonné la couche archéologique), ce dispositif a pu servir à stabiliser le sous-sol, immédiatement avant la construction de l'habitat entre

1006 et 1009. Mais il peut aussi avoir délimité une plate-forme sommairement aménagée pour abriter les ouvriers.

Au nord-est de l'habitat, de nouvelles preuves architecturales démontrent que le bâtiment III était plus petit que les deux autres, afin de ne pas s'accorder dans l'angle de la fortification et de laisser la place nécessaire à la courtille périphérique. Derrière cette maison, l'enceinte est bien mise en évidence, grâce à l'alignement de grosses planches de chêne articulées sur deux massifs de pieux

porteurs. Immédiatement à l'extérieur de la fortification, on a dégagé un chevron horizontal percé par une lumière rectangulaire recevant un pieu vertical équarri. Il s'agit des vestiges de l'estacade surélevée reliant l'atelier de charpenterie à l'entrée principale.

En bordure de la ligne du rivage médiéval, le tracé exact de l'enceinte ainsi que les aménagements de berge sont maintenant mieux connus. Le passage de la palissade près de la rupture de pente de la plage est établi par la stratigraphie. D'une part, les couches anthropiques sont quasiment absentes sur le "tombant", remplacées par des lits de mousses alternant avec de la craie, en fort pendage vers le large. D'autre part, une coupure verticale est visible sur toute la hauteur de la couche archéologique (environ 0,70 m). Enfin, la présence d'un galet de quartzite dans la craie lacustre ne s'explique que par un enfoncement artificiel. L'interprétation de ces divers phénomènes est claire : d'un côté, on est sur la plate-forme habitée ; de l'autre, on se trouve sur une rive naturelle déclive, présentant un faciès typique de dépôts littoraux ; entre les deux, on distingue le négatif des planches de l'enceinte (récupérées lors de l'abandon du site). La rive ouest était donc bordée par une palissade en tous points comparable à celle de l'est et du nord. Et il faut désormais éliminer l'hypothèse d'un quai sur caissons de madriers, contredite à la fois par les dépôts littoraux obliques et par la forme de la structure elle-même (planches verticales).

Dans le même secteur, plusieurs arguments plaident pour l'existence d'un véritable "portail" donnant accès au lac. Parmi les trois poteaux qui renforcent un segment de la palissade, deux sont en effet nettement décalés, ce qui trahit l'instabilité de la plage et la nécessité de consolider ce point particulier de l'enceinte. Le redan ainsi formé correspond à une ouverture comportant un large panneau dormant et un ouvrant d'une largeur suf-

fisante pour circuler et introduire des embarcations. L'ensemble de cet aménagement original devait offrir l'aspect d'une sorte de barbacane protégeant l'entrée en chicane.

Parmi les 160 nouveaux objets inventoriés, on remarque (comme toujours) la prépondérance du mobilier domestique (culinaire : nombreuses céramiques, couteaux, cuillères et plats; artisanal : fuseaux, peignes à textile, pointerolle de forgeron, manches d'outils; divers : semelles de chaussures, parures, clefs, flotteurs de ligne et de filet, galoubets etc) mais aussi l'abondance du matériel d'équitation (fers à cheval, bouclette d'éperon, arçon de selle décoré) et des armes (carreaux, détente et arbrier d'arbalète). Deux autres pièces méritent une mention spéciale : une luxueuse cocarde de harnais et une pirogue monoxyle. La cocarde est réalisée selon la technique du cloisonné sur une fine plaquette circulaire en laiton. Le décor formé par les émaux est complexe : au centre une croix pattée blanche est cantonnée par quatre "besants" vermillon autour desquels rayonnent des demi-cercles verts et des triangles radiants jaunes, entourés par une couronne où se mêlent des plages diversement bleutées. Taillée à l'herminette dans un fût de chêne (4,80 m de long ; 0,60 m de large; 0,35 m de profondeur), la pirogue a été découverte entre le bâtiment III et l'enceinte, c'est à dire rigoureusement à l'opposé du rivage. Comment expliquer la présence d'une embarcation à cet endroit ? Probablement déjà ancienne, elle a pu être mise au rebut pour servir d'auge ou d'abreuvoir pour le cheptel domestique. Comme elle a été totalement comblée et recouverte par les apports de fumiers d'habitat, son dépôt date du premier tiers de l'occupation (entre 1010 et 1020).

Michel COLARDELLE et Eric VERDEL

CHICHILIANNE Source Chevalière

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

PERIODE INDÉTERMINÉE

COURTENAY Chanizieu

Les sondages de Chanizieu, hameau sur le plateau de l'Isle Crémieu dans l'Isère, concernaient une parcelle de 8000 m², en limite occidentale de l'habitat, près d'un étang et de sa source. Courtenay possède un riche potentiel archéologique ; de nombreuses occupations, de l'Antiquité au Moyen Âge, se répartissent sur l'en-

semble de son territoire actuel, un type d'implantation qui se reflète encore dans la dispersion des hameaux le long des reliefs.

Ainsi à Chanizieu, et à proximité immédiate de l'emprise, la carte archéologique signale la présence de points

de ramassage de matériel antique et d'une nécropole médiévale. Les sites protohistoriques, âges du Bronze ou du Fer, sont en revanche méconnus ; ce sont souvent les recherches de terrain qui sont à même de repérer leur présence. Le résultat de l'étude est à ce titre révélateur.

Les sondages ont bien confirmé une présence antique proche par le biais d'au moins une fosse d'époque gallo-romaine. Notons également qu'un aménagement de rive du vallon, postérieur à la Protohistoire, a été mis en évidence.

Pourtant, et malgré au moins deux prospections pédestres sur la surface concernée, aucun indice n'avait témoigné de la présence de vestiges protohistoriques.

Deux petits secteurs ont permis de mettre au jour un ou deux fonds de cabane, associés à quelques trous de poteaux ainsi qu'une série de fosses (silo, foyer...) en bordure de vallon. L'absence de forme et de décor sur le matériel céramique ne permet pas d'affiner la datation.

Catherine COQUIDE

MOYEN ÂGE



La programmation 1999-2001 avait pour thème de recherche principal "*L'eau et ses usages industriels*", c'est à dire les aménagements hydrauliques et le quartier des laveries. Le travail a donc été centré sur l'étude de la grande canalisation (CI) qui limite le village par l'ouest et sur les installations qui la bordent.

Rappelons que la canalisation occidentale reçoit, par un système de captage encore visible sur le terrain, les eaux du déversoir du lac Blanc. Elle est ensuite alimentée par les eaux de la canalisation médiane du plateau. Cette accumulation d'énergie est destinée à actionner des meules à mineraï et aux opérations de lavage. La fouille des chenaux, creusés de part et d'autre d'un terre-plein central, a montré que leur forme et leur remplissage diffèrent, ce qui suppose un fonctionnement spécialisé des deux branches. Plus de 130 fragments de meules retrouvés dans le remplissage confirment les observations de 1901 : c'est bien là que se faisait le broyage du mineraï. Malheureusement, les indices archéologiques n'ont pas permis de comprendre, pour le moment, comment l'énergie était transmise aux meules, et comment ces dernières fonctionnaient. Une étude théorique a tenté dévaluer la puissance nécessaire pour faire tourner les meules de Brande.

La poursuite du dégagement des terrasses qui bordent la rive orientale de la canalisation a permis de retrouver un nouvel ensemble de canalisations et des bassins de lavage. Une étude des sables contenus dans l'un de ces bassins a montré que le lavage se faisait à l'aide de plans inclinés (sluices), et non en eau courante, le bassin servant de réceptacle pour les sables qui pouvaient ainsi être lavés plusieurs fois. L'étude sédimentologique a révélé la parfaite maîtrise des ouvriers de Brande pour cette étape essentielle dans le processus minéralogique. Une expérimentation a été faite afin de repro-

duire l'ensemble du processus de minéralurgie selon le modèle archéologique. L'opération a été probante et les résultats seront analysés par Florian Téreygol, de l'IRAMAT (CNRS). La fouille de la terrasse a mis au jour plusieurs niveaux d'installations de travail superposés, ainsi qu'un dépotoir de gravillons de baryte parfaitement calibrés, ce qui témoigne d'une certaine standardisation dans les opérations de traitement. Les réseaux de caniveaux montrent peu à peu la gestion qui était faite de l'eau pour la première fois un caniveau était conservé à sa prise d'eau, dans la grande canalisation occidentale CI, ce qui a permis de comprendre le principe de captage. En revanche, les deux grands caniveaux trouvés en 1999 et 2001, parallèles, conduisent tous les deux à une autre plate-forme située en contrebas de celle qui a été dégagée en 2000 et 2001.

Toutes ces observations confirment l'ampleur des aménagements mis en place selon un schéma parfaitement raisonné, incluant à la fois la canalisation occidentale et des terrasses supportant des installations de travail, peut-être "en cascade". Ce dispositif mérite d'être étudié de façon exhaustive car il a une logique qui ne peut apparaître que dans une fouille totale du quartier.

Le quartier septentrional du site a fait l'objet de sondages, dans les années 80, qui l'identifiaient à un secteur "industriel". Son étude a été reprise en 2001 car on peut y observer un ensemble de structures dont la disposition évoque les aménagements liés à la canalisation C1.

Pour terminer, une nouvelle expérimentation de transformation métallurgique a été menée avec Jacques Happ. Le mineraï de Brande, concassé et lavé selon le modèle archéologique, a subi les opérations de fusion et de couppellation selon un protocole sensiblement différent de celui qui avait été suivi en 1999.

Marie-Christine BAILLY-MAITRE

Le site s'inscrit dans un couloir fluvio-glaciaire, au pied d'une butte morainique, marqué par la présence d'un talweg orienté est-sud-est / ouest-nord-ouest qui témoigne d'un paléochenal fluvio-glaciaire. Dans l'axe de ce paléotalweg, des vestiges attribués à la période protohistorique ont été mis au jour lors des sondages. S'en sont ensuivies deux phases d'évaluation qui ont entraîné la mise en œuvre d'une opération de fouille.

Les deux phases d'évaluation ont permis d'identifier, par l'ouverture de larges fenêtres, différentes structures archéologiques réparties sur une surface d'environ 6000 m², vestiges d'aménagements protohistoriques témoignant de deux phases d'occupation au moins.

La plus ancienne est illustrée par des niveaux de sol, matérialisés par un cailloutis tapissant le fond d'un creusement d'origine anthropique portant un foyer dans le secteur ouest, peut-être contemporain de deux creusements dans le secteur est. Appartenant *a priori* à cette même phase, une grande fosse dans le secteur est semble, par sa morphologie et sa localisation à la limite de la remontée du substrat morainique, pouvoir être interprétée comme une carrière d'extraction de limon.

La phase la plus récente se caractérise, dans le secteur ouest, par un niveau de galets d'origine anthropique s'étendant sur plusieurs dizaines de m², auquel on ne peut attribuer une fonction définie en l'état de nos connaissances (assainissement du fond du talweg ?). Ce niveau pourrait être contemporain, d'après l'analyse stratigraphique, d'un aménagement de pierre dans le secteur est, occupant l'un des creusements déjà évoqué, après un premier comblement. Il s'agit d'un niveau de blocs et de galets, qui semble résulter de la démolition d'une construction de pierre (de type solin ?). Il est lui-même associé à un niveau horizontal de galets noyés dans un limon renfermant de la céramique et à des creusements de type trous de poteaux, ou à des agencements de galets.

En l'état de nos connaissances, la datation de ces deux phases d'occupation s'inscrit au sein de la période protohistorique, dans une fourchette recouvrant au moins la période de La Tène, grâce à la céramique issue de la fosse "carrière", attribuable à la Tène moyenne ou finale et à la fibule provenant du niveau de galets du secteur ouest, datée de la Tène finale.

Frédéric SERGENT

L'obstacle autoroutier de l'A 432 au lieu-dit le Vière a engendré un ouvrage d'art et un nouveau tracé de la RD 517. A l'est du monument, des sondages, suivis d'une évaluation (Bouvier, Mortagne, AFAN) ont donné lieu à une opération archéologique préventive.

La superficie décapée de 1700 m², recouvre le bas de pente méridionale d'une colline morainique. La dynamique de versant a produit une série sédimentaire offrant une chronostratigraphie. Dès l'évaluation, des critères d'identification chronologiques des couches sédimentaires résidaient dans le mobilier archéologique chimiquement représenté.

Sous le terrain végétal, un épandage de colluvions à matrice limono-argileuse chargée de cailloutis et galets épars mais fortement représenté recouvre l'aire fouillée en dehors des zones à moraines sub-affleurantes. L'horizon sédimentaire est daté de l'Antiquité d'après les fragments de *tegula* et d'*imbrices* et le fossé qu'il renfermait. Ce niveau colmatait un horizon à sédiment fin antérieur. Celui-là est recoupé des structures archéolo-

giques arasées et scellées par la couche supérieure. Il s'agit de fosses et de foyers fossoyés ou de dépressions circulaires pluridécimétriques. Les quatre fosses, ayant subi des combustions, se partagent équitablement entre des plans de formes circulaires de l'ordre d'un mètre ou plus allongées, oblongues. Aucune organisation générale n'est clairement exprimée dans le semis des structures dégagées. Pour les dépressions circulaires pluridécimétriques, il s'est avéré que leur niveau d'apparition pouvait fluctuer selon la présence de charbons souvent seuls indices perceptibles des fantômes de creux comblés par ruissellement diffus (?). Qualifier l'aire d'activité(s) revient à noter la quasi-inexistance du mobilier archéologique au sein des structures, et d'autre part à rappeler l'existence d'un calage chrono-stratigraphique et de creusements aménagés portant des traces de combustions. Ces aménagements ont une antériorité et parfois une déconnexion stratigraphique avec des foyers qui ne constituent qu'une phase fonctionnelle des dépressions. Leur colmatage indique des temps d'ouverture prolongés. Un comblement massif s'est produit dans le foyer circulaire le plus profond. Un amas de blocs essentiellement des galets volumineux (plus de 10

cm en moyenne) ne portant pas de trace de chauffe vient tapisser la dépression en cours de fermeture. En bordure nord du chantier, la fosse 1 sert de point d'ancre à l'approche chrono-stratigraphique par son attribution à La Tène finale. Son mobilier se compose de trois vases de petites tailles (deux complets) et de quatre clous à tête discoïde. Selon les contraintes d'extension de la fouille, vouloir déterminer le cadre fonctionnel des fosses à combustion relève de l'extrapolation. Tout juste peut-on mettre l'accent sur des états initiaux avec de très probables négatifs à sections pluridécimétriques de supports plantés qui précèdent les combustions proprement dites ainsi que plusieurs phases stratigraphiques indiquant des étapes distinctes dans le cheminement de ces structures en creux. Les aménagements

des structures évoquent des équipements excavés (domestiques agricoles, artisanaux... ?) attribuables à La Tène finale qui connaît par ailleurs l'emploi de structures excavées fonctionnelles. Globalement, les indices archéologiques vont dans le sens d'une présence humaine avec son corollaire d'agressions sur le couvert végétal et d'instabilité, provoquée ou accentuée, du versant. Les arasements et dépositions qui en découlent offrent les conditions de conservations et d'observations archéologiques. Au travers du biais des processus géomorphologiques, les contrebas de pente sont des secteurs favorables pour apprécier l'occupation humaine des buttes morainiques.

Vincent GEORGES

MOYEN ÂGE



Une nouvelle campagne d'étude a été menée au printemps 2001, sur les parties préservées de l'ancien couvent des Cordeliers de Moirans. Elle s'est attachée à l'observation de la partie inférieure du mur de l'église, comprise dans le volume de l'ancienne galerie de cloître qui s'y adosse, et à celle des vestiges du mur de façade subsistant à l'étage de l'aile orientale des bâtiments réguliers.

Débarrassés de leur revêtement de ciment ou d'enduit à la chaux, ces parties de murs ont révélé des dispositions, pour certaines inattendues, du monastère primitif et éclairé certains aspects de leurs transformations au cours des siècles.

La découverte la plus surprenante est celle de l'absence de toute liaison directe entre le volume couvert en bâtière et l'église à laquelle il est accolé à la hauteur de sa quatrième travée. Par ses dimensions et sa forme, il devait donner l'illusion d'un bras de transept bas – et

c'est ainsi qu'en 1999 nous avions proposé d'interpréter les traces qu'il a laissées. Il faut désormais y voir, selon nous, un petit oratoire, largement ouvert du côté est sur la chapelle de chevet (identifiée comme telle en 1999) et inclus dans l'espace de la clôture monastique.

L'incertitude est aujourd'hui levée concernant l'étage de l'aile monastique orientale : il apparaît, sans ambiguïté aucune, que cet étage est le produit d'une adjonction, probablement du XI^e siècle, qui a entraîné la modification des dispositions originelles de la toiture de la chapelle de chevet.

Il resterait à conduire une enquête un peu poussée sur l'architecture des couvents de franciscains et des ordres mendiants en général, pour déterminer si les particularités observées à Moirans relèvent ou non d'un fonds d'usages communs.

Alain BADIN DE MONTJOYE



Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

Des découvertes fortuites ayant été signalées dans un lotissement situé au lieu-dit Chambord, un sondage a été réalisé sur un lot non construit jouxtant le lieu de découvertes. Un niveau d'occupation d'époque romaine

a été retrouvé sur la terrasse supérieure, confirmant la présence d'un petit établissement rural dans ce secteur.

Benoît HELLY

Ancienne église paroissiale, la chapelle Notre-Dame de Tournin a été désaffectée à la fin du XIXe s. et laissée depuis dans un état de quasi-abandon. Elle fait l'objet, depuis peu, d'une campagne de remise en état qui prévoit, entre autres interventions, la réfection du dallage intérieur et le rétablissement d'un ancien drain périphérique. Quelques sondages de reconnaissance archéologique ont été prescrits, en préalable à ces travaux.

L'édifice actuel, après dépôse de ses enduits extérieurs, se présente comme une construction plutôt homogène, de la fin du XVe ou du début du XVIe s. Mais il est peu douteux qu'il occupe l'emplacement d'une église plus ancienne, signalée par un acte daté de 1070 du cartulaire de Saint-Pierre de Vienne (U. Chevalier - *Regeste Dauphinois*, n° 2063).

Trois sondages ont été réalisés à l'extérieur de la chapelle afin de repérer le passage de l'ancien drain, dont le nouveau doit reprendre le tracé. Ils ont permis d'observer la nature du terrain entamé par ce drain au pied des murs : riche en nombreux ossements humains et recelant des sépultures encore en place.

Deux autres sondages, à l'intérieur cette fois, ont fourni

des indices stratigraphiques précieux. L'un, à l'extrémité ouest de la nef, a mis en évidence un bon état de conservation du sous-sol, à l'aplomb de la bande de cheminement central de la nef, tandis que le reste du terrain apparaissait profondément remué par des inhumations. Superficiellement dégagée mais non fouillée, a été reconnue une sépulture d'enfant datant probablement du XVIIIe s. La paroi de terrain en place dégagée par la vidange partielle de la fosse d'inhumation montre en coupe une succession de dépôts correspondant aux sols d'un édifice antérieur à l'actuel (ou de plusieurs), surmontés des niveaux de construction et d'occupation de la chapelle que nous connaissons. Le second sondage intérieur, dans l'abside, a permis d'établir que le sol de celle-ci était surélevé de la hauteur d'une marche par rapport à celui de la nef et que son revêtement, disparu, reposait sur une succession de dépôts, ici encore antérieurs aux murs, qui ont livré quelques tessons en pâte grise, datables entre XIe et XIVe s.

La réfection des sols devra donc être conduite de manière à ne pas altérer les témoins encore préservés d'une occupation religieuse pluriséculaire.

Alain BADIN DE MONTJOYE

La fouille extensive des occupations, engagée dès 1999, s'est poursuivie cette année dans l'unité stratigraphique B2. Les recherches menées les années précédentes au pied de la paroi du bloc erratique dans cette unité ont livré un important corpus de céramiques. Deux composantes ont été définies par Alexandre Morin :

- une céramique clairement campaniforme décorée par impression au peigne et à simple ou double rang de cor-

delette (décor épimaritime ou mixtes) ou au peigne seul à bandes horizontales multiples (décor international ou pan européen). Cette céramique appartient à la phase ancienne de la classification de A. Guilaine. Elle est à rattacher à une aire septentrionale d'influence rhénane qui englobe la Suisse et l'Alsace et c'est avec le groupe cordée qu'elle offre le plus de similitudes.

- une céramique décorée par estampillage d'un tube

cylindrique creux dont les affiliations culturelles sont encore à établir mais qui n'est pas comparable à celles de type rhodano-provençales qui comportent des estampages triangulaires, losangiques, cunéiformes ainsi que des motifs incisés (lignes circulaires, échelles horizontales ou verticales, chevrons, damiers) et souvent des décors rayonnants à partir de fond ombiliqué.

Un sondage d'évaluation de l'extension des occupations, réalisé au pied du talus en 2000, a livré un nouveau type de décor de "double cupule" réalisé par estampillage avant cuisson.

En l'absence d'association stratigraphique, l'étude technologique des pâtes (observations macroscopiques) a cependant mis en évidence des similitudes entre la céramique décorée par estampillage et la céramique campaniforme à décor mixte cordelette-peigne.

En 2001, les décapages conduits sur le haut du talus, au contact de la ligne de rupture de pente, ont permis de dégager partiellement sur 6 m un vaste agencement de plaquettes de lumachelle et de blocs de calcaire urgonien présentant un bon état de conservation. S'il est encore prématûr de définir la finalité de cet assemblage (dallage ?), il ne fait aucun doute de part la nature

des éléments la constituant qu'il s'agit bien d'une réalisation humaine. En effet, sur le site, la lumachelle aptienne est le substratum qui est structuré en bancs présentant de nombreux ressauts et qui peut être délitée assez aisément en plaquettes.

L'étude préliminaire de la distribution spatiale du mobilier dans la structure montre une représentation quasi exclusive des charbons et des tessons de céramiques. Elle livre aussi pour la première fois l'association de la céramique campaniforme et de la céramique décorée par estampillage d'un tube cylindrique creux. Cette observation renforce l'hypothèse de la contemporanéité des productions céramiques déjà signalée par les similitudes technologiques des pâtes.

La présence de cette structure associée à la céramique décorée suggère d'interpréter cette occupation comme un site d'habitat, conformément à la définition formulée par André Leroi-Gourhan dans son *Dictionnaire de la Préhistoire*. Ce Campaniforme phase ancienne de l'Aulp du Seuil serait alors un cas rarissime pour le Sud-Est de la France où il est presque exclusivement connu en contexte funéraire.

David PELLETIER

MÉSOLITHIQUE
ÂGE DU FER

SAINT-BERNARD-DU-TOUVET Aulp du Seuil, abri n° 2

Situé à 200 m de l'abri sous bloc n° 1 et à 1720 d'altitude, ce gisement mésolithique, menacé de destruction par les marmottes qui y creusent leur terrier, fait l'objet d'une fouille de sauvetage depuis 1997. Une importante

concentration de restes osseux accumulés sous le bloc-abri constitue l'originalité de ce site. Elle est interprétée comme une zone de rejets.

En 2001 quatre nouveaux carrés ont été ouverts sur l'extérieur et le côté de l'abri. La fouille a mis au jour un important amas de blocs et de dalles qui ont nécessité 4 décapages successifs. Quelques rares céramiques pourraient dater la structure de l'âge du Fer. Elle est installée directement sur le niveau du Mésolithique moyen ce qui semble indiquer une mise à plat préalable du sol.

La banquette témoin séparant les sondages S et T de 1999 et située sous le bloc-abri a été entièrement fouillée. Ce témoin de 1,5 m² a livré, dans un sédiment très

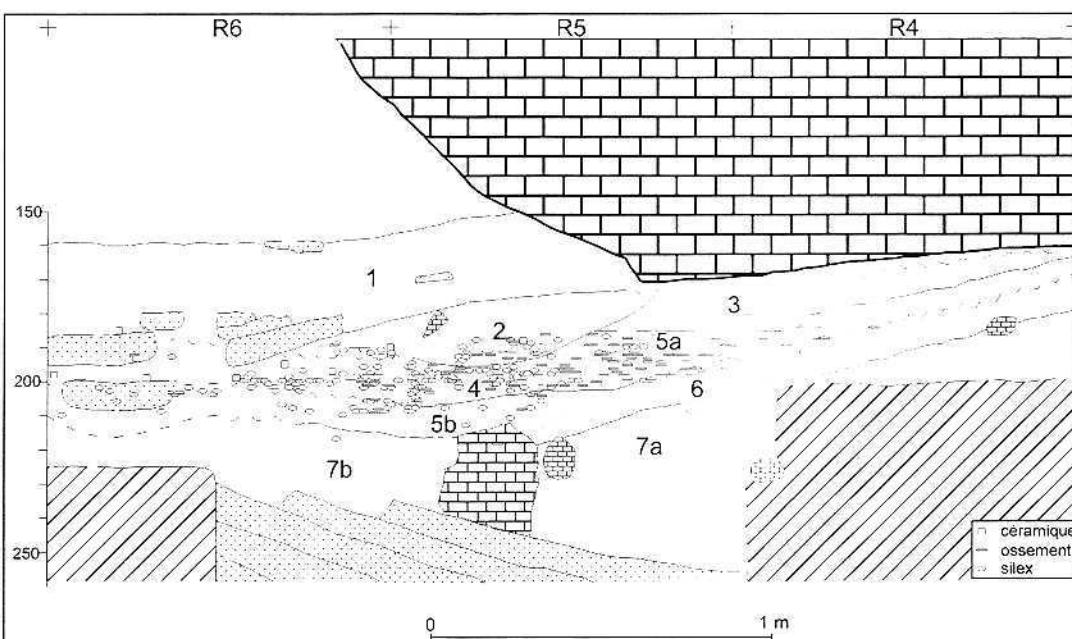


Fig.10

Saint-Bernard-du-Touvet, Aulp du Seuil, abri n° 2 : coupe stratigraphique et projection verticale des objets (réal : AVDPA)

charbonneux, un matériel osseux et lithique du Mésolithique moyen abondant et varié, en bon état de conservation. Toutes les observations vont dans le sens d'une zone de rejet où les vestiges, particulièrement riches en restes osseux, ont été déposés en vrac.

Les carrés ouverts vers l'extérieur en 2000 ont été décapés jusqu'à la couche stérile. Ils ont livré un matériel lithique abondant et quelques restes osseux mal conservés. Une importante cuvette de rejet, riche en matériel lithique et osseux, située à l'aplomb de la paroi, a été partiellement fouillée. Les caractères typo-technologiques de l'industrie, très différents du Mésolithique moyen des niveaux sous-jacents, pourraient rapporter cet horizon à une phase récente du Mésolithique voire à un Néolithique ancien. Cet horizon culturel est absent

dans le reste du gisement - mis à part des découvertes isolées de flèches tranchantes - sans doute à la suite d'une mise à plat du sol avant l'aménagement des structures protohistoriques.

Le nombre d'objets prélevés (silex, quartz taillé, os, ocre, céramique) est de 2082 dont 771 pièces parmi lesquelles une pointe de Sauveterre en quartz.

Les fouilles étant terminées l'abri est à présent clôturé (pour le protéger du piétinement des troupeaux) et protégé des intempéries. Les zones exposées à la destruction par les marmottes sont à présent entièrement fouillées.

Pierre BINTZ

MOYEN ÂGE

SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS Vallon de la Lavey

L'inventaire du patrimoine de l'Oisans conduit par la Conservation du Patrimoine de l'Isère durant l'année 2000 a permis la découverte et l'étude rapide d'une vingtaine de sites d'habitats désertés sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans. Il s'agit d'habitats désertés anciennement, (qui ne correspondent en rien aux nombreux hameaux abandonnés au XIXe ou au XXe s), actuellement en ruine et souvent très arasés, non mentionnés sur le cadastre de 1830.

Ces habitats se caractérisent par :

- une altitude élevée, en moyenne 1900 à 2000 m, plus forte encore pour certains sites du vallon de la Lavey (2300 m), plus basse pour les

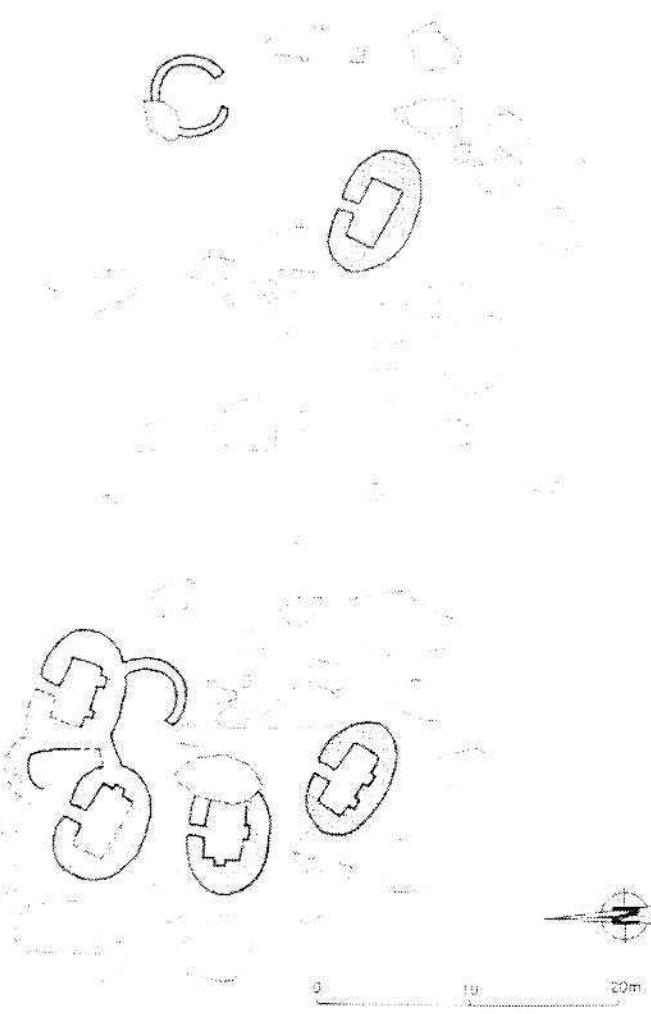


Fig.11

Saint-Christophe-en-Oisans, Vallée de la Lavey, le Grand Rousset : Inventaire des habitats désertés (CPI - PYC 2000)

hameaux de la vallée (1600-1700 m) ; on note aussi la proximité des glaciers, la présence fréquente d'un ruisseau et l'implantation des sites sur des replats souvent bien orientés au cœur de la pelouse alpine ou au milieu d'éboulements rocheux.

- une architecture originale exclusivement de pierre sèche, utilisant les matériaux pris sur place. Les maisons appartiennent à la catégorie des maisons élémentaires, telles d'ailleurs que l'on peut en trouver aux périodes protohistoriques, rudimentaires et basses, sans étage, sans ouverture, sauf une porte, aux formes trapues, assez souvent arrondies sur un des côtés

- un espace intérieur réduit, variant de 8 m à 40 m avec quelques

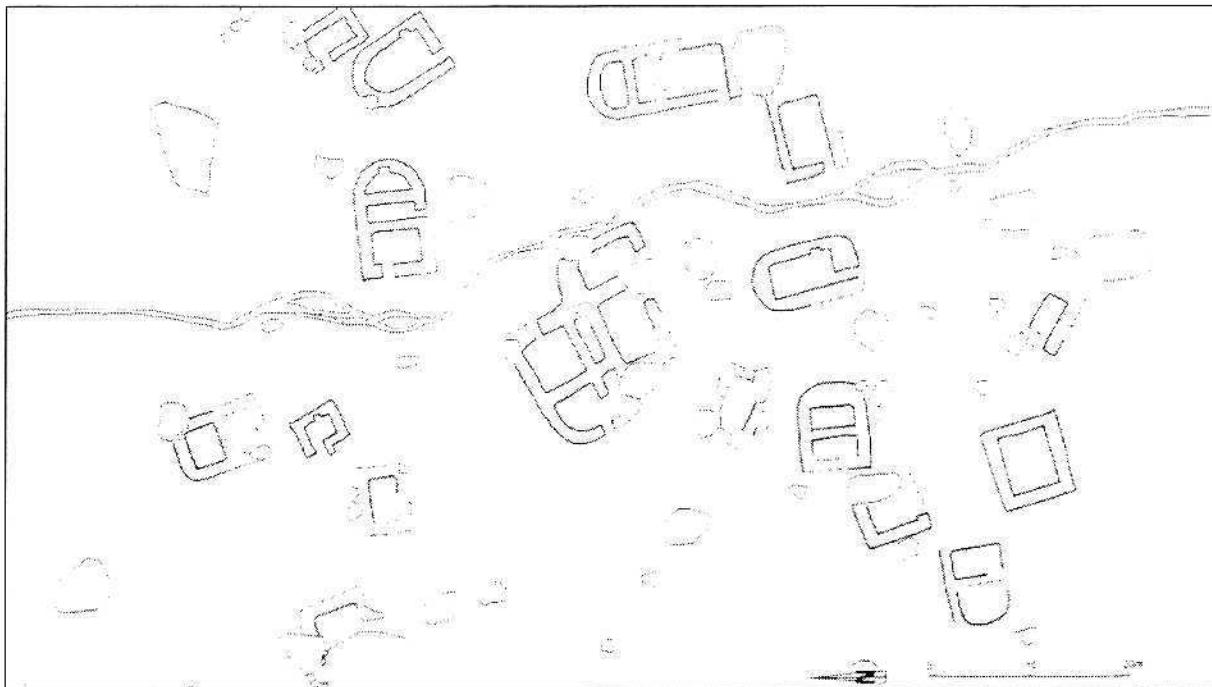


Fig.12 Saint-Christophe-en-Oisans, Le Plat des Etançons : Inventaire des habitats désertés (CPI - PYC 2000)

exceptions s'élevant à 70 m , les bâtiments de petites dimensions étant les plus nombreux. Il est d'ailleurs probable que les vastes constructions soient des enclos qu'il est parfois difficile de différencier des ruines de bâtiments couverts.

- un habitat groupé mais de façon lâche, les maisons sont rarement mitoyennes et donnent l'impression d'avoir pu être entourées d'un lopin de terre voire d'un jardin.

Le nombre de structures recensées par hameau ou site varie approximativement entre cinq et vingt mais comme il est impossible de définir la fonction de chacune (habitat ou dépendances), on ne peut estimer la population qui pouvait vivre là. Leur organisation n'est pas uniforme, soit les constructions se répartissent de façon anarchique ou au contraire s'alignent et s'ordonnent selon un principe qui nous échappe encore (le long d'une rue ou d'une voie ?). Ils attestent l'existence non seulement de bâtiments (maisons et dépendances) mais également d'un enchevêtrement de murs, de terrasses, d'enclos, compartimentant les terroirs et correspondant peut-être à d'anciennes divisions agraires ou à la matérialisation d'un parcellaire complexe.

Quelques recherches dans les archives et la bibliographie permettent d'émettre l'hypothèse qu'un certain nombre de ces sites appartiennent à la période médiévale. En effet durant les XIII^e et XIV^e s., les historiens l'ont montré, une amélioration climatique accompagnée d'une explosion démographique ont poussé les popula-

tions, dans ce milieu difficile qu'est la haute montagne, à s'installer partout où la vie était possible, y compris en limite des glaciers. La paroisse de Saint-Christophe, en 1345, compte plus de quatre-vingt lieux habités dont les noms correspondent pour certains aux habitats désertés inventoriés

Un siècle plus tard, les pestes, les épidémies et peut-être le début d'une péjoration climatique, annonçant le petit âge Glaciaire, font chuter la démographie d'une façon catastrophique, processus qui se continuera pratiquement jusqu'au XVII^e s. C'est sans doute à ce moment là (XIV^e et XV^e s.) que ces habitats d'altitude sont abandonnés et certainement parmi les premiers, avant qu'un nouveau pic démographique au XIX^e s. n'entraîne la réutilisation de certains, voire même leur reconstruction, ce qui explique les difficultés d'interprétation.

Il a semblé nécessaire, vu la variété des sites, d'effectuer quelques sondages sur plusieurs d'entre eux afin de tenter de déterminer plus précisément leurs périodes de construction et d'occupation. Trois sites ont été choisis dans le vallon de la Lavey qui est celui qui en comporte le plus grand nombre : la Grande Jasse (1700m), le Rama de la Selle (1900m) et le Grand Rousset (2240m). Seul le site de la Grande Jasse a livré un peu de matériel céramique que l'on peut dater des XIII^e-XIV^e s., sinon des charbons de bois ont été prélevés dans plusieurs sondages et font l'objet d'analyse 14C dont les résultats sont attendus en 2002.

Chantal MAZARD

Plusieurs opérations d'évaluation archéologique autour de l'aménagement de la D 18 ont permis de compléter la carte archéologique autour de cet axe nord-sud assez modeste pourtant contraint de supporter le lourd trafic menant au pont de Loyettes sur le Rhône. Déplacement de chaussée, pose de nouvelles canalisations et construction de deux giratoires ont permis d'approcher l'environnement des deux terrasses de la rive gauche du fleuve.

Attractif au cours des millénaires, le fleuve à la fois frontière naturelle et voie de passage, a fédéré des habitats et des nécropoles. Sur le secteur étudié, divers sondages et prospections de surface avaient permis de mettre au jour des traces d'occupations des âges du Fer et de l'Antiquité sur la plus haute des deux terrasses, la période antique étant également présente sur la plus basse.

Malgré l'étroitesse des emprises, les études menées autour de la D 18 ont permis de révéler la présence de fosses mal déterminées des âges des Métaux sur la basse terrasse ainsi que deux fossés probablement antiques longeant le pied de la rupture de pente entre les deux terrasses. La dernière des opérations révèle les

deux états d'un autre large fossé à quelque distance des précédents, vers l'amont. L'hypothèse d'une voie est-ouest, ancêtre de l'actuelle route située sur le haut de la pente, et longeant le fleuve peut être évoquée. Une fosse-silo (?) non datée reste isolée vers l'est ; un tesson des âges des Métaux est également mis au jour dans une colluvion.

Dans l'ensemble, les implantations de la basse terrasse, même le plus en retrait possible, restaient soumises à des régimes de crues. Les relevés contemporains y notent en effet des débordements du fleuve plusieurs fois par siècle.

Ces opérations confirment ainsi la présence de l'un des sites antiques repérés en prospections. Elles permettent d'émettre l'hypothèse de tracé d'une voie ancienne sur la rive gauche en aval de l'actuelle route et pointent des sites protohistoriques jusqu'alors inconnus. Mais elles soulignent également des destructions non inventoriées de terrain situés en bordure de voirie ou de carrière (deux des quatre emprises abordées sur l'ensemble du réaménagement).

Catherine COQUIDE

Situé dans la vallée du Rhône à 30 km à l'est de Lyon, en bordure d'une zone marécageuse, la clairière du Vernai conserve les vestiges d'occupations successives depuis le Néolithique jusqu'à la fin du Moyen Âge. Une très grande villa gallo-romaine a retenu l'attention des archéologues depuis sa découverte en 1967. Un programme de fouille triennal a été engagé en 1999 sur le site archéologique proprement dit et ses alentours. Deux axes prioritaires ont été sélectionnés. Le premier objectif retenu consiste à fouiller et comprendre les établissements médiévaux qui prennent la suite de la grande villa gallo-romaine à partir du VI^e s. ap.J.-C. La seconde priorité porte sur l'étude des évolutions du milieu dans lequel s'insère la villa antique et les établissements qui lui succèdent.

Un bâtiment d'exploitation gallo-romain isolé à l'ouest de la villa, vers le Girondan, avait été trouvé en 1999. La tempête de décembre 1999 a arraché les arbres plantés sur son emplacement, lui infligeant d'importantes destructions et imposant son étude. Celle-ci a été achevée cette année. Il s'agit donc d'une construction sur vide sanitaire d'environ 150 m construite au début du Ier s.

de notre ère. Faute d'indices, sa fonction précise ne peut être assurée. L'analyse géomorphologique montre que cette construction était séparée de la partie principale de la villa par un bras de la rivière qui était sensé limiter le site. Par ailleurs divers indices montrent l'existence de constructions gallo-romaines bien au delà vers l'ouest. Il est probable que la surface réelle du site dut être pratiquement doublée et atteindre 12 hectares. La villa du Vernai atteindrait ainsi les dimensions des plus grandes villae connues en France et en Suisse.

Dans la partie résidentielle, seule les niveaux supérieurs de l'extrémité sud de l'ensemble thermal occidental, dont l'étude partielle avait été engagée dès 1997, ont été dégagés. Les efforts se sont concentrés sur la compréhension des réoccupations médiévales. Celles-ci se décomposent en 2 temps distincts. Au VII^e, un grand bâtiment d'environ 300 m est installé sur les ruines de la villa dont elle réutilise certains éléments. Typologiquement il ne peut être rapproché qu'à quelques rares constructions fouillées dans la région (Larina, Le Bivan à l'Albenc). Cette construction en pierre aux aménagements soignés se différencie nettement

de l'habitat rural léger traditionnel de cette époque. Il semble possible d'affirmer qu'une présence aristocratique se maintienne sur place au delà des mutations sociales et politiques. Son mauvais état de conservation ne permet pas d'évaluer sa durée de vie. Postérieurement, vers le Xe s. on retrouve d'autres constructions de petites tailles interprétables comme un habitat paysan. Il pourrait s'agir des témoins fugaces du hameau de Saint-Romain aujourd'hui totalement disparu.

Enfin il convient de noter que des analyses effectuées sur différents échantillons livrent des enseignements originaux sur l'introduction de certaines espèces cultivées. On citera, par exemple, l'attestation de la culture du noyer dès le Ier siècle de notre ère ou encore, à la même époque le développement d'une production viticole. Ces informations devraient être rapidement enrichies par des prélèvements effectués cet été dans le marais voisin.

Plusieurs tranchées y ont été creusées à la suite de celles déjà analysées en 1999 et 2000. Il est aujourd'hui possible d'identifier un réseau de drainage créé dès la fin du Ier s. et partiellement entretenu jusqu'à nos jours. Un phasage couvrant toute l'Antiquité peut être proposé. On assiste au passage progressif, entre l'époque augustéenne et le haut Moyen Âge, d'une production céréalière vers une économie basée sur l'élevage

extensif sur prairies humides.

La campagne 2002 sera essentiellement consacrée à des vérifications ponctuelles afin d'achever totalement la tranche de travaux engagée ces 3 dernières années.

Il s'agira donc essentiellement de sondages limités ou de petites fouilles portant sur des lambeaux de stratigraphies pouvant encore masquer les niveaux du haut Moyen Âge. Dans le marais voisin, il n'est pas prévu d'intervenir cette année. Par contre une tranchée sera ouverte au nord du site, vers le canal de drainage. La première coupe réalisée en 2001 s'est révélée très riche en restes végétaux et pollens qui nous renseignent sur l'histoire écologique du site et ses productions. Il est donc très important de prélever des matériaux à analyser mais aussi de comprendre le contexte archéologique et géomorphologique de leur dépôt.

L'exécution de ce programme limité permettrait de relancer en 2003 une nouvelle étude consacrée aux niveaux de la fin de l'Antiquité et aborder différemment l'étude du marais, en privilégiant des décapages qui devraient permettre de mieux comprendre l'organisation de l'espace agricole et les modalités des mises en culture.

Robert ROYET

MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE

Saint-Savin

Château de Demptézieu

Le château de Demptézieu, édifié sur un plateau, se situe dans le Bas-Dauphiné au nord-est de Bourgoin-Jallieu et au sud-est de Crémieu.

En préalable à des travaux d'extension du château, des sondages archéologiques situés dans l'aile nord ont été réalisés par la Conservation du Patrimoine de l'Isère. La problématique de cette opération consistait à mettre au jour les fondations du mur de courtine nord et de la façade sud de l'aile nord, accolée contre cette courtine nord, afin de pouvoir asseoir dessus les inondations du nouveau bâtiment.

Ces sondages ont apporté de nouvelles données par rapport à l'étude du bâti réalisée en 1999 par M. Bonnabel, ce qui a permis de mieux comprendre et de préciser l'évolution du bâti aux époques médiévale et moderne. Plusieurs états ont pu être définis :

Etat 1, fin XIII^e s. : il correspond au château primitif de plan quadrangulaire. L'enceinte est dotée de quatre tours circulaires aux angles, dont une est interprétée comme étant le donjon (vocations défensive et résidentielle attestées).

Etat 2, XIV^e s. : l'aile nord, aujourd'hui partiellement détruite, est édifiée. Elle comprend deux bâtiments. Celui situé à l'ouest comporte un niveau semi-enterré éclairé par deux journées (nord et sud) et couvert par un plancher. L'aile est daterait également de cette période, bien que la relation chronologique entre les deux ailes soit difficile à établir.

Etat 3, fin XV^e s. : une tourelle d'escalier, de plan polygonal, est élevée à l'angle des deux ailes nord et est, qu'elle dessert. Cette construction entraîne des réaménagements du bâtiment ouest de l'aile nord : le mur de refend est est entièrement repris dans sa partie sud, le mur de façade sud est démaigri, le jour sud du niveau semi-enterré est condamné, et les niveaux de plancher des étages sont abaissés.

Etat 4, XVI^e s. : des modifications sont apportées dans le bâtiment ouest de l'aile nord. Le niveau semi-enterré est alors couvert par une voûte en berceau orientée est-ouest. A l'étage supérieur, une cheminée est créée dans l'épaisseur du mur de refend est.

Christine PENON

SARCENAS

Abri sous roche de Canaple

Découvert en 1997, le gisement est situé en Chartreuse orientale à 1580 m d'altitude, sur la ligne de crête reliant la montagne de Chamechaude à la Pinéa, crête qui sépare le vallon de la Charmette à l'ouest et le col de Porte à l'est constituant tous deux des voies de pénétration nord-sud du massif de la Chartreuse. Ce nouveau site apportera des données chrono-culturelles nouvelles et s'intègre bien dans un ensemble géographique - col de Porte, montagne de Charmansom, vallon de la Charmette - ouvert sur la cluse de l'Isère et la vallée du Grésivaudan qui comprend des stations mésolithiques de plein air déjà connues mais non datées et des gîtes siliceux. Il s'agit d'une cavité de peti-

matrice terreuse noire. A la base quelques tessons de céramiques protohistoriques.

- couche B : limon brun-jaunâtre, argileux, à cailloutis abondant surtout constitués de plaquettes de lumachelle aptienne (calcaire roux). A la base présence de blocs. Il y a enrichissement en cailloutis et blocs et en argile entre le sommet (B1) et la base de la couche.

- couche C : limon à argile très plastique, gris (présence de nombreux micro-charbons de bois) à cailloutis moyen, hétérométrique. Le niveau C2 se distingue par la

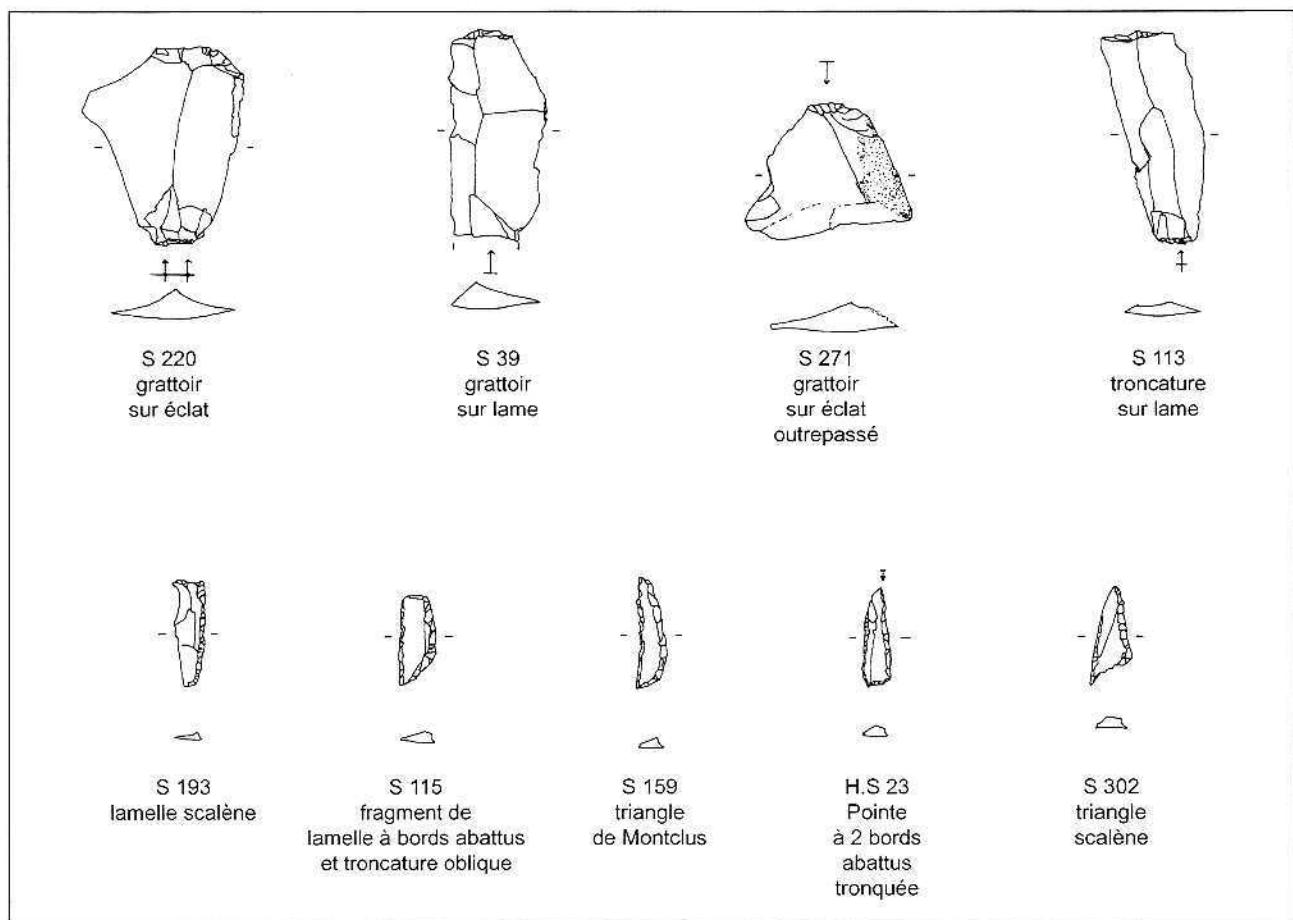


Fig.13 Sarcenas, abri sous roche de Canaple, industrie lithique (Dessin D. Pelletier)

te dimension, surbaissée prolongée par une terrasse jonchée de blocs d'effondrement. Deux sondages ont été réalisés : un sondage à l'intérieur de l'abri qui a été négatif et un sondage en avant de l'abri dans le talus d'éboulis.

présence d'un cailloutis fin bien calibré.

Cette couche, qui a livré de nombreux silex et quelques rares vestiges osseux, constitue le niveau d'occupation mésolithique du site.

- couche D : constituée d'un limon jaune très argileux enrobant une cailloutis ; elle est totalement stérile en vestiges archéologiques.

Le substratum géologique, probablement très profond dans ce contexte d'éboulis, n'a pas été atteint.

■ Stratigraphie

La stratigraphie du sondage extérieur, de 40 cm de profondeur, comporte les niveaux suivants :

- couche A : Terre végétale à blocs et cailloutis dans une

■ Faune

La faune a été étudiée par Christophe Grigo (ESEP, UMR 6636, Grenoble). Elle est représentée par une trentaine de reste osseux provenant du niveau mésolithique parmi lesquels 8 ont pu être attribués à une espèce. Les fragments non identifiables sont très fracturés et brûlés. Les restes identifiés appartiennent à l'ours brun (il s'agit d'un jeune adulte) et au bouquetin (6 restes et un NMI de 2 dont un adulte de 2 à 5 ans et un autre de plus de 6 ans).

■ Industrie lithique

Elle est peu abondante mais bien représentative. L'étude des matières premières réalisée par Céline Bressy (ESEP, UMR 6636, Grenoble) a permis de reconnaître, parmi les pièces non altérées, les variétés suivantes :

- quatre types de silex sénonien
- au moins trois variétés de silex valanginiens
- une variété de silex barrémo-bédoulien, le silex à Orbitolines (micro-fossiles rencontrés du Barrémien au Cénomanien).

Pour le silex sénonien et les silex indéterminés, la morphologie arrondie des réserves corticales, latérales ou antérieures sur les nucléus, et sur la face supérieure des éclats indique que ces matériaux se présentent à l'état naturel sous la forme de petits rognons. Deux types de cortex ont été individualisés : un cortex érodé et piqueté présentant des traces en coups d'ongle de type cortex "alluvial" et un cortex calcaire mieux conservé. Ils indiqueraient un approvisionnement au sein de gîtes secondaires (éboulis ou remaniement dans des formations postérieures au sénonien). Compte tenu de la quantité et de la variété des types rencontrés localement, on peut supposer que la plus grande partie de ces silex viennent du secteur du Col de la Charmette – clairière de Girieux. Un type de sénonien pourrait correspondre à un silex allochtone venant du Bugey.

Les trois types de silex valanginien représentés par des tectofracts en forme de plaquettes peuvent correspondre aux matériaux présents dans les colluvions remaniant du silex valanginien à proximité du site, ou dans la prairie du Col de Porte.

Enfin le silex à Orbitolines, représenté par un éclat cortical intègre vient de Vassieux-en-Vercors.

L'analyse typo-technologique a été réalisée par David Pelletier (ESEP, UMR 6636, Grenoble). L'industrie se compose de 304 pièces. Cet ensemble a révélé des caractères typologiques et technologiques uniformes dès la première observation ce qui nous a permis de le considérer dans son ensemble.

La série est dominée par les éclats ($n = 175$). Les lamelles entières sont faiblement représentées et la fracturation apparaît plus marquée dans cette classe que dans celle des éclats (22 lamelles intégrées et 22 fragments). On note la rareté des nucléus (4 pièces et 3 pièces nucléiformes). Le débitage est unipolaire.

L'outillage retouché n'est pas très abondant. Il est représenté par 16 pièces retouchées qui se répartissent dans les quatre catégories typologiques principales : outillage du fond commun, armatures microlithiques, pièces à enlèvements irréguliers et microburins.

L'outillage du fond commun comprend 3 grattoirs et 2 troncatures

Les armatures microlithiques comprennent 8 pièces :

Un triangle de Montclus, 3 lamelles à bord abattu, une pointe à deux bords, 2 triangles scalènes présentant tout deux le troisième bord retouché, un fragment de microlithe

A l'exception d'un triangle scalène qui semble avoir été réalisé sur un éclat de retouche, les autres armatures ont pour support une lamelle étroite et mince.

L'outillage n'est pas assez abondant pour permettre une attribution chrono-culturelle précise. Cependant, la présence d'un triangle de Montclus et le caractère effilé des pointes ou lamelles à bord(s) abattu(s) tronquées, oriente l'attribution vers une phase récente du Sauveterrien :

- soit la fin du Sauveterrien ancien stade récent
- soit un Sauveterrien moyen Montclusien

En conclusion il s'agit d'un modeste gisement mésolithique à couche unique, sans doute une halte de chasse très temporaire, qui a néanmoins l'intérêt d'offrir une série lithique homogène, associée à quelques restes osseux qui permettront une datation 14C. Il fait partie d'un ensemble de sites répartis entre le col de la Charmette et le col de Porte qui devaient constituer un système d'exploitation en relation avec les gîtes de matières premières abondants et de qualité dans le secteur du col de la Charmette-clairière de Girieux.

Pierre BINTZ

L'abri sous roche de la Grande Rivoire, localisé dans le Vercors septentrional à une altitude de 580 m, renferme une importante séquence stratigraphique comprenant des occupations humaines du Mésolithique moyen au Moyen Âge. La fouille exhaustive du gisement qui a repris en 2000 nécessitera encore une quinzaine de campagnes estivales.

En l'attente d'importants travaux d'aménagement du site (terrassement, pose d'une toiture protectrice, installation d'une station de tamisage, etc.), la campagne 2001 s'est limitée à quelques interventions stratigraphiques et à la fouille d'un petit secteur instable.

L'approche stratigraphique (rectification, relevé et description des coupes) s'est concentrée sur les niveaux protohistoriques dans la zone abritée du gisement, où les unités sédimentaires comprennent de nombreux composants anthropiques, et sur les niveaux néolithiques dans la zone non abritée qui est considérablement lessivée. Une cinquantaine de prélèvements sédimentologiques ont été effectués sur les coupes relevées en 2000 et 2001, dans le but de préciser l'origine et les modalités de mise en place des constituants sédimen-

taires (granulométrie, morphoscopie, chimie, etc.). Pour compléter et préciser ces résultats, nous avons également prélevé une série de blocs pour analyses micromorphologiques.

La fouille planimétrique, qui a concerné un secteur d'environ 8 m², nous a permis d'individualiser trois horizons culturels successifs, attribués provisoirement au Hallstatt, au Bronze final et au Bronze moyen. Les aménagements anthropiques concernent principalement des structures de combustion « à plat » ou en légère cuvette, rarement associées à des pierres chauffées. Le mobilier archéologique, essentiellement céramique et osseux, est abondant mais très fragmenté. On soulignera la découverte d'une perle en verre bleu associée au Bronze final et de deux perles en matériau non identifié attribuées au Bronze moyen. Ces ensembles mobiliers sont encore modestes, mais devraient s'étoffer lors des fouilles de ces prochaines années. Ils permettront alors de préciser, sur certains points, le cadre chrono-typologique régional qui reste à ce jour imparfaitement établi.

P.-Y. NICOD et R. PICAVET

En vue de travaux d'assainissement de l'ancien château de Septème, deux petits sondages ont été réalisés contre les courtines nord et sud. Ils ont permis de déterminer l'épaisseur de la terre arable apportée au siècle dernier pour transformer le château en jardin d'agrément, et d'atteindre les niveaux correspondant aux dernières occupations médiévales. Au regard des éléments d'architecture encore en place et aux résultats des sonda-

ges, on peut maintenant bien localiser la partie bâtiment, au sud, de la partie cour, au nord. Il reste que cet édifice est bien mal connu et mérite une double étude (étude documentaire et archivistiques et étude d'élévation) qui n'a jamais été entreprise à ce jour.

Benoît HELLY

Le projet de construction à l'origine du diagnostic archéologique se situe à une cinquantaine de mètres d'une mosaïque découverte en 1952, lors de la construction du groupe scolaire. Son niveau d'apparition (plus de deux mètres de profondeur) impliquait d'étudier les phénomènes ayant mené à un tel enfouissement, et de tenter de détecter à proximité si pouvaient être mis

en évidence des structures archéologiques *in situ*.

Un aménagement de sol a été découvert à environ 3 mètres de profondeur (galets, graviers, céramique et tuiles), probablement destiné à assainir le terrain. L'étude géomorphologique d'O. Franc a permis de préciser les modalités de dépôts des niveaux de colluvionne-

ment liés principalement à des variations de l'intensité de l'érosion des sols alentour. Cette érosion est elle-

même due vraisemblablement à des variations climatiques et aux défrichements environnants

Jean-Luc JOLY

SINARD et MONESTIER-DE-CLERMONT

A-51

La reprise des travaux archéologiques sur le tracé de l'Autoroute A51 –Grenoble-Sisteron-Marseille- arrêtés depuis quelques années, a portée sur certaines zones de la section Coynelle-Col du Fau et concerne des modifications de tracés, sur les communes de Monestier-de-Clermont et Sinard.

Trois secteurs ont été sondés dans le cadre de cette évaluation archéologique :

Commune de Monestier-de-Clermont :

- Le lieu-dit Les Quouas, situé avant le col du Fau côté Monestier, correspond à l'arrivée de la bande de roulement autoroutière et à l'emplacement d'un vaste échangeur sur plusieurs hectares. Il est situé en contrebas du site Néolithique final des Condamines fouillé durant l'hiver 1995-96. Quelques rares tessons de la période protohistorique ont été reconnus, principalement de part et d'autre d'un ruisseau, laissant supposer, sinon un aménagement, tout au moins une relation d'une rive à l'autre.

L'époque gallo-romaine a laissé de nombreux témoins, surtout en position secondaire, amenés par les colluvions de pente. Beaucoup sont réduits à l'état de traces (nODULES, etc...), d'autres présentant un caractère typologique ont pu être identifiés et se situeraient plutôt au haut-Empire (Ier/IIe s. ap. J.-C.). Ils proviennent d'un site qui doit se trouver sur le promontoire au sud-ouest, proche de celui des Condamines.

- Au lieu-dit « Les Carlaires », à l'entrée de Monestier, une bande de terrain, pour partie à l'emplacement d'un viaduc long de 1200 m, a été sondée. Elle n'a pratiquement rien livré, hormis quelques résidus roulés de céramique gallo-romaine, trouvés également ici en position secondaire.

Commune de Sinard :

- Le lieu-dit Les Eménées, correspond à la rectification d'un virage et se situe en amont du CD 110.

La mise au jour d'éléments positifs suggèrent l'implantation d'un site de versant sous crête : deux tranchées renferment une structure en creux qui a pu être observée sur une longueur de 10 m ; elle se poursuit de part

et d'autre dans un axe nord-ouest/sud-est. Ce creusement profond de 65 cm présente sur l'une de ses faces internes trois paliers. Sont-ils à rattacher à des sablières, des fondations, des systèmes de blocage ou autre ? Au vu de son aspect général et de son remplissage, l'hypothèse d'une élévation écroulée en matériaux terrigènes est envisageable... Celle-ci pourrait être confirmée par une étude micromorphologique.

Un niveau renfermant de la céramique posée à plat et deux broyons a été rencontré dans trois sondages, ainsi qu'une fosse dans l'une des coupes de terrain. Son niveau d'ouverture correspond au sommet de la couche anthropisée. Cette structure contient de nombreux tessons très bien conservés et de gros fragments de charbons de bois. Le prélèvement de matériel effectué en coupe et en surface la date de la fin du Bronze moyen (BM3), synchrone des éléments typologiques issus de la couche encaissante.

- Lieu-dit Champ de la Porte est la zone en aval du CD 110. Trois sondages rapprochés ont fourni des traces et indices d'époque gallo-romaine au sens large : un négatif de poteau, des fragments de céramique roulée et une petite fosse sub-ovalaire (62 x 46 x 9cm) renfermant quelques charbons de bois.

Le point de découverte majeur réside dans les éléments céramiques précités de l'Âge du Bronze moyen, période surtout connue régionalement par des sites ou découvertes anciennes sur lesquels le seul mobilier métallique fut alors récupéré ; aussi la découverte de l'ensemble clos (qui n'est sans doute pas isolé) de Sinard Les Eménées apporte d'emblée quelques précieuses données sur le mobilier céramique déficient pour cette époque en Isère.

Situées en limite de la bande de roulement sondée, ces données laissaient présager une extension qu'il convenait de vérifier. En accord avec le maître d'ouvrage, dès octobre 2001, cette zone passant en déblais sur le tracé et les terrains en contrebas sera acquise par AREA. Cette vérification se fera au printemps 2002 en deux phases : l'une, en évaluation complémentaire au moyen d'une fenêtre extensive vers le nord-est ; l'autre, conditionnelle, sous forme de fouilles en cas de découverte ou de contexte nécessitant plus de moyens.

Jean-Claude OZANNE

Une campagne de sondages systématiques, préalable à la construction de cette déviation a permis de mettre en évidence plusieurs séquences dans le marais : la séquence de la terrasse fluvio-glaciaire avec une occupation de la transition Bronze-Fer, deux séquences de bordure de marais dont l'une à sédimentation de craie lacustre et l'autre, plus alluviale, riche archéologiquement, enfin deux séquences qui alternent dans le marais proprement dit, l'une à dominante alluviale, l'autre à dominante organique tourbeuse.

Les artefacts rencontrés suggèrent une mise en place au moins néolithique des couches organiques à tourbeuses confirmant ainsi la chronologie ancienne de 1965 établie sur dates 14C. Ce que ne contredisent pas MM. Campy et Macaire dans leur ouvrage de synthèse (1989) où, selon eux, la turbification paraît se généraliser à la période dite Atlantique alors que les pluies deviennent abondantes avec une moyenne thermique légèrement plus élevée que l'actuelle. Mais « le facteur climat n'est pas le seul agent responsable du dépôt, d'autres critères (type de cuvette, nature et dimensions du bassin versant, altitude de l'exutoire, taille et nature des affluents...) entrent en jeu dans la sédimentation » (Cf. p. 256). C'est un ajustement complexe de paramètres en équilibre sur lequel l'homme a certainement joué, en

particulier après l'Antiquité, date de la fin de la formation de la tourbe.

Cette opération a donc permis de mettre au jour deux sites d'installations humaines localisés chacun à une extrémité de la future route.

Le site de Campanoz, à l'ouest du tracé, sur la terrasse fluvio-glaciaire, montre une occupation ténue du site au Bronze ancien. L'occupation du âge du Bronze / âge du Fer se caractérise par des fosses à pierres chauffantes. Un site gallo-romain est attesté par une fosse à résidu d'incinération.

Le site de La Verné, à l'extrémité est du tracé, en bordure de marais, montre que de tout temps l'homme a privilégié ce site. En effet, cinq occupations se suivent. Seule la présence de pièces lithiques permet d'affirmer que l'homme est passé sur le site au Néolithique moyen. Les occupations du Bronze et du 1er âge du Fer sont attestées dans des niveaux organiques à tourbeux. L'occupation la plus importante est celle de la Tène ancienne qui caractérise un habitat. Enfin deux aménagements, les plus récents, ne sont pas datés.

Sophie NOURISSAT

VEYRINS-ST HUELLIN

Bronze

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

VIENNE (38)

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

SAINTE-COLOMBE (69)

Archéologie urbaine d'un quartier d'émigration viennoise

Du fait de la mise en place tardive des crédits de l'année budgétaire 2000 et de l'indisponibilité des différents chercheurs (nomination, maternité...) constituant le noyau de l'équipe travaillant sur les feuilles du quartier sud de la rive gauche de l'agglomération antique, il n'a pas été possible de réaliser le programme prévu et il est apparu plus sage de demander purement et simplement le report du PCR. Ainsi le budget 2000 sera consommé

à partir du printemps 2002, selon les objectifs affichés dès 1999 (achèvement des feuilles du quartier sud, recueil des données archéologiques pour le centre monumental...), mais avec un décalage dans le temps de deux ans maintenant.

Anne LE BOT-HELLY

VIENNE

2, rue Beauséjour

L'aménagement d'un petit lotissement de quatre maisons de ville, rue Beauséjour, a nécessité l'ouverture d'un sondage en L, afin de recouper une voie romaine est/ouest, supposée séparer les deux grands blocs des entrepôts romains du quartier sud de Vienne. En effet, cette voie n'était jusqu'alors que restituée à partir de la présence d'un égout provenant du cirque. S'il n'a pas été possible de recouper l'égout vraisemblablement situé en bordure de parcelle, la voie a pu être identifiée, malgré

l'absence de dalles, à partir de niveaux de remblais caillouteux concassés et damés. La limite nord de la voie est marquée par un mur de façade qui borde un portique large de 5 m. Ce portique, comme le bâtiment à peine dégagé attenant au nord, a subi plusieurs réfections, l'ensemble des structures se rattachant à une fonction d'artisanat.

Sophie NOURISSAT

VIENNE

Montée de Charlemagne

L'aménagement d'un petit lotissement en bordure de la Gère, à la jonction du chemin de la Belle Aude et de la montée de Charlemagne, a nécessité des reconnaissances archéologiques sur les tracés de deux aqueducs romains de la vallée de la Gère, bien reconnus dans ce secteur.

L'aqueduc dit « supérieur », encore visible à l'entrée de Vienne le long du CD 41, facilement identifiable par ses dimensions exceptionnelles (1,80 m de largeur sur 2 m de hauteur dimensions internes) a été retrouvé en partie détruit à l'altitude de 191,39 m NGF (fil de l'eau), ce qui correspond à une pente de 16 cm environ par kilomètre, soit 0,16 cm par mètre, puisqu'il est à la cote 191

dans la ville même, à 2,5 km de distance.

L'aqueduc « inférieur » de dimensions plus habituelles (0,80 m x 0,90 m) est encore mieux documenté puisqu'il avait été entièrement restauré et remis en service au XIXe s. Le relevé de cette époque a été repris complété et coté en NGF par le géomètre de l'opération d'aménagement. Deux sondages ont permis de retrouver le sommet de voûte extérieur. Aucun élément de chronologie n'a été recueilli. Ces deux conduits romains seront préservés *in situ*, restant enfouis dans le lotissement.

Sophie NOURISSAT

VIENNE

12, rue du 11-Novembre

Un sondage, réalisé pour définir la profondeur d'enfouissement des vestiges et déterminer le fond de fouille du radier de fondation d'un futur immeuble, a livré à l'est, du côté de la voie romaine identifiée sous la rue actuelle, deux murs parallèles espacés de 1,30 m, puis un grand espace vierge de maçonneries à l'ouest. En l'absence de sol et au regard des dimensions modestes du sondages, il est difficile d'identifier avec certitude les structures découvertes. On peut toutefois supposer que la largeur entre les deux murs mis au jour correspond à

celle d'un péristyle ou d'un couloir. En ce cas, l'espace vierge de murs à l'ouest pourrait être associé à un jardin. Cet agencement hypothétique oriente cet habitat vers l'est, avec un *atrium* du côté de la rue du 11-Novembre qui reprend l'axe d'une voie romaine selon une disposition identique à la maison dite de l'*Atrium*, fouillée dans les années 1980, située un peu plus au sud.

Sophie NOURISSAT

La concession minière Le Pontet-La Gardette fait l'objet d'une procédure de mise en sécurité qui doit avoir lieu en 2002. Il s'agit, en fait, de deux exploitations distinctes : l'or à La Gardette et le plomb argentifère au Pontet.

Cette intervention, décidée par le ministère de l'Industrie via la DRIRE Rhône-Alpes a engagé, en 1999, une première expertise réalisée par Bruno Ancel, archéologue au CCSTI de l'Argentière-La Bessée (Hautes-Alpes) : relevé topographique général des réseaux miniers et dépouillement systématique des archives modernes et contemporaines. Au cours de cette même opération, des prélèvements de charbon de bois en plusieurs points du réseau souterrain du Pontet avaient fourni des datations antiques - Ier-II^e s. - et du haut Moyen Âge - VIe-VII^e s. - alors que les archives médiévales signalaient l'exploitation d'une mine d'argent au profit du Dauphin au milieu du XIV^e s.

En conséquence de l'intérêt archéologique du site, il a été décidé de mener une campagne de fouille en 2000, puis en 2001. Lors de la campagne 2001, deux séries d'opérations ont eu lieu : une étude scientifique de niveau à fort potentiel archéologique et une purge des parties (les entrées de galeries) qui auront à subir les travaux de mise en sécurité.

L'étude scientifique a porté essentiellement sur les chantiers ouverts en tête de filons. L'abattage au feu s'est trouvé confirmé ainsi que l'ampleur des travaux

antérieurs au XVIII^e s. Les datations obtenues à partir des charbons de bois prélevés en différents points des réseaux en 2000, donnent les fourchettes chronologiques suivantes: 89 à 125 / 605 à 639 / 997 à 1015 / 1046 à 1156 / 1075 à 1175. Ce qui semble attester une exploitation peut-être sporadique, mais qui s'échelonne sur plusieurs siècles et cela dès l'Antiquité. L'observation des fronts de taille et des parements des galeries témoigne du très fort potentiel archéologique de ce site par la qualité des traces conservées.

La purge des entrées de galeries a concerné cinq niveaux d'exploitation. Cette mission "de service" a cependant apporté une information importante : un des parements de l'entrée de la galerie Edmond - niveau 26 - conserve, sur quelques mètres, des traces incontestables d'abattage au feu, méthode qui n'était pas employée lors de la reprise de l'exploitation au XIX^e s. Il y aurait donc eu une attaque sur ce filon plus ancienne bien que les archives contemporaines ne la signalent pas.

Au terme de ces deux campagnes, il a été décidé de faire de ce site exceptionnel une réserve archéologique, la collectivité départementale pouvant prendre le relais des propriétaires privés pour la police résiduelle des mines. Ainsi les fermetures prévues par la DRIRE permettront la poursuite des recherches scientifiques.

**Marie-Christine BAILLY-MAITRE
et Christian VIALARON**

La proximité du marais de Charvas que jouxte ce secteur, à l'extrême nord du tracé, laissait présager la présence d'installations humaines, les abords de ces marais ayant été colonisés sans grands hiatus entre la période protohistorique et la période gallo-romaine. Toutefois, l'absence de recouvrement sédimentaire protecteur au cours de l'Holocène, assortie à des pratiques culturales supposant des labours profonds, contribue probablement à la mauvaise conservation et à la faible densité des vestiges repérés lors des sondages. Ces structures en creux ont justifié la mise en place d'une phase d'évaluation / fouille par l'ouverture de larges fenêtres sur une surface de 3 ha environ.

En fait, peu de structures nouvelles ont été mises au jour. Leur fouille a cependant permis de recueillir un peu de mobilier qui permet d'attester une occupation lors de

la période de La Tène finale et au début de l'époque gallo-romaine. Les vestiges se concentrent dans l'axe du paléo-vallon identifié grâce à l'analyse géomorphologique.

L'occupation de la Tène finale se traduit par deux petites fosses et 7 trous de poteaux regroupés en deux ensembles. La datation de deux structures seulement est assurée par un mobilier céramique relativement abondant. Les vases, en céramique non tournée à pâte épaisse et gros dégraissants, appartiennent à un répertoire homogène de formes datable de la Tène : écuelles à bord rentrant, bord digité. L'association avec un fragment de panse d'un bol dit de Roanne et avec des *tegulae* suggère une datation plus précise : Tène finale (II^e - I^e s av. J.-C.).

De l'occupation Tène finale - période gallo-romaine témoignent deux fossés très érodés. Le comblement de l'un d'eux est constitué par de très nombreux gros fragments de *tegulae* et d'*imbrices* accompagnés de quelques éléments de mobilier céramique : un fragment de bord en particulier est attribuable à la période de la Tène finale (Ier s. av. J.-C. ?). Ainsi ce fossé peut-il être daté de la fin de La Tène ou du début de la période gallo-romaine. En l'absence de relation stratigraphique

entre ces deux structures, on ne peut affirmer leur éventuelle contemporanéité, bien qu'elles puissent, d'après leurs orientations respectives, s'insérer dans un même système orthogonal. Ces fossés sont sans doute à rattacher à une occupation de nature agricole et témoignent ainsi de l'orientation du parcellaire au début de la période gallo-romaine.

Alegria BOUVIER

MÉSOLITHIQUE
NÉOLITHIQUE

Les Alpes du Nord au Méso-Néolithique

Comme pour les années précédentes les prospections menées dans le cadre de cette prospection pluriannuelles (1999- 2001) ont concerné aussi bien les sites archéologiques que les gîtes de matières premières siliceuses (silex et quartz). Nous avons privilégié des secteurs jusqu'à présent peu prospectés tels que massifs des Bornes, du Diois, du Dévoluy ainsi que les zones plus internes comme les massifs de Belledonne et du Taillefer.

Citons la découverte de deux nouveaux sites mésolithiques remarquables par leur altitude et leur situation géographiques :

- Le site des Lacs Robert (commune de Chamrousse) à 2000 m, d'altitude dans les massifs cristallins externes, qui a fourni 110 pièces dont 38 quartz taillés. L'origine du silex a été partiellement identifiée comme provenant des

gîtes du Diois alors que les silex du Vercors ou de Chartreuse font totalement défaut.

- Le site de Saint-Etienne-de-Dévoluy à 1800 m d'altitude.

Ces découvertes confirment la conquête par les Mésolithiques de territoires nouveaux, situés à l'est du sillon subalpin, utilisé comme axe de circulation et constituant le point de départ d'incursions pionnières.

Anciennement découverts les sites de Jaboui et de Lachau dans le Diois ont fait l'objet de nouvelles observations et de ramassages de surface. L'examen d'une collection privée a permis de localiser et de caractériser de nouveaux sites Méso/néolithiques dans le secteur de Châtillon-Menglon-Recoubeau dans le Diois.

Pierre BINTZ

MÉSOLITHIQUE
NÉOLITHIQUE

Mésolithique et néolithisation dans les Alpes du Nord

Les activités de ce PCR (1999-2001) ont été essentiellement centrées sur les matières premières siliceuses (silex et quartz) : inventaire des gîtes et des lithothèques, caractérisation, traitement informatique.

- Les études concernant le silex ont été réalisées par Céline Bressy (ESEP, UMR 6636, Grenoble). Elles ont portées sur l'inventaire, la caractérisation et la constitution d'une base de données concernant la lithothèque de Grenoble. Elle couvre un large secteur allant de la Drôme au Jura auquel il faut ajouter quelques régions limitrophes telles que l'Ardèche, le Vaucluse et les Hautes-Alpes. Environ 1500 échantillons répartis dans 17 secteurs géographiques et correspondant à 500 sources ont été référencés. Les fiches de 395 points de prélèvements ou

sources potentielles ont été réalisées et constituent la base "lithogîte". La base de données "matières premières" contenant les données de caractérisation pétrographique (à l'échelle micro et macroscopique) comporte 200 fiches complètes et 95 partielles. Ces fiches descriptives sont illustrées par des photos numériques qui permettent de visualiser les caractères pétrographiques décrits. Dans le but d'inventorier les lithothèques locales existantes et de créer un réseau de consultation Internet, des fiches de recensement ont été envoyées à une quinzaine de chercheurs et organismes identifiés, travaillant dans le grand Sud-Est de la France, susceptibles d'héberger une lithothèque. En attendant les résultats de cet inventaire et le traitement informatique des données, la lithothèque de Grenoble est sur un site web dont les

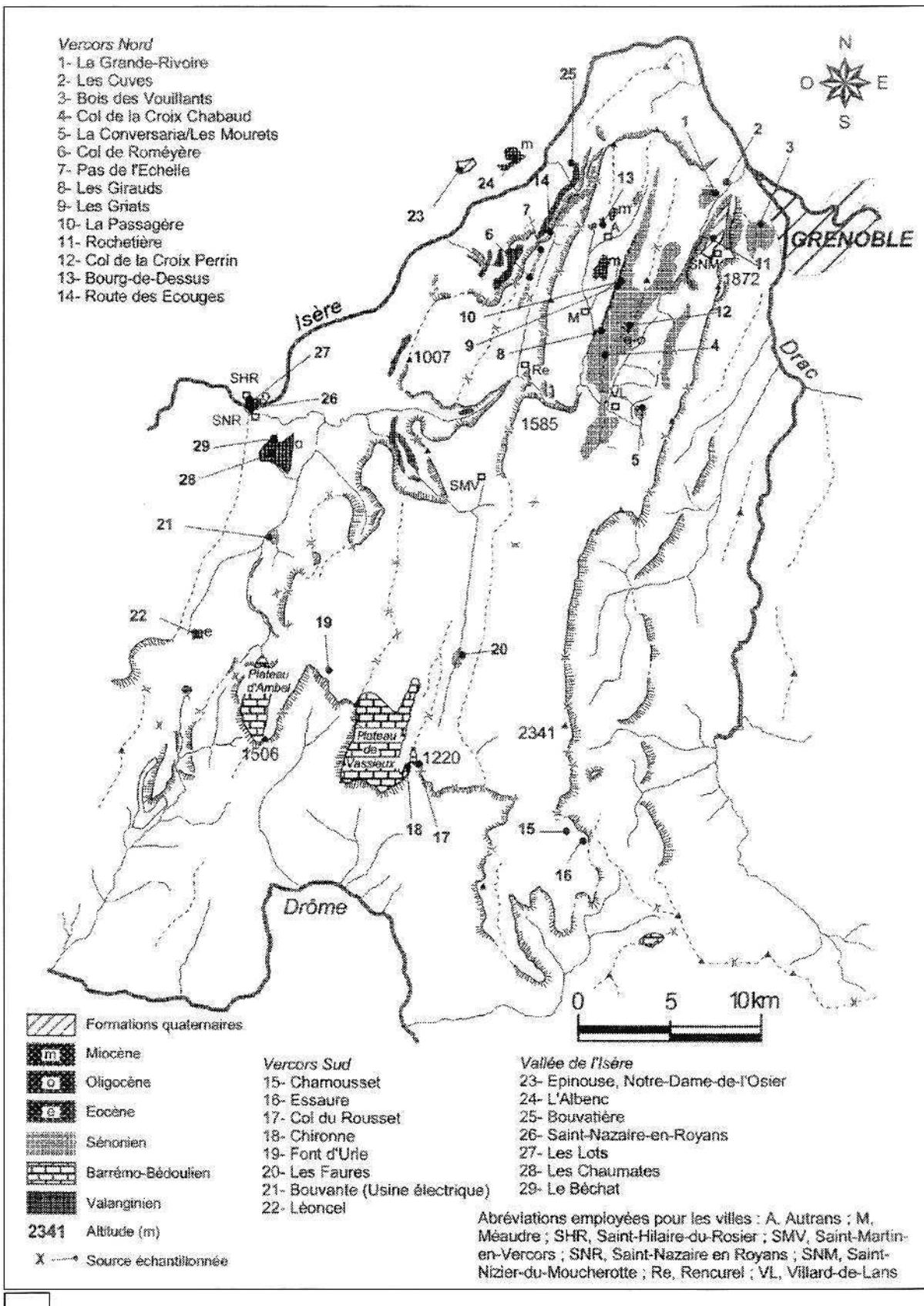


Fig.14 Gîtes d'approvisionnement potentiel en silex du Vercors Réal (C. Bressy)

conditions de consultation seront précisées ultérieurement.

- Les études sur le quartz ont été réalisées par Sylvie Cousseran (ESEP, UMR6636, Grenoble). Cette matière première peut constituer jusqu'à 25% du matériel lithique de certains gisements alpins.

Le point de départ indispensable pour tracer la diffusion du quartz dans les Alpes est sa caractérisation par des analyses géochimiques des "inclusions fluides" de quartz naturels prélevés directement dans les gîtes primaires. Cette méthode a déjà fait l'objet d'une présentation dans le rapport 2000 et de plusieurs publications et nous n'y reviendrons pas.

Vingt sept gîtes naturels, répartis du nord au sud des Alpes occidentales, ont fait l'objet d'une caractérisation géochimique et constituent un référentiel qui devra être étayé dans le futur. La variation des caractères physico-chimiques constatée d'un gîte à l'autre a permis de discriminer plusieurs familles de quartz dans chacune des 12 séries lithiques étudiées (représentées par 88 artefacts) et de leur attribuer des zones d'approvisionnement.

En se basant sur ce type de données il a été déduit que le quartz participe au même titre que d'autres pierres travaillées (silex, roches vertes, obsidienne..) à des phénomènes d'échanges dont la nature et les mécanismes ont pu varier et dont l'ampleur est difficile à évaluer. Comparés à d'autres matières premières comme le silex, les comportements ne répondent ni aux mêmes contraintes (approvisionnement, techniques de taille) ni aux mêmes finalités.

Il a par exemple pu être établi une pénétration dans la partie nord du massif cristallin de Belledonne (massif d'Allevard) par des groupes mésolithiques pour la recherche de quartz associé à de l'ocre dans certains filons qui ont pu être clairement identifiés. Cette pénétration a tout récemment pu être confirmée par la découverte d'un site mésolithique de plein air en bordure des lacs Robert dans le massif de Chamrousse (partie sud du massif de Belledonne) à 2000 m d'altitude. Le matériel lithique récolté comprend à parts égales du silex (provenant essentiellement du Sud-Vercors) et du quartz taillé. Ces résultats illustrent bien la complémentarité entre silex et quartz pour la compréhension de la gestion des matières premières siliceuses.

Pierre BINTZ

Canton de Crémieu

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

BRONZE MOYEN
GALLO-ROMAIN

Hommes et milieu en Bas-Dauphiné

Ce programme collectif de recherche en archéologie spatiale et paléoenvironnements fonctionne depuis une année dans le nord de l'Isère. La région étudiée se situe à une trentaine de kilomètres à l'est de Lyon. Elle forme un vaste triangle d'environ 1300 km², délimité par les cours du Rhône et de la Bourbre, au centre duquel se développe un vaste plateau calcaire qui occupe plus d'un tiers de la surface (les monts d'Annoisin). Cet espace géographique intègre 59 communes, situées pour la plupart dans les cantons de Crémieu et de Morestel.

Ce programme propose une recherche systémique et interdisciplinaire axée sur trois thématiques :

① dresser un bilan de la transformation des environnements dans le haut bassin du Rhône depuis le Néolithique à partir des enregistrements sédimentaires, biologiques, isotopiques ;

② analyser l'impact des sociétés agro-pastorales sur le milieu ;

③ la réponse de celles-ci aux modifications de l'environnement dans les périodes bien documentées où s'observent des changements de rythmes.

Les supports d'analyse oscillent entre les études locales ou stationnelles (une séquence sédimentaire d'un marais ou d'une petite rivière, une structure agraire, un site archéologique...) et les études de portée plus régionale (celles des réseaux de peuplement, de limites parcellaires, des indicateurs paléohydrologiques régionaux (Rhône, Bourbre, lacs d'origine glaciaire...)). Le développement des méthodes de traitement des données concerne le domaine du spatial (Système d'information géographique et modèles de terrain prévisionnels) et le domaine des données analytiques du temporel (séries chronologiques et analyse spectrale).

Compte tenu de la taille importante de la région d'étude et des objectifs pluridisciplinaires affichés, plusieurs équipes CNRS de Valbonne, Besançon, Lyon, Paris et Lille se sont associées à une équipe du SRA Rhône-Alpes.

■ Prospections thématiques sur le plateau d'Annoisin et sur la berge gauche du Rhône entre La Balme et Saint-Romain de Jalionas

L'importante base de données archéologique des cantons de Crémieu et Morestel, qui comporte plus de 900

entités archéologiques, fait de ce secteur un des mieux documentés de la région Rhône-Alpes, grâce aux prospections successives de plusieurs amateurs, d'étudiants et de R. Royet (SRA). Elle reste cependant très hétérogène et il convient de s'interroger sur ses limites et sur les précautions indispensables à son emploi. On constate une grande différence en comparant les effectifs respectifs de chaque période. L'époque gallo-romaine est ainsi sur-représentée (561 sites sur un total de 921) alors que peu de témoins d'occupations protohistoriques (51 sites) ou préhistoriques (22 sites) ont été enregistrés. Au Moyen Âge, la majorité des gisements sont des maisons-fortes, des églises et des cimetières. L'habitat rural paysan reste presque totalement inconnu.

Un travail de vérification de la validité de l'information disponible a été opéré, depuis les fichiers Dracar jusqu'à sur le terrain. Un premier modèles d'occupations, à valeur prédictive a été réalisé sur SIG dans le cadre d'un mémoire de DEA (E. Gonzales). Des zones tests ont été sondées par de petits groupes de prospecteurs à la suite de ce premier modèle, discutable puisqu'il avait été réalisé sur une base de données présentant une hétérogénéité spatiale élevée, une forte disparité entre les principaux horizons culturels et d'importants problèmes de datation chrono-culturelle.

Deux campagnes de prospection ont eu lieu. La première a concerné les communes d'Optevoz, Saint-Romain-de-Jalionas, Leyrieu, Parmilieu, Satolas et Bonce, Saint-Savin et la Balme-les-Grottes et a consisté en la vérification d'un nombre important de site gallo-romains. Une partie de cet inventaire, importante mais variable selon les communes, est constitué de gisements matérialisés par une concentration de *tegulae* de quelques mètres de rayon et totalement stérile en céramique. Cette situation pourrait être liée à l'existence de dépendances agricoles dépendant de grandes *villae*, comme celle du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas.

Un test de prospection fine avec installation d'un carroyage de 10 m de côté a été réalisé sur la commune de la Balme-les-Grottes sur le site de Sainte-Colombe, en bordure immédiate du Rhône. Quatre phases principales y ont été identifiées : la période laténienne et augustéenne, le Haut-Empire (Ier et IIe s. ap. J.-C.), le Bas-Empire (IIIe et IVe s. ap. J.-C.), le Moyen Âge classique (Xe-XIIe s.)

La seconde prospection se voulait thématique. Elle a été réalisée par une équipe réduite dans l'optique de découvrir d'éventuelles occupations de hauteur protohistoriques sur les contreforts ouest du plateau de l'Isle Crémieu. Aucun indice d'établissement fortifié n'a pu être décelé. Le seul site retrouvé se situe en limite des communes de Crémieu et Annoisin-Châtelans. Localisé sur une petite butte morainique surplombant un petit étang il se matérialise sous la forme d'une forte concentration de *tegulae* sans matériel datant.

En conclusion, il ne paraît pas utile de remettre en cause tout le travail déjà réalisé. L'ampleur que devrait

prendre ce réexamen systématique ne permet pas de croire à sa faisabilité. Tout au plus serait-il utile de reprendre quelques zones-tests, à l'instar de ce qui a été effectué à Sainte-Colombe.

■ *Acquisition et premiers traitements d'images satellites spot-XS et panchro : vers une spatialisation des principales unités paysagères*

Une étude en télédétection a été réalisée au CEPAM de Valbonne par l'un d'entre-nous (G. Davtian) à la suite de l'acquisition de deux images satellites spot-XS et panchro. La démarche consiste à comparer les états de surface et les valeurs radiométriques. Les images multispectrales ont été traitées en composition colorée. Six principales classes ont été identifiées, mais seule celle des zones humides ont retenu notre attention dans un premier temps. Les milieux humides apparaissent concentrés le long des principaux ombilics glaciaires du Rhône et de la Bourbre. La carte thématique obtenue distingue les eaux profondes, les eaux peu profondes et les zones humides, avec ou sans nappe affleurante, ce qui correspond aux paléochenaux, marais/lacs et dépressions à sols hydromorphes.

L'évolution paléogéographique et paléoécologique de ces marais nous intéresse particulièrement, les milieux humides ont en effet de tout temps attiré les sociétés d'agropasteurs et ont été activement drainés et mis en valeur au cours de l'Antiquité romaine, puis des Temps modernes (Leveau 1998, Berger 2001). Les variations des aquifères ont cependant beaucoup varié au cours des dix derniers millénaires, d'abord sous l'influence des paramètres hydroclimatiques, puis sous celle des pratiques agraires (drainage et/ou irrigation) cumulées aux premières citées. La cartographie de ces milieux humides actuels représente donc une première étape indispensable dans notre tentative de restitution des paléomilieux, mais qui ne peut être appliquée sans information préalable sur leur dynamique spatio-temporelle. L'exploration géoarchéologique assez systématique menée dans les marais occidentaux (Saint-Romain) et orientaux (plaines des Avenières, du Bouchage), ainsi que celle prévue l'an prochain au sud de notre région (marais de Bourgoin-la Verpillière) devraient nous permettre de discuter et de cartographier l'existence et l'extension des milieux humides de l'Isle Crémieu à l'Holocène.

■ *Carottage de deux paléochenaux dans la plaine des Basses Terres*

Le secteur des Basses Terres dauphinoises correspond à un ombilic modelé par les glaciations würmiennes. L'étude engagée porte sur l'édification holocène de la plaine alluviale du Rhône (plaine du Bouchage, vallées des Avenières et de Bregnier-Cordon). Elle s'inscrit dans le prolongement de travaux déjà réalisés sur cet espace (Bravard, 1983, 1987) ou dans sa proximité immédiate (Salvador, 1991, 1993, 1999). La démarche pluri-disciplinaire engagée vise une reconstitution paléo-envi-

ronnementale du milieu centrée sur les variations de la paléodynamique fluviale et de la couverture végétale en relation avec l'occupation humaine de cette partie de la vallée du Rhône, qui subit une extrême mobilité des paysages fluviaux.

A l'aval de la confluence avec le Guiers, la plaine alluviale du Rhône s'étend de part et d'autre de la butte calcaire des Avenières, définissant deux tracés du fleuve, le plus ancien étant celui occupé aujourd'hui par le Grand Marais des Avenières. Son abandon, au profit du tracé actuel par Brégnier-Cordon envisagé au début du Moyen Âge selon un processus de défluviation par déversement est aujourd'hui en discussion, grâce à de nouvelles données stratigraphiques et archéologiques. Cet événement isole durablement le Grand Marais et, dans son prolongement, la plaine du Bouchage, dont la surface conserve la trace d'une série de méandres divagants avant la capture.

La présence de tourbe au sein du colmatage est souvent constatée dans les sections surcreusées du méandre (les moulles). C'est dans cette position que sont implantés les carottages, car l'analyse de cette fraction organique (datations radiocarbone, palynologie, carporestes) apporte, outre d'importantes informations environnementales, les repères chronologiques indispensables à l'étude. En 2001, deux paléochenaux du Rhône ont fait l'objet d'un carottage : celui du Mollard et celui des Marais. Dans les deux cas, la charge de fond grossière gravelo-sableuse, signalant la période d'activité du chenal actif, a été atteinte vers 6 m de profondeur. Le remplissage sédimentaire supérieur, constitué d'une alternance entre des niveaux limoneux d'inondation et des niveaux organiques plus ou moins tourbeux, correspond à la période d'abandon et d'atterrissement du chenal. La moitié inférieure de ce remplissage, principalement minérale et micro-laminée, enregistre les rythmes de crue du Rhône au cours d'une période où se constitue la levée de berge du nouveau chenal actif. Les datations radiocarbone réalisées par le laboratoire de Gif-sur-Yvette (V. Patterne) sur des charbons ou fragments de bois indiquent que le chenal du molland fonctionnait juste avant 1600 av. J.-C. et que la plus grande partie de son colmatage se produit entre 1600 et 1100 av. J.-C. (Bronze moyen-récent). Les premières analyses sédimentologiques révèlent une forte instabilité du fleuve au cours de cette période, associée à plusieurs recoulements de méandres, à des sapements de berge et une fréquence de crues de haute énergie. L'étude palynologique montre dans le même temps une fermeture importante du milieu, qui se marque aussi bien dans la ripisylve de la plaine alluviale que dans les massifs calcaires environnants (Bugey, monts d'Annoisin) avec un pic important du sapin et de l'épicéa. Le milieu s'ouvre progressivement au Bronze récent. Des cycles d'an-

thropisation y sont repérés avec le développement d'activités agricoles céréalières et l'extension du pâturage dans la plaine alluviale. L'étude du remplissage du paléochenal du marais a révélé qu'il s'écoulait dans la vallée des Avenières avant le début du Moyen Âge (date de 1420 ± 70 BP) et sans doute depuis l'Âge du Fer. Le spectre pollinique révèle un milieu très ouvert durant la période romaine, avec présence du noyer (introduit dans la région par les romains). La période du haut Moyen Âge montre un paysage plus forestier, dans lequel restent néanmoins présentes les activités agro-pastorales dominées par la culture du seigle et les prairies.

■ *Carottage dans le lac de Moras (plateau d'Annoisin)*

Ce carottage a été effectué sur la berge ouest du lac, sur une plateforme occupée par une abondante roselière, partiellement colonisée par des arbres. Une séquence lacustre de 18,5 m de sédimentation est en cours d'étude, pour une période estimée à deux années. Elle nous permet d'envisager avec une résolution très fine, l'histoire paléohydrologique et paléoenvironnementale du plateau d'Annoisin depuis la fin de la période glaciaire (15 000 ans), grâce à l'étude simultanée de nombreux marqueurs sédimentaires et paléobotaniques.

Trois principaux faciès sédimentaires ont été identifiés. Depuis la surface, jusqu'à -5,20 m, se succèdent des faciès tourbeux plus ou moins humifiés et/ou chargés en matériau minéral (couleur brune à noire). A partir de -5,20 m se développent des faciès crayeux jusqu'à -12 m. La sédimentation apparaît parfois très rythmée ou parfois plus homogène. Les passées plus brunes reflètent sans doute des phases d'eutrophisation, associée aux variations bathymétriques du lac. Quelques tests palynologiques effectués par J. Argant nous situent vers -10 m, dans l'Atlantique ancien, grâce aux palynozones, soit avant 6000 av. J.-C. Vers -12 m, les faciès crayeux font place à des faciès argileux dominés par les teintes grises. Ces argiles terminent la séquence vers -18,50 m. Elles apparaissent de plus en plus micro-laminées (varvées) vers la base de la carotte.

Cinq datations AMS sont en cours d'analyse au laboratoire de Gif-sur-Yvette. D'après les deux repères chronologiques relatifs aujourd'hui à notre disposition (Atlantique ancien vers 9-10 m et Dryas récent vers 12 m), nous pouvons envisager travailler avec une résolution en années calibrées de 1 m par millénaire, ou encore de 1 cm par décennie, sur les 15 derniers millénaires.

Jean-François BERGER

Les prospections conduites en plein air sur les plateaux septentrionaux et méridional du massif ont donné peu de résultats dans le Val de Lans, en dehors de trois indices non diagnostiqués de sites de plein air,

Par contre, à Vassieux-en-Vercors (26), elles ont permis de mettre en évidence des sites dont les industries paraissent attribuables à l'Epipaléolithique.

- C'est le cas à la Baume Cervière II et la Baume Cervière III (N Invent. CRPV : 180-2 et 180-3) qui, en surface, à 1 100 m, à l'occasion de labours, ont livré une abondante série de plusieurs milliers de pièces constituées de près de 200 nucleus de débitage pour la plupart laminaire, uni et bipolaire, de lames de divers modules, d'éclats et d'outils dont des pièces à dos courbe, des grattoirs et troncatures, des lamelles à dos, microgravettes et pièces à cran, qui n'est pas sans analogies avec des technocomplexes épipaléolithiques plus septentrionaux. Deux longues séries sont observables, l'une dans laquelle l'usage de percuteurs de pierre tendre semble avéré et une autre qui témoigne du recours à des percuteurs durs. S'agit-il d'une seule et même industrie ? Des arguments de patine ne paraissent pas de nature à simplifier le problème. Ces deux sites sont à proximité de 180-1 découvert antérieurement. Au total, l'hypothèse selon laquelle nous sommes en présence de faciès d'ateliers-habitats épipaléolithiques paraît hautement crédible. La stratigraphie a pu être observée : les artefacts reposent au contact de l'argile de décalcification du calcaire barrémo-bédoulien et de la couche humique. A noter une courte série du Paléolithique supérieur, tout à fait originale en région Rhône-Alpes.

- au lieu-dit l'Echauda (N Inv. CRPV : 516), à 1 190 m, une série étroffée est, elle aussi, attribuable à l'Epipaléolithique. Le site a livré une série du Paléolithique moyen, très patinée. Dans un matériel assez abondant, les lames sont bien représentées, débitées au percuteur de pierre tendre et au percuteur dur ainsi que les nucleus, traitées de manière identique. Cette industrie comporte une pièce à dos courbe, des troncatures et grattoirs et évoque une parenté avec celle de sites de La Baume Cervière. En position sommitale, le matériel est au contact de l'argile de décalcification. Il s'agit sans doute d'un faciès d'atelier-habitat épipaléolithique.

A des groupes d'une période plus récente, du Néolithique final probablement, pourraient appartenir des industries de plein air découvertes en 2001 à Serrecendron I et II (N Inv. CRPV : 6 10 et 61 1), à 1098 m, près de la ferme Bournat (N Inv. CRPV : 650), à 1 140 m et à l'Echauda encore (N Inv. CRPV : 888) à 1 200 m. Ces sites ont encore livré des indices d'occupations plus anciennes, vraisemblablement épipaléolithiques et, peut-être, d'un Paléolithique supérieur ancien ?

Au total, en 2001, les prospections nous ont livré des ateliers-habitats, nouveaux témoignages de la fréquentation du Vercors méridional par des chasseurs épipaléolithiques dont l'étroite parenté avec ceux que l'on connaît déjà ailleurs dans le massif est loin d'être évidente. Plusieurs indices confirment ou évoquent la venue de groupes humains plus anciens.

Michel MALENFANT

Canton de Morestel

Actuellement, 68 sites ou indices de sites sont connus sur la commune (avant cette opération, la documentation du Service Régional de l'Archéologie concernait 32 sites). Lors des prospections, 6 sites ont été découverts et 27 gisements ont été vérifiés sur le terrain ; les indices de sites sont au nombre de 20. Les sites ont, pour la plupart d'entre eux, été pointés précisément sur le cadastre actuel et leur surface délimitée. Une étude rapide des artefacts ramassés, ainsi que du mobilier découvert par le Groupe Historique semble prometteuse. D'ailleurs, il paraît prioritaire de faire un examen complet du matériel recueilli, en vue d'une chronologie précise des sites. Les différents sites que nous avons découverts témoignent d'une occupation humaine allant de la Protohistoire (âge du Bronze) à la période moderne. La collaboration naissante avec le groupe Historique des Avenières (présidente D. Revol) et certains bénévoles (M. Morel, A. Vaudrey et F. Barbaret) a permis l'entrée de nouveaux objets dans les collections du musée d'Aoste (bronze : tête de lion, bassin, canif, lampe ; bijoux : bague, fragment de bracelet, etc. ; une trentaine de caisses remplies de mobilier archéologique).

■ *La protohistoire*

Les prospections ont permis de recenser 9 sites et indices de sites protohistoriques. Seule, une faucille en bronze est attribuable à l'âge du Bronze. Les sondages effectués récemment aux quartiers de Pré Brulas et Malvais-ouest (commune d'Aoste) dans le cadre de recherches menées sur la localisation du bras antique du Rhône, ont permis de découvrir deux sites de plaine datables de l'âge du Bronze, à plus d'un mètre de profondeur. Plusieurs sites des 1er et 2e âges du Fer ont été mis en évidence sur la colline des Avenières (Grésin, Curtille), ainsi que dans la plaine environnante (Walibi, le Mollard du Héron, le Bois Ballant, Le Plâtre, la Platière, le Pont d'Evieu).

■ *L'époque gallo-romaine*

Signalons des secteurs où les prospections nous permettent de déceler une importante occupation gallo-romaine (37 sites recensés).

De nombreux sites ont ainsi été inventoriés sur la plateau (Grésin, le Villard, Charaville, Buvin, route de Côte Vernay, Carrouge, montée Saint-Pierre, le Devin) et dans la plaine environnante (Eau-Morte, le Mollard du Héron, Pont-Vrénier, Grand-Marais/le Plâtre, le Champ, la Platière, le canal des Oies, Grand-Marais, les Polosières/le Bréviaire, le Mauvais, les Nappes, Grand-Marais/Walibi, les Rivières, le Champ Bayet). Ce recensement devrait permettre une nouvelle approche de l'agglomération antique d'Aoste ancrée dans son paysage géologique et archéologique.

Enfin, le dépouillement des photographies aériennes et les prospections au sol, ont également abouti au repérage de ce qui semble être un bras du Rhône comblé dans la plaine entre Aoste, Granieu et Les Avenières. Une collaboration envisagée avec M. Pierre-Gilles Salvador (Professeur à l'Université de Lille et géomorphologue) doit permettre de localiser son lit et de dater son comblement. Il sera donc possible ensuite d'envisager la présence d'un port gallo-romain fonctionnant en liaison avec l'agglomération d'Aoste ou l'établissement de domaines ruraux à proximité d'une tourbière (bras du Rhône déjà comblés).

■ *L'époque médiévale*

Les prospections ont permis de mettre en évidence une certaine permanence de l'occupation humaine (19 sites recensés) et de fixer plus précisément les limites des mandements et des paroisses (Saint-Didier - Les Champagnes, Les Avenières, Ciers et Buvin).

Des céramiques tardo-antiques et mérovingiennes ont été identifiées sur les sites de la plaine (Grand Marais, Le Bréviaire, etc.) témoignant de la permanence de l'occupation humaine dans ce secteur de la Protohistoire jusqu'au début du Moyen Âge.

Les principales résidences seigneuriales (château de Saint-Didier/Maison-forte du Cerisier, château des Avenières/le Sablonnet, monastère/prieuré de Saint-Hubald appartenant aux Antonins, prieuré de Buvin) ont été identifiées et localisées de manière assez précise. D'autres "demeures" restent plus énigmatiques : châteaux du Jalériaux, des Côtes d'Iles, du Bessey, enfin Les Berthaudières.

Plusieurs édifices religieux (ancienne église Saint-Pierre-de-Ciers, église/prieuré de Buvin, monastère de Saint-Hubald) ont également été localisés. Une chapelle est connue au quartier de Curtille dans le courant du XVIII^e s. Enfin, de nombreuses sépultures ont été bouleversées dans la commune, lors de travaux urbains, permettant de localiser de nombreux cimetières (cimetières de Saint-Pierre, de l'église actuelle, du monastère

de Saint-Hubald, du Pont-Vrenier/Le Commun, nécropole mérovingienne du Sablon du Chamoley/Les Rivières).

Notre recherche a permis de localiser les tracés de deux anciens chemins, sans doute médiéval, l'un au quartier de Ruffin, le second dans le bourg des Avenières. Pour ce dernier, il est établi qu'il sortait du vieux bourg, en direction de la maison-forte du Cerisier sur Saint-Didier, à partir de là, il longeait la rive gauche du Guiers jusqu'au château de Romagnieu.

■ *L'époque moderne*

Les dépouillements d'archives, de la Carte d'Etat-Major, des cadastres (1838, 1898 et 1997) et de la Carte de Cassini (XVIII^e s.) ont permis la localisation des différents moulins (moulins du hameau du Commun, etc.) apportant des informations importantes concernant l'exploitation du terroir pendant la période moderne. Ils permettent également d'observer l'évolution du réseau des chemins depuis la fin du Moyen Âge et de compiler des documents sur le bac et l'embarcation sur le Rhône.

Stéphane BLEU

RHÔNE-ALPES
LOIRE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
42003019	Ambierle, le bourg, église Saint-Martin	Véronique MONNOYEUR ROUSSEL	(AFA)		EV	MA	*	
42036008	Chagnon, Lemieux	Eric THEVENIN	(AFA)		EV		● 1	
42066038	Cleppe, le Marais	Anne-Claude REMY	(AFA)		EV		● 2	
	Feurs, RD 113 route de Salvizinet	Eric THEVENIN	(AFA)		EV	IND	*	3
42094208	Feurs, 51 rue de Verdun	Brigitte MORTAGNE	(AFA)		EV	GAL	*	3
42135011	Marclopt, les Chambons (cf. géoarchéologie)	Vincent GEORGES	(BEN)		SD		*	
42147086	Montbrison, rue Chenevoterie, rue S. Boyer	Véronique MONNOYEUR ROUSSEL	(AFA)		EV	MA	*	4
42163016	Pacaudière (La), déviation la Maladière RN 7	Anne-Claude REMY	(AFA)		EV	GAL	*	5
42173010	Pommiers, place de l'Eglise, prieuré	Chantal DELOMIER	(AFA)		MH	MA	◆	
42186032	Rive-de-Gier, angle rue J.-Jaurès, rue Dorian	Sébastien GAIME	(AFA)		EV		*	6
	Roanne, centre ancien, Place Clément-ceau	Eric THEVENIN	(AFA)		SU	GAL HMA	*	7
42187203	Roanne, 8 rue de la Charité	Grégoire AYALA	(AFA)		EV		*	7
42187201	Roanne, rue Fontenille, palais de Justice	Eric THEVENIN	(AFA)		SP	GAL MA	*	7
42187202	Roanne, 3 rue des Fossés	Grégoire AYALA	(AFA)		EV		*	7
42195002	Sail-sous-Couzan, Couzan, château	Christophe MATHEVOT	(ASS)		SD	MA	*	8
42195003	Sail-sous-Couzan, chapelle	Christophe MATHEVOT	(ASS)		SD	MA	*	8
42198006	Saint-Alban-les-Eaux, les Verchères	Anne-Claude REMY	(AFA)		EV	GAL	●	
42208004	Saint-Christo-en-Jarez, le bourg, place de l'Eglise	Tommy VICARD	(AFA)		EV	MA	●	
42219008	Saint-Etienne-le-Molard, la Bâtie d'Urfé	Tommy VICARD Christian LE BARRIER	(AFA) (AFA)		MH	MA MOD	●	
42251002	Saint-Laurent-la-Conche, Bel Air	Vincent GEORGES	(AFA)		EV	BRO	*	9
42285007	Saint-Romain-le-Puy, Les Franches Cuillières	Philippe BET	(AFA)		SP	GAL	▲	10

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
42210011	Sainte-Croix-en-Jarez, Chartreuse, cour des obédiences	Jean-Luc MORDEFROID	(ASS)		MH	MA MOD	*	11
42304032	Sury-le-Comtal, rue Gambetta, rue Sainte-Catherine	Christian LE BARRIER	(AFA)		EV		*	12
42338020	Vougy, Aiguilly (cf. géorachéologie)	Vincent GEORGES	(BEN)		SD		*	
	La cité des Séguisiales	William VAN ANDRINGA	(SUP)		PTA	GAL	▲	
	Géoarchéologie de la Loire	Hervé CUBIZOLLE	(SUP)		PT		*	
	Mines de la Loire	François DUMOULIN	(SRA)		PT	MA	*	
	Occupation de la plaine du Forez Néolithique à l'Age du Bronze	Vincent GEORGES	(BEN)		PT	NEO BRO	◆	

Les prospections

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Pierre-Bénite à la Fouillouse, A 45	Alégria BOUVIER	(AFA)		PR		*	
	Massif nord du Pilat, Chuyer, Doizieux, Pélussin	Nathalie ACHARD-CORROMPT	(AFA)		PI		*	
	Saint-Georges-Hauteville, Veauche, Chamboeuf	Jacques VERRIER	(BEN)		PI		*	
	Entre Saint-Just et Sain-Paul Vallée de la Loire	William VAN ANDRINGA	(SUP)		PI		▲	

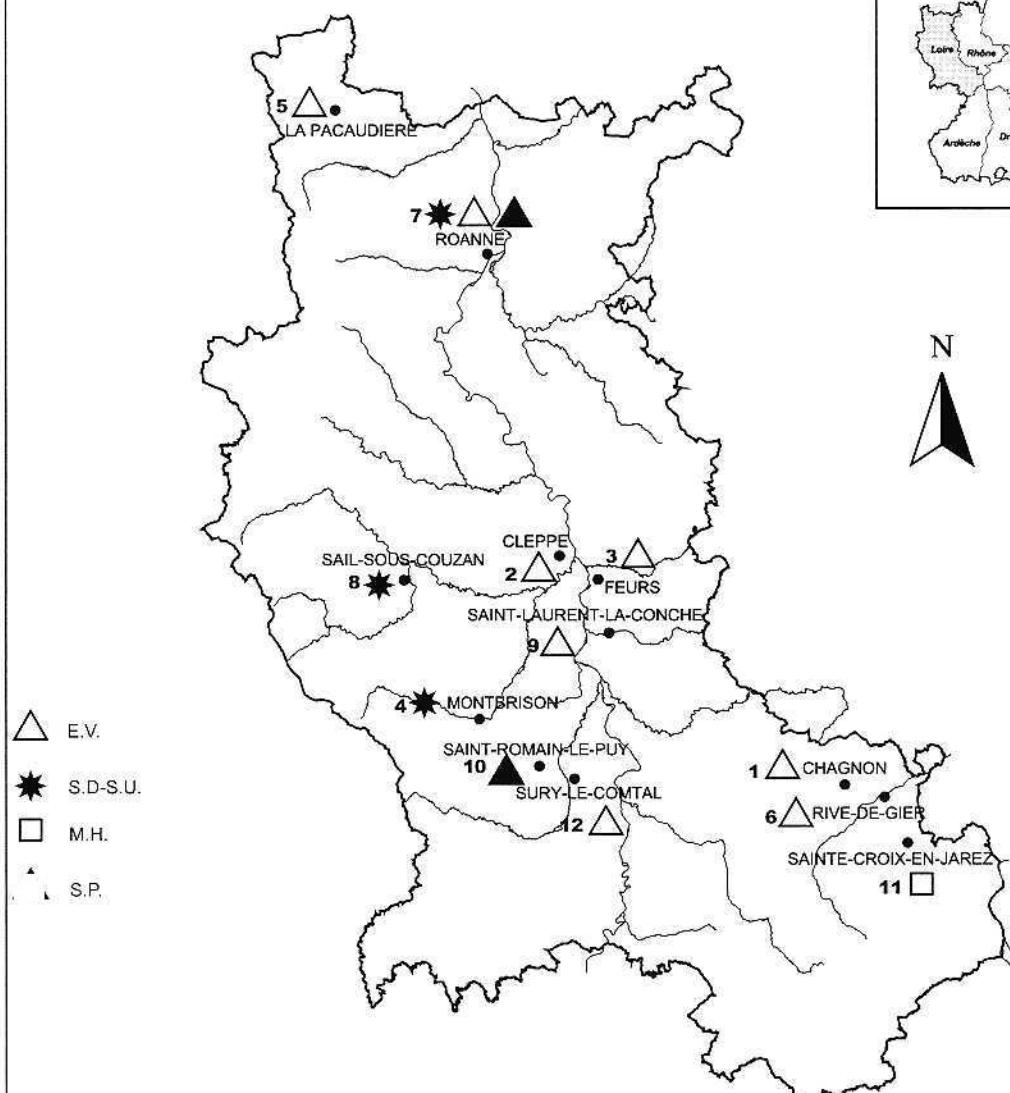
● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

LOIRE



N
↗



0 10 20 Km

Données issues de la BD CARTO® de l'IGN
© IGN - PARIS Autorisation n° 50 - 3009

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

AMBIERLE

Le Bourg, église Saint-Martin

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

CHAGNON

Leymieu

EPOQUE MODERNE

Une opération d'évaluation archéologique a été réalisée du 24 au 25 avril 2000. Le projet de lotissement de près de 9600 m² se situe à la périphérie de la commune et ouvre l'un des nombreux vergers de ce secteur. La zone a nécessité la réalisation de 25 sondages archéologiques. Au total, il aura été ouvert une surface approximative de 927 m², soit un pourcentage supérieur à 9,5 %.

Au terme de cette intervention, tous les sondages archéologiques se sont avérés négatifs. Seule une dizaine d'entre eux ont permis de mettre au jour les témoins d'une fréquentation moderne ponctuelle (céramiques du XIXe s.).

Eric THEVENIN

CLEPPE

Le Marais

L'évaluation archéologique concerne le projet de la SCI Les Chaninats localisé au sud de la commune en bordure de l'échangeur de l'autoroute A 72 de Feurs et se situe à l'est de la fouille de sauvetage qui s'est déroulée en 1983, au niveau des locaux de la gendarmerie du péage, qui avait révélé des occupations épipolaires Campaniforme/ Bronze ancien et Bronze final II a. Par ailleurs, d'autres concentrations archéologiques sont enregistrées dans la périphérie proche et dans la commune de Cléppé, qui atteste l'attrait important de ce secteur.

Le diagnostic concernait l'extension d'un établissement de restauration et de vente de cuves à lait en inox. L'atelier actuel correspond à l'aile nord d'une ferme de 1780 démolie lors de l'aménagement de l'entreprise. Les quatre sondages, effectués en mai 2001, sur une superficie de 525 m² n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Anne-Claude REMY

FEURS

RD 113, route de Salvizinet

Une opération d'évaluation archéologique réalisée au nord de l'agglomération de Feurs a eu lieu du 6 au 7 novembre 2001 en amont d'un projet immobilier comportant la construction de deux maisons individuelles. L'emprise totale s'étendait le long de la route départementale 113, route de Salvizinet et couvrait sur la parcelle 376 située en surplomb de la zone inondable de la Loise, une surface de 2000 m².

Les 5 sondages entrepris durant cette opération ont pour trois d'entre eux (sondages 3, 4 et 5) confirmé l'installation des niveaux archéologiques dans les séquences colluviales de faible épaisseur qui se sont accumulées sur le sommet de la terrasse la plus ancienne Fx. Le recouvrement des structures par d'autres dépôts colluviaux aura ultérieurement entraîné le lessivage et le scellement des sols et accéléré le processus de comblement des dépressions. Les deux autres sondages ont révélé des éléments matériels vraisemblablement déplacés, présents en très faibles proportions.

Un fossé peut être rapproché au système de drainage découvert sur la parcelle voisine en décembre 2000. Son orientation grossièrement nord-sud est tout à fait compatible avec l'organisation générale des différents

fossés et drains empierrés relevés à l'occasion de ces sondages (Lurol 2000).

La mise au jour d'un mur maçonné dans le sondage 5 surprend davantage par la qualité des matériaux utilisés que par son emplacement (dans l'angle sud-ouest de la parcelle 376) dont la situation était tout à fait favorable à ce type d'aménagement. La présence de blocs taillés suggère une construction de qualité, différente de celle traditionnellement rencontrée en milieu rural. L'orientation du mur est de plus très proche de la trame urbaine de la ville antique de Feurs ce qui laisse présager une possible extension de l'agglomération sur la rive droite de la Loise. Aucun élément ne permet cependant d'appréhender la fonction exacte de ce bâtiment dont la surface au sol semble couvrir l'espace compris entre les sondages 4 et 5, soit environ 300 m².

Le reste des observations réalisées dans le sondage 5 a mis en évidence la réoccupation et la destruction partielle d'une partie des lieux après l'abandon du bâtiment. Le creusement d'un fossé et la construction d'une canalisation en tuiles appuie l'hypothèse d'aménagements secondaires à caractères agricole (drainage) ?

Eric THEVENIN

FEURS

51, rue de Verdun

Un projet de construction de deux maisons individuelles, a donné lieu à une opération d'évaluation archéologique du 11 au 13 septembre 2001.

La parcelle concernée se situe quasiment en face de la fouille réalisée en 1999 au 42-44 de la même rue où des vestiges gallo-romains de voirie, d'habitat, d'atelier de potiers, et de nécropole avaient été mis au jour. Les sondages, ouverts sur environ 90 m² soit 12 % de la surface, ont mis en évidence une voie bordée d'un fossé, perpendiculaire à la rue de Verdun, établie sur la terrasse alluviale. Le premier empierrement a fait l'objet de recharges, réparations et comblement d'ornières. La chaussée comme les autres voies déjà reconnues à Feurs, est simplement constituée d'une accumulation plus ou moins épaisse de couches de graviers et de sables compactés. La longueur cumulée observée est de 37,50 m ; la largeur ne peut pas être évaluée à ce stade si ce n'est par référence aux chaussées répertoriées à Feurs et qui varie de 7 à 8 m. Cette voie s'oriente selon une direction est-ouest, cohérente avec le réseau orthonormé de la ville romaine. Aucun élément

mobilier ne permet de dater son premier état mais le mobilier issu du fossé qui la borde sur son côté méridional date surtout du Haut-Empire. En revanche un ses terce de Commode et un *antoninianus* de Tetricus, associés à des niveaux de circulation, attestent une fréquentation de la fin du II^e siècle à la fin du III^e, voire au début du IV^e s. ap. J.-C.

La partie méridionale de la parcelle semble, quant à elle, présenter des éléments organisés (drain, solin) liés à des niveaux comprenant de nombreux matériaux de construction et un élément de chauffage de paroi murale (*tubulus*). Le mobilier céramique échantillonner est essentiellement destiné à un usage alimentaire hormis deux fragments d'amphore Richborough 527. D'après les dernières thèses avancées, ces amphores provenant des îles Lipari (sud de l'Italie) seraient le contenant spécifique de l'alun exploité localement et utilisé pour la teinturerie et la tannerie.

Brigitte MORTAGNE

Cf. texte géoarchéologie

MOYEN ÂGE
EPOQUE MODERNE

MONTRÉGISON
Rue Chenevotterie, rue S. Boyer

Cette évaluation archéologique a été nécessitée par un projet de construction d'un immeuble dans un ancien quartier de Montbrison. La zone sondée est localisée au sud du château, construit à la fin du XI^e s. par les comtes du Forez, dans un quartier qui se développe au cours du XIII^e s. autour de l'église paroissiale Saint-André.

Cette étude fait suite à une étude de bâti menée par Ch. Delomier qui a mis en évidence la persistance d'un îlotage médiéval caractéristique du XV^e s. et la toponymie des noms des rues qui confirme la dévolution du quartier à l'artisanat et aux échanges commerciaux.

Il s'agissait de préciser la vocation artisanale du quartier depuis sa création ainsi que de vérifier l'emprise du cimetière paroissial de l'église Saint-André, mentionné depuis le début du XIII^e s. et situé au nord de la zone concernée.

Trois sondages ont été réalisés ; à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, aménageur avait conservé un mur à arcade du XV^e s. dont la situation a influencé leur implantation.

L'évaluation archéologique a permis de répondre à un certain nombre de questions quant à l'occupation de ce site. Le cimetière de l'église Saint-André n'a pas été retrouvé, mais des épingle de linceuls ont été repérées dans les remblais, laissant supposer sa proximité. Il doit se situer plus au nord, autour de l'ancienne église, peut-être au nord des parcelles 237 et 238, concernées par la seconde phase du projet immobilier.

Par ailleurs, la stratigraphie des différents sondages a permis d'appréhender l'installation humaine. La zone semble aménagée dès le XIII^e s., malgré des inondations régulières, et se pérennise au XVI^e s. dans le parcellaire actuel. Ces informations confirment les sources écrites qui situent l'occupation du quartier à l'époque de

la construction de l'église Saint-André.

Au Moyen Âge, cette zone semble fréquemment inondée. Les niveaux alluvionnaires montrent la précarité d'un lieu menacé par les débordements du Vizézy, rivière qui coule en bas du site. Des remblais sont apportés pour assainir le site, des empierrements sont réalisés. Outre ces aménagements, seuls de petits niveaux de fréquentation sont visibles, traduisant la difficulté d'installation. Si la proximité de la rivière rend le site difficilement aménageable, elle a certainement exercé aussi un rôle attractif pour des activités artisanales, d'autant qu'il se trouve également près du château, des voies de circulation, et du quartier artisanal et commercial.

Ces remblais d'assainissement sont percées par des fosses qui définissent une zone de stockage, pour les fosses silos, ou de travail, pour les fosses dites de « décantation » qui pourraient convenir au trempage du chanvre. D'autres fosses, plus difficilement interprétables, sont comblées par des remblais dont la nature laisse envisager la proximité d'artisanats : ossements animaux (boucherie), creusets, scories et dépôts métalliques sur les parois des céramiques, (forges). Les niveaux de sol sont difficilement repérables en stratigraphie. Ils s'apparentent plus à des niveaux de jardin ou de circulation qu'à des sols d'habitat ou de locaux artisiaux.

Le bâti, quant à lui, se concentre le long de la rue Chenevotterie. Les premières constructions sont matérialisées par des murs, dont celui à arcades, dont la construction peut remonter au XV^e s. Plus tardivement, peut-être dès le XVI^e s., les parcelles sont en partie réaménagées et reconstruites en réutilisant en partie le bâti existant et préservant de ce fait le parcellaire médiéval.

La fouille de ce site doit être réalisée en 2002.

Véronique MONNOYEUR-ROUSSEL

Des découvertes antiques fortuites sont mentionnées dès le XIXe s. aux lieux-dits Domaine Berger, Treillard, Gandelière Vieux, Domaine Bayon et Domaine Pannetier. Les premières fouilles archéologiques du GRAHR (Groupe de recherche Archéologie et Histoire de Roanne) ont porté en 1972 sur la rive gauche du Dard au lieu-dit Gandelière Vieux. Des évaluations archéologiques, au lieu-dit La Maladière, menées par l'AFAN, dans le cadre du demi-échangeur nord de la RN7, ont révélé des témoins d'occupation gallo-romaines.

En 2000, un diagnostic effectué par l'AFAN, sous la responsabilité de M.-O. Lavendhomme, a permis d'observer une forte occupation romaine au sud du Dard (murs, sols et fours...) relativement bien conservée, qui attestent de la présence d'un habitat sur la partie haute du versant sud et d'un quartier artisanal circonscrit au sud de la zone 2.

L'évaluation complémentaire, effectuée cette année, a corroboré les données recueillies en 2000. La partie décaissée, à l'extrémité sud, n'a révélé que deux petits fossés. Il semble donc que le site ne se prolonge pas plus au sud. En revanche, de la céramique gallo-romaine et médiévale a été ramassée dans les sondages à l'ouest du projet routier, en bas de pente. Elles proviennent vraisemblablement d'une occupation établie sur le versant nord. La portion de voie observée au sud de la RN 7, présumée romaine, correspond en fait à la voie royale qui reliait Saint-Martin d'Estréaux à La Pacaudière. L'origine du tracé remonte probablement au XIVe s., mais la céramique découverte dans les niveaux inférieurs date cette tranche du XVIIIe s. Des aménagements annexes y sont associés, tels que les fossés, la canalisation et le ponteau (pont-canal) du ravin Berger qui permettait de canaliser l'eau du Font-Berger.

Anne-Claude REMY

Quatre sondages ont été réalisés sur une parcelle concernée par des travaux immobiliers ; partout le terrain naturel a été atteint : il s'agit d'une terrasse alluviale caractérisée par un sédiment sablo-argileux de couleur gris à bleuté avec par endroits des passées ocres.

Le sous-sol, tel que nous l'avons observé, témoigne du passé récent de la ville : l'ensemble de la zone sondée a en effet fait l'objet d'importants travaux qui ont détruit la séquence stratigraphique jusqu'à la terrasse. Les seuls vestiges sont ceux des dernières occupations du lieu : niveaux de circulation plus ou moins indurés,

moderne, surmontés de déchets de verriers (remblais industriels de scories), avant l'occupation sub-contemporaine de bâtiment (murs nord encore en élévation, reste de citerne ...) puis de terrain de sport. Les quelques tessons découverts nous proposent une datation au plus tôt vers le milieu du XIXe siècle.

La voie romaine mentionnée n'a pas été retrouvée dans cette zone très bouleversée.

Sébastien GAIME

Des travaux d'assainissement engagés par la ville de Roanne, dans le centre ancien, à la périphérie du château, ont nécessité, de juin à septembre 2001, une opération de surveillance archéologique qui a porté sur 256 m de tranchées soit 410 m². Les résultats de cette opération enrichissent nos données sur le passé ancien et l'évolution de la ville.

Pour l'époque gauloise, il s'agit d'une amphore italique Dr 1a précoce de la fin du I^e s. av. notre ère, qui gisait isolée et, à l'est de la rue du Château, d'un four de potier produisant de la vaisselle commune au cours du I^e siècle av. notre ère. Ces découvertes confortent l'hypothèse récemment émise (M.-O. Lavendhomme, BSR 1999), après l'observation de niveaux pré-romains au pied du

donjon médiéval, d'une occupation gauloise beaucoup plus étendue que le petit village classiquement décrit.

Pour l'Antiquité, plusieurs niveaux de sols du Ier s. de notre ère ont été relevés au nord de la place Clémenceau et dans la rue du Château, ainsi que des fosses et un lambeau de sol en béton de tuileau. Il se confirme que l'occupation antique succède presque toujours à des niveaux gaulois.

Au nord-ouest, trois nouvelles sépultures (inhumation simple en fosse) témoignent de l'extension, dans ce secteur, de la nécropole du haut Moyen Âge déjà connue.

Concernant le Moyen Âge, la découverte la plus intéressante est celle, au nord de la place Clémenceau, d'aménagements incontestablement défensifs : un mur épais d'environ 1,50 m et deux fossés parallèles larges d'une dizaine de mètres, auxquels se rattachent un égoût, deux fosses d'évacuation et deux maçonneries indéter-

minées. Le comblement de l'un des fossés a livré du matériel des Xe-XIIe s.

Ces données reposent la question de l'existence d'un premier château antérieur à l'édifice actuel dont le donjon a été récemment attribué au XIIIe s. (Chr. Le Barrier, BSR 1999). L'hypothèse avait été avancée après le dégagement en 1981 par J. Poncet, au sud-ouest du centre ancien, d'un fossé et d'une muraille antérieurs au donjon.

Pour la période moderne, on retiendra de nombreux témoignages relatifs aux habitations, commerces et locaux annexes qui précédèrent des réaménagements du XIXe s.

Eric THEVENIN

GALLO-ROMAIN

ROANNE 8, rue de la Charité

Un projet immobilier, situé dans un environnement riche de découvertes archéologiques, a nécessité l'ouverture d'un sondage. Un niveau de démolition recouvre une occupation structurée remontant au début du Haut-Empire qui consiste en un sol de béton de tuileau et deux plaques de foyer. Cette occupation recouvre des niveaux anthropiques dont la datation ne semble pas

remonter avant l'époque historique. Ces découvertes viennent confirmer la poursuite d'un habitat gallo-romain dans le secteur mais n'apportent aucune information sur le développement en continu du bourg gaulois jusqu'à la zone du Château.

Grégoire AYALA

MOYEN ÂGE

ROANNE Rue Fontenille, Palais de Justice

Une opération d'archéologie préventive nécessitée par la rénovation et l'agrandissement du Palais de Justice a porté sur la cour intérieure du bâtiment, qui, de la moitié du XVIIe siècle et jusqu'à la Révolution Française, constituait le couvent des Ursulines.

Située à une centaine de mètres à l'est de la cité médiévale, ce secteur était donc d'un grand intérêt pour apprêhender l'évolution des occupations périphériques.

- Un habitat des Xe-XIIe s. se caractérise par l'aménagement d'un fossé S/O de 9 m de large et de 3 constructions à fond excavé. L'une de ces constructions reprend l'orientation et l'emplacement d'une première structure sur poteaux porteurs datée de la même séquence chronologique.

- Les vestiges d'une occupation du XIIIe s. ont été relevés au sommet des structures à fond excavé des Xe-XIIe s.

- Une importante phase de constructions s'étale du XVe au XVIe. Son origine est sans aucun doute à rattacher au développement *extra-muros* du quartier du bourg Basset, à partir du XVe s. Des murs et un sol pavé caractérisent un urbanisme dense sans cesse modifié jusqu'à la moitié du XVIIe s., date du début de la construction du couvent des Ursulines.

- Des réaménagements entrepris entre le XVIIIe et le XIXe s. dans la cour intérieure de l'ancien couvent auquel aucun vestige n'a pu être associé.



Fig.15 Roanne, palais de justice vue d'un bâtiment médiéval (fond de cabane, trous de poteaux) cliché E. THEVENIN (AFAN)

L'abandon et le début du colmatage du fossé et des trois structures à fond excavé entre le Xe-XIIe siècles sont deux éléments d'autant plus intéressants qu'ils interviennent entre la désaffection de la nécropole du haut Moyen Âge et la construction à son emplacement du

donjon maçonné daté par dendrochronologie de 1225. (Le Barrier 1999)

Eric THEVENIN

2e ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

ROANNE
3, rue des Fossés

MOYEN ÂGE

Un projet de construction d'un immeuble a occasionné l'ouverture d'un sondage pour pallier les risques de destruction d'un secteur à haute teneur archéologique. Trois structures ont été dégagées et se répartissent sur trois périodes chronologiques distinctes. Une fosse gauloise et une fosse gallo-romaine, contenant chacune du mobi-

lier céramique, apparaissent à la même altitude de 279,46 m NGF. L'affleurement d'un fossé daté de l'époque médiévale culmine à 279,71 m NGF.

Grégoire AYALA

MOYEN ÂGE

SAIL-SOUS-COUZAN
Couzan, forteresse médiévale

L'objectif était de recueillir le plus d'informations possibles relatives aux caves du bâtiment L8, situé dans la basse cour de la forteresse médiévale, en préalable à des travaux de consolidation et de restauration. La zone de sondage a été limitée à la partie sud du bâtiment, susceptible d'avoir conservé des niveaux de sols enco-

re en place (la partie nord fut comblée au début du XXe s.) et aux strates comprises entre le niveau de sol actuel et l'extrados de la voûte de la cave.

L'opération a consisté en la réalisation de trois coupes stratigraphiques, d'une étude d'élévation et d'une étude

préliminaire du mobilier archéologique recueilli. Parallèlement, une recherche archivistique et iconographique a permis d'affiner les interprétations.

Les coupes stratigraphiques ont mis en évidence la nature du comblement de la cave sud, un niveau de destruction, et ont permis d'aborder de façon précise la mise en place du rez de chaussée du bâtiment reposant sur caves. Le comblement de la cave sud est constitué de l'effondrement des élévations mêlé aux détritus du sol du rez de chaussée. Le sol du rez de chaussée, conservé en partie, se compose d'un pavement reposant sur des lits successifs de mortier et de cailloutis de différentes tailles ordonnés précisément sur l'extrados de la voûte.

L'étude de l'élévation ouest a permis d'établir la postériorité de la construction de ce bâtiment par rapport au rempart attenant. Les remaniements observés dans la cave nord et la modification de l'accès indiquent que celle-ci est encore pratiquée après la destruction de la majeure partie de l'édifice.

L'étude du mobilier (céramique, en verre et métallique) permet de situer la destruction du bâtiment aux environs de la seconde moitié du XVIIe s. (liards des Dombes, céramiques glaçurées), de révéler un mobilier lié à l'aménagement intérieur (espagnolette, vitrail) et de mettre en évidence une fonction de consommation d'aliments et de boissons (assiette creuse, écuelles, gobelets ou verres).

Ces travaux permettent de proposer la chronologie suivante :

- Etat 1 : Construction de l'enceinte de la basse cour (XIVe-XVe)
- Etat 2 : Construction du bâtiment (seconde moitié du XVe-XVIe ?)
- Etat 3 : Extension du bâtiment (1630-1640)
- Etat 4 : Destruction du bâtiment (seconde moitié du XVIe)
- Etat 5 : Réaménagement de la cave nord (XVIIIe-XIXe ?)
- Etat 6 : Abandon.

L'abondance du mobilier archéologique recueilli dans un espace aussi restreint laisse présager de l'abondance de celui-ci dans le niveau de destruction constituant le comblement de la cave sud. Une excavation complète de celle-ci pourrait être envisagée et permettrait d'établir un corpus de ce mobilier datable de la seconde moitié du XVIIe s.

Christophe MATHEVOT

MOYEN ÂGE
EPOQUE MODERNE

SAIN-SOUS-COUZAN

Chapelle

L'objectif de l'opération était double : repérer d'éventuelles peintures murales avant travaux et recueillir un maximum d'informations pour envisager une chronologie relative du programme décoratif et de l'aménagement du monument. Aucune représentation artistique médiévale n'a pu être mise au jour. L'intervention a cependant permis de mettre en évidence plusieurs états d'aménagement qui viennent compléter l'étude du couvrement qui a été affinée par une étude archivistique.

Six états ont été mis en évidence :

Etat 1 : Etat initial ? (XIe s. ?). L'abside participe à un ensemble dont l'étendue reste indéterminée. Le sol de l'édifice est composé de dalles de granit calibrés disposées en rangées perpendiculaires aux murs gouttereaux. Une rangée parallèle à ceux ci, disposée au milieu de la nef est composée de blocs ayant reçu un décor de losange en creux. Ce traitement des sols a vraisemblablement été étendu à l'abside et à la première travée de nef comme en témoigne la présence d'éléments de remploi dans une ferme voisine.

Etat 2 : Réaménagements de l'époque romane (XIe-XIIe s. ?). Les baies de l'abside ont été surélevées ainsi que son sol. Les anomalies du pavage de la nef ainsi que l'écart important entre le niveau de sol de l'abside et celui observé au chevet donnent à penser à un réaménagement majeur (comblement d'une crypte ?). Un programme décoratif est adopté sur l'ensemble du monument qui se compose alors de deux travées de nef et d'une abside. Il s'agit de légers filets noirs et jaunes en relation avec les baies et d'une inscription romane (dédicace à la Vierge) en ocre rouge. La paroisse de Couzan, dédiée à saint Saturnin au XIe s. aurait-elle pu être dédiée originellement à la Vierge ?

Etat 3 : Les destructions de la guerre de Cent ans (XIVe-XVe s.). Cet état, mis en évidence par l'étude du couvrement, est caractérisé par la destruction de la première travée de nef puis l'effondrement du clocher-mur.

Etat 4 : Consolidations de la nef, bouchage de l'arc doubléau, adoption d'un nouveau programme décoratif sur enduit stuqué (après 1450 - XVIe s. ?). La seule travée

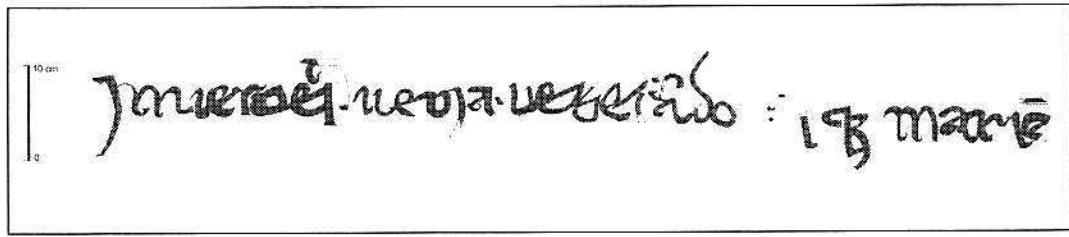


Fig.16 Sail-sous-Couzan, chapelle Saint-Saturnin-de-Couzan, inscription romane à l'ocre rouge. Christophe Mathevot

de nef subsistante fait l'objet de consolidations localisées, puis un programme décoratif lui est appliqué ainsi qu'à l'abside. Il s'agit d'un enduit stuqué blanc à décor de faux claveaux noirs et gris limité à l'encadrement des baies et vraisemblablement aux éléments bornants. L'apparition de ce type d'enduit en Forez est postérieur à 1450. Le programme décoratif ne prend pas en compte l'élévation ouest. Seul un enduit au mortier de chaux rudimentaire semble y avoir été appliqué. Le bouchage de l'arc doubleau était-il considéré comme provisoire, dans l'attente d'une hypothétique reconstruction de la première travée de nef ?

Etat 5 : Construction de la chapelle latérale, adoption d'un nouveau programme décoratif limité, réaménagement des sols. (XVI^e s. ?). La construction de la chapelle latérale est postérieure aux consolidations de la nef. Un nouveau programme décoratif limité aux éléments bornant (encadrement et ébrasement des baies, arc triomphal) est mis en place. Il s'agit d'un badigeon écrù sur lequel ont été peints des motifs végétaux rouges. Le traitement ne s'étend pas à l'ensemble du monument où l'enduit stuqué a été laissé apparent sur la majeure partie des élévations. L'aménagement du sol de la chapelle latérale, composé de tomettes de terre cuite a donné lieu à la réfection de celui de l'abside avec les mêmes

matériaux.

Etat 6 : Restaurations des XIX^e et XX^e s. Une première campagne partielle entre 1855 et 1879, ne prend pas en compte la totalité de l'édifice mais des châssis en bois de chêne sont néanmoins installés sur les baies. Il faut attendre la dernière décennie du XIX^e s. ou le début du XX^e pour qu'une restauration d'ensemble soit envisagée. Un programme décoratif, plus artistique, basé sur un fond gris va s'appliquer à l'ensemble des élévations intérieures. L'élévation ouest reçoit un décor en accolade en rapport avec le bénitier adossé dans le mur et se voit dotée d'un tronc fiché dans la maçonnerie. La voûte de l'abside reçoit un ciel bleu étoilé et la voûte de la chapelle latérale, nouvellement reconstruite, reçoit un décor à faux claveaux. De façon générale, toutes les ouvertures, ainsi que l'arc ouvrant sur la chapelle latérale, sont ornées d'un décor de faux claveaux composés par des filets blancs et noirs. La présence de nombreux *graffiti* du XIX^e s. atteste la fréquentation de la chapelle et de son manque d'entretien. Celle-ci a fait l'objet de pèlerinages dédiés à la Vierge. L'édifice a encore fait l'objet de réfections mineures au cours du XX^e s.

Christophe MATHEVOT

EPOQUE MODERNE

SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD Château de la Bâtie d'Urté

Cette intervention se situe dans le cadre du suivi des travaux de restauration du château. Ces travaux font l'objet d'un suivi archéologique régulier et quasi systématique qui a permis d'obtenir une excellente connaissance de la genèse et du développement de cet ensemble. Après les campagnes de restauration portant sur les extérieurs du château (toitures, galerie Renaissance, enduits), le programme de mise en valeur aborde maintenant les salles intérieures du corps de logis ouest correspondant à la maison forte initiale. La présence d'enduits anciens a permis d'établir une chronologie fine d'événements qui, jusqu'à présent, demeuraient d'une datation incertaine. C'est en particulier le cas de niches probablement destinées à la statuaire qui s'ouvraient

dans la façade ouest. Ces niches traversent l'épaisseur de la façade et pouvaient être utilisées sur les deux faces du mur. Leur ornementation intérieure est constituée par un appareil de pierres peint en trompe-l'œil. Réalisées dans la seconde moitié du XVe s., elles ont été conservées dans la composition de la façade Renaissance. On observe également un abaissement généralisé du plafond du XVe s. sur rez-de-chaussée correspondant à une réorganisation des espaces à la Renaissance. Enfin, cette approche permet de valider l'hypothèse d'une galerie en bois à deux étages comportant trois travées, contiguë au donjon, qui précédait la galerie Renaissance actuelle.

Christian LE BARRIER

La campagne de sondage et d'évaluation du site de Bel-Air fait suite au projet d'extension d'une carrière de granulats, à l'est de la RD 115, dans la parcelle A 90. En 1999, immédiatement au sud, la précédente évaluation (Nourissat, 2000) avait mis en évidence des incinérations protohistoriques, un fossé et des fosses de la phase moyenne du Bronze final, ainsi qu'un bâtiment sur solins et trous de poteaux de la même période retrouvé isolé au sud. Ce potentiel protohistorique se doublait au nord de vestiges médiévaux dont certains avaient pu être interprétés comme des fonds de cabanes.

Les observations réalisées en 2001 confortent pleinement les découvertes réalisées auparavant. Elles renseignent sur un changement d'orientation du fossé protohistorique (identifié sur plus de 200 m de long). De par son tracé, il tend ainsi à fermer une aire bordière de confluence, à l'intérieur de laquelle se développent le secteur des incinérations protohistoriques détectées en 1999 ainsi que disposées de part et d'autre de celui-ci, des structures protohistoriques à caractère domestique (dont au moins une fosse de stockage). Le fossé a pour principale caractéristique un profil initial en auge au moins partiellement continu et large de l'ordre de 2 m. Certaines des structures non funéraires possèdent des

comblements peu ou prou contemporains de la phase initiale du remplissage du fossé d'après des critères céramologiques.

Une très forte densité de structures pour la plupart médiévales a été mise en évidence sur une surface de 2 ha. En plusieurs points, suffisamment d'indices ont été recueillis pour établir l'existence de dépressions pluri-métriques à fonds plats de plan sub-rectangulaire et à parois verticales. Elles s'associent aux fonds de cabanes médiévaux fouillés en 1999. Elles sont accompagnées de fossés, de fosses et de trous de poteaux au sein d'une aire aisément circonscrite par l'arasement des structures au nord et leur disparition au sud et à l'est. Le cadre chronologique de l'occupation très étendue se restreindrait aux Xe-XIe s. selon l'étude céramologique préliminaire.

L'implantation du fossé contemporaine ou sensiblement antérieure au Bronze final 2b constitue une structure monumentale singulière pour la période considérée. La forte densité des vestiges médiévaux sur une grande étendue renvoie à une aire d'habitats et d'activités groupées à plusieurs centaines de mètres au sud du bourg paroissial ancien et actuel de Saint-Laurent-la-Conche.

Vincent GEORGES

La fouille extensive sur 2 ha de l'emplacement de la future usine de retraitement du verre a mis en évidence une occupation du secteur depuis l'âge du Bronze qui se poursuit jusqu'à l'époque romaine - sans toutefois attester une continuité.

■ L'âge du Bronze :

En trois points du terrain fouillé, des vestiges de l'âge du Bronze final ont pu être localisés. En zones 1 et 2, il s'agit de fosses avec un abondant mobilier, alors que, dans la zone 3, il ne s'agissait que d'un niveau dans lequel aucune structure n'a pu être mise en évidence. Il est délicat d'émettre des hypothèses à partir de ces quelques éléments, mais la possibilité d'une occupation, de type habitat, peut être suggérée par différents indices, notamment la présence d'un grand vase de stockage.

■ Période gauloise

Les vestiges de cette époque correspondent essentiellement à des fossés appartenant à deux enclos imbriqués. Le plus important pourrait avoir abrité une structure d'habitat à laquelle pourrait se rapporter les quelques trous de poteaux découverts dans ce secteur. L'hypothèse d'une ferme est difficilement établie en raison de la faiblesse des indices retrouvés, mais elle n'est pas à exclure. A l'ouest, la parcelle est divisée en une série d'enclos dont les fossés n'ont livré que peu de mobilier, ce qui plaide *a priori* en faveur d'une utilisation secondaire (parcage du bétail ?, traitement des céréales ? cultures ?). Ces structures témoignent en tout cas de l'existence d'un espace rural mis en exploitation au moins depuis La Tène C.

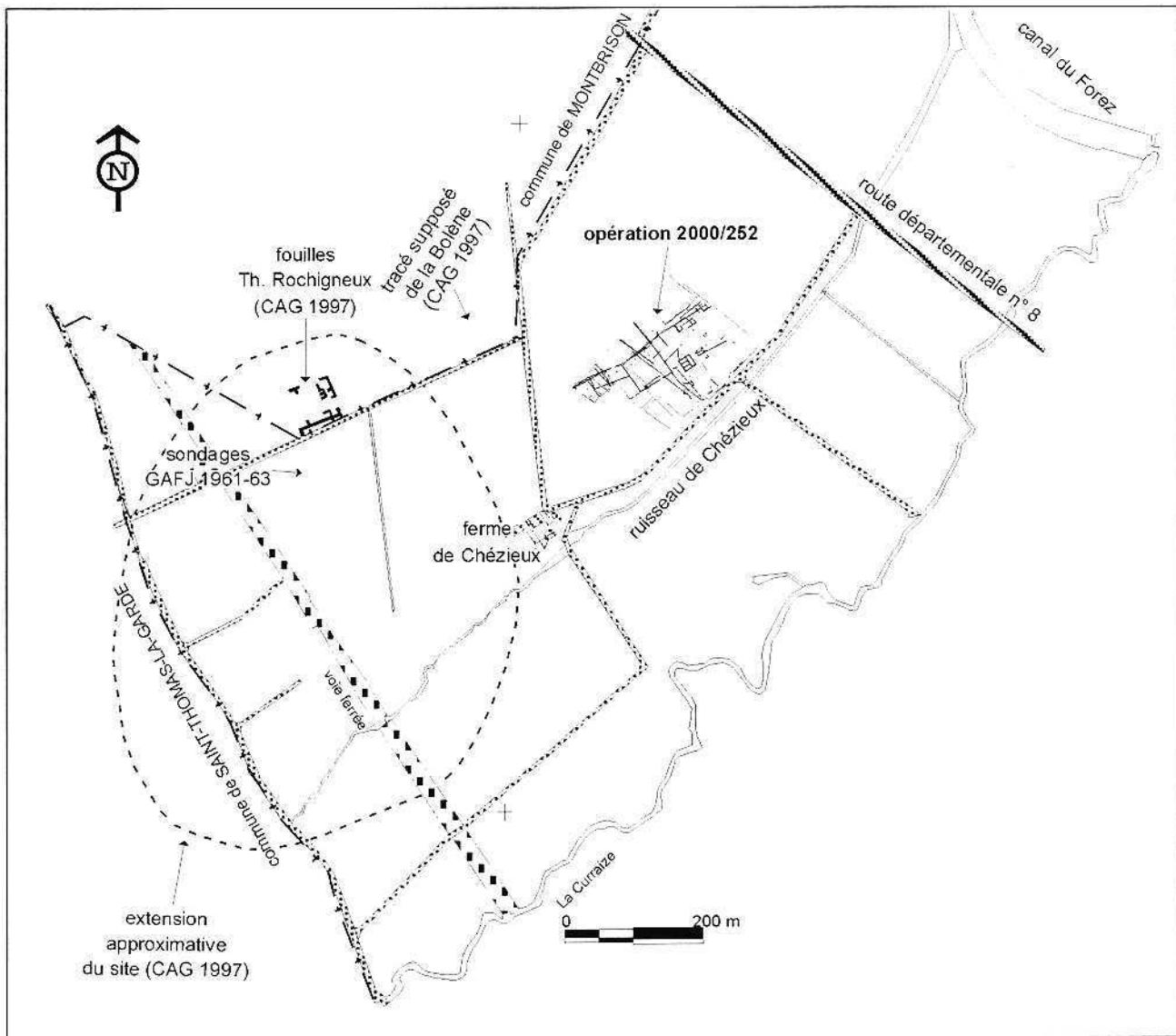


Fig.17 Saint-Romain-le-Puy, les Franches Cuillères : plan général des vestiges (Ph. Bet)

■ Période romaine

L'occupation antique du site de Chézieux s'inscrit dans deux grandes phases chronologiques.

L'établissement d'un parcellaire délimité par des fossés est rattachable au Haut-Empire. Cette nouvelle organisation de l'espace rural respecte partiellement les grands axes formés par les fossés de l'enclos préexistant et s'adapte à la configuration topographique des lieux. Un réseau de chemins dessert les différentes parcelles. Les vestiges de deux bâtiments, l'un sur poteaux porteurs et l'autre sur solin de pierres (bât. 2), se rapportent à cette phase, ainsi que deux grandes fosses oblongues, d'interprétation délicate.

La seconde phase est caractérisée par la construction de quatre bâtiments (bât. 1, 3, 4 et 5) dans le courant semble-t-il du IIIe s. L'absence de recoupements ou de

chevauchements témoigne cependant d'une adaptation aux structures parcellaires préexistantes. A titre d'hypothèse, nous pouvons interpréter le bâtiment 1 comme une structure d'habitat et le bâtiment 4 comme une annexe agricole. Le bâtiment 3, quant à lui, correspond à une grange carrée de grande dimension. Ces structures évoquent donc un contexte rural. D'ailleurs, la partie basse de la zone 2 semble occupée par des structures secondaires liées à l'activité agricole (fosses, aires de galets, murets). L'occupation se poursuit sur le site au moins jusqu'au milieu du IVe s. comme en témoignent des réaménagements ou des structures situés dans ou en périphérie des constructions (F.188, F.236).

Enfin, le site ne semble pas avoir été occupé postérieurement à l'époque romaine.

Philippe BET, Philippe GARDES et Vincent GEORGES

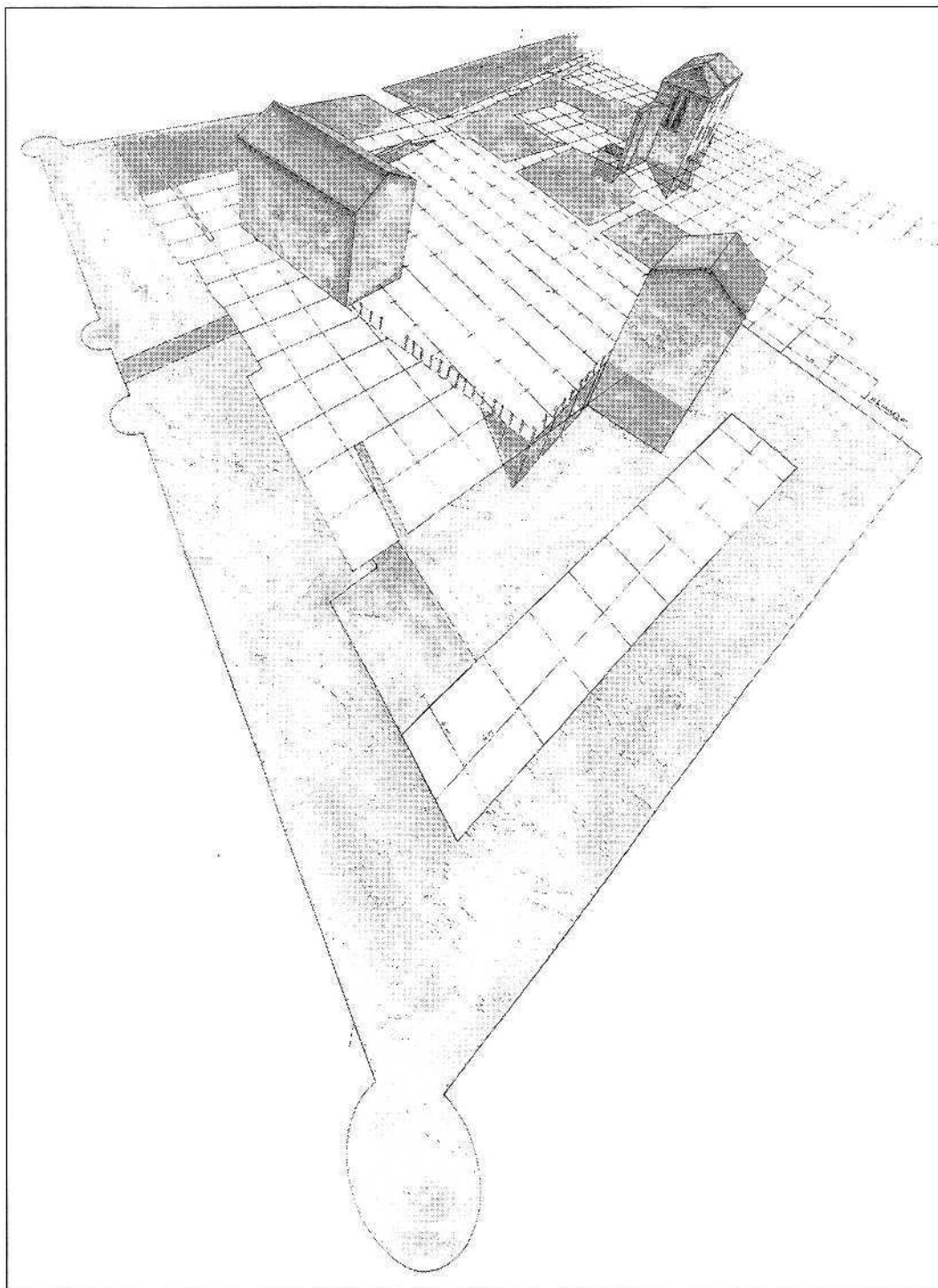


Fig.18 Sainte-Croix-en-Jarez : chartreuse de Sainte-Croix : plan simplifié des structures (URAC)

Au cours de l'année, la cour des obédiences de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix (v. 1280-1792) a fait l'objet d'un réaménagement. Une surveillance archéologique, réalisée par l'Unité de Recherche Archéologique Cartusienne (15 janvier-15 mars 2001), accompagnait ces travaux.

Plus de 300 mètres de stratigraphie ou de pierre-à-pierre vertical ont été relevés pour une puissance moyenne

de 1 mètre, et 25 m³ ont été traités en fouille fine. Ont été documentées 269 formations géologiques, couches anthropiques et structures. Par ailleurs, 2 386 pièces intéressant le bâti et la vie quotidienne ont été mises au jour ; 41 d'entre elles forment un catalogue. En outre, 52 bois et charbons de bois ont fait l'objet d'une approche xylologique. Enfin, toutes les maçonneries majeures ont été conservées et protégées avant ennoyage.

Au-delà de ce bilan quantitatif, il convient de rappeler les principaux acquis de cette opération. La documentation réunie a déterminé trois horizons majeurs. Le premier d'entre eux dresse un état des lieux de la roche-mère et des formations géologiques conservées sous les remblais et les structures anthropiques. Le deuxième horizon dessine des obédiences, sinon premières, du moins antérieures à la cour actuelle. Les aménagements contemporains de l'espace moderne ont été réunis et constituent l'horizon 111. Enfin, la stratigraphie, le mobilier (la céramique et le monnayage) et les sources écrites et iconographiques proposent des intervalles chronologiques pour ces principaux horizons.

L'apport majeur de la surveillance intéresse la cour des obédiences antérieure à l'espace actuel. En effet, les vestiges préservés permettent une restitution de l'ensemble dédié au service et à l'accueil. Ils nous invitent surtout à une relecture monumentale des obédiences et par conséquent de la chartreuse post-médiévale.

Cette cour plus ou moins carré de 1 600 m² s'inscrit dans le parcellaire du « petit cloître » ; son emprise correspond en outre au module de ce dernier. Le toit des remblais présente un pendage d'environ 20 cm en direction de l'ouest qui traduit de manière adoucie le profil de l'éperon. Cette chartreuse tardive adopte donc une topographie inversée puisque l'on ne monte pas en direction du « grand cloître ». L'adaptation à la topographie initiale emporte vraisemblablement l'adhésion au

détriment du traitement symbolique souvent retenu ailleurs à la même époque. Un mur, en flanc sud, et un talus et une fascine couronnée de palis, ailleurs, matérialisent la clôture. Deux bâtiments barlongs ont été mis au jour : le plus important - un édifice de 20 m de longueur et de 8 m de largeur - s'inscrit en façade ; un deuxième, plus modeste, ferme l'angle nord-ouest de la cour.

Les circulations horizontales indiquent que l'économie générale de la chartreuse moderne s'inspire du monastère médiéval et post-médiéval. En fait, le cheminement obédiences / petit cloître / grand cloître imposé par la topographie répond également aux prescriptions de l'ordre. En restituant un accès en façade est, dans l'axe de la cour, on constate que le cheminement passe au droit de la façade sud de l'église médiévale puis sous la tour de l'horloge moderne. Ce constat n'est pas sans intérêt lorsque l'on connaît la complexité du bâti situé entre l'extrémité ouest de la première (?) église et le début du grand cloître reconstruit au XVII^e s.

En somme, l'archéologie reflète ici une surprenante cour des obédiences : un modeste espace de service et d'accueil au pied d'une église conventuelle princière. Mais ce paysage est antérieur aux années 1630, antérieur à la monumentalisation qui, à la faveur d'incendies répétés, substitue une façade et une cour d'honneur à des obédiences de tradition médiévale.

Jean-Luc MORDEFROID

MOYEN ÂGE

SURVEILLANCE Rue Sainte-Catherine et Rue Cambetta

Cette rapide intervention était destinée à évaluer les restes de l'enceinte urbaine contenue dans une parcelle dont les constructions devaient être détruites. Après sondages des murs, il apparaît que l'ensemble s'est développé suivant le processus suivant :

- ① Edification du rempart en galets granitiques.
- ② Edification d'un habitat en pisé accolé à l'intérieur de l'enceinte. Le pisé date au plus tard du XVII^e s. d'après sa typologie.

③ Développement partiel de la construction à l'extérieur du rempart et mise en communication avec les parties internes.

④ Destruction du rempart et reconstruction d'une façade au XIX^e s.

Le rempart s'avère très largement détruit et n'est conservé que sur de faibles longueurs (0,60 m) et sur des hauteurs variant de 2 m à l'ouest et 6 m à l'est de la parcelle, correspondant aux zones piégées par l'habitat.

Christian LE BARRIER

VOUGY Aiguilly

Cf. Géoarchéologie

La cité des Séguisiates

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

BRONZE FINAL
AGE DU FER

Géoarchéologie de la Loire et de ses affluents

GALLO-ROMAIN

Les travaux qui se sont déroulés en 2001, conduits dans un cadre interdisciplinaire (géomorphologie, archéologie, paléoécologie, dates 14C), ont permis des avancées notables dans trois domaines :

- concernant l'occupation humaine, deux nouveaux sites ont été mis au jour. Le premier, médiéval, est situé dans la basse plaine de la Loire, sur la commune de Vougy au nord de Roanne. Le second, daté du Bronze final, a été dégagé dans la même basse plaine de la Loire, sur la commune de Marclopt.

- une colonne palynologique a été obtenue à partir de carottage dans les sédiments d'un paléochenal de la Loire sur la commune de Craintilleux. Le diagramme réalisé couvre la fin du Préboréal et l'Atlantique. Il présente malheureusement un hiatus au Boréal. Il s'agit là néanmoins de la première référence palynologique pour le bassin du Forez.

- d'un point de vue morphosédimentaire, les résultats obtenus montrent une opposition nette entre deux domaines distincts :

- les basses plaines wurmiennes, parcourues par des lits à chenal unique dont les remplissages sont datés à la base du Dryas ancien sur le Lignon, et de différents moments de l'Holocène jusqu'au IIIème millénaire avant J.-C. sur la Loire, recèlent une accumulation de vestiges d'habitats *in situ* datés entre le IV^e millénaire avant J.-C. et les premiers siècles de notre ère, plus ou moins enfouis, entre ou en bordure de paléochenaux.

- les très basses plaines, présentes dès le Tardiglaciaire, fournissent essentiellement du matériel archéologique en position secondaire. Deux phases de comblement ont été reconnues sur la Loire : la première démarre vers 800-750 avant J.-C., c'est-à-dire à la charnière Bronze final/1er âge du Fer, la seconde à partir de la fin de l'Antiquité, soit aux III^e-IV^e s. après J.-C. Dans l'intervalle, il semble qu'une phase de déblaiement soit survenue. Celle-ci est révélée par certaines données archéologiques. Par ailleurs des indices d'incisions et de divagations existent pour la première partie de l'Holocène.

Hervé CUBIZOLLE

Mines de la Loire District de Saint-Julien-Molin-Molette

Cette année nous avons débuté, pour trois ans la prospection du district de Saint-Julien-Molin-Molette. L'opération s'est déroulée en juillet sur une semaine avec une équipe réduite. La prospection reste très par-

tielle ; il est donc bien trop tôt pour tirer des conclusions. Tout au plus peut-on donner un résultat statistique : 13 indices ont été prospectés, sur un total de 31, et 4 seulement se sont révélés introuvables. Le résultat est donc

de 9 sites certains, estimés et cartographiés, allant du site détruit et presque gommé, au site couvrant plusieurs hectares et aux travaux ouverts. Les résultats négatifs sont au nombre de 4, mais deux d'entre-eux ne sont pas définitifs.

Parmi les autres sites prospectés nous relevons cinq sites de travaux modestes. Il s'agit d'une recherche négative à Saint Julien-Combenoire, d'une petite exploitation très gommée à La-Valla, où l'érosion semble avoir joué un rôle important, d'une mine de quartz à La Terrasse-sur-Dorlay, et de la mine de Chavanol sur la commune de Doizieux. Enfin les travaux de Brossainc-les Gandes Terres bien que très intéressants, semblent d'ampleur limitée, mais de nouvelles prospections s'imposent au regard de la relecture des sources.

En revanche les travaux de la Pause à Saint-Julien, de Les Mines, à Colombier, d'Eteize à Savas et du col du Fayet à Vinzieux présentent tous une exploitation impor-

tante, marquée par des caractéristiques communes, qui sont notamment la présence de haldes étalées sur le filon sur de grande largeur et sur plusieurs centaines de mètres de long. Leur architecture d'aspect dunaire laisse présager que leur dépôt se fait sans les moyens mécaniques habituels (voie de roulage et berline). Quoi qu'il en soit, ce problème est fort intéressant, d'autant que la datation de ces phases d'exploitation est inconnue.

Par ailleurs, sur plusieurs de ces sites, on trouve une succession de techniques puisqu'on note tantôt la trace d'une exploitation en tranchée ou de dépilage ou de travaux souterrains. La succession chronologique de ces phases sans doute distinctes reste à établir.

Enfin sur un site au moins, la présence d'une laverie peut être supposée, lors de travaux du XVIII^e siècle, dans un contexte où la conservation peut être excellente.

François DUMOULIN

**Autouroute A 45
Saint-Etienne - Lyon**

Cette étude documentaire archéologique sommaire s'inscrit au niveau de l'avant-projet sommaire (APS), dans le cadre d'un projet de construction de l'autoroute A 45, susceptible de détruire des vestiges archéologiques, et par conséquent soumis à des études d'impact préalables. L'emprise de cet ouvrage se présente, en l'état actuel du projet, sous forme d'un fuseau dit du kilomètre, retenu après une première phase d'études préliminaires. Ce fuseau englobe la future "bande des 300 m" qui devra être définie (puis soumise à enquête publique dans le cadre d'une procédure IMEC), grâce au croisement des données obtenues à l'issue des études pluridisciplinaires d'environnement d'APS.

L'étude documentaire sommaire est destinée à établir l'état des connaissances concernant le potentiel archéologique des secteurs affectés par l'emprise du futur tracé.

Trois approches différentes, nécessitant la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire, ont été menées pour l'exploitation de la documentation : géomorphologique, carto et photo-interprétative, enfin historique et archéologique. C'est le croisement des résultats de ces trois enquêtes qui permet de tenter une première cartographie de la sensibilité archéologique globale des secteurs étudiés, avec pour objectif de définir le plus précisément possible les contraintes archéologiques pour l'aménagement futur.

L'autoroute A 45 doit relier Saint-Etienne à Lyon par un tracé le plus direct possible, court-circuitant en particulier la vallée du Gier, déjà occupée par l'A 47 qui est actuellement saturée, ainsi que l'agglomération de Saint-Chamond. Son emprise à l'intérieur du fuseau retenu affecte, peu ou prou, le territoire de 28 communes, dont 15 dans la Loire et 13 dans le Rhône. Le fuseau, d'une longueur de 52 km, se raccorde à l'ouest au nord de Saint-Etienne, à La Fouillouse, sur l'autoroute A 72, dans la vallée du Furan, et à l'est, au sud-ouest

de Lyon, à Saint-Genis-Laval, sur l'A 450, dont l'A 45 constituera le prolongement.

Le fuseau s'inscrit entièrement dans les contreforts du Massif Central, sur le versant sud des Monts cristallins du Lyonnais, surplombant la vallée du Gier (le Jarez) entre la plaine du Forez à l'ouest, irriguée par la Loire, et la vallée du Rhône à l'est. Ces reliefs sont a priori favorables à l'implantation humaine en raison d'une exposition privilégiée et d'une pluviométrie moindre que celle observée dans le massif du Pilat, auquel les Monts du Lyonnais font face, au sud, par delà la vallée du Gier. Cette vallée constitue un axe naturel de communication entre la vallée de la Loire, dans la plaine du Forez, et celle du Rhône, l'une et l'autre sièges d'agglomérations importantes dès l'Antiquité et/ou la période protohistorique :

- dans le Rhône, Lyon (*Lugdunum*)
- en Isère, Vienne (*Vienna*).
- dans la Loire, Roanne (*Rodumna*), Feurs (*Forum Segusiavorum*) et Moingt / Montbrison (*Aquae Segetae*).

La vallée et ses abords, et par conséquent le secteur étudié, ont donc toujours été privilégiés pour accueillir les voies de communication d'intérêt interrégional, ainsi qu'une occupation humaine attestée dès la période préhistorique, mais illustrée surtout lors de la période gallo-romaine, grâce à des programmes de prospections systématiques (Celli 1997, Corompt 1998).

22 communes appartiennent au bassin versant du Gier, jusqu'à son confluent avec le Rhône, à Givors. Seules les six communes concernées par l'extrême ouest du tracé se trouvent dans le bassin versant houiller de la Loire (La Fouillouse, l'Etrat, La Tour-en-Jarez, La Talaudière, Sorbiers, Saint-Jean-Bonnefonds).

142 indices ou sites ont été recensés dans le cadre de cette enquête, à l'intérieur du fuseau ou à proximité immédiate. Bien qu'ils ne reflètent que de manière lacunaire la réalité de l'occupation ancienne, qui ne pourra être établie que par des interventions sur le sous-sol, ils témoignent d'une certaine densité de l'implantation.

Les périodes pré ou protohistorique sont représentées par seulement deux indices isolés.

Les 71 sites ou indices datés de la période gallo-romaine avaient presque tous été inventoriés dans le cadre de la réalisation de la carte archéologique (70 sur 71). Sur ces 71 points, 23 concernent l'aqueduc du Gier, sachant que seuls les ouvrages d'art se sont vus considérer individuellement, les portions linéaires étant regroupées. Sur ce nombre, 15 peuvent être considérés comme des sites certains (incluant 13 points de l'aqueduc).

Pour cette période, le site linéaire majeur est donc représenté par le monumental aqueduc du Gier, qui court sur le flanc sud des Monts du Lyonnais. Cet ouvrage, le plus long des quatre aqueducs qui alimentaient la ville de Lyon (entre 85,3 km et 83,8 km), captait une partie des eaux du Gier, au-dessus et au sud de Saint-Chamond, dans le massif du Pilat et les conduisait jusqu'à *Lugdunum*. Il se trouve en partie à l'intérieur du fuseau d'études qui le recoupe à trois reprises, à Saint-Chamond et l'Horme, sur le plateau du Fay, à Cellieu et Chagnon, de part et d'autre de la vallée de la Durèze et à Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire et Mornant, de part et d'autre de la vallée du Bozançon. Quatre des ouvrages d'art concernés par le tracé, des pont-aqueducs partiellement conservés en élévation, ainsi qu'une portion de tunnel à Chagnon bénéficient d'une protection au titre des Monuments Historiques (4 inscriptions et 1 classement). De plus, dans les trois secteurs précités, de longs tronçons de l'aqueduc risquent d'être détruits par l'A 45.

Les deux gisements "certains" correspondent à des sites où l'occupation englobe également la période de la Tène finale. Le premier se situe dans la Loire, à Chagnon au lieu dit Cafirot ou Raficot. Il aurait toutes chances d'être particulièrement bien conservé car il bénéficie d'un recouvrement épais. L'autre est localisé dans le Rhône, sur la commune de Mornant, au lieu dit les Villardes, mais le faible recouvrement ne nous permet pas de préjuger de son état de conservation.

D'une manière générale, la relation topographique entre le passage de l'aqueduc et l'occupation gallo-romaine, en l'état de nos connaissances, apparaît éclatante dans le fuseau d'études. En effet, chaque fois que ce dernier recoupe la canalisation, les indices se font plus denses (à Saint-Chamond / L'Horme, à Cellieu / Chagnon, à Saint-Maurice-sur-Dargoire). A cet égard, il peut sembler significatif que les ouvrages d'art sur le Bozançon soient surplombés par des concentrations d'indices qui

pourraient témoigner d'une politique d'implantation liée à l'aqueduc. Une telle interprétation ne peut cependant pas être validée à l'heure actuelle, en l'absence de sondages.

Pour les choix d'implantation des habitats ou des exploitations agricoles gallo-romains, les observations de Pascal Celli et de Nathalie Corompt se confirment : dans la Loire, l'occupation des plateaux, des coteaux et des hauts de versants surplombant le Gier et ses affluents, entre 300 et 450 m, voire 550 m, est privilégiée. C'est donc la topographie qui semble déterminante. Sur le plateau mornantais (Rhône), où les reliefs sont beaucoup moins accusés, les sites apparaissent plutôt en relation avec les axes anciens, sans que l'on puisse juger du caractère fortuit ou non de cette proximité. En ce qui concerne les recouvrements susceptibles de favoriser une meilleure conservation des sites, nous n'en connaissons l'existence que très ponctuellement. De plus, les seules zones où ils sont attestés, dans les fonds de vallée, ne semblent pas avoir constitué des lieux d'attraction pour l'implantation humaine, en raison sans doute de la topographie particulière de ces lieux, qui se présentent sous forme de gorges ou de ravins. En l'état de nos connaissances, la nature des sols ne semble donc pas avoir directement influencé le choix du lieu d'implantation.

Pour les périodes médiévale, moderne et indéterminée (qui englobe les deux périodes médiévale et moderne), la plupart des indices ont été relevés lors de l'étude. Ils sont au nombre de 54, dont 14 sites certains.

A l'époque médiévale, les choix d'implantation des sites semblent obéir aux mêmes critères que lors de la période gallo-romaine et bien souvent, les indices de site de cette période jouxtent les habitats actuels. Ces habitats actuels se superposent eux-mêmes très fréquemment aux indices de sites datables des périodes médiévale et / ou moderne. Par conséquent, si l'on ignore à peu près tout de la cartographie de l'occupation du haut Moyen Âge, faute de sources (prospections et textes), celle du bas Moyen Âge est relativement bien connue.

L'époque moderne, quant à elle, est également bien représentée. Les témoins en illustrent en particulier l'ère industrielle avec la construction de moulins, de mines. Certaines de ces infrastructures trouvent d'ailleurs peut-être leur origine à l'époque médiévale. Leur localisation, même si elle est parfois approximative, dans le cadre de cette enquête, semble particulièrement intéressante, dans la mesure où ces infrastructures, majoritairement disparues aujourd'hui, se trouvent à l'extérieur du réseau des autres occupations de toutes périodes, leurs fonctions étant radicalement différentes, ainsi que les facteurs dictant leur implantation.

Alégria BOUVIER

Le programme de recherches pluriannuel Nord Pilat, financé par l'Etat a débuté en 1999 par l'étude des communes de Chavanay, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Boeuf et Vérin. Cette seconde phase a concerné les territoires de la Chapelle-Villard, Chuyer, Doizieux, Pavezin, Pélussin et Sainte-Croix-en-Jarez (10196 hectares).

La réalisation de cette seconde phase (prévue pour l'année 2000) a été retardée par une mise à disposition tardive (27.12.2000) du financement. Ce retard, et l'obligation d'utiliser les crédits avant fin mars 2001, nous ont contraint à effectuer nos prospections pédestres fin janvier/début février 2001. Les surfaces prospectables sont moins importantes à cette époque de l'année, car la croissance des céréales d'hiver est déjà avancée, et empêche la lisibilité du sol. Cela a eu pour conséquence de réduire le nombre des prospections.

■ **Résultats des prospections et des recherches en archives**

Nous avons prospecté environ 177 hectares ce qui correspond environ à 1,7 % de la surface globale. 10 nouveaux gisements de mobilier d'époque gallo-romaine et trois d'époque indéterminée (cupules, voie de communication) ont été découverts. Des gisements anciens mal localisés ont été replacés sur le cadastre actuel.

Pour ces six communes sont répertoriés :

- 1 site d'époque préhistorique (plus quelques découvertes isolées) ;
- 2 gisements de mobilier protohistorique ;
- 14 points de découvertes de mobilier d'époque gallo-romaine (plus quelques indices) ;
- 14 sites datant de l'époque médiévale ;
- 15 sites d'époque indéterminée (cupules, voies de communication, extraction de meules).

■ **Travaux envisagés pour 2001**

Il reste cinq communes (Bessey, Maclas, Malleval, Roisey et Véranne) à prospector et à étudier avant de clore notre programme d'étude. Si nous en avons le temps, nous reprendront des prospections sur Chuyer et Pélussin, dans les secteurs où des cultures trop avancées ont empêché des prospections.

Après cette dernière phase, nous procéderons à la rédaction d'un article de synthèse, regroupant les résultats des programmes de recherche *Vallée du Gier et Nord Pilat*.

Nathalie ACHARD-COROMPT

SAINT-GEORGES-HAUTEVILLE, VEAUCHE, ANDREZIEUX-BOUTHEON, CHAMBOEUF

Les prospections 2001 du Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire se sont déroulées sur le territoire de quatre communes : la commune de Saint-Georges-Hauteville située sur les premiers contreforts des Monts du Forez à l'est du département et sur trois communes du sud de la plaine du Forez : Veauche, Andrézieux-Bouthéon et Chambœuf.

■ **Saint-Georges-Hauteville**

Le passif archéologique était mince : de vagues mentions d'une occupation du Néolithique et d'un temple gallo-romain au sommet du Montclaret, impossibles à vérifier car le lieu a été transformé en carrière. Cependant, les prospections que nous avons effectuées

sur les terrains disponibles, au pied du mont et la découverte isolée d'une pointe de flèche en silex datée du Néolithique final et d'un site gallo-romain, sans doute un habitat, ont fourni néanmoins quelques éléments complémentaires pouvant accréditer ces mentions anciennes.

Le relief est formé par deux composantes. La première est située à l'est de la commune ; c'est une plaine traversée au nord par la Curraize et bordée au sud par une légère ondulation de terrain. La seconde est montagneuse ; elle s'étage sur les premiers contreforts des Monts du Forez. Elle est constituée par une arête rocheuse de direction est-ouest s'élargissant vers l'est, flanquée de deux vallées. Au nord, celle de la Curraize qui forme un relief encaissé ; au sud, la vallée façonnée

par le ruisseau du Montclaret qui est plus douce. C'est sur cette arête rocheuse que la plupart des sites ou indices de sites ont été ramassés ; c'est aussi le point de passage supposé d'une ancienne voie romaine puis chemin médiéval : la voie Bolène. Quatre sites, tous gallo-romains, aux lieux-dits La Roche, Les Perrières, Les Rêves et Les Murettes ont été repérés et de la tuile à rebords clairsemée a été retrouvée dans les parcelles entourant le pic de Montsupt. Deux autres sites, situés dans la partie plaine de la commune ont été recensés : le premier situé aux Grandes Terres, d'époque gauloise (amphore Dressel 1), et le second aux Grandes Marguerites, d'époque gallo-romaine.

La période médiévale est représentée dans les deux centres de vie constitués par le bourg de Saint-Georges et le village de Montsupt. Dans le premier, hormis l'église, citée au XIII^e s. mais dont la partie la plus ancienne date du XVe s., on retrouve quelques rares vestiges d'habitat civil. Dans le second, il ne reste pas grand-chose du château et du village représenté par Guillaume Revel en 1450 : un donjon cylindrique et la chapelle Sainte-Marie-Madeleine du XI^e s. (non représentée sur l'Armorial). Un relevé sommaire des éléments les plus apparents situés au sommet du pic a été effectué.

■ **Veauche**

Veauche est essentiellement une commune de plaine. Elle est bordée, à l'ouest, par la Loire qui forme ici la rive concave d'un méandre. Comme la commune voisine d'Andrézieux-Bouthéon, Veauche a connu une urbanisation importante. Les zones industrielles et les zones pavillonnaires se succèdent. La prospection a donc été réduite à une petite couronne située au nord et à l'est. Le passé archéologique de la commune est inexistant et les prospections que nous avons effectuées n'ont pas révélé la présence de sites ou d'indices dans les quelques terrains en état d'être prospectés.

La période médiévale y est par contre bien représentée : un bourg castral, quelques éléments de fortification et une église mentionnée au cours de l'an mil et dont les deux premières travées de la nef sont un des joyaux de l'art pré-roman forézien ; le reste du bâtiment datant du XVI^e s.

■ **Andrézieux-Bouthéon**

Le relief se partage entre une plaine alluviale incluse dans un méandre de la Loire et une plaine sur terrasse alluviale. Son urbanisation est très importante et les terrains en état d'être prospectés se limitent à la plaine alluviale, à une bande située à l'est du territoire et quelques terrains sur la terrasse. Les trouvailles anciennes se limitaient à un petit habitat datant du II^e s. de notre ère, au lieu-dit Migalon, situé en pleine zone industrielle et fouillé partiellement en 1982.

Les prospections dans la plaine alluviale ont permis la

découverte de plusieurs sites situés sur un interfluve, entre le cours actuel du fleuve et un ancien chenal, qui constitue un relatif point haut. Pour la Préhistoire récente, la présence de silex est assez récurrente sur les interfluvés et dans leur proche environnement. Les éléments ramassés sont souvent isolés et peu significatifs : fragments de lames ou éclats. Seul un site, situé près de l'ancien Port de Bouthéon se démarque par la trouvaille d'une lame de silex associée à un fragment d'anneau disque en pierre polie. Deux autres sites contenant du silex ont été inventoriés aux deux extrémités de la zone prospectée. Pour la période gallo-romaine, six sites contenant des indices ont été recensés. La moitié de ceux-ci ne contiennent que de la tuile à rebords associée à des fragments d'amphores et à de la céramique. Les trois autres associent à ce matériel de la céramique sigillée, des fragments de vases de stockage et sur un des sites, de la céramique peinte et de la céramique à paroi fine. La céramique sigillée, par les formes et les décors, a permis de dater ces sites du second siècle de notre ère. Ces découvertes contribuent à mettre un peu plus en exergue la densité d'occupation des terrains situés en zone inondable et viennent compléter les données déjà collectées dans nos précédentes prospections à l'intérieur du lit majeur de la Loire. Deux sites inventoriés se trouvent en plein milieu de la zone urbanisée : les premiers indices se résument à deux éclats de silex associés à des tessons très érodés, non tournés et de facture grossière. Les seconds, se composent d'une quantité non négligeable de tuiles à rebords et de quelques fragments d'amphores. Enfin, à l'est du territoire de la commune, au lieu-dit La Tuilerie, de nombreux fragments de terre cuite parmi lesquels nous retrouvons de la tuile à rebords, des fragments de vases de stockage et d'amphores de type Dressel 1 ont été ramassés.

La période médiévale est assez bien représentée : château ayant connu de nombreux remaniements, bourg castral dont il reste quelques éléments de remparts et de porte, céramique médiévale au lieu-dit Port de Bouthéon associée aux éléments du Néolithique et de l'Antiquité montrant ainsi une continuité dans le passage du fleuve.

■ **Chambœuf**

La commune est très étirée dans le sens est/ouest et son relief se divise en deux composantes : une partie de plaine et une partie vallonnée formée par les premières pentes des Monts du Lyonnais. Le passif archéologique est constitué par la découverte dans les déblais de curage d'une mare, de matériel archéologique gallo-romain au lieu-dit La Tallodière. La seconde trouvaille est celle d'une monnaie romaine datant du second siècle de notre ère près du prieuré de Jourcey.

La prospection a montré un potentiel intéressant et 11 sites ou indices de sites nouveaux ont été inventoriés. Quatre d'entre eux se retrouvent dans la composante plaine de la commune : au lieu-dit Luminaire, où deux parcelles ont révélé la présence, en petite quantité, de

fragments de tuile à rebords et de céramique communne ; près de l'abbaye de Jourcey où la prospection a permis de trouver des quantités importantes de tuile à rebords sans autre matériel (il faut peut-être rapprocher cette découverte monétaire) ; près du lieu-dit La Grange où, là aussi, il a été retrouvé quelques fragments de tuile à rebords. Les sept autres sites se retrouvent dans la partie montagneuse, autour des lieux-dits Précuminal et Grande Combe. Ce sont tous des sites gallo-romains, certains contenant un matériel varié : céramique sigillée, paroi fine et céramique métalloscente.

La période médiévale est représentée par l'église, citée au XI^e s. mais reconstruite en grande partie au XIX^e s. et par l'ancienne abbaye de Jourcey. Sa fondation a pour origine le don effectué vers 1145, de la terre de Jourcey à l'abbaye de Fontevrault par Pierre Ronnin et son frère dit Le Palatin. Les vestiges des bâtiments de l'abbaye sont à l'intérieur d'un clos privé et donc non visitables. De l'ensemble de ceux-ci, il ne reste que l'église, amputée de son chœur qui sert de remise agricole.

Jacques VERRIER

Vallée de la Loire

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

RHÔNE-ALPES
RHÔNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
69009044	Anse, la Fontaine	Anne-Claude REMY	(AFA)		EV	GAL	*	1
69012001	Ardillats (Les), église	Daniel FRASCOME	(AFA)		EV	MA MOD	*	2
69019010	Belleville, Fontenailles	Anne-Claude REMY	(AFA)		EV		●	
	Bessenay	Julie CHARMOILLAUX	(BEN)		PI		●	
69031002	Brussieu, Pampailly	Paul BENOIT	(SUP)		EV		▲	
69045002	Charentay, château d'Arginy	Marie-Pierre FEUILLET	(SRA)		FP	MA	▲	3
69046003	Charly, le château place de l'église	Véronique MONNOYEUR ROUSSEL	(AFA)		EV	MA	*	4
69052005	Chazey-d'Azergues, le château	Chantal DELOMIER	(AFA)		SU	MA	▲	5
69299027	Colombier-Saugnieu, Champ Vallet – A432	Pierre JACQUET	(AFA)		SU	PROTO	*	6
69069002	Craponne, la Gatolière	André REBISCOUL	(AFA)		EV	GAL	●	
69069008	Craponne, impasse de la Voie romaine	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV		●	
	Craponne, le Tupinier, impasse de l'Avenir	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV	GAL	▲	7
69275019	Décines-Charpieu, les Ruffinières, clos Raphaël	Christian CECILLON	(AFA)		EV		*	8
69277046	Genas, Azieu, 61, rue Jean Jaurès	Jean-Luc GISCLON	(AFA)		EV		●	9
69277047	Genas, la Seiglière 2	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV		●	9
69250016	La-Tour-de-Salvagny, le Jacquemet	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV			10
	Lyon, atlas topographique	Michel LENOBLE	(SRA)	PCR	GAL		*	11
	Lyon, les débuts de la romanisation	Armand DESBAT	(CNR)	PC RP	GAL		*	11
69381700	Lyon, 1 ^{er} , 9-11 rue Puits-Gaillot (cf. BSR 2000)	Isabelle REMY	(AFA)		EV	MOD	▲	
69381720	Lyon 1 ^{er} , Montée de la Butte, fort Saint-Jean	Tommy VICARD	(AFA)		EV		●	
69382686	Lyon 2 ^e , 8 rue Tony-Tollet	Pascale RETHORE	(AFA)		EV	GAL	*	11
69385722	Lyon 5 ^e , place Batonnier-Valensio, rue Saint-Georges	Michèle MONIN	(COL)		SU	GAL	*	11
69385714	Lyon 5 ^e , 44 rue Commandant-Charcot	Tommy VICARD	(AFA)		EV	GAL	●	11
	Lyon 5 ^e , 62 rue Commandant-Charcot	Christian CECILLON	(AFA)		EV		*	11

RHÔNE-ALPES
RHÔNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations autorisées

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
69385576	Lyon 5 ^e , sanctuaire de Cybèle	Armand DESBAT	(CNR)		FP	GAL	*	11
69385711	Lyon 5 ^e , 32 rue du Doyenné, 17 rue Saint-Georges	Isabelle REMY	(AFA)		EV	MOD	*	11
69385726	Lyon 5 ^e , 1 rue des Farges	Anne BAUD	(SUP)		EV	MOD	*	11
69385038	Lyon 5 ^e , cathédrale Saint-Jean	Nicolas REVEYRON	(SUP)		EV	MA	▲	11
69389614	Lyon 5 ^e , Hôtel de Gadagne	Christine BECKER	(COL)		EV	MOD	▲	11
69385712	Lyon 5 ^e , 32 rue de la Garenne	Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV		●	
69385695	Lyon 5 ^e , 25 rue François Genin	Sylvie SAINTOT	(AFA)		EV	GAL	*	11
69385141	Lyon 5 ^e , 27 montée du Gourguillon	Grégoire AYALA	(AFA)		EV	GAL MOD	*	11
69385729	Lyon 5 ^e , 16 rue Juiverie	Nicolas REVEYRON	(SUP)		EV	MOD	*	11
69385704	Lyon 5 ^e , 92 rue E.- Locard, centre des Massues	Monique LE NEZET CELESTIN	(AFA)		EV		●	
69385516	Lyon 5 ^e , 23 chemin de Montauban Externat Sainte-Marie	Pascale RETHORE	(AFA)		EV		●	11
	Lyon 5 ^e , 10 rue Mourguet	Nicolas REVEYRON	(SUP)		EV	MOD	*	11
69385728	Lyon 5 ^e , centre Pierre-Valdo	Tommy VICARD	(AFA)		EV		●	
69385688	Lyon 5 ^e , 24 montée Saint-Barthélémy, Lazaristes	Monique LE NEZET CELESTIN	(AFA)		SP	GAL	*	11
69385022	Lyon 5 ^e , place Saint-Irénée	Grégoire AYALA	(AFA)		SP	GAL MA	*	11
69385717	Lyon 5 ^e , 11 place Saint-Paul	Nicolas REVEYRON	(SUP)		EV	MA	*	11
69385703	Lyon 5 ^e , église Saint-Paul	Nicolas REVEYRON	(SUP)		MH	MA	▲	11
	Lyon 5 ^e , rue Roger-Radisson, place de Trion	Jean-Paul LASCOUX	(COL)		EV		▲	
	Lyon 7 ^e , 57 rue Chevreul, 99 rue d'Anvers	Christian CECILLON	(AFA)		EV		●	11
69387724	Lyon 7 ^e , 342 rue Garibaldi, rue Domer	Philippe BET	(AFA)		EV		●	
69387725	Lyon 7 ^e , 62 av. Jean-Jaurès, 13 rue Saint-Jérôme, rue Chevrier	Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV	BRO GAL	*	11

RHÔNE-ALPES
RHÔNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Ref. Carte
69389723	Lyon 9 ^e , 5-7 rue du Béal	Pierre JACQUET	(AFA)		EV	FER GAL	*	11
69389702	Lyon 9 ^e , 20 rue de la Claire, école Sud Est	Sylvie SAINTOT	(AFA)		EV	MOD	*	11
69389719	Lyon 9 ^e , 13-15 rue de la Claire	Jean-Luc JOLY	(AFA)		EV		●	
69389675	Lyon 9 ^e , 48 rue de la Grange, angle rue Loucheur	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV	GAL MA	*	11
69389709	Lyon 9 ^e , rue Joannès-Masset	Daniel FRASCOME	(AFA)		EV	FER GAL	*	11
69389710	Lyon 9 ^e , 89-91 rue Mariettion	Daniel FRASCOME	(AFA)		EV	FER	*	11
69389713	Lyon 9 ^e , 15 – 21 rue Mazaryk	Jean-Luc JOLY	(AFA)		EV	MOD	*	11
69389707	Lyon 9 ^e , îlot I, place de Paris	Jean-Luc JOLY	(AFA)		EV	FER	*	11
69389706	Lyon 9 ^e , place de Paris, rue de Saint-Cyr	Sylvie SAINTOT	(AFA)		EV	FER	●	11
69389681	Lyon 9 ^e , 30 quai Paul-Sédaillan, angle rue J-Carret	Sylvie RIMBAULT	(AFA)		EV	NEO BRO	▲	11
69389708	Lyon 9 ^e , 51-53 quai Paul-Sédaillan, halle de la navigation	Daniel FRASCOME Pierre JACQUET Sylvie RIMBAULT	(AFA)	SP EV		NEO BRO	*	11
69389585	Lyon 9 ^e , 10 rue Raffin	Serge MARTIN Jean-Luc JOLY	(AFA)		EV	GAL	*	
							▲	
69389715	Lyon 9 ^e , 47 rue de Saint-Cyr	Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV	MOD	*	11
69389716	Lyon 9 ^e , rues Saint-Pierre-de-Vaise, Sergent-Michel-Berthet, de la Grange	Eric THEVENIN	(AFA)		EV	FER GAL	*	11
69389705	Lyon 9 ^e , 6 rue du Souvenir	Daniel FRASCOME	(AFA)		EV		●	
69389721	Lyon 9 ^e , 33 rue Tissot	Sophie NOURISSAT	(AFA)		EV	NEO	*	11

RHÔNE-ALPES
RHÔNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

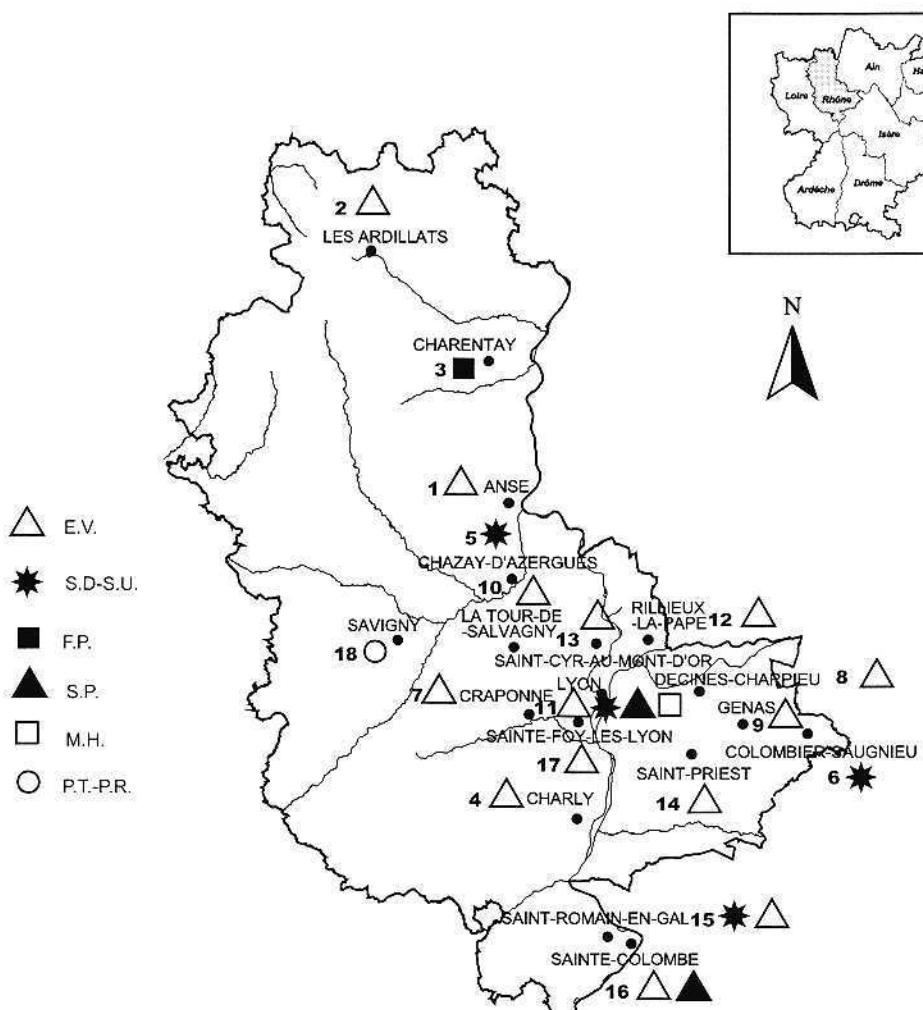
2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
69282019	Meyzieu, le Rambion	André REBISCOUL	(AFA)		EV		●	
69282037	Meyzieu, ZAC des Gaulnes	André REBISCOUL Grégoire AYALA	(AFA)		EV		●	
69133006	Millery, la Tour, la Batonne	Daniel FRASCONE	(AFA)		EV		●	
69143009	Neuville-sur-Saône, 41 rue Aristide Briand	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV	GAL	●	
69286001	Rilleux-la-Pape, Vancia, château Bérard	Alégria BOUVIER	(AFA)		EV	BRO GAL	* 12	
69191027	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, chemin du Gorget	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV	GAL		13
69191003	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, salle des Vieilles Tours	Isabelle PARRON	(ASS)		EV	MA		
69204017	Saint-Genis-Laval, 116 avenue Clémenceau	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV		●	
	Saint-Priest, 3 bis rue de la Cordière	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV		●	
69290005	Saint-Priest, le Village, Grande rue	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV	GAL MA		14
	Saint-Romain-en-Gal, Ville Antique (Cf. Vienne – Isère)	Anne LE BOT HELLY	(SRA)		PC R			14
69235001	Saint-Romain-en-Gal, la Plaine	Jean-Luc PRISSET	(COL)		SD	GAL	▲	15
69235029	Saint-Romain-en-Gal, 6 route de Beaucaire	Benoît HELLY	(SRA)		EV	GAL	▲	15
69291003	Saint-Symphorien-d'Ozon, 50 avenue de la Colombière	Benoît HELLY	(SRA)		EV		●	
69189020	Sainte-Colombe, rue du Dr Trenel, Baraquatay	Benoît HELLY	(SRA)		EV SP	GAL	*	16
	Sainte-Foy-lès-Lyon, le Cruy	Jacqueline CHASTEL	(SRA)		EV		*	17
69172009	Salles-Arbuissonnas, l'Eperon, Perrin	Robert ROYET	(SRA)		SU	GAL	▲	
69244001	Tassin-la-Demi-Lune, la Raude 120-122 rue Joliot-Curie	Serge MARTIN	(AFA)		EV	GAL	◆	
69557023	Villette-d'Anthon, communaux de Charvas (Cf. Isère a 432)	Alégria BOUVIER	(AFA)		EV		▲	
	Châteaux de la Baronne de Savigny	Marie-Pierre FEUILLET	(SRA)		PT	MA	▲	18

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

RHÔNE



Données issues de la BD CARTO® de l'IGN
 © IGN - PARIS Autorisation n° 50 - 3009



Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

NÉOLITHIQUE
GALLO-ROMAIN

ANSE
La Fontaine

L'évaluation archéologique concerne le projet de la ZAC de la Fontaine à Anse. Localisé au nord de la commune, il a déjà fait l'objet de deux campagnes de diagnostic en 1999 et en 2000.

La première opération, sous la responsabilité de Pascale Réthoré, a permis de mettre au jour les vestiges d'une voie orientée nord-sud et parallèle à la RN 6, ainsi que trois fosses à incinérations éparses se situant le long de cette route. Un habitat, au nord-ouest, a également été découvert, témoignant d'une installation en fond de vallon au Ier s. ap. J.-C. avec une réoccupation aux IVe-Ve s. ap. J.-C.

La deuxième campagne, dirigée par Jean-Marc Lurol, a révélé un important habitat en bordure de la voie romaine.

L'évaluation complémentaire qui s'est déroulée cette année concernait un secteur boisé. Les sondages ont permis de confirmer les occupations déjà observées, mais également de révéler des niveaux du Néolithique moyen bourguignon et des niveaux protohistoriques.

Anne-Claude REMY

MOYEN ÂGE
EPOQUE MODERNE

ARDILLATS (LES)
Eglise

Le creusement d'une tranchée d'assainissement à proximité de l'église a occasionné la découverte d'ossements humains. L'intervention archéologique a consisté à étudier les coupes stratigraphiques et les éventuels vestiges présents au fond de cette tranchée longeant le mur sud et l'abside de l'édifice. En outre, un décapage de 1,50 m de large pour 2 m de long environ a été effectué au nord de l'abside.

Au total, 8 sépultures, 2 dans la tranchée sud et 6 dans le décapage nord, ont été mises au jour. Les céramiques et une monnaie de Marie de Montancier (princesse des Dombes de 1608 à 1626), découvertes dans certaines de ces tombes, permettent de dater celles-ci du XVIIe s. Cependant, il n'est pas impossible que les origines du

cimetière remontent au XIe s., date habituellement avancée pour la construction de cette église romane.

Outre les sépultures, trois murs construits au moyen de blocs calcaires irréguliers liés par un mortier de chaux de couleur jaune-orangé ont également été observés. Deux d'entre eux sont orientés nord/sud et sont situés dans la tranchée sud. Il pourraient correspondre à une des substructions de l'église originelle, peut-être aux murs est et ouest du clocher initial.

Le troisième mur, orienté est/ouest, a été retrouvé au pied du mur nord de l'abside, parallèle à ce dernier. Il pourrait correspondre au prolongement vers l'est du

mur séparant la nef du collatéral nord. Dans ce cas, n'étant pas lié à l'actuelle abside dont l'origine remonte au XIe s., ce mur tendrait à indiquer qu'une église plus ancienne pourrait exister. La présence de tessons de céramique réductrice à bords en bandeau datables du

haut Moyen Âge tend à confirmer cette hypothèse.

Daniel FRASCOME



Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

MOYEN ÂGE



En cours d'étude depuis 1990, le site d'Arginy est un centre seigneurial mentionné dès les Xe-Xle s. Le château de brique polygonal à donjon cylindrique est construit vers 1296 sur une vaste plate forme artificielle. Le château est restructuré en 1626 pour le conformer à l'ordonnance symétrique classique et une basse-cour lui est ajoutée. Il est abandonné à la Révolution et subsiste partiellement aujourd'hui dans une exploitation agricole.

L'opération menée en 2001 avait pour objectif d'évaluer la stratigraphie du site et de caractériser l'établissement primitif. Scellée par les remblais du XIIIe s., la plus ancienne occupation est matérialisée par une couche riche en charbon de bois recouvrant un sol dont le pendage vers le fossé peut suggérer l'existence soit d'une légère butte naturelle soit d'un premier tertre artificiel. Des impératifs de sécurité n'ont permis qu'un recueil d'échantillons et l'on ignore donc encore si d'autres structures sont associées à ces vestiges.

Au sud-ouest du château la construction vers 1626 de la tour flanquant la façade moderne a provoqué l'arase-ment d'une tour cylindrique antérieure qui renforçait l'angle de l'enceinte de brique. Il en subsiste la base, pleine et talutée. Les matériaux employés et leur mise en oeuvre apparentent cette tour à la partie orientale du logis principal qui abrite un oratoire castral et semble avoir été

reconstruite vers le XIVe s. On est tenté de rapprocher ces travaux de l'installation de la famille Verneys à Arginy.

Sur la plate forme du XIIIe s., les couches d'occupation de la fin du Moyen Âge (XVe-XVIe s.) sont mal conservées dans la partie sondée. Certains matériaux de construction retrouvés dans les tranchées de fondation du XVIIe s. proviennent des décombres d'un incendie dont l'époque reste à préciser.

L'aile ouest du château, moderne, était assise sur une vaste cave demeurée inachevée. Sa voûte en berceau a été construite sur une forme obtenue par simple terrassement du terrain. Par la suite, elle ne fut jamais vidée, les volumes disponibles dans le reste du château suffisant probablement aux besoins.

Par ailleurs, une vaste zone jonchée de céramique médiévale, correspondant à une habitat ou à un atelier de potier, a été identifiée près de la chapelle Saint-Pierre de Garanches lors de prospections menées aux environs d'Arginy.

Marie-Pierre FEUILLET

Le château de Charly, inscrit depuis juin 1926 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, a été vendu par la congrégation de Saint-Charles à un consortium immobilier pour être transformé en immeuble résidentiel. Le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une étude archéologique des élévations afin de vérifier les connaissances sur le développement architectural de cet ensemble castral dont la construction remonte au début du XIV^e s.

Il ne s'agit pas de réaliser une étude exhaustive du château, par ailleurs relativement bien connu, mais de répondre à certaines interrogations, en menant une

étude archéologique du bâti qui se concentre sur des bâtiments particuliers, ou sur certaines de leurs articulations. Les liaisons entre les différents bâties doivent être observées de manière à déterminer la chronologie relative des constructions constituant le château.

Cette étude se développe en plusieurs temps, correspondant aux différentes phases de chantier. L'étude du bâti est presque achevée ; une surveillance des travaux dans le sous-sol de la cour doit encore être réalisée.

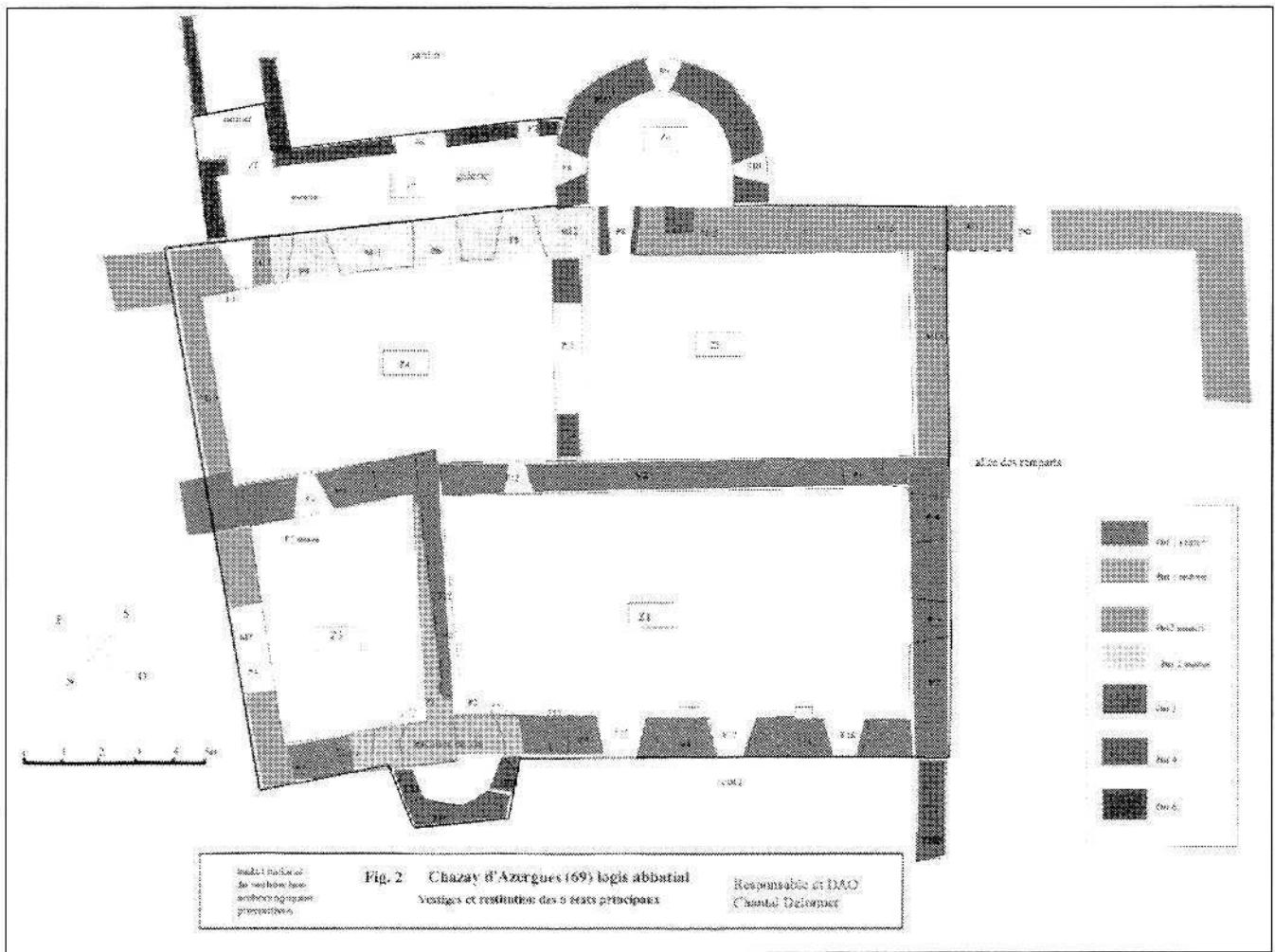
Véronique MONNOYEUR-ROUSSEL

Une analyse des élévations a prouvé qu'un premier prieuré roman sert d'assise au très vaste logis abbatial existant aujourd'hui implanté parallèlement à l'ancienne église Saint-Pierre. La quantité d'informations recueillie permet d'établir une chronologie solide. Deux fenêtres romanes restent intégrées à une maçonnerie composée de moellons calibrés liés par un mortier très granuleux reconnu en de nombreux points, systématiquement perturbée par les ajouts postérieurs. Les sablières de toiture datées de 1119 par dendrochronologie permettent de reconstituer l'aire d'implantation et une partie de l'élévation de la maison primitive qui comptait alors quatre niveaux. Cependant l'accès principal du prieuré (côté cour) pose en corollaire le problème de la topographie du site qui ne saurait être résolu sans une fouille de la cour. En effet, le ressaut de fondation du mur longitudinal sud de l'église s'implante à 1 m au-dessus du sol de cette cour qui enfouit la partie sommitale des fenêtres (à vestige de piédroit roman) du rez-de-jardin de l'hôtel abbatial. Un pendage assez fort entre l'église et le prieuré fut probablement incisé par un escalier implanté dans un mur de soutènement qui constituait un premier terrassement.

La construction de l'enceinte castrale relève d'un très vaste et puissant projet politique de mise en défense et d'un probable changement de statut du site. Les mentions d'archives, les faits historiques et quelques résultats d'analyses dendrochronologiques portant sur des solives permettent de replacer cette érection entre 1260 et 1340 sans qu'il soit possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de resserrer davantage cette fourchette chronologique. Des vestiges encore en place de créneaux obturés et des mentions textuelles de ceux-ci

(hors de la zone étudiée) soulignent encore le caractère résolument défensif de la construction. L'ajout de cette enceinte transforme profondément le logis en doublant ainsi sa surface vers le sud-est (fig. 19).

Ce très grand volume est alors prêt à recevoir les divers aménagements somptuaires des abbés d'Ainay qui transforment le logis en palais abbatial apte à recevoir une vie fastueuse. Il semblerait donc que dès lors, le monastère proprement dit, lieu de résidence des moines ait été relégué dans le secteur ouest tout proche de l'entrée de l'église. L'ensemble actuel offre une division en trois parties distinctes et reflète une réalité qui ne prend corps qu'à la fin du XV^e s. lorsque les abbés Terrail (dont un oncle du chevalier Bayard) aménagent le bâtiment étudié. Un plafond exceptionnel pour la région lyonnaise, comportant trois niveaux de caissons est alors posé au premier étage du logis et daté par dendrochronologie de 1470. La répartition de ces plafonds à caissons est relativement bien connue pour le sud de la France où l'on trouve cette organisation dans le château du roi René à Tarascon par exemple quelques décennies plus tôt. Au début du siècle suivant, l'abbé Naturel timbre de ses *armes d'or à la fasce d'azur accompagnées de trois corbeaux de sable* la croisée d'ogives de l'entrée du château et la seconde porte d'entrée de l'hôtel abbatial ouvrant à l'est, logis qu'il restaure sans doute intégralement. Une troisième porte d'escalier en vis placée à proximité du porche de l'église scelle également des aménagements contemporains et semble desservir l'espace dévolu aux moines jusqu'à sa probable démolition qui suit la requête dressée par l'inventaire du début du XVIII^e s. Dans la deuxième moitié du XVII^e s. la totalité de l'espace abbatial est investie par l'archevêque et



pente descendante légère et irrégulière de l'est vers l'ouest (1,6 % en moyenne). Il est longé au sud par une dépression linéaire correspondant à un paléochenal sur lequel a été aménagé le chemin rural n° 52.

Le site est implanté sur la terrasse fluvio-glaciaire de Satolas, laquelle appartient au stade B du Würm récent d'après la chronologie de P. Mandier (Mandier 1988). Les formations pédologiques superficielles couvrant le substrat morainique sont de faible puissance (moins d'1 mètre).

La séquence stratigraphique montre la succession, au dessus des dépôts fluvioglaciaires du Würm récent, de trois horizons :

- un pédosol, ponctuellement conservé, qui pourrait caractériser un horizon Bt généralement attribué dans notre région à la période néolithique ;
- un ensemble limoneux légèrement sableux résultant d'apports colluviaux liés à la topographie du secteur ;
- la terre végétale.

Sur les 8000 m décapés, 10 faits archéologiques ont été observés, s'ouvrant pour la plupart d'entre eux sous la couche colluviale. 3 structures s'ouvrent directement sous la couche de terre végétale, et 6 sous la séquence de colluvionnement d'époque historique.

Pour certains aménagements, le rattachement à une unité sédimentaire donnée est toutefois difficile, en raison de l'arasement probable du segment supérieur des profils (secteur de la fosse de combustion).

Les éléments de datation recueillis lors de la fouille sont rares et 3 structures n'ont livré aucun indice typologique utilisable.

Trois grands horizons chronologiques sont attestés :

- une fosse de la période contemporaine ;
- un fossé et un aménagement de remblai de la période antique ;
- 4 fosses protohistoriques.

L'élément le plus notable est une fosse rectangulaire, aux angles relativement vifs, mesurant 225 cm de long et 120 cm de large. Sa profondeur est de 30 cm. Les parois sont verticales et le fond est plat. Le comblement comprend de bas en haut un niveau charbonneux, une couche de galets et un niveau de limon contenant quelques galets.

L'Oxydation des parois et le comblement charbonneux inférieur témoignent de la conduite d'un feu conséquent. La couche de charbon a probablement subi un tassement important *a posteriori*, et l'oxydation des parois dans la partie haute de la structure indique un niveau initial de combustible nettement plus élevé. La couche de blocs et galets ne semble pourtant pas témoigner d'une chauffe intense : peu d'oxydation des surfaces, et pratiquement pas d'éclatement.

Les différents comblements n'ont fourni aucun élément de mobilier susceptible de dater la structure. Les données stratigraphiques (position dans la séquence, similitudes avec F12 et F17), tronquées, suggèrent une attribution à la Protohistoire.

Cette structure est comparable à de nombreux exemples régionaux, pour la plupart datés de la transition Bronze/Fer (VIIIe/VIIe s. av. J.-C.). L'interprétation de ces fosses, souvent regroupées en batteries à proximité de sites d'habitat, a déjà appelé de nombreux commentaires (fours culinaires liés à des banquets cérémoniels...) toutefois peu étayés par les données archéologiques actuelles.

Pierre JACQUET

CRAPONNE Le Tupinier

Le projet de construction d'une maison individuelle, impasse de l'Avenir dans le périmètre de l'aqueduc de l'Yzeron et de son canal de dérivation a motivé la réalisation d'une tranchée de vérification à l'emplacement du sous-sol prévu. Aucun vestige n'a été repéré, l'arène se

rencontrant sous 0,60 m de limons, ce qui permet d'affiner le tracé de l'aqueduc dans ce secteur.

Jacqueline CHASTEL

Le secteur des Ruffinières est classé comme archéologiquement sensible depuis la fouille en 1981 d'une nécropole médiévale au lieu-dit Les Houdières et les découvertes de structures (fosses et fossés) de l'âge du Bronze/Fer et de l'époque médiévale repérées lors de diagnostics ou de surveillance de travaux entre 1993 et 1998 (R. Excoffier 1993, M. Rolland 1995, C. Ramponi 1998). Les sondages effectués sur la par-

celle BL 42, qui ont révélé l'existence de vingt et une structures médiévales (fosses, solins d'habitation ?), ont confirmé la sensibilité archéologique du secteur des Ruffinières et complété nos connaissances sur l'occupation de cette zone au Moyen Âge, notamment pour la période des Xe-XIIe s.

Christian CECILLON

GENAS

Azieu

Les sondages archéologiques effectués au 61 rue Jean Jaurès, suite à un projet de construction d'une maison individuelle, sont négatifs : aucun indice de site n'est observable à cet endroit, comme ce fut à peu près le cas au 45 de la même rue (Coquidé 1999). L'absence de structures en creux, sur l'ensemble du secteur sondé, témoigne d'une zone non occupée par l'homme, bien que quelques fragments de céramique d'époques gallo-

romaine et pré-protohistorique aient été retrouvés dans le sédiment couvrant les alluvions. L'intervention se justifiait néanmoins par un environnement riche en vestiges de toutes périodes (habitat néolithique rue de l'Etang, au sud-ouest, *villae* gallo-romaines à l'est, sous la D 147).

Jean-Luc GISCLON

GENAS

Azieu - La Seiglière II

Le hameau nord de Genas, commune située à une vingtaine de kilomètre à l'est de Lyon, présente une forte concentration de sites d'époques variées. Le lotissement progressif de ce secteur fait l'objet d'un suivi archéologique. Une *villa* antique ayant perduré au moins 4 siècles et de multiples éléments annexes tels qu'un fond de cabane, des murs, une fosse ont été observés dans un rayon de quelques dizaines de mètres autour de l'emprise concernée par cette étude.

En dépit de la grande proximité de l'occupation gallo-

romaine, aucun vestige n'a été observé sur l'emprise des futures constructions.

Le secteur reste néanmoins sensible, l'extension des bâtiments principaux de la *villa* n'étant pas reconnue et ses annexes pouvant être mises au jour à quelque distance du point originel de l'exploitation, sans qu'aucune organisation spécifique ne vienne guider les recherches.

Catherine COQUIDE

GALLO-ROMAIN

LA-TOUR-DE-SALVAGNY

Le Jacquemet

La commune doit accueillir un nouveau lotissement qui occupe une surface de 5 hectares à l'ouest du bourg actuel. L'aqueduc de la Brévenne, l'un des 4 aqueducs antiques menant l'eau à Lyon, au travers des Monts du

Lyonnais, long de 70 km, y est recoupé sur 150 m.

L'objectif de cette étude était d'en certifier le tracé, de juger de la conservation de son architecture et de défi-

nir sa profondeur d'enfouissement, dans l'optique d'une préservation de l'ouvrage. C'était également une opportunité d'en observer les maçonneries et les éventuelles particularités. Les tranchées ouvertes dans le but de repérer d'autres occupations humaines sur le haut de pente sont restées vaines. Seules quelques structures linéaires (non actuelles) sont apparues. En revanche, les colluvions, de faible amplitude, voir inexistantes, semblent postérieures à l'aqueduc.

Le tracé avéré se fait là où les restitutions théoriques le prévoient, seule la traversée d'un vallon montre une légère divergence.

Des fragments de terre cuite, et un rebord de *tegula*, hors contexte, signalent la relative proximité d'une activité humaine d'époque gallo-romaine à l'amont.

La conservation de l'ouvrage semble bonne, la voûte a disparu, peut-être volontairement arasée. L'aqueduc est peu enfoui, affleurant à parfois 0,50 m, mais plus colmaté sur le vallon, jusqu'à 1,30 m de profondeur. Cette voûte a néanmoins dû perdurer un certain temps. Le remplissage du canal montre des passages d'eau avec des dépôts lents d'argile en milieu réducteur, puis de nombreux litages sableux et de nouveau argileux, très fins, montrent des écoulements oxydés ou réducteurs, intermittents puis plus réguliers, jusqu'à l'effondrement de la couverture alors que le canal est déjà comblé aux deux tiers.

Les décapages ont nécessairement débordé le tracé lui-même. En effet, les abords et le contexte des aqueducs sont méconnus. Les chantiers de construction et d'entretien, les dates de mise en service et les circonstances de l'abandon ou les implications environnementales de cette architecture imposée au paysage font à présent l'objet de recherches qui élargissent le champ des problématiques.

Au Jacquemet, les abords ont montré la présence d'un fossé parallèle, 6 m à l'aval. Rien ne lie avec certitude le fossé et l'aqueduc. Néanmoins, leur insertion dans les niveaux est identique, leur orientation est similaire alors que le parcellaire actuel est discordant, une structure stratigraphique particulière est conservée dans l'espace intermédiaire entre ces deux vestiges. Bien que rien ne prouve la contemporanéité, leur contexte est proche et leur présence modifie le processus d'érosion des sols. En revanche, et contrairement à bien d'autres lieux, rien ne subsiste de ce passage dans le parcellaire actuel. Une anomalie enfin pourrait avoir trait à l'entretien. Des excroissances, sous forme de maçonnerie à l'amont et de fosse à l'aval, sont apposées aux piédroits alors que le module du canal est inchangé. L'hypothèse d'une vanne, encore inobservée dans la région, a été soulevée. Un blocage de l'écoulement, voire une évacuation latérale provisoire, faciliterait l'entretien. Justement, à l'aval de ce point, et uniquement là, un niveau marneux avec quelques blocs plats a été observé.

Catherine COQUIDE

GALLO-ROMAIN

Atlas topographique de Lyon antique

La mise en œuvre d'un atlas topographique de la ville de Lyon, en fait carte archéologique de la ville, correspond à un besoin que l'ensemble de la communauté archéologique lyonnaise exprimait depuis plus d'une dizaine d'années.

L'atlas topographique de Lyon est placé au centre de la réflexion sur l'évolution topographique de la ville. Cette réflexion nourrit la carte archéologique nationale (Patriarche) qui, elle même, peut se décliner auprès du public sous forme d'autres produits comme les dossiers électroniques de l'opération d'inventaire général de Lyon.

La réflexion et les problématiques initiées dans le cadre du PCR *Atlas de Lyon* peuvent ainsi être mises en pratique lors de l'élaboration des cahiers des charges d'archéologie préventive. Ce qui permet un lien étroit entre recherche et gestion de l'archéologie préventive.

■ *L'atlas topographique, une forme de carte archéologique adaptée à Lyon et aux chercheurs lyonnais*

La quantité et la précision des données disponibles concernant l'archéologie lyonnaise nécessitent la réalisation d'une forme très détaillée et approfondie de carte archéologique. Certaines données anciennes doivent être réinterprétées à la lumière actuelle. La formule de l'atlas est certainement celle qui correspond le mieux à Lyon car elle permet de fédérer les chercheurs ayant le même centre d'intérêt autour d'un travail collectif, tout en respectant individuellement le travail de chacun. L'ensemble des chercheurs œuvre à un objectif commun, mais les feuilles sont réalisées par des coordinateurs qui ont une connaissance particulière des secteurs étudiés parce qu'ils y ont réalisé les fouilles ou parce ces secteurs correspondent à leurs thématiques de recherches. Au cours de réunions régulières, le travail de chacun est examiné; il bénéficie ainsi de la cri-

OPÉRATIONS 2001

■ Fouille programmée

★ Fouilles préventives

■ Diagnostics positifs

○ Diagnostics négatifs

■ Archéologie du Bâti

■ Fouille programmée

1- sanctuaire dit de Cybèle

★ Fouilles préventives

2- montée St Barthélémy

3- place St Irénée

4- rue Tony Tollet

5- 51-53 quai Paul Sédallian

■ Diagnostics positifs

6- 30, quai Paul Sédallian

7- 25, rue François Genin

8- 27, montée du Gourguillon

9- 89-91, rue Marielton

10- 41-43, rue St Pierre de Vaise

11- 48, rue de la Grange

12- 10, rue Rafin

13- place Bâtonnier Valensio

14- 5-7 rue du Béal

15- hôtel de Gadagne

16- rue Roger Radisson

17- 62, rue du Commandant Charcot

18- 33, rue Tissot

19- 62, av. Jean Jaurès

20- 47, rue de St Cyr

21- rue Joannès Masset

○ Diagnostics négatifs

22- 12/14, rue du Béguin

23- rue Pierre Valdo

24- 57, rue Chevreul

25- 20, rue de la Claire

26- rue Edmond Locard

27- 6, rue du Souvenir

28- place de Paris, rue de St Cyr

29- rue de St Cyr, îlot I

30- montée de la Butte

31- 32, rue de la Garenne

32- 15-21, rue Mazarick

33- 44, rue du Commandant Charcot

34- 342, rue Garibaldi

35- 13/15, rue de la Claire

36- chemin de Montauban

■ Archéologie du bâti

37- 1, rue des Farges

38- 16, rue Juiverie

39- cathédrale Saint-jean

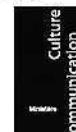
40- 10, rue Mourquet

41- église Saint-Paul

42- 8, rue de Gadagne

43- 32, rue du Doyenné, 17, rue St Georges

44- 11, place St Paul



LYON

Cartographie SRA Rhône-Alpes
d'après fond plan ville de Lyon

tique et de la réflexion commune.

L'ensemble de la communauté archéologique lyonnaise est associé à ce PCR : archéologues de l'INRAP, du CNRS, de collectivités (Ville de Lyon, Conseil général du Rhône), Université : enseignants, étudiants, DRAC Service régional de l'archéologie...

■ *Les résultats 2001*

Le premier objectif du PCR a consisté à cartographier sur le plan cadastral numérisé de la ville de Lyon l'ensemble des opérations archéologiques, toutes périodes confondues, recensées à ce jour.

Pour réaliser cette cartographie, tous les rapports de fouilles disponibles et un certain nombre de publications ont été consultés.

Plusieurs cartes chronologiques ont été établies :

- opérations archéologiques concernant les périodes préhistorique et protohistorique ;

- opérations archéologiques concernant la période gallo-romaine ;

- opérations archéologiques concernant les périodes médiévale et post-médiévale ;

Le second objectif a consisté à découper, selon les normes de l'atlas topographique, l'ensemble de la ville en feuille au 1 / 1 000e correspondant au format A3.

La difficulté consistant à respecter l'intégralité des entités archéologiques (hormis pour les très grands secteurs fouillés comme à Fourvière), un même site ne doit pas se trouver à cheval sur deux feuilles. Le découpage de la ville comprend ainsi 232 feuilles.

C'est au cours du programme tri annuel du PCR 2002-2004 que seront réalisées les premières feuilles. Elles seront accompagnées de notices analytiques et de synthèses interprétatives.

Michel LENOBLE

2e AGE DU FER

**LYON, du site gaulois à la fondation coloniale,
évolution du milieu et des échanges**

GALLO-
ROMAIN

Durant l'année 2001, les travaux concernant les débuts de la romanisation ont été poursuivis sans que le programme ait été réalisé dans sa totalité et plusieurs études sont encore en cours d'achèvement.

C'est le cas notamment pour les dernières séries d'analyses anthracologiques et les études de faune, qui viendront compléter utilement les lots étudiés précédemment et fourniront des ensembles de références pour le Ier s. av. J.-C.

D'autres ensembles de mobilier ont été étudiés dans le cadre de travaux universitaires. Par ailleurs, une synthèse a été présentée par G. Maza sur le mobilier d'importation des IIe et Ier s. av. J.-C.

Au printemps 2003 se tiendra au Musée de la Civilisation gallo-romaine une exposition sur les origines de Lyon, dans laquelle sera présentée une grande partie des résultats de ces recherches.

Armand DESBAT

GALLO-ROMAIN

**LYON 2e
8, rue Tony-Tollet**

Les données archéologiques issues de cette opération s'inscrivent dans la problématique plus générale de l'occupation humaine sur la Presqu'île lyonnaise et plus particulièrement à l'époque gallo-romaine. Au thème, cher aux Lyonnais, d'un milieu hostile à conquérir sur les cours d'eau, le site de Tony Tollet apporte une nouvelle pierre. L'emprise du site se développe dans un premier temps sur une plaine alluviale en formation, soumise aux débordements de la Saône et du Rhône. Dans un

deuxième temps, un chenal de la Saône s'écoule sur le site et y construit un banc caillouteux. Après le retrait de la Saône du site, se développent les premières installations humaines à la fin du Ier siècle avant notre ère. Cette occupation se traduit sous le règne d'Auguste par la mise en place de trois murs faisant successivement front à la rive gauche de la Saône. Ils révèlent une volonté réelle de se protéger des fluctuations de la rivière et de s'approprier les terres de la Presqu'île. La population

s'installe ainsi, de façon pérenne, dès Auguste. La superficie trop restreinte du site ne permet pas une interprétation exacte du type d'occupation. Cependant, pour l'époque tibérianne, on peut identifier, sous réserve, un premier secteur à l'est, à vocation plutôt artisanale et une extension du site vers l'ouest utilisée comme entrepôt. Cette occupation perdure jusqu'au règne de Claude où semble s'opérer une restructuration de l'espace, marquée par l'abandon du premier mur construit sur le site et un abandon de l'entrepôt. Après une période d'abandon, le site évolue aux IIe-IIIe siècles vers une nouvelle fonction. Celle-ci est caractérisée, après une phase de

nivellement, par une aire de graviers constituée de différentes recharges, rappelant le sol d'une cour. Les gros murs du site semblent abandonnés dans un deuxième temps, au profit de constructions plus légères. Au IIIe siècle l'ensemble des murs du Ier siècle est spolié. Après quoi, les traces de fréquentation sur le site deviennent anecdotiques. Le site est voué à une zone de jardin durant toute l'époque moderne.

Pascale RETHORE

GALLO-ROMAIN

LYON 3e Place Bâtonnier Valensio

La place Bâtonnier Valensio, en bordure de la rue Saint-Georges et face à la place François Bertras où est implantée l'église Saint-Georges, fait l'objet d'un aménagement de surface avec implantation de sanitaires, réfection des réseaux avec fosses de raccordement à l'égout, plantation d'arbres et installation d'un escalier dans la balme permettant d'accéder à la montée du Gourguillon.

L'opération archéologique s'est effectuée dans l'urgence pendant l'interruption des travaux exigée par le Service régional de l'archéologie.

Bien que le sondage fut relativement exigu, profond de près de deux mètres et non étayé, un relevé stratigraphique rapide a toutefois pu être effectué.

Sous le niveau de pavés de la rue Saint-Georges est apparue une épaisse couche de remblais, très hétérogène, dans laquelle a été creusée une tranchée pour l'installation d'une conduite de gaz. Ces remblais rep-

saintent sur des niveaux contenant de la céramique gallo-romaine et de gros blocs de pierres. Une dalle en calcaire extraite - par l'entreprise - de ces remblais antiques semble avoir été utilisée comme dalle de couverture d'un ancien égout. D'autres blocs, restés en place, provenaient très probablement de l'ancienne voie romaine qui suivait approximativement le tracé actuel de la rue Saint-Georges. En effet, quelques dalles de voies avaient en effet déjà été découvertes près de l'église Saint-Georges lors de travaux de voirie réalisés en 1957. Bien que n'étant pas en place, ces dalles ne pouvaient que suggérer la présence d'une voie à proximité.

Les informations recueillies à l'occasion de ces observations sont néanmoins demeurées très partielles, car le sondage a dû être rebouché l'après-midi même, compte tenu de la présence de la canalisation de gaz encore en service et des parois du sondage non stabilisées.

Michèle MONIN

GALLO-ROMAIN

LYON 3e 62, rue Commandant-Charcot

Les parcelles concernées par le projet d'extension du centre médical de la clinique « La Villa des Roses » se situent dans le parc de la dite clinique.

L'opération d'évaluation archéologique a révélé l'emplacement d'une nécropole antique du Haut-Empire (datable de la 1ère moitié du Ier s. ap. J.-C.) caractérisée par la présence de dépôts secondaires de résidus de crémation en fosses incluant, parfois, des vases ossuaires

et des offrandes secondaires. La présence de tombes gallo-romaines dans cette zone confirme, après les découvertes anciennes du Clos Nouvelet (extrémité sud de la rue Commandant Charcot), l'extension vers le sud de l'espace funéraire connu (nécropole de la rue de la Favorite et avenue du Point-du-Jour), bordant la voie antique d'Aquitaine dont le tracé semble épouser sensiblement celui de l'avenue du Point-du-Jour.

D'autre part, un réseau de drains sensiblement orthogonaux, que l'on peut présumer de facture antique, constitués de galets et contenant des fragments de *tegulae*,

complète l'inventaire archéologique de la zone évaluée.

Christian CÉCILLON

GALLO-ROMAIN

LYON 5^e Sanctuaire de Cybèle

En 2001, la fouille s'est déroulée en deux périodes, du 9 au 30 juillet puis du 10 septembre au 2 novembre sous la direction de A. Desbat et avec la collaboration de Tony Silvino. Comme les années précédentes, le chantier a accueilli une vingtaine d'étudiants en stage de formation, de l'université de Lyon II, étudiants de DEUG, de Licence ou de Maîtrise. Conformément au planning qui avait été proposé pour le nouveau programme plurianuel, cette campagne a consisté pour l'essentiel àachever la fouille des sondages ouverts en 2000, dans la partie ouest du site. Un seul nouveau sondage, D10, a été ouvert cette année .

■ Les résultats

Concernant les premières phases d'occupation, les structures mises au jour sont très lacunaires et d'interprétation difficile. Mis à part deux fours trouvés dans le sondage D6 dont la fonction reste inconnue et un foyer trouvé en D9 l'an dernier, les structures se limitent à quelques trous de poteaux, qui ne permettent pas de restituer un plan, et des fosses dont la fonction reste elle aussi, indéterminée. En dehors du sondage D6, qui a montré un sol en terre battue et un solin maçonné, les autres sondages n'ont révélé aucun sol clairement matérialisé, comme si une partie des niveaux de l'état 1 avait été excavée avant l'installation de l'état 2 : la pente naturelle du terrain, d'ouest en est, a du être aménagée en petites terrasses durant les premières phases d'occupation ; l'installation de la maison à *atrium* a donné lieu à la création d'une terrasse plus large, en aplatisant le terrain sur la partie amont de la pente, et en décapant une partie des niveaux de l'état 1. Pour cette

raison, les dépressions et les fosses aménagées dans le substrat n'étaient plus scellées par un sol postérieur, comme c'est le cas pour les fours trouvés dans le sondage D6. Il semble cependant que l'on doive les attribuer à la première phase de l'état 1. Le mobilier recueilli dans ces niveaux est peu abondant et très fragmentaire. Il se limite pour l'essentiel à des fragments d'amphores Dressel 1 et de céramiques communes. On note l'absence de campanienne comme de sigillée.

Pour l'état 2, installé vers 20 av. J.-C., on a pu compléter le plan de la maison à *atrium*, (en particulier en retrouvant les quatre angles du bassin de l'*impluvium*) qui est désormais entièrement reconstitué.

Pour les états les plus récents (3 et 4), l'apport de la campagne a été très limité. Sur l'ensemble de la surface, les fouilles et terrassements conduits par A. Audin se sont arrêtés sur les couches de démolition de l'état 2 et aucun niveau pouvant être mis en relation avec les phases de construction postérieures n'a pu être identifié. On retiendra seulement que l'exèdre rectangulaire en saillie sur la façade ouest correspond bien à la dernière phase de construction, en chronologie relative, sans que l'on puisse proposer une datation. Un gros massif voisin est à mettre en relation avec la même phase de construction, mais sa destination reste indéterminée. A. Audin en faisait un des piliers de l'aqueduc du Gier, mais la faible profondeur de la fondation contredit cette hypothèse.

Armand DESBAT

EPOQUE MODERNE

LYON 5^e 32, rue du Doyenné, 17, rue Saint-Georges

Les deux immeubles, aujourd'hui tous deux accessibles depuis le 32 de la rue du Doyenné, sont en cours de réhabilitation dans leurs parties communes. Les deux façades sur rue, le couloir, la cour intérieure et la tourelle d'escalier sont concernés par les travaux, accomplis sous surveillance archéologique. L'opération a permis

d'opérer, tout d'abord, de nombreux sondages dans les enduits, afin de vérifier l'absence de décor peint, puis, après piquetage des murs, d'enregistrer les informations accessibles et utiles à la compréhension du bâti.

Isabelle REMY

L'étude archéologique de ces immeubles a confirmé l'importance des études préalables à la restauration. Grâce à une méthodologie adaptée à ce type d'intervention rapide, il a été possible de réaliser un certain nombre d'observations sur l'organisation du bâti et les techniques de construction mises en œuvre.

Il est ainsi apparu que les trois immeubles n'étaient pas contemporains mais s'étaient peu à peu établis à partir de la rue. Une étude plus poussée a été menée sur la première maison qui constituait le noyau primitif de l'habitat. Des sondages dans les enduits des murs et dans les angles des pièces ont montré que l'immeuble était formé de différentes structures faisant appel à des techniques différentes : murs en pisé ou murs maçonnés. Étant donné le peu de temps accordé à l'étude, il n'a pas toujours été possible de déterminer avec précision les phasages de la construction. Il a cependant été déterminé que le premier édifice donnant sur la rue, relevait de la technique du pisé très répandue à Lyon et dans la région ; il est plus délicat de lui attribuer une datation. Quoiqu'il en soit, cette première maison est probable-

ment contemporaine du premier tiers du XVI^e siècle.

L'analyse de l'escalier à vis, matériaux, traces de taille et marques lapidaires a permis d'établir une chronologie relativement fine sur l'évolution du bâti entre le premier et le deuxième immeuble : en même temps qu'une emprise plus importante au sol, on assiste à un rehaussement progressif de l'habitat. Par ailleurs, entre la fin du XVIII^e et la fin du XIX^e siècle, de multiples reprises eurent lieu au niveau des ouvertures et notamment des fenêtres, indiquant une autre organisation de l'espace intérieur.

Les travaux archéologiques confirment le plan Pointet : le 1, rue des Farges est constitutif d'un habitat à l'origine dispersé, composé de maisons sur rue avec jardin à l'arrière. Ces premières constructions se développent peu à peu en un réseau plus structuré qui, dès lors, s'intègre à l'évolution de l'urbanisme lyonnais.

Anne BAUD

L'étude de l'enveloppe extérieure, face ouest, de la tour sud du chevet de la cathédrale recouvre un chantier d'environ trois siècles sur un espace très restreint et une surface en définitive très faible. Or, c'est bien dans cette zone étroite que s'affichent les choix fondamentaux qui, en l'espace de quelques décennies, ont marqué le passage du projet roman à la réalisation gothique, puis au projet gothique, enfin, quelque cent cinquante ans plus tard environ, à l'achèvement flamboyant. On comprendra que l'archéologie et l'histoire de l'art aient ici mêlé étroitement leurs recherches. Les premiers résultats portent sur plusieurs points :

- l'analyse fine d'un chantier en phase d'adaptation (adaptation du projet initial sous son avatar stylistique gothique au projet proprement gothique affiché dans la nef) : la bande nord du triplet nord du clair étage révèle des modalités originales de réglage des anciennes et des nouvelles maçonneries, qui passent par la réorientation des parements, l'articulation décalée de la cage d'escalier et, dans le triplet même, le traitement déprimé des bases de colonne en fonction des maçonneries de réception (1er projet) et les maçonneries adaptées (2e projet) ;

- l'analyse des circulations, qui intéresse logiquement l'ensemble du bras sud du transept et la tour : déplacement, décalage, repositionnement, bouchage de baies, agrandissement de la rosace, exhaussement de la couverture ...

- l'analyse des modules des parements et des marques lapidaires, qui a enfin permis d'établir des synchronies horizontales (arcature aveugle extérieure de l'abside, rose est de la nef et triplet nord du clair étage du bras sud, face ouest), jamais encore repérées à la cathédrale ;

- l'analyse des parties supérieures (voûtes en « Y » de la galerie haute, loge supérieure de l'escalier, ancrage de la tourelle adjointe, restaurations modernes lisibles dans les inscriptions XVIII^e et les inadaptations modulaires et morphologiques), là encore en terme d'adaptabilité et d'innovation.

Nicolas REVEYRON

■ **8, rue Gadagne**

Cette intervention d'une journée avait pour but de déterminer la présence d'une surélévation éventuelle de l'immeuble sur cour du 8, rue Gadagne, par ailleurs très homogène. Le piquage des murs extérieurs et intérieurs était l'occasion de vérifier cette hypothèse.

L'examen des élévations a permis de confirmer cette surélévation à travers plusieurs constatations dont la trace de l'ancien pendage du toit avec une différence très nette de matériaux de part et d'autre de cette césure.

■ **Hôtel de Gadagne**

L'aménagement des sols des caves sous le bâtiment ouest de l'Hôtel de Gadagne fut à l'origine de cette intervention durant la dernière semaine de septembre.

Les observations archéologiques et les relevés des structures effectués pendant cette semaine permirent de compléter le plan du bâtiment gallo-romain découvert sous la cour lors de la campagne de fouille effectuée en 2000.

Christine BECKER

Préalablement à la réalisation d'un projet immobilier, une structure fossoyée comportant du matériel lithique épipaléolithique a été mise au jour lors d'une campagne de sondage (Joly, 2000). Cette découverte a nécessité un diagnostic complémentaire réalisé en mars 2001. Notre intervention a donc consisté à vérifier, après avoir réalisé un décapage de 600 m², la présence ou l'absence d'autres structures et de préciser la nature du site préhistorique.

Sur la base d'un décapage extensif, plusieurs fondations et drains antiques ont été décomptés et fouillés partiellement dans la zone nord-orientale de l'emprise du projet. Le dégagement et la fouille minutieuse de la structure préhistorique a confirmé un creusement correspondant à un vaste aménagement gallo-romain. Ce constat rend caduque l'existence d'une fosse et induit une présence de silex remaniés par le creusement des structures gallo-romaines. A défaut de conservation d'un

niveau d'occupation ou d'un paléosol, la nature même d'un site préhistorique ne peut être précisée. Les autres zones n'ont livré aucun autre aménagement.

A l'issue de la campagne de diagnostic, il s'avère que la structure fossoyée fait partie d'un vaste aménagement antique. En effet, la présence de plusieurs drains et de fondations de murs sous tend une occupation gallo-romaine, non loin des aqueducs de l'Yzeron et de la Brevenne. La nature de cette occupation pourrait correspondre à une zone basse collectant les eaux accumulées à partir d'un réseau de drains, en vue d'un assainissement. Par le nombre de marres dites "boutasses" représenté, l'extrait du cadastre napoléonien de 1828 restitue encore nettement l'ambiance humide et marécageuse qui subsiste sur le plateau du Point-du-Jour, au cours de la première moitié du XIX^e s.

Sylvie SAINTOT

Une intervention archéologique a été menée à la suite de la demande de permis concernant la construction d'une piscine et l'installation de garages dans le sous-sol de l'immeuble existant. Trois sondages ont été ouverts qui ont permis la découverte de structures d'habitat remontant à l'époque antique. La céramique bien que peu abondante permet de dater l'occupation du

secteur du début de l'Empire au IV^e siècle. L'intervention a été complétée par des observations concernant le bâti de l'immeuble qui remonterait à la fin du XVI^e siècle.

Grégoire AYALA

C'est dans le cadre d'une opération de ravalement et de restauration des façades sur cour de l'immeuble qu'une opération archéologique a été menée qui visait à restituer, à partir des divers revêtements muraux subsistant, le coloris originel des façades en question. Une succincte observation des maçonneries sur lesquelles se trouvaient ces revêtements, ainsi qu'une rapide étude historique de l'immeuble, ont également été effectuées afin de dégager les principales phases de construction de l'ensemble.

Trois grandes phases de construction ont ainsi pu être mises en évidence :

- une première (qui consistait à reconstruire la totalité des bâtiments présents sur la parcelle) intervenue, d'après les sources écrites et la typologie des baies, à la fin du XVe s. ;

- une seconde (qui a entraîné une reprise des parties hautes de la tourelle d'escalier qui dessert l'immeuble) intervenue postérieurement à la première grande phase

de construction ;

- et une troisième (qui visait à surélever les divers corps de bâtiments de la fin du XVe s.) intervenue, d'après les sources écrites et les traces de taille retrouvées, vers la fin du XVIIe s.

L'étude des revêtements muraux a quant à elle permis la mise en évidence de la réalisation, entre la fin du XVe et celle du XVIIe s., d'au moins deux ravalements des façades sur cour. Seul un enduit contemporain du bâtiment donnant sur la cour (et datant de la fin du XVe-milieu du XVIIe s.) a subsisté.

Tous les autres revêtements (des enduits recouverts de badigeons blancs ou colorés) ont été retrouvés en partie sommitale de la tourelle d'escalier et datent donc d'une période postérieure à la dernière grande phase de construction intervenue à la fin du XVIIe s.

**Viviane FOURNIER et Patrice FERREIRA,
sous la direction de Nicolas REVEYRON**

LYON 5e 23, chemin de Montauban

Le terrain qui a fait l'objet de ce travail de reconnaissance archéologique se situe sur la pente nord de la colline de Fourvière. Il se distingue par une situation topographique de versant, avec un fort pendage sud-est-nord-ouest.

L'externat Sainte-Marie est installé dans un terrain connu sous le nom de Clos de la Solitude. Son sous-sol a, dans l'ensemble, été peu perturbé. Sur le plan archéologique, le Clos de la Solitude est connu par son potentiel très riche. Des fouilles, entreprises aux cours des années soixante par les professeurs et les élèves de l'externat lors de l'aménagement des pentes en terrasses servant d'assiette aux terrains de sport, ont permis

de découvrir un secteur de la ville antique jusque-là ignoré (aménagements réalisés de 1961 à 1969). Voie à péristyle, nymphée, habitat caractérisé par des éléments architecturaux de luxe, attestent une occupation dense, sur des pentes aménagées dès l'Antiquité.

Or, il se trouve que les quatre sondages de reconnaissance, ouverts sur l'emprise du futur bâtiment (cuisine et réfectoire du collège) ont porté sur un secteur de remblais contemporains, stériles de tout vestige archéologique.

Pascale RETHORE

Une étude d'élévation a porté sur les enduits, badigeons et décors colorés conservés sur les parements extérieurs de la cour intérieure d'une maison. Cette étude

entre dans le cadre d'une approche de la problématique à l'échelle de la ville médiévale, sous l'impulsion de M. Lenoble (SRA Rhône-Alpes). La maison appartient à

un groupe plus vaste construit au XVIIe s. et répartie en deux ensembles d'habitation.

La conservation très lacunaire de ces enduits n'a cependant pas réduit les possibilités d'interprétation des faits : l'analyse des stratigraphies, des contiguités et des logiques architecturales comble une partie non négligeable des lacunes. Par ailleurs, les sondages effectués dans la cage d'escalier ont conforté les premières synthèses. Les premières données font apparaître une stratigraphie générale d'enduits, de badigeons et de couches picturales qui relèvent soit de décors, soit de remises à neuf, soit de surfaçage ou resurfaçages.

Mais la question ne peut être abordée indépendamment de l'architecture. L'ensemble de la cage d'escalier et de la courette a fait l'objet d'une étude architectonique. Il ressort des premières conclusions que les enduits et

badigeons ont pu jouer un rôle dans une visée hygiéniste (XIXe ?) et, certainement, dans une organisation de l'éclairement direct (chaleur de l'ambiance lumineuse, rôle de réflecteur des badigeons et des resurfaçages). L'articulation très particulière des fenêtres de l'escalier avec la courette tend à confirmer les premières hypothèses. Par voie de conséquence, c'est l'implantation de la maison, en tant qu'ensemble bâti, qui est ici posée en principe d'élaboration architecturale. En effet, la construction de l'édifice dans le cadre juridique du quartier canonial, mais en dehors du mur d'enceinte du XIIe s. et contre lui, a induit les grandes lignes du projet et fait de l'allée, la cage d'escalier et de la courette trois éléments dynamiques pour associer un habitat à un site médiocrement favorable.

Patrick FERREIRA,
sous la direction de Nicolas REVEYRON

GALLO-ROMAIN

LYON 5e

24, montée Saint-Barthélemy

L'établissement des Lazaristes occupe le versant nord-est de la colline de Fourvière depuis le n° 24 de la montée Saint-Barthélemy qui relie le quartier Saint-Paul, en bordure de Saône, aux quartiers hauts des théâtres gallo-romains et de la basilique Notre-Dame de Fourvière. Les bâtiments et cours de l'institution s'étagent sur plusieurs terrasses. La fouille concerne l'emprise d'une nouvelle annexe de 480 m², implantée sur la terrasse supérieure et enterrée jusqu'à 4,40 m, à l'emplacement d'un terrain de sport.

La parcelle se présente sous la forme d'un rectangle allongé nord-sud plus ou moins parallèle à la pente, de 32 m sur 15 m. Elle se développe sur une terrasse intermédiaire entre le parking de l'ECAM au-dessus et, en contrebas de 8 m, la "cour des platanes" des Lazaristes, mitoyenne de l'enclos des Maristes.

Le potentiel archéologique est important compte-tenu des découvertes faites dans ce secteur de la colline de Fourvière. Le *forum vetus* est traditionnellement localisé près de la basilique de Fourvière, au-dessus du site. Des mosaïques et des vestiges d'habitations sont découverts, dans les années cinquante et soixante, dans la propriété des Maristes, au nord des Lazaristes et, à l'ouest, dans les terrains de l'ECAM. Chez les Lazaristes même, au XIXe s., la construction de bâtiments a, semble-t-il, largement détruit des niveaux antiques.

Des sondages, engagés en août 2000 par A. Bouvier, ont confirmé l'implantation d'un quartier d'habitations en terrasses, bâtiments et espaces extérieurs. La puissance stratigraphique est estimée à 3,50 m au minimum, jusqu'à la côte de fond de terrassement, et la chronologie des vestiges s'étend de la moitié du premier siècle

jusqu'au troisième.

La cote de terrassement est dans l'ensemble trop haute pour atteindre le premier niveau d'occupation du site. Quelques indices d'installations, antérieures au quartier urbanisé, ont cependant pu être repérés (état I). Le bord d'une fosse circulaire rubéfiée, un alignement de galets près d'un trou de poteau, un calage et un fossé ou une dépression nord-sud, peuvent être associés à un niveau de limon parsemé de charbons de bois, et de rares tessons de céramiques datées du IIe ou du début du Ier s. avant J.-C.

La véritable urbanisation du quartier apparaît au début du Ier s. après J.-C., avec l'aménagement d'une rue, bordée de part et d'autre de bâtiments en terrasses (état II). Elle se développe et se renouvelle jusqu'à la fin du IIe s. Quatre, voire cinq, phases de constructions se succèdent, détruisant ou recouvrant à chaque fois l'occupation précédente.

La phase 1 de ce deuxième état met en évidence une rue montant du sud vers le nord, qui traverse le centre du site ; elle est aménagée en petits galets et cailloux damés. En partie basse, la façade, en bel appareil de pierre tracé à la pointe, d'un grand bâtiment (A) la borde sur le côté ouest (vers le haut de la colline). Plus au nord, des murs et piliers appartiennent à une ou plusieurs autres habitations (D). Sur le bord est de la terrasse, un portique (F) et une pièce (G), appartiennent à un ensemble qui ouvre sans doute en contrebas sur la terrasse inférieure.

Les élévations en bois et argile, détruites par incendie, constituent une épaisse couche de démolition.

Une reconstruction est engagée, vers la fin du premier siècle ou tout début du deuxième, en phase 2, sur les anciennes bases. La rue, rechargée de niveaux caillouteux, est élargie ; les bâtiments sont remaniés et certains prennent de l'ampleur. Le bâtiment A conserve sa façade, mais l'intérieur est restructuré ; le sous-sol, au niveau de la rue, est apparemment condamné et comblé. Au nord, un nouveau bâtiment, assis sur de puissantes fondations, le jouxte (B, C, D) ; seul l'angle sud-est de cet ensemble s'inscrit dans la fouille, la plus grande partie se poursuit, sous la terrasse du parking. A l'est de la rue, en bordure de terrasse, le portique F et les pièces sont également reconstruits.

Les élévations sont toujours construites de bois et argile ainsi que l'attestent les épaisse couches de destructions composées d'argile en partie rubéfiée et de débris charbonneux et cendreux.

En phase 3, dans les premières décennies du IIe s., le quartier, une nouvelle fois reconstruit et rehaussé, reste le même dans ses grandes lignes. La rue continue d'être entretenue ainsi que les égouts et les diverses canalisations qui la suivent. Les bâtiments A et D, contre la colline, sont remontés sur leurs bases. Ils sont agrémentés d'aménagements intérieurs, des évacuations d'eau par exemple. Le bord oriental de la terrasse en revanche est abandonné ; l'habitation semble partiellement effondrée, sans doute à cause du surplomb ; une ligne de rupture très nette pourrait indiquer le recul à cette époque du bord originel de la terrasse à cet endroit.

Les phases 4 et 5 illustrent, jusqu'à la fin du IIe s., les derniers réaménagements avant l'abandon définitif. La rue est une nouvelle fois rehaussée ; l'égout, réaménagé, traverse la chaussée pour se poursuivre sur le bord est. Le bâtiment A qui menace de déverser sur la chaussée, est consolidé par de puissants contreforts intérieurs ; les piliers du bâtiment D sont remontés, le portique est fermé de murets et une nouvelle canalisation nord-sud le traverse ; à l'arrière les pièces sont refaites.

Un incendie, propagé sur plusieurs bâtisses, provoque l'effondrement de l'ensemble des élévations sans doute en étages (phase 6) et un épais remblai de destruction rubéfiée ou s'entassent des plaques d'enduits peints collés aux restes de briques crues, des fragments de tu-

les et briques rubéfiées, recouvre les habitats.

A partir du IIIe s., le quartier, abandonné, entre dans la deuxième partie de son histoire (état III). D'épais remblais de nature différente s'amoncellent en accusant un fort pendage. Des couches de démolition antiques alternent avec des sédiments de type terre de jardin et des colluvions plus ou moins ruisselées. L'ensemble comble et atténue les terrasses.

Le dernier remblai constitue la terre des vergers et prés qui couvrent la colline pour de longs siècles.

La fouille du site des Lazaristes a tout d'abord permis de reconnaître des indices d'une occupation antérieure à la fondation de *Lugdunum*, avec des décaissement importants jusqu'au loess. C'est un premier ensemble d'informations majeures pour l'histoire de la colline et de Lyon.

C'est aussi l'occasion d'étudier un nouvel îlot d'habitations en terrasses, composé de bâtiments bordés de portiques de part et d'autre d'une rue nord-sud. Les bâtiments à étage devaient avoir un double accès, aux rues ou espaces des terrasses supérieures et inférieures, en rez-de-chaussée d'un côté et à l'étage de l'autre.

Les habitants du site des Lazaristes sont aisés, sans être extrêmement riches. L'essentiel de la fouille a dégagé la rue et les portiques plutôt que les pièces d'habitations plus caractéristiques du niveau de vie de ses occupants, toutefois, la destruction contient des éléments de décor et de confort qui permettent de se représenter ces intérieurs. Les sols fouillés sont tous en argile, mais des fragments de mosaïques assez simples à décors géométriques noir et blanc, retrouvés dans la destruction, provenaient sans doute de pièces d'apparat, ou de parties thermales. Des peintures murales, de belle facture, couvraient les murs construits de bois et d'argile. Des fragments de décors figuratifs en témoignent.

La fouille de la terrasse supérieure des Lazaristes, associée aux découvertes anciennes des Maristes et de l'ECAM, apporte une nouvelle illustration de ce versant de la colline, à l'époque antique.

Monique Le NEZET-CELESTIN

Service régional de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes) engagèrent la réalisation de sondages effectués de juillet à octobre 2000 et d'une fouille au cours de l'été 2001. La première occupation du site est à caractère funéraire. Elle revêt la forme de mausolées dont l'existence est déjà attestée dans l'histoire du quartier. Ils sont datés du Haut-Empire. Un ensemble funéraire complexe se développe jusqu'au haut Moyen Âge. Cette vocation funéraire s'interrompt momentanément au

cours des XIe-XIIe s. au profit d'activités industrielle (four à chaux), artisanale (four culinaire) et d'une installation de type domestique. A l'ouest de la place, une rue en cailloutis dont le tracé perdurera jusqu'à nos jours scelle les niveaux sous-jacents. L'époque moderne est marquée par un développement du bâti en bordure de cette voie.

Grégoire AYALA

GALLO-ROMAIN
EPOQUE MODERNE

LYON 5e 11, place Saint-Paul

À l'occasion de la restauration de cette maison, il a été procédé à une étude ponctuelle d'un bloc antique en remploi dans le parement extérieur, à hauteur d'homme. Il s'agit d'un bloc de calcaire froid, de couleur blanche, mesurant 58 cm de haut, 104 cm de long et 40 cm de largeur visible. La face visible, la plus longue, porte la figuration d'un ours, connue depuis la Renaissance ; elle a donné son nom à la rue limitrophe. La face latérale, dégagée dans l'opération, représente une tête humaine, vue de face portant un bonnet phrygien.

Outre la redécouverte d'une iconographie oubliée, cette opération a permis de relever les traces archéologiques d'une démarche caractéristique de l'esprit humaniste contemporain de la construction de la maison (XVIe). En

effet, le bloc en remploi était dégagé, du côté de la figure à bonnet phrygien par une sorte de niche réalisée au moment de la construction, mais bouchée ultérieurement. Cette niche atteste la volonté manifeste de laisser visibles les deux faces décorées du bloc antique. La chose prend tout son relief à la lumière de la découverte de traces archéologiques d'une opération menée au XVIe siècle sur le mur nord du transept de la collégiale romane de Saint-Paul, jouxtant la maison, et destinée à vérifier si les deux blocs épigraphiques antiques remployés dans les deux contreforts nord portaient la partie manquante de l'inscription sur la queue engagée dans le mur.

Ghilaine MACABEO
Nicolas REVEYRON

MOYEN ÂGE

LYON 5e Ancienne collégiale Saint-Paul

La première mention de l'église (reconstruction par l'évêque de Lyon, Leidrade) date des années 809-814 environ. Le XIIe s. donne à l'édifice son plan définitif et ses élévations (décor mutilé au XVIIIe s. et restitué au XIXe). La sacristie et les chapelles latérales datent du XVe siècle et de l'époque moderne suivant des indices archéologiques convergents. Le bâti actuel conserverait des parties importantes de l'église antérieure au XIIe siècle, qui suggèrent différentes hypothèses de plans sur lesquelles l'équipe travaille actuellement.

La campagne d'archéologie du bâti menée en 2001 correspond à une première tranche des travaux portant sur les parties nord de la nef (clair étage et salle dite "du trésor") et du transept (murs nord et ouest). Le clocher-porche a été étudié sur toute sa hauteur, ainsi que la chapelle des fonts (angle nord-ouest de l'édifice). Les résultats, extrêmement divers (du chantier roman jusqu'aux aléas des reprises et restaurations modernes), feront

l'objet d'une synthèse générale à la fin de la 3e tranche.

- états conservés de l'édifice antérieur au XIIe s. et présents encore dans les structures actuelles ;

- "redécouverte" du clocher-porche du XVe s., sous l'apparence prise par le bâti au XIXe s. (parement repris à la boucharde). La plus grande partie de ce clocher remonte à sa reconstruction à l'époque gothique tardive, sur un noyau roman ;

- chronologie de la construction (XIe?-XIIe - XVe s.) et des restaurations (XVIIIe-XXe s.) ;

- techniques de construction (traces des outils ; remplois de matériaux antiques, notamment les inscriptions romaines dont l'étude par les antiquaires des XVIe-XVIIe s., publiées dès cette époque, ont laissé des tra-

ces matérielles qui éclairent leur pratique archéologique ; parements à arases de briques caractéristiques du XI^e s. lyonnais ; emploi d'agrafes de fer, caractéristique de la construction du XVe s. à Lyon) ;

- organisation du chantier (césures horizontales et verticales marquant les phases ; marques lapidaires, rares) ;

- le décor et son évolution (baies supérieures de la nef XIe-XVe-XVIIIe-XIXe s., enduit extérieur XI^e s., décor néo-roman précoce...).

- Aménagements tardifs provisoires en relation avec des projets architecturaux à long terme (notamment les différents systèmes d'évacuation - interne et externe - des eaux de pluie dans un clocher longtemps dépourvu de sa flèche).

- Reprises et restaurations modernes et contemporaines (les diverses migrations de la toiture de la nef, montée et redescendue à plusieurs reprises, est peut être l'exemple le plus marquant).

Nicolas REVEYRON

LYON 5e Rue Roger-Radisson

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

LYON 7e 57, rue Chevreul ; 99, rue d'Anvers

Les parcelles concernées par le projet de construction d'un immeuble de 23 logements sur parking souterrain se situent à l'angle des rues Chevreul et d'Anvers.

L'opération d'évaluation archéologique réalisée n'a révélé aucun vestige archéologique. Cependant, les données sédimentaires recueillies au cours de ce diagnostic (après celles déjà enregistrées à proximité, au 4

de la rue du Docteur-Salvat, C. Vermeulen, 1999) permettent d'accroître nos connaissances sur l'environnement géomorphologique (épisodes violents de crues à la fin de l'Antiquité ?) dans ce secteur du 7e arrondissement et expliquent, ici, l'absence de vestige.

Christian CECILLON

ÂGE DU BRONZE GALLO-ROMAIN

LYON 7e 62, avenue Jean-Jaurès

L'opération montre une occupation ténue, des parcelles concernée par les travaux, à l'âge du Bronze et à l'époque gallo-romaine. Une coupe stratigraphique complète de la Rize a pu être observée. On peut considérer que cette découverte est archéologiquement importante car elle donne des éléments sur le paysage antique dans un secteur déjà riche pour cette période. En particulier, on peut se demander quelles sont les relations de

cette rivière avec le *compendium*. La découverte d'un bras de tressage du Rhône ancien (au moins antérieur à l'âge du Bronze), avec des bois fossiles, soumis à datation par radiocarbone, devrait permettre d'affiner l'histoire de la formation de la plaine et la connaissance des potentialités archéologiques.

Sophie NOURISSAT

La parcelle concernée par ce diagnostic, d'une superficie de 800 m², est localisée dans la plaine de Vaise, au pied du versant d'Ecully, à 1,150 km de la Saône.

Un sondage principal de 150 m et deux sondages ponctuels, conduits jusqu'à une profondeur d'environ 3 m, ont été réalisés.

Ils ont révélé une séquence stratigraphique essentiellement générée par des processus alluviaux, où alternent dépôts sableux et dépôts argileux, d'aspect trié et parfois lités. La présence de ruisselets prenant naissance 100 à 200 m en amont sur le versant est probablement à l'origine de cette importante accumulation alluvionnaire.

Plusieurs aménagements anthropiques ont été observés au sein de cette séquence, appartenant à trois épisodes d'occupation, soit, du plus récent au plus ancien :

- un fossé, non daté, ayant joué le rôle de drain.
- une plateforme de dalles de gneiss reposant sur un semis de pieux en bois plantés bien conservés (fûts de

Lors d'une fouille d'évaluation, trois sondages ont été effectués dans l'emprise du projet d'aménagement d'un bâtiment. Il s'agit du projet d'extension de l'École du Service Social du Sud-Est, dont l'emprise couvre 1295 m². En fonction de la campagne de fouille menée en 1993, à la station Place de Paris, la problématique de recherche a été centrée, en particulier, sur l'analyse des horizons protohistoriques et sur la détermination de la nature des niveaux d'occupation.

Suite à l'étude des coupes et des décapages réalisés lors du creusement des sondages, aucune structure et aucune couche archéologique n'ont été identifiées.

20-30 cm de diamètre). Seule une partie de cette aménagement, dessinant un angle de quadrilatère, a pu être dégagée, sur une surface d'environ 9 m². Elle est en relation avec un niveau d'éclats de gneiss, de petits galets et d'artefacts, en densité variable, présent sur la totalité de l'emprise sondée. Le mobilier recueilli comprend des matériaux de construction (fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, de conduites en terre cuite), des fragments d'amphores (italique, gauloise), de la vaisselle commune et sigillée datable de la première moitié du Ier s., ainsi qu'un as brûlé (Claude ?) ;

- un second fossé, dont le fond n'a pu être atteint, a livré quelques petits tessons de vases à gros dégraissant non tournés se rapportant à une phase indéterminée de la Pré-Protohistoire.

Cette intervention conduite sur un secteur relativement peu exploré de la plaine de Vaise met ainsi en évidence une occupation du Ier siècle, dont la nature reste à déterminer, mais qui marque la volonté d'aménager la topographie d'un milieu très humide peu propice à l'implantation humaine.

Pierre JACQUET

Deux horizons correspondant à des colluvio-alluvions constituent les seules traces d'occupations humaines en position secondaire. Toutefois, les vestiges d'une tréfilerie de 1870-1880, dont les fondations atteignent 3,50 m de profondeur, ont été étudiées plus en détail.

Les sondages négatifs réalisés au 20, rue de la Claire, ne concernent que la surface d'emprise du projet immobilier, puisque, d'une manière générale, le secteur de Vaise constitue un quartier riche en informations, tant d'un point de vue archéologique que documentaire.

Sylvie SAINTOT

La plaine de Vaise, en pleine mutation, connaît un nombre croissant d'opérations immobilières. Au 48, rue de la Grange, la surface concernée est de 2400 m² dans l'axe du talweg de Trion. Ce vallon, au débit intermittent par le passé et sec aujourd'hui, incise la colline de Fourvière et présente des versants abrupts ainsi qu'une pente prononcée. La surface disponible le permettant, les sondages ont été implanté perpendiculairement au vallon, afin d'en étudier la mise en place et l'insertion des vestiges parmi les différentes formations. Du néolithique à nos jours, le potentiel de ces secteurs est riche.

L'altitude plancher du projet n'a pourtant permis d'atteindre que les dépôts les plus superficiels du talweg, le reste de la stratigraphie étant occupé par d'épaisses colluvions. Le décapage n'a donc concerné que la base des couches antiques. A ce niveau, les écoulements sont intermittents. S'y succèdent des phases plus ou moins impétueuses charriant des galets et des graviers, ou des accalmies à matrice sableuse. Les dépôts en nappe, boueux, sont majoritaires. Des arrêts de sédimentation, favorables à la pédogenèse, sont pourtant perceptibles. Un sondage profond a mis en évidence la présence d'un bras latéral qui, lors de phases antérieures, a connu des débits plus importants, mais aussi, plus concentrés.

D'après les résultats des opérations alentours, le cône de déjection se construit durant la période gallo-romaine.

ne, période hydrologiquement active aux Ier-IIe siècles, mais surtout à fort impact anthropique. A cette époque, *Lugdunum* s'est installé sur la colline de Fourvière et la plaine de Vaise, en contrebas, traversée par une voie majeure et ses nécropoles via le talweg de Trion, semble en être un des accès.

Sur l'emprise du projet, on note la présence de structures linéaires, drain, fossés, chemin, ainsi qu'une fosse, dont les niveaux d'ouverture s'échelonnent sur l'ensemble de la stratigraphie. Antiques ou médiévaux, ces vestiges illustrent une occupation rurale des lieux. Diachroniques, ces éléments suivent néanmoins deux orientations mises au jour sur le site antique de Gorge de Loup à 700 m vers le nord à cet endroit, où deux denses réseaux de drains s'enchevêtrent.

Par la suite, les épaisses couches colluvierées issues du démantèlement des pentes, mais dans une période hydrologiquement moins active, ont entraîné de très nombreux tessons gallo-romains arrachés aux sites en amont. Quelques tessons médiévaux et modernes ont été piégés sur la partie occidentale de la parcelle alors en léger dénivélé est ouest, et illustrent sans doute une topographie encore ondulée héritée du cône de déjection gallo-romain.

Catherine COQUIDE

Cette campagne de sondage a été réalisée sur une parcelle placée au sud-ouest de secteurs fouillés entre 1992 et 1996 sous les appellations Horand I à IV. Une autre fouille réalisée en 2000 au 41-43, rue du Bourbonnais est située à moins de 100 m au nord de la parcelle concernée par ces sondages.

La variété et l'abondance des vestiges mis au jour lors de ces différentes fouilles (âges du Bronze et du Fer) période gallo-romaine, Moyen Âge) a motivé cette intervention archéologique, le projet immobilier devant, de surcroît, descendre à plus de 2,5 m par rapport au niveau actuel.

Quatre sondages ont été effectués sur la parcelle, deux d'entre eux ayant recoupé des niveaux de talwegs. Des phénomènes semblables avaient déjà été observés sur les sites de Horand II et III et s'expliquent par le passage du ruisseau de Gorge de Loup, aujourd'hui canalisé. Un

troisième sondage, situé au sud, n'a fourni aucun indice de ce type ni d'occupation humaine.

Le quatrième sondage, placé au sud-est, à proximité de la rue Joannès Masset et du site Horand II, a fourni les indices d'une présence humaine sur une quarantaine de centimètres en fond de fouille. Des tessons gallo-romains et une monnaie de Domitien témoignent d'une présence gallo-romaine mais aucun niveau de sol ni aucune structure ne leur était associé.

Une trentaine de centimètres plus bas, une fosse a été localisée, malgré les difficultés dues à la présence d'eau de la nappe phréatique évacuée au moyen d'un pompage ininterrompu.

Le mobilier extrait de cette fosse permet de la dater du Ier âge du Fer.

Un niveau d'occupation matérialisé notamment par la présence de nombreux tessons écrasés en place pourrait correspondre au niveau d'ouverture de cette fosse.

La présence de rares vestiges de l'âge du Fer dans ce sondage voisin des fouilles de la rue du Docteur-Horand ne fait que confirmer les données de ces fouilles anté-

rieures. L'absence d'indices dans le sondage le plus au sud permet de penser que cette parcelle est située en bordure de l'installation ayant motivé ces fouilles effectuées entre 1992 et 1996.

Daniel FRASCOME

1ER ET 2E ÂGES DU FER

LYON 9e 89-91, rue Marietton

Cette parcelle est placée à moins de 100 m au nord-est d'un site fouillé en 1992 puis sondé sur des zones voisines en 1998 et 1999, au sud de la rue du Souvenir bordant, également au sud, la parcelle sondée au 89-91, rue Marietton. Une importante occupation de la Tène Finale ainsi que des vestiges plus ténus du 1er âge du Fer avaient alors été mis au jour.

Les treize sondages effectués lors de la campagne d'évaluation de mai 2001 ont permis de repérer des vestiges de ces deux périodes.

Des fosses dont le comblement de l'une d'entre elles contenait de nombreuses scories de fer et un fossé datable du 1er âge du Fer ont été observés dans les sondages les plus proches de la rue du Souvenir.

L'occupation de la Tène Finale, située plus au nord et matérialisée dans la plupart des sondages effectués, est plus densément représentée. Un alignement et des groupements de trous de poteaux, de nombreuses fosses contenant, pour certaines d'entre elles, une grande

quantité d'amphore italique de type Dressel 1 constituent la majeure partie des vestiges. En outre, un niveau de sol matérialisé par la présence de nombreux tessons de céramique écrasés à plat et d'une obole de Marseille était bordé, à l'est, par une cloison de terre probablement aménagée sur une armature de poteau dont le négatif de l'un d'entre eux a également été retrouvé. Par endroit, ces vestiges sont situés à moins de 1 m du sol actuel.

Des niveaux de talwegs, antérieurs aux occupations, ont été observés au sud et au nord du site. Ils correspondent probablement à des divagations du ruisseau des Planches aujourd'hui canalisé à une centaine de mètres au sud de la parcelle.

Cette campagne de sondage a permis de confirmer la forte densité de vestiges de la Tène finale dans ce secteur mais également de renforcer les connaissances plus lacunaires de la période du 1er âge du Fer.

Daniel FRASCOME

EPOQUE MODERNE

LYON 9e 15-21, rue Mazaryck

Le projet immobilier à l'origine de cette opération de diagnostic se situe dans un secteur de Lyon-Vaise compris entre la place de Paris et la Saône qui est fort peu connu sur un plan archéologique. Sur un plan géologique, on peut supposer que l'on se trouve dans ce secteur à la limite de l'influence de la Saône, d'une part, et des versants, d'autre part,

L'opération s'est déroulée en 7 jours, et 2 sondages ont été réalisés, totalisant 300 m² en surface pour une superficie de 1100 m². Les impératifs de sécurité ont

imposé de descendre par paliers successifs dans des matériaux instables.

Aucune structure archéologique antérieure à l'époque moderne n'a été découverte. Seules ont été mises au jour huit fosses modernes allongées est-ouest, disposées suivant un axe nord-sud, ressemblant à des sépultures, mais sans aucun indice tels qu'ossements ou charbons de bois

Jean-LUC JOLY

LYON 9e îlot 1, place de Paris

Le projet immobilier à l'origine de la présente opération de diagnostic archéologique se situe dans un secteur de Lyon-Vaise où ont eu lieu des opérations archéologiques ayant montré la présence d'une certaine quantité de céramique de différentes périodes, dont la répartition ne paraît pas entièrement liée aux phénomènes de colluvionnement.

L'opération s'est déroulée en 10 jours, et un sondage a été réalisé, totalisant 375 m² en surface pour une superficie de 1100 m². Les impératifs de sécurité ont imposé de descendre par paliers successifs dans des matériaux

extrêmement instables.

Aucune structure archéologique antérieure au début du XXe s. n'a été découverte. Seul un bassin pouvant faire partie d'une usine de tréfilerie a été dégagé. Creusé directement dans des argiles bleues polluées, ses parois étaient simplement enduites de chaux. Du mobilier gallo-romain résiduel se situait dans les remblais contemporains.

Jean-LUC JOLY

ÂGE DU FER

LYON 9e Place de Paris, rue de Saint-Cyr

Préalablement à la réalisation d'un projet immobilier, cinq sondages ont été implantés sur la zone d'emprise couvrant 6578 m². Cette campagne s'inscrit à la périphérie des opérations de sondages menées en 1993, Place de Paris, et récemment en janvier 2001, au 20 rue de la Claire. La problématique de recherche a été centrée, d'une part, sur la détermination des niveaux d'occupation et, d'autre part, sur la mise en place des dépôts sédimentaires dans ce secteur de Vaise.

Suite à l'étude des coupes et des décapages réalisés lors du creusement des sondages, aucune structure et aucune couche archéologique, au sens strict du terme

n'ont été identifiées. Seul un horizon correspondant à un paléosol fortement érodé, visible en coupe et en plan dans le sondage 2, a livré du matériel de l'âge du Fer.

Les cinq sondages sont considérés comme négatifs d'un point de vue archéologique, dans la mesure où aucun d'entre eux n'a livré d'indices d'occupations humaines en place. Il est important de préciser que le quartier de Vaise a subi de nombreuses destructions, outre celles qui ont été occasionnées par les alliés au cours de la guerre de 1939-1940, à proximité de la gare ferroviaire.

Sylvie SAINTOT

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

LYON 9e

1-53, quai Paul-Sédallan

GALLO-ROMAIN

■ *Evaluation*

Une opération d'évaluation archéologique a été réalisée en préalable à un projet industriel encore imprécis. Si la partie méridionale de la plaine de Vaise est relativement bien documentée du point de vue archéologique, le nord de cette entité géographiquement bien définie, où se situe la parcelle à évaluer, demeure à ce jour peu exploré. (Cf. texte P. Jacquet)

Des problèmes d'inondations des sondages ont obligé à suspendre les investigations archéologiques durant deux semaines et à adapter nos objectifs. Le projet

initial était de réaliser un transect depuis les berges de la Saône en direction des versants de Rochecardon. Etant donné les difficultés rencontrées avec les remontées d'eau, il a été décidé de n'effectuer que cinq sondages ponctuels pour lesquels l'évacuation de l'eau est plus facile à maîtriser.

L'accès était limité à la moitié nord-ouest de la parcelle, en raison de la présence de l'ossature métallique de la Halle de Navigation, bâtiment industriel de 1600 m², construit au cours de la seconde moitié du XIXe s., et qui devait être conservée.

L'objectif était double : recueillir des données géomorphologiques sur la formation de la plaine de Vaise et révéler la présence d'occupations anciennes en précisant leur état de conservation.

Deux types de stratigraphie ont été mis en évidence. La première présente un alluvionnement ancien de Saône sous forme de craie lacustre et probablement tardiglaciaire. La seconde recoupe la première sous forme d'un paléochenal évoquant une Saône plus large qu'aujourd'hui. Ce contexte humide n'empêche pas la fréquentation du lieu au Néolithique final/Bronze ancien et à l'époque antique.

En effet, des artefacts traduisent une fréquentation du site au cours de l'Antiquité. Les quelques éléments typologiques permettent de rapporter ces niveaux au haut-Empire. Un fossé, sans éléments de datation, peut être rapporté à cette occupation par son insertion stratigraphique.

Des témoins d'une occupation attribuée au Néolithique final/Bronze ancien sont présents dans un des horizons stratigraphiques. Un épandage de tessons céramiques, de matériel lithique et de restes fauniques a été retrouvé, associé à des charbons de bois et à une structure aux contours mal définis se présentant sous la forme d'une concentration de pierres fragmentées. Les observations permettent de supposer qu'il s'agit d'un rejet de foyer. Les quelques pièces lithiques ne contredisent pas la datation proposée à partir du mobilier céramique, toutefois, l'indigence de ce dernier n'autorise pas une datation plus précise. Ce niveau Néolithique final/Bronze ancien, malgré sa faible densité, semble bien en place.

Dans un niveau intermédiaire, quelques vestiges du Bronze final IIb sont représentés par de petits tessons, peu nombreux. Cet ensemble ne paraît pas organisé, mais plutôt en position secondaire.

Sylvie RIMBAULT

■ *Sondages complémentaires*

Seule la parcelle voisine a fait l'objet d'un diagnostic archéologique (C. Bellon 1997). Ce diagnostic, positif, mettait en exergue, du point de vue de l'évolution de la stratigraphie, des processus de colluvionnement dominants sur la partie ouest tandis que l'est était réservée aux débordements de la Saône jusqu'au XIXe siècle.

Une campagne d'évaluation complémentaire avec 3 tranchées et 4 sondages ponctuels a été réalisée, couvrant une surface d'environ 2 200 m².

Ces sondages ont permis la découverte de vestiges se rapportant à deux périodes distinctes :

❶ une ou plusieurs occupations de la fin de l'Antiquité (IVe ou Ve s. après J.-C.).

Elles sont matérialisées par la présence de plusieurs solins, d'un très grand bâtiment en bois sur pieux plantés (plus de 56 mètres de longueur), qu'on peut interpréter comme un entrepôt, et de plusieurs grandes fosses, peut-être destinées à l'extraction de matériaux (argiles, limons ?). Dans le comblement d'une de ces fosses, on a retrouvé d'importants rejets de démolition provenant d'une installation thermale (conduites de terre cuite, fragments d'hypocauste, briques...). Cette installation est probablement en rapport avec une grande propriété de type *villa*..

Les éléments mobiliers collectés, qui ont permis de dater cette occupation, comprennent des tessons de poterie caractéristiques (céramique commune, céramique « luisante », amphore africaine, amphore gauloise), ainsi que 6 monnaies de bronze très corrodées :

- *Petit bronze type AE 3 de Constance II (?) frappé dans les années 350-360*

- *Petit bronze type AE ¾ des années 350-360*

- *Petit bronze type AE 4 frappé dans les années 340-350 (?)*

- *Petit bronze type AE 4 frappé dans les années 340-350 (?)*

- *Imitation d'Antoninien de Tétricus (271-274)*

- *Petit bronze type AE 3 rogné de la période valentinienne (360-380)*

Ces découvertes présentent pour nos connaissances un triple intérêt :

- d'une part, elles nous livrent des données sur un secteur de la plaine de Vaise jusqu'à présent peu exploré, contrairement à la partie sud et centrale de celle-ci, déjà bien connue.

- d'autre part, la découverte d'un entrepôt en bord de Saône et peut-être lié à des activités portuaires est une première pour la ville de *Lugdunum*.

- enfin, c'est une période très mal connue qui est représentée ici : alors que les données sur l'évolution de la ville depuis sa création (43 avant J.-C.), durant le haut-Empire et aux débuts du bas-Empire sont assez abondantes, la phase couvrant les Ve et VIe s. est très pauvre en informations.

❷ une occupation pré/protohistorique

Un niveau de sol, matérialisé par la présence de tessons de poterie, d'éclats de silex et de galets thermofractés a été ponctuellement mis en évidence. Aucun aménagement en relation (fosse, foyer, bâtiment) n'a été observé. Le mobilier est très fragmenté, mais par son aspect

(pâtes noires à gros dégraissant, montage sans tour) et les quelques fragments de bord recueillis, il est possible de l'attribuer au Néolithique ou à l'âge du Bronze. Un élément recueilli dans une couche colluviee, à l'écart du niveau de sol, peut être attribué au Bronze final I.

Pierre JACQUET

■ **Fouille**

Cette fouille a fait suite à deux campagnes de sondages ayant matérialisé la présence de niveaux du Néolithique ou de l'âge du Bronze et du Bas-Empire romain. Le décapage extensif de la parcelle a permis de préciser la nature de ces occupations.

Les vestiges préhistoriques datables du Néolithique Moyen Bourguignon sont très localisés et assez mal conservés. Ils témoignent cependant de possibles restes d'incinérations puisque, associées à des vases brisés en place, des zones charbonneuses et quelques esquilles d'ossements humains ont été fouillées. Malheureusement, en raison, probablement, des remaniements gallo-romains et contemporains, la zone concernée est relativement restreinte et les structures écrêtées.

Les aménagements contemporains ont également détruit les possibles installations gallo-romaines situées dans une grande moitié nord-ouest du site. L'occupation du Bas-Empire révélée par les sondages a été confirmée au sud de la parcelle et dans l'emprise de la halle de la navigation. Elle est matérialisée par un mur est-ouest parallèle et distant de 26 m environ d'un double alignement de poteaux large de 2,5 m environ, l'emplantement des poteaux d'un même alignement étant voisin de 3 à 4 m. Des solins et fondations de murs ont également été observés au sud-est du site ainsi qu'un niveau de circulation assez pauvre en mobilier mais datable,

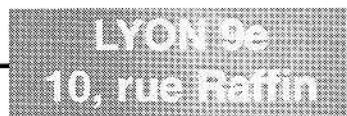
toutefois, de la deuxième moitié du IV^e s. ap. J.-C.

Le secteur nord-est du site a fourni des éléments que les sondages n'avaient pas révélés. Il s'agit de fosses dépotoirs, d'un four rectangulaire à la fonction incertaine, de fossés nord-sud délimitant l'ensemble de ces occupations vers l'ouest et de nombreux trous de poteaux liés à de possibles bâtiments installés non loin de la rivière. Ces vestiges sont datables au plus tôt de la période augustéenne, les plus récents contenant un mobilier du début du III^e s. ap. J.-C.

La fonction de l'ensemble des structures gallo-romaines est incertaine. La présence de scories et d'un four pourrait laisser entrevoir une fonction artisanale, mais ni la quantité de scories ni la forme même du four ne permettent de confirmer cette hypothèse. Les bâtiments sur poteaux et les fosses dépotoirs pourraient, pour leur part, laisser supposer une zone d'habitation mais la proximité de la Saône peut également justifier une fonction liée à la rivière.

Les vestiges du Bas-Empire reflètent une occupation plus étendue. La distance entre les poteaux et le mur parallèle, la longueur de ce mur et des alignements de poteaux peuvent justifier l'hypothèse de zones de stockage de matériaux ou denrées transitant par voie fluviale depuis le nord vers Lyon. La rareté du mobilier archéologique dans le secteur situé entre le mur et les poteaux peut être due au fait qu'il ne s'agit que d'un lieu de circulation en bordure d'une zone de stockage, des bâtiments pouvant s'étendre au sud des poteaux, hors de l'emprise du site fouillé. Toutefois, des sondages effectués en 1997 sur la parcelle voisine, au sud, n'avaient pas permis de déceler d'éléments pouvant être rattachés aux données fournies lors de la fouille de l'hiver 2001-2002.

Daniel FRASCOME



Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

LYON 9e 47, rue de Saint-Cyr

L'opération a permis de confirmer la présence du haut niveau caillouteux du Tardiglaciaire ou plus ancien, qui forme la berge/banc de galets du paléo-chenal Bölling-Alleröd, dont les dépôts sont repérés formellement Place de Paris et Place Valmy. Les sondages montrent une occupation humaine ténue à l'époque moderne (fossé et trace de foyer). Le mobilier du Bronze final

recueilli n'est pas en place, mais il est venu sur le site lors de remblaiements postérieurs à la première moitié du XIXe s.

Sophie NOURISSAT

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

LYON 9e Saint-Pierre-de-Vaise, rue Michel-Berthet, rue de la Grange

Une opération d'évaluation archéologique a été réalisée à l'emplacement des anciens établissements Bailly-Comte sur un îlot délimité à l'est par la rue Sergent-Michel-Berthet (N° 24-36), à l'ouest par la rue de la Grange (n° 11) et au sud par la rue Saint-Pierre-de-Vaise (N° 41-43). Cette opération s'inscrit dans un projet d'urbanisme approchant les 9 600 m² dont environ 1 600 m² de surface lotie. Les différentes parcelles étudiées s'étendent du nord au sud entre 173 et 172,40 mètres d'altitude. Au total il aura été sondé une surface approximative de 541 m², soit 5,6 % ; 3 des 4 sondages archéologiques se sont avérés positifs.

D'une manière générale, les colluvions supérieures épaisses et pédogénérisées observées, révèlent des conditions de grande stabilité (climatique et probablement paysagère) pendant une grande partie de l'Holocène. Ce calme relatif se poursuit probablement jusqu'à la fin du Subboréal puisque la première occupation humaine avérée, datée du Hallstatt final, s'installe dans le sondage 2, sur ces colluvions.

Cette occupation s'est paradoxalement développée dans un environnement plus instable marqué, soit par le retour de la Saône dans la plaine à cette période, soit par la détérioration des conditions climatiques comme le suggère les signes d'une nette recrudescence de l'humidité. Une reconstitution du milieu, plus fine que la simple observation, s'impose donc, par le biais d'analyses paléo-environnementales (palynologique, malacologique et granulométriques). En l'occurrence, ce milieu est celui de l'occupation du Hallstatt présente dans 2 des 4 sondages ; le comprendre orientera sans doute l'analyse et l'interprétation de l'ensemble des vestiges du Ve siècle avant notre ère découverts sur le site.

Des structures domestiques et peut-être artisanales (présence d'un four ou d'un foyer) du 1er âge du fer ont manifestement été installées dans un environnement humide caractérisé par des couches qui pourraient avoir été mises en place progressivement par alluvionnement de la Saône ou par l'intermédiaire d'un ruisseau peu actif s'étalant largement au-delà de ses limites strictes. Le caractère humide du secteur (hydromorphie) pourrait ainsi être dû à des inondations et être plus ou moins contemporain de l'ensemble ou d'une partie seulement de l'occupation (toutes les structures n'ont pas été installées dans le même contexte). Cependant, les sédiments déposés ne caractérisent pas des flux violents mais, au contraire, un dépôt en eaux calmes. Le paléo-environnement semble avoir été capital dans le choix de l'établissement de la communauté hallstattienne dans ce secteur précis. Les manifestations hydrographiques décelées dans le sondage 4 et sur lesquelles se développent plusieurs séquences d'occupations successives pourraient avoir été parfaitement maîtrisées (ou utilisées) durant cette période. La faible densité sédimentaire observée entre chacune de ces séquences appuie cette hypothèse et accrédite la fréquentation intermittente du lieu. Cette fréquentation est très vraisemblablement à mettre en relation avec l'émergence ponctuelle des nappes d'eau ou en fonction des écoulements ou ruissellements périphériques.

Les colluvions postérieures, très anthropisées se rattachent à la période gallo-romaine. L'occupation gallo-romaine du Haut Empire pour laquelle nous n'avons que quelques éléments directeurs diffus, peu représentatifs de cette période reste cependant à définir.

Odile FRANC et Eric THEVENIN

Une campagne de sondage a permis de mettre au jour à plus de deux mètres de profondeur une occupation attribuable au Néolithique final sous forme d'un lambeau de sol. Reconnu sur 3,50 m de long, ce sol se présente sous la forme de tessons de céramique, d'une lamelle de silex et de fragments de granit plus ou moins altérés posés à plat. Quelques charbons de bois ont été préle-

vés. Cette découverte est à mettre en relation avec les vestiges de la même époque révélés dans ce quartier de Vaise lors des dernières opérations archéologiques.

Sophie NOURISSAT

Cette opération de diagnostic archéologique était justifiée par un projet immobilier de lotissement dans le parc du château dit Château-Bérard, démoli en 1981, et situé dans le hameau de Vancia. Or, d'une part, un site des Xe-XIe s. localisé à moins de 500 m au nord-est du secteur concerné a été découvert et fouillé en 1989 dans le cadre des recherches archéologiques effectuées sur le tracé de l'A 46 nord. D'autre part, le secteur du parc lui-même s'est avéré sensible avec l'identification, lors de sondages réalisés en 1990 dans sa partie nord, d'une occupation de l'âge du Bronze (fosse), et de l'époque médiévale ou moderne (sépultures), à proximité de la chapelle Saint-Pierre, d'origine romane. Ces découvertes ont justifié la définition d'un périmètre archéologique centré sur le hameau de Vancia, périmètre annexé au POS.

Le site se trouve en contrebas de la colline qui supporte le Fort de Vancia, et occupe un groupe de parcelles situées entre le village du même nom, regroupé autour d'une église moderne, et la chapelle médiévale Saint-Pierre, entourée d'un cimetière. Il est bordé à l'est par la route de Strasbourg (RN 183).

Le parc du château occupe un relief du sud du plateau dombiste, au sud du marais des Echets. Le paysage de ce plateau résulte essentiellement de la morphogenèse glaciaire (Riss ancien). Dans le secteur qui nous occupe, la moraine affleure dans les zones les plus hautes, tandis que les limons loessiques et les colluvions se rencontrent sur les pentes et dans les zones les plus basses.

Dans le secteur nord deux structures isolées (une fosse et un trou de poteau) ont été mises en évidence, qui témoignent d'une occupation erratique sans doute attribuable à la période gallo-romaine, en ce qui concerne la

fosse, et à une époque indéterminée, peut-être protohistorique, dans le cas du trou de poteau. Ces deux structures ont pu être traitées dans le cadre du diagnostic et leur caractère isolé ne permet pas de présenter une hypothèse quant à la nature de l'occupation. Il est cependant intéressant de relier cette occupation gallo-romaine à celle reconnue sur le site de Rillieux, les Balmes, et il convient d'envisager l'existence d'un gisement de cette période dans le secteur proche (au nord du parc).

Le secteur sud, quant à lui, a révélé une occupation médiévale et protohistorique plus significative, avec la mise en évidence d'un niveau d'occupation scellé par des colluvions. Ce niveau renferme une céramique relativement abondante et paraissant homogène, d'un point de vue chronologique, datable du Bronze ancien ou moyen, et il peut lui être associé, de manière certaine, au moins un témoin structuré (fosse). La nature exacte de cette occupation reste cependant à déterminer, ainsi que l'existence éventuelle d'un autre niveau, également protohistorique, mais peut-être plus récent, qui serait attesté par la céramique du Bronze final issue d'un des sondages.

Enfin, cette même zone sud a également livré des structures médiévales, dans l'angle sud-est du secteur sondé. Cette découverte pourrait permettre de renouveler l'histoire du hameau de Vancia en démontrant l'ancienneté de l'occupation médiévale auprès de l'église actuelle, ce qui avéreraient éventuellement l'origine ancienne de cette dernière et peut-être l'existence d'un double noyau d'occupation si l'on prend en compte la chapelle Saint-Pierre.

Alégria BOUVIER

Un projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain très pentu dans le périmètre de l'aqueduc du Mont d'Or a nécessité une reconnaissance préalable. La tranchée de 17 m réalisée dans la partie haute de la parcelle, sous les futures fondations, n'a pas rencontré les vestiges de l'aqueduc. Son tracé, repéré par des

points de destruction antérieurs, semble donc confirmé à un niveau plus bas, raison pour laquelle une surveillance est prévue au moment des travaux.

Jacqueline CHASTEL

Cette évaluation archéologique était la première opportunité d'étude du centre ancien. Jusqu'alors, seul le château avait fait l'objet de recherches archéologiques ; ses soubassements avaient révélé la présence d'une église et de son cimetière précédant la première maison forte. L'emprise évaluée correspond à un parc de 5 000 m² situé à l'arrière du bâti sur rue, sur l'amont du flanc ouest d'une colline morainique. Le cailloutis glaciaire affleure sur le haut de pente alors qu'un loess remanié colmate les parties basses. C'est sur ce dernier secteur que des colluvions se sont déposés, permettant la datation relative de certains vestiges.

L'ensemble des vestiges antérieurs au jardin actuel a été enregistré dans le quart nord-ouest du terrain. Une large fosse et un trou de poteau pourraient être attribués à l'Antiquité. Un récipient en fer à fond plat, en place, a également été mis au jour ; le matériel associé indique un terminus post-quem des XVe-XVIe s. Tous s'ouvrent à la base des colluvions. Un fossé nord-sud ainsi qu'une large fosse, d'époque moderne ou médiévale, semblent également antérieurs au jardin actuel.

Quelques vestiges sont beaucoup plus récents. Une profonde fosse dépotoir recueille des débris de construction ainsi qu'une vaisselle contemporaine (XIXe-XXe s.) ; d'autres livrent divers gravats et tuiles mécaniques.

Aucun vestige d'époque protohistorique n'est donc mis en évidence et l'occupation antique est tout au plus pressentié à proximité par la présence de *tegulae* dans l'une des fosses.

Le Moyen Âge semble absent, probablement échelonné le long de la Grande Rue ; l'étude du cadastre napoléonien de 1831 montre en effet un village-rue encore très limité. De fait, les vestiges d'époques moderne et/ou contemporaine restent rares et se limitent au quart nord-ouest. Ils reflètent une occupation marginale, en retrait des habitats (fosses d'extraction, d'épierrage ?, dépotoir de construction). Seul le fossé formalise la présence d'un parcellaire.

Catherine COQUIDE

Sur le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal, les fouilles programmées se sont arrêtées en 2000. Elles avaient permis l'achèvement des fouilles à l'intérieur du bâtiment funéraire qui s'était implanté au IVe s. sur les ruines des thermes des Lutteurs, plus particulièrement sur sa *natatio*.

En 2001, une petite opération de fouilles a accompagné la dépose de la mosaïque du Ve s., mise au jour dans ce bâtiment. Placé dans une niche surélevée d'un mètre au dessus du sol intérieur, le pavement commençait à per-

dre sa cohésion malgré les mesures préventives prises depuis sa découverte.

Réalisée au rouleau par l'Atelier de Restauration des Mosaïques de Saint-Romain-en-Gal, la dépose s'est parfaitement déroulée. Elle a nécessité la construction d'un platelage destiné à protéger le plus possible les maçonneries très fragiles pendant cette opération. L'enduit mural qui bordait le côté nord du pavement a également été déposé à cette occasion.

Les résultats archéologiques ont été modestes. Ils ont surtout apporté des confirmations qui prennent leur place dans la publication des résultats en cours de réalisation.

L'apparition de cette mosaïque correspond au deuxième état du bâtiment. Son radier repose sur le fond d'une première niche, moins élevée et d'une largeur plus réduite. Un petit sondage de vérification à travers le radier a permis de retrouver, sans surprise, le sol de la première niche, de confirmer la longueur de la niche ori-

ginelle et de préciser l'ampleur de la reconstruction dans ce secteur.

Un deuxième sondage a concerné l'implantation du bâtiment funéraire sur les thermes. A l'emplacement d'une sape réalisée au début de la période de désaffection du bâtiment, le canal périphérique qui bordait la *natatio* a été dégagé, livrant des éléments contemporains de la destruction des thermes.

Jean-Luc PRISSET

GALLO-ROMAIN

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

6, rue de Beaucaire

En préalable à la construction d'un immeuble, trois sondages ont été ouverts en avril 2002 sur une parcelle située au sud du Palais du Miroir, à proximité immédiate d'autres sondages réalisés dans les années 1980. Un portique a été reconnu au sud de cette parcelle, portique qui devait border une voie ouest-est qui n'a pu être mise en évidence. Au sud de celui-ci, une pièce dont le sol en terrazzo atteste une fonction d'habitat a été dégagée sur plus de 5 m.

Au nord du terrain, un dernier sondage a permis de dégager d'autres niveaux d'occupation daté des Ier et IIe s. de notre ère.

Après destruction des bâtiments, un ultime sondage a été réalisé en décembre 2002, ce qui a permis de retrouver la voie oblique mis au jour en 1996 lors de la fouille de la liaison entre la RN 86 et le RD 522.

Benoît HELLY

GALLO-ROMAIN

SAINTE-COLOMBE

11, rue du Docteur-Trenel

Une campagne de sondages réalisée en janvier sur l'emprise d'un projet d'immeuble, situé dans la partie sud de la propriété Charvet, avait confirmé la présence de vestiges romains dans un secteur par ailleurs bien documenté. Les niveaux archéologiques étant très arasés et peu denses, une opération d'archéologie préventive a pu être financée par l'aménageur, plutôt habitué à prévoir des techniques de fondations particulières qui préservent l'intégrité des vestiges sans pour autant financer la fouille.

La mise au jour d'une venelle orientée est-ouest, qui séparait deux corps de bâtiments, atteste encore, dans ce secteur périphérique sud de la Vienne antique, une trame urbaine. Le bâtiment, situé au sud, présente cinq cellules identiques (5x12 m) divisées en boutiques et arrière-boutiques. Le niveau d'arasement (en dessous des sols antiques) n'a pas permis de recueillir d'éléments permettant l'identification fonctionnelle de chaque espace. Au sud encore, attenant au bâtiment, un hangar, caractérisé par des descentes de charges régulièrement disposés dans l'axes des murs des boutiques, montre que ce petit complexe commercial ou artisanal se développe au sud et devait appartenir aux vestiges

repérés en 1986 dans la propriété mitoyenne.

Au nord, séparés de la rue par un long espace ouvert, trois pièces ont été reconnues, sans que leur fonction puissent être clairement établies. La présence d'encoches dans les fondations, d'importantes traces d'incendies ont montré que ces pièces étaient pourvues d'un plancher et de cloisons de bois.

L'intérêt de cette fouille réside dans la chronologie de l'occupation de ce secteur de la ville antique. En effet, tout le mobilier céramique recueilli appartient au premier siècle de notre ère. Même s'il faut prendre en compte le niveau d'arasement des vestiges, l'ensemble du matériel des fosses dépotoirs du site et des niveaux de planchers effondrés correspondants à l'occupation du bâtiment nord montre que ce secteur périphérique de la ville, construit dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C., est très vite abandonné, avant même la fin du siècle. Cet abandon précoce est surprenant et reste pour l'instant sans réelle explication.

Benoît HELLY

Située dans le périmètre de l'aqueduc du Gier, la parcelle AV 60 présentait une levée de terre perpendiculaire à l'axe de l'ouvrage. La vérification par sondages à la mini-pelle, a conclu à un remblai artificiel récent, dont la fonction reste inconnue. En revanche, la présence de l'a-

queduc est confirmée dans le bas de la parcelle, non touché par le projet de construction.

Jacqueline CHASTEL

MOYEN ÂGE

SAVIGNY Châteaux de la Baronne

De fondation carolingienne, l'abbaye bénédictine de Savigny étend son influence sur les Monts du Lyonnais et les Monts de Tarare. Devenue autonome en 976, Savigny constitue une entité politique placée au carrefour de l'expansion des trois grandes principautés territoriales de Forez, Beaujolais et Lyonnais. Elle occupe une position stratégique, sur l'itinéraire de Paris à Lyon, à un noeud de voies de communication entre les bassins de la Loire et de la Saône. L'abbaye crée ses premiers châteaux dès le Xe s., pour se protéger de ses puissants voisins et développe son réseau fortifié au cours du XI^e siècle. Au XVe siècle, les abbés abandonnent Savigny pour vivre au château voisin de Sain-Bel. A partir du XVI^e siècle, les dévastations des guerres de Religions et la mise en commande provoquent le déclin de l'abbaye qui est supprimée peu avant la Révolution.

L'étude menée en 2001 a eu pour objectif d'aborder le territoire de l'abbaye de Savigny à travers l'analyse de son système défensif. Elle a permis d'établir un bilan sommaire de l'état des vestiges et de leur chronologie ainsi que de définir les grandes lignes du maillage féodal local. Par ailleurs, un tel inventaire hiérarchisé s'inscrit dans une perspective patrimoniale des choix de protection menés par l'Etat. Le recensement des sites a été mené à partir du dépouillement systématique du fonds d'archives de l'abbaye et de l'examen des plans cadastraux du XIX^e siècle.

Les procès-verbaux d'état des lieux des châteaux de l'abbaye ont été transcrits et analysés. Les principaux sites ont fait l'objet d'un essai de périodisation. Des recherches plus poussées ont été consacrées au château abbatial de Sain-Bel, principal site de la baronne, qui offre en outre les avantages d'un meilleur état de conservation ainsi que d'une bonne accessibilité.

Le château de Saint-Bel, a été édifié à l'écart du centre paroissial par l'abbé Bernard vers 1190 pour sécuriser les approches de l'abbaye de Savigny. L'habitat s'est regroupé alors au pied du château pour former un bourg castral clos de murailles. Au XVe siècle, le château a été

restructuré pour offrir un cadre approprié à la résidence ordinaire de l'abbé. Ce dernier y jouissait à la fois du confort d'un hôtel et de la sécurité d'une fortification efficace ; bien que fortifiée, l'abbaye de Savigny avait été prise par les Grandes Compagnies en 1363 et sera de nouveau enlevée par les Protestants en 1562.

C'est l'abbé Guillaume d'Albon (1415-1456), issu d'un lignage local dont les membres ont joué un rôle important au cours de la guerre de Cent Ans, qui commence la restructuration du château vers 1418, alors que le conflit ne s'est pas encore apaisé. Il construit le logis oriental et la tour résidentielle de l'Horloge (1433). Son successeur, Jean d'Albon (1456- 1492) poursuit les travaux avec la construction de la tour du Colombier (1474/1475), à vocation plus spécifiquement militaire, la création de la grande galerie sur cour du bâtiment méridional et l'aménagement de la chapelle (1473/1476). Dans cette chapelle, une grande peinture du XVII^e siècle représentant la crucifixion a été découverte au dessus de l'autel. Elle comporte une représentation d'un château qui pourrait correspondre à celui de Sain-Bel. La question de l'attribution de cette oeuvre au peintre Jacques Stella reste en suspens.

Le château de Sain-Bel illustre l'évolution des châteaux ecclésiastiques lyonnais à la fin du Moyen Âge. De centres administratifs fortifiés, ils se muent en luxueuses résidences pour des abbés ou chanoines placés au sommet de la hiérarchie féodale locale. Cette évolution provoque la construction de nouveaux bâtiments où le souci du confort et de l'apparat doit trouver un compromis avec les impératifs de défense, séquelles de la guerre de Cent Ans. Ces travaux sont rendus possibles par le renouveau économique qui marque le XVe siècle, particulièrement sensible dans le secteur de Sain-Bel qui profite à la fois du développement des échanges commerciaux à longue distance et de l'exploitation des mines de la Brévenne, notamment par Jacques Coeur.

Marie-Pierre FEUILLET

RHÔNE-ALPES
SAVOIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
73006126	Aime, avenue de Tarentaise, basilique est, secteur sud ouest	Monique LE NEZET CELESTIN	(AFA)	SU SP	GAL	▲	1	
73006108	Aime, le Replat	Frédérique BLAIZOT Anne-Claude REMY	(AFA)	SP EV	GAL	*	1	
	Arbin, Coteaux de Mérande	Eric DURAND	(AFA)	EV	GAL	*	2	
73059017	Brison-Saint-Innocent, Grésine est	Yves BILLAUD	(SDA)	FP		*	3	
73065058	Chambéry, château des Ducs, escalier d'honneur	Isabelle REMY	(AFA)	EV	MA MOD	*	4	
	Montgirod et Aime, déviation de Centron RN 90	Jean-Claude OZANNE	(AFA)	EV	MOD	▲	5	
73203009	Pontamafrey-Montpascal	Le Bourg	(SRA)	SU	MA	▲	6	
73213014	Ravoire (La), Bas Mollard ouest, ZAC de l'Echaud	Jean-Claude OZANNE	(AFA)	EV	BRO	▲	7	
	Occupations néolithiques en Tarentaise : Aime, Bozel, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, Salins-les-Thermes	Pierre-Jérôme REY	(BEN)	PT SD FP	NEO	*		
	Mines de Bauges et de Maurienne	Nadège GARIOUD	(BEN)	PT	MA	▲		
	La fin du Paléolithique supérieur dans les Alpes du nord	Gilbert PION	(BEN)	PC PR	PAL	*		

RHÔNE-ALPES
SAVOIE

Tableau des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 1

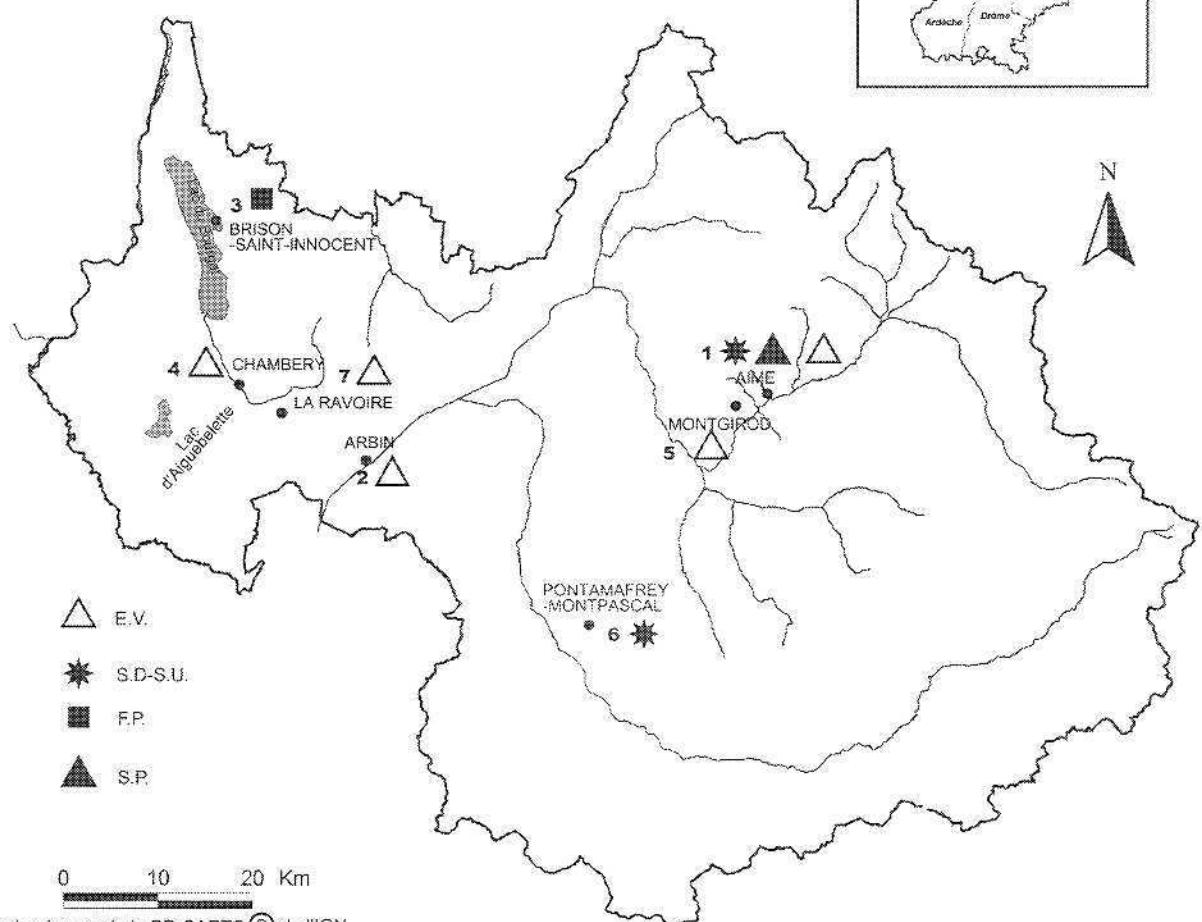
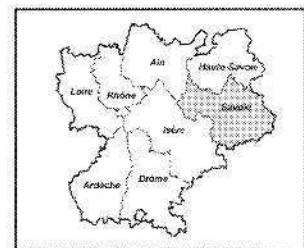
Les prospections

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
73091019	Conjux, les Côtes CLP3	André MARGUET	(SDA)	PI	BRO	●		
	Gilly-sur-Isère	Henry BARTHELEMY	(BEN)	PR	GAL	▲		
	Lac du Bourget, baie de Conjux	Jean-Pierre GASSANI	(BEN)	PI		*		

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ♦ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

SAVOIE



Données issues de la BD CARTO[®] de l'IGN
© IGN - PARIS Autorisation n° 50 - 3009

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

GALLO-ROMAIN
MOYEN ÂGE

AIME
Basilique Est

Le village d'Aime se situe dans la haute vallée de l'Isère, ou vallée de la Tarentaise, entre Bourg-Saint-Maurice et Moutiers. Il s'étage sur le versant sud, entre 650 m et 750 m d'altitude du sud au nord, à environ 125 m de la rive droite de l'Isère.

Le projet municipal d'aménagement des abords est de la basilique romane Saint-Martin (nouvelle voirie, parkings de surface et théâtre de verdure) concerne 4 000 m² d'anciens vergers et de voirie au chevet de la basilique. Ce secteur se trouve dans l'emprise de l'agglomération antique d'*Axima*, et en bordure méridionale du village médiévo-moderne d'étendue plus modeste. C'est le seul terrains d'une telle superficie, encore disponible en centre-ville, de surcroît pratiquement non bâti depuis l'Antiquité. Il est bordé par la rue de la Basilique, à l'ouest, qui longe le chevet de Saint-Martin, par l'avenue de la Tarentaise, nouvel axe de la vallée, au sud, et par l'arrière des maisons de la Grande rue, l'ancienne route principale, au nord.

Axima était la capitale romaine de la province des Alpes Grées. Sa position sur un axe de circulation majeure entre Vienne, Lyon et Milan, ainsi que son rôle administratif, en ont fait une agglomération antique importante et prospère. Au I^{er} s. elle est pourtant supplantée dans son rôle de capitale, par *Darentasia* (Moutiers) qui devient siège diocésain dans la première moitié du Ve s.

Diverses découvertes antiques ont été faites dans les environs immédiats, qui laissaient présumer un intéressant potentiel archéologique.

Les premières fouilles réalisées à Aime furent précisément celles de la basilique romane Saint-Martin, à partir de 1865. Un bâtiment gallo-romain, alors interprété comme un temple, fut mis au jour sous l'église du haut Moyen Âge qui précédait la basilique romane. Des observations plus récentes ont été faites, autour de l'édifice, à la faveur de travaux de drainage (A. Canal, J. Tardieu, 1982-1987). En effet, les tranchées recoupè-

rent diverses structures dont un hypocauste, un bassin dallé et des sols en *terrazzo*.

En 1983, lors de l'installation d'un égout, un autre (?) bâtiment antique, fut découvert et étudié par la Société archéologique d'Aime, avenue de la Tarentaise, en limite méridionale du site. Il comportait également un petit hypocauste (1,50 x 6 m) trouvé en très bon état de conservation. Il s'agissait sans doute un élément d'une résidence urbaine privée, indépendante des édifices de Saint-Martin.

Près de l'angle nord-est, une surveillance de chantier rue du jeu de Boules (F. Faucher, M.-P. Feuillet, 1997) a permis d'observer les traces d'un épisode torrentiel postérieur à un mur de la première moitié du premier siècle. Les ravages de coulées de boue ou de crues exceptionnelles de l'Ormente ont été retrouvés en d'autres endroits de la ville, notamment à l'ouest de la basilique où ne subsistent que des lambeaux des fondations de bâtiments antiques balayés par le flux torrentiel.

L'opération archéologique a débuté le 15 mai, pour deux mois avec une équipe de quatre personnes, dont A. Vérot-Bourrely géomorphologue, particulièrement indispensable pour l'analyse des crues et de leurs effets. Le calendrier des travaux imposait le fractionnement de l'intervention en plusieurs phases. Le haut de la parcelle fut d'abord étudié et rapidement libéré pour que la voirie de remplacement soit créée. En second lieu, une fouille extensive fut menée dans la partie basse, tout près de l'hypocauste de l'avenue de la Tarentaise. Enfin, les diverses tranchées de canalisation, à l'intérieur de la parcelle et dans la rue de la Basilique, furent étudiées et relevées.

Le premier constat de cette campagne de fouille est l'importance des dépôts naturels, qu'ils proviennent de colluvionnements de pente, ou d'alluvions torrentielles issues de crues dévastatrices de l'Ormente, torrent affluent de l'Isère, qui passe à l'est du village. Les archi-

ves mentionnent nombre de ces crues catastrophiques. Elles étaient sans nul doute tout aussi violentes à l'époque antique. Aujourd'hui l'Ormente endiguée dessine une courbe qui évite le village. Mais le quartier Saint-Martin se trouve en droite ligne du tracé en amont de la courbe, dans la trajectoire la plus directe des débordements. Il est important de rappeler que le bâtiment gallo-romain retrouvé sous la basilique était comblé par deux mètres de colluvions. Notre site n'a pas échappé aux coulées torrentielles : il est recouvert de coulées boueuses et caillouteuses, épaisse et puissantes.

Sous ces dépôts, des vestiges gallo-romains sont apparus en plusieurs endroits.

Des ensembles de structures antiques se répartissent sur la pente, depuis la zone haute au nord (zone I) jusqu'au sud, le long de l'avenue de la Tarentaise (zone II). Ces vestiges sont très détériorés, car balayés par le passage répété des boues torrentielles. Ils témoignent, cependant, d'une véritable occupation des lieux à cette époque même si leur état de conservation d'une part, et le niveau relativement élevé du fond de fouille d'autre part, donnent un pâle aperçu du quartier à cette époque.

Dans la partie haute (zone I), quelques sols de cailloutis et des murs arasés ont été identifiés.

Au sud-ouest, au bas de la zone II (carrefour rue de l'avenue de la Tarentaise et de la rue de la Basilique), l'ensemble le plus évident est constitué par trois murs délimitant deux pièces couvertes de *terrazzo*, avec une empreinte probable de pilette. Cette partie de bâtiment recouvre un état plus ancien qui n'a pu être fouillé. La destruction semble violente, les murs sont arasés au niveau des sols entièrement lessivés, des amas de tuiles sont mêlés à d'énormes galets, des fragments de béton de tuileau, de mortier blanc, ainsi que des poches de tesselles, le tout sous un épais manteau de limon qui renferme de très gros blocs et des galets.

Cet ensemble doit se rattacher au petit hypocauste, mais la relation n'a pu être démontrée.

Toujours dans le bas du terrain, une espèce de fossé d'orientation est-ouest et de gros murs gallo-romains ont été également retrouvés.

En d'autres points de la parcelle et dans les tranchées de la rue de la Basilique? des vestiges de sols et de

murs sont profondément enfouis sous les dépôts des crues, à NGF 679,40 m, jusqu'à 677 m en bas de la rue de la basilique.

Enfin, une stèle dédiée "aux Muses", a été découverte dans les limons lors du creusement d'une tranchée au nord. Elle avait été retaillée pour un autre usage, à une époque plus récente.

Le site, sans doute trop soumis aux aléas torrentiels, est abandonné vers la fin de l'Antiquité. Il est réoccupé vers la fin du Moyen Âge jusqu'au début de l'époque moderne. Les vestiges d'une grande bâtisse moderne, représentée sur la "*mappe sarde*", plan cadastral de 1730, ont été également dégagés à mi-pente, le long de la rue de la Basilique sous laquelle elle se poursuit. C'était une maison noble appartenant à un lignage très ancien, les Gilly de Villaraymon. La partie sud-est de cette maison seigneuriale est dégagée. Les sols de galets posés sur chant sont très bien conservés. Elle est en partie construite sur les pièces antiques en *terrazzo*. Mais elle se trouve également, sur le passage des coulées et le mur oriental qui fait obstacle à une importante charge torrentielle a fini par être fortement déstabilisé et partiellement détruit.

Un autre petit ensemble de construction similaire occupe le bas de la parcelle près de l'avenue de la Tarentaise. Il appartient sans doute également aux dépendances de cette grande maison.

En zone I, dans la partie haute du terrain, sur l'arrière des maisons de la Grande Rue, quelques vestiges d'une autre construction moderne étaient recouverts de limon chargé de pierres. Un long mur d'orientation est-ouest, traversé par un seuil monolithique en tuf, est conservé.

L'opération a démontré l'existence de vestiges archéologiques stratifiés qui confirment l'extension de l'habitat antique dans ce secteur en contrebas du bourg médiévo-moderne.

Le dégagement, sur la totalité de la parcelle et dans la rue de la Basilique, des vestiges gallo-romains et de la bâtisse seigneuriale, enfouis sous d'épais dépôts des crues, aurait supposé une fouille très profonde. Elle ne se justifiait pas dans le cadre de l'aménagement prévu, somme toute peu destructeur, compte-tenu de l'altitude très basse de ces occupations anciennes.

Monique Le NEZET-CELESTIN

■ Evaluation

L'extension de la coopérative fromagère au lieu-dit « Le Replat », dans un secteur sensible, provoqué un diagnostic. En effet, une nécropole, découverte en 1942 lors de la construction de la cave d'affinage, couvrait la totalité des 200 m² du bâtiment. Elle comportait des inhumations gallo-romaines en sarcophage et sous dalles.

Seul un sondage, localisé au nord-est de la fruitière, a révélé des vestiges archéologiques datés de la fin du Ier ou début du IIe s. ap. J.-C. Une seule occupation a été mise au jour, celle de l'ensemble funéraire. Scellées par des colluvions, les structures ont été conservées dans un excellent état. La nécropole paraît composée en majorité de structures liées à la crémation. Une seule inhumation a été découverte.

Anne-Claude REMY

■ Fouille

Conduite en septembre 2001, elle a permis de mettre au jour une petite partie de la nécropole péri-urbaine romaine d'*Axima*. La zone fouillée se situe à proximité de la voie romaine, supposée passer actuellement sous la route. Soixante structures de crémation datées de la fin du Ier et du IIe s. ap J.-C. ont été trouvées, ainsi que dix inhumations. Parmi les inhumations, certaines sont antérieures aux structures de crémation, mais les modes d'inhumation observés et la présence de quelques objets en fer relativise leur ancienneté (fin de l'âge du Fer ou tout début de l'Antiquité). D'autres inhumations sont contemporaines des crémations, ce qui atteste la pratique conjointe de deux rites, même si la crémation domine. L'occupation funéraire des Ier – IIe s. est relativement dense notamment dans la partie est de l'emprise décapée. Une dizaine de structures, comprenant au moins les vestiges d'un bûcher, sont placées dans un enclos excavé. L'enclos comporte une grande

structure de signalisation au centre, formée de blocs de pierre placés en demi-cercle. Autour de cet enclos, se pressent d'autres structures de crémation. Les bûchers restent rares : au nombre de trois, il s'agit uniquement de bûchers en creux, dont la taille, la forme et les traces de rubéfaction observées sur les parois, indiquent la fonction. Lorsque la crémation a été achevée, une grande partie des os, parfois la quasi totalité, a été prélevée, pour faire l'objet d'un dépôt qui constitue la tombe proprement dite. Les structures que nous pouvons avec certitude qualifier de tombes sont constituées d'une petite fosse qui contient un vase en céramique dans lequel sont placés les os brûlés, nettoyés des charbons. On observe également la présence d'un grand nombre de fosses, dont certaines de grande taille (près de 1,20 m de diamètre), qui renferment une partie des résidus du bûcher funéraire. Ces résidus se caractérisent par le mélange, en vrac, des os brûlés, des charbons, et du mobilier accompagnant le corps sur le bûcher. Ces fosses sont fréquemment surmontées d'une stèle, qui se présente sous la forme d'un bloc de pierre grossièrement taillé en forme de triangle. On rencontre aussi des fosses qui comportent des vases complets non brûlés dont l'intérieur n'a révélé aucun os. Il s'agit d'offrandes, faites *a posteriori*, distinctes de celles placées sur le bûcher funéraire. L'étude du mobilier, encore en cours, s'attachera tout particulièrement à définir la nature et les relations des structures rencontrées, et notamment à tenter de déterminer lesquelles sont des tombes. Les différents types de structures correspondent-ils à différents paliers du rituel funéraire ou représentent-ils différents modes funéraires ? Représentent-ils différents modes funéraires ? Le mobilier trouvé avec les morts est peu diversifié : on rencontre des vases à liquides et à solides, quelques petites fioles à parfum, et bien sûr les lampes à huile et les monnaies, fréquentes en contexte funéraire. On note également la présence d'un miroir en bronze. Les offrandes alimentaires, pâtisseries, viandes, fruits, ont également laissé quelques restes : ces offrandes ont toutes été brûlées sur le bûcher.

Frédérique BLAIZOT

Un projet de lotissement a conduit à la réalisation d'une fouille préalable d'évaluation. Cette opération devait confirmer l'existence et l'extension de vestiges gallo-romains mis au jour au XIXe siècle et entre 1977 et 1981 dans les parcelles adjacentes. Ce complexe archéologique (environ 3,8 ha) situé sur un des axes

majeurs de communication reliant à l'époque gallo-romaine l'Italie (par le col du Petit-Saint-Bernard) et la Narbonnaise allobroge, est interprété comme un vaste domaine rural (fin du Ier–IIe s. ap. J.-C.) englobé aux IIIe–IVe s. par un village-rue (CAG 1996, p. 59, 122). Toutefois, en l'absence à ce jour de monuments publics

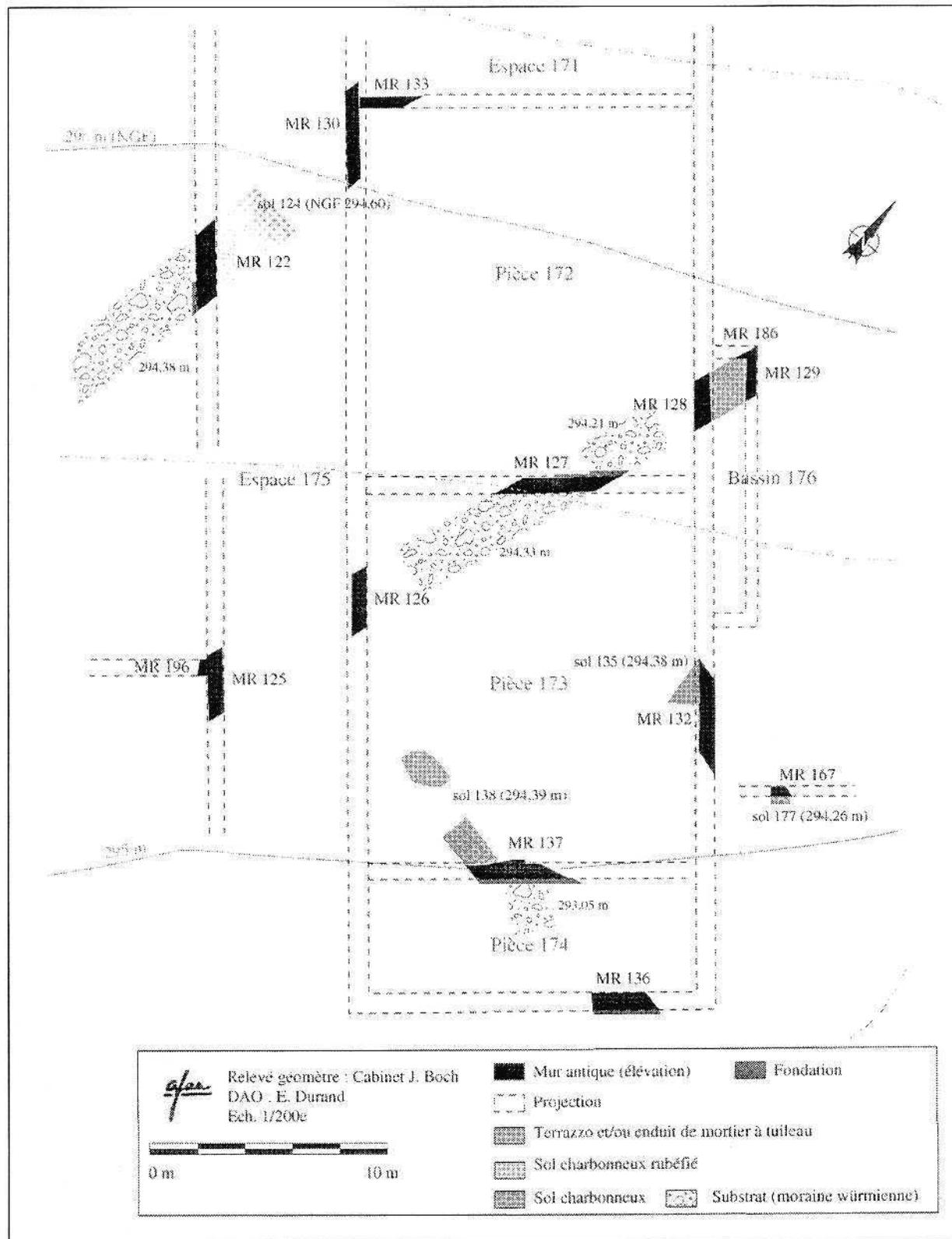


Fig.21 Arbin, coteaux de Mérande : plan de restitution du bâtiment gallo-romain - relevé géomètre : Cabinet J. Bloch, DAO E. Durand

et de document épigraphique autres que funéraire, cette agglomération pourrait s'apparenter à une bourgade d'où sont absents les monuments caractérisant la ville, (Leveau 1994, p. 291-292).

Treize sondages ont été réalisés sur les 18 517 m² accessibles (emprise totale : 21 017 m²). Outre la mise au jour de deux paléosols (incendiés ?) sans attribution chronologique repérés au sud-ouest de la parcelle sous 2 et 4 mètres de colluvions, la découverte majeure

de cette opération a été la mise au jour d'un nouvel édifice gallo-romain.

Ce nouveau bâtiment présente une orientation de 46° différente de l'ensemble dégagé en 1977-1981 dont toutes les pièces et bâtiments construits entre la fin du Ier s. et la fin du IVe s. ap. J.-C. sont orientés entre 24 et 28°. Son plan rectangulaire présente des dimensions importantes. Si sa longueur est restituée à 44,20 m, sa largeur est attestée à 14,80 m, soit une superficie totale de

654 m² (hors oeuvre). Le mode de construction (*opus vittatum*) et les largeurs prises sur les différentes élévations des murs (périmétraux et de refend) sont très homogènes : 0,60 m en moyenne. Quatre pièces reconnues composent cet ensemble : deux pièces médianes jumelles (214,9 m²) et deux annexes, une septentrionale et une méridionale (65,3 m²) :

Seule la pièce 173 a livré un niveau de circulation représenté par deux sols de nature différente : terre battue brûlée et *terrazzo*. Un cloisonnement est certainement à envisager entre la partie nord et sud de la salle. Quelques indices attestent que les murs devaient être enduit : mortier de chaux jaune contre un parement du mur 133 (pièce 172) et mortier de tuileau contre l'appareillage du mur 132 (pièce 173).

Deux phases de construction ont été observées ponctuellement dans le sondage 10 où le mur 133 vient s'appuyer perpendiculairement au mur de clôture sud (MR 130). Ailleurs, l'absence de découverte de murs en connexion, n'a pas permis de confirmer que les murs de refend ont pu être construit dans un second temps.

Un bassin (BA 176) est construit contre le mur de clôture nord (MR 128) du bâtiment. De forme rectangulaire, seule sa largeur est connue (l. 1,5 m). Délimités au nord par le mur 129 et à l'ouest par le mur 186, tous deux sont enduits de mortier à tuileau sur les deux pare-

ments. A l'intérieur trois bourrelets en quart-de-rond sont présents. Son fonctionnement (hydraulique) a cessé dans la fin du IIIe siècle ap. J.-C.

Au sud de cet ensemble, un espace de circulation (?) longe la façade méridionale (ESP 175). Il présente une largeur moyenne de 5,75 m. Cette "galerie" était certainement couverte par une toiture de *tegulae* effondrée à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Sous ce niveau, un sol de terre battue pourrait correspondre à un niveau de circulation. Son mur "bahut" (122) présente des critères de construction particuliers (glacis, largeur entre 0,96 et 1,12 m) et donc très différent de caractère standard des autres murs (l. 0,6 m). Contre le mur 125, la présence d'un mur accolé perpendiculairement pourrait attester la présence d'un nouvelle pièce. Le même cas de figure est à signaler au nord-est du bâtiment avec la découverte du mur 167 installé sur un sol antérieur et détruit entre la fin du IIIe et le milieu du IVe s.

Quant à la fonction du bâtiment, la rareté du mobilier archéologique empêche une quelconque interprétation. Seule sa grande superficie, contrastant avec les petites pièces des deux corps de bâtiment mis au jour en 1977-1981, pourrait susciter quelques hypothèses : portion d'un corps de bâtiment résidentiel à galerie ou à vocation agricole et/ou artisanale ?

Eric DURAND

ÂGE DU BRONZE

BRISEESAINTEINNOCENT Grésine Est (lac du Bourget)

Les stations de Grésine sont une référence incontournable pour l'âge du Bronze. Conservées sous trois à cinq mètres d'eau, elles furent repérées au milieu du XIXe s. et firent l'objet durant plusieurs dizaines d'années de "pêches aux antiquités lacustres" très fructueuses mais menées sans préoccupation stratigraphique. Le développement de la plongée autonome permettra à partir de 1954, les premières observations directes. Il ne s'agira que d'interventions ponctuelles hormis les travaux de topographie et de ramassage de matériel menés à Grésine Est par R. Laurent vers 1970 ; travaux malheureusement très mal documentés. En 1997, une opération d'évaluation et sondage (YB) montrait pour cette station le bon état de conservation des niveaux archéologiques et permettait d'estimer les emprises archéologiques à plus de 6 000 m² pour la zone de pieux et à près de 2 500 m² pour les niveaux organiques francs (les "fumiers lacustres").

Au cours de la campagne 2001, les triangles implantés par R. Laurent pour la topographie de pieux ont été retrouvés et positionnés. Ils couvrent 500 m² à l'extrémité ouest de la station. D'autre part, 30 m vers le NO, un groupe de pieux signalé en dehors du site a aussi été

retrouvé. Dix huit pieux ont été topographiés. Le plan d'ensemble correspondent à un bâtiment à deux nefs, de 8,5 m de long pour 4 m de large, de grand axe N10 O. Les carottages indiquent qu'il ne subsiste pas de couche organique à cet emplacement. Seuls quelques tessons très érodés attribuables au Bronze final IIIb ont été découverts en surface.

Au centre de la station, une surface de 370 m² a fait l'objet d'un relevé systématique des pieux visibles (220 au total). Il ne se dégage pas d'organisation du plan d'ensemble hormis, côté est, une bande vide large de 2 m et orientée nord-sud pouvant correspondre à une zone de circulation ou un chemin de rondins.

Un sondage de largeur métrique a été mené sur sept mètres de longueur. Il montre, comme pour le sondage de 1997 situé 10 m au NNO, une séquence bien rythmée, épaisse d'une trentaine de centimètres. Les sédiments sont diversifiés (fumiers denses, fumiers limoneux, lits de charbons, argile,...) et souvent en niveaux lenticulaires avec des variations latérales de faciès. A la base, un niveau peu épais de fumier est surmonté par une couche à charbons de bois contenant également

des madriers et des planches carbonisés ; traces d'une destruction au moins ponctuel de l'habitat. Au dessus, les fumiers francs sont dominants.

Plusieurs éléments appartiennent à l'architecture des bâtiments : pieux à mortaise et traverse, madrier à encoche, fragments abondants de torchis. Une épaisse lentille d'argile a livré un ensemble de baguettes de bois disposées parallèlement en un seul niveau. Il pourrait s'agir d'une paroi en clayonnage effondrée.

Le matériel archéologique est surtout représentée par de la céramique (810 tessons pour 22,4 kg). Sa densité est très variable tout comme sa fragmentation. Parmi les autres objets, il faut noter pour le lithique plusieurs galets aménagés dont certains portent encore des traces de bronze et dont les fonctions seraient à rapprocher de celles des actuelles enclumettes et pierres à aiguiser. Les matières périssables remarquables sont une petite portion d'une vannerie très fine, des fragments de sparterie et près de la moitié d'un petit plat en bois à surface particulièrement soignée et dont le bord porte un décor de deux incisions fines.

Afin de tester les possibilités de corrélation à moyenne distance, un petit sondage de 2 m² a été ouvert 10 m à l'est du sondage de 97 et 10 m dans le prolongement du sondage précédemment décrit. La séquence sédimentaire est très similaire. Par contre, la céramique est encore plus abondante avec 808 tessons (31,6 kg). Il s'agit essentiellement, dans deux niveaux, de gros fragments de céramique grossière disposés à plat sur plusieurs épaisseurs. D'autre part, la stratigraphie montre une importante structure déformante probablement liée à un enfoncement de pieu. Il est à noter que cette structure est placée sur la limite de la probable zone de circulation apparaissant sur le plan de pieux.

Un autre sondage de 7 m par 1 m a été ouvert en bordure nord du site, sur la limite tournée vers le lac. La coupe stratigraphique montre un niveau de condensation correspondant à l'érosion des niveaux archéologiques dont ne subsistent plus que la base d'une lentille argileuse. En direction du large, la séquence plonge fortement et, à la différence de Grésine Ouest, ne présente pas de dilatation. Accompagnée d'horizons de fumier, la lentille d'argile passe à un limon à débris organiques contenant de gros blocs calcaires et un abondant matériel céramique peu fragmenté. L'ensemble est affectée de plusieurs types de figures de déformation : fentes transversales (en liaison avec la compaction et la déformation à proximité du tombant) et perforations cylin-

driques (anciens amarrages de barques sur des piquets ?).

L'important matériel céramique recueilli dans les sondages comporte le cortège classique des formes du Bronze final IIIb du lac du Bourget : coupes à profil infléchi, coupes profondes, jattes à profil en S, tasses carénées, gobelets en bulbes d'oignon, jarres globuleuses... Le seul indice d'un Bronze final IIIb évolué est un fragment de grande coupe à surface peinte et métopes d'ocelles (impressions de "tête d'épingle").

En 2001, 29 bois ont pu être datés portant le nombre de dates pour le site à 53 et permettant, avec les réserves dues à la faible taille de l'échantillonnage en regard des dimensions du site, plusieurs remarques. Les abattages se répartissent en deux groupes, l'un de -919 à -899 et l'autre de -889 à -869. Le premier est très peu représenté à Grésine Ouest à l'inverse du second. Les dates les plus anciennes de Grésine Ouest (vers -995) tout comme les plus récentes (-843 à -831) n'ont pas été identifiées sur la station Est.

Les datations obtenues sur des bois horizontaux tendent à indiquer que la partie haute des séquences des sondages réalisés au centre de la station se situent vers -900. Il ne subsisterait pas de couches en relation avec le groupe de dates le plus récents. C'est à ce groupe récent que se rapporte le bâtiment isolé qui a été construit en -878 et à fait l'objet d'un agrandissement en -876.

L'opération de 2001 a permis de finaliser, après six campagnes d'importance très inégales, l'évaluation des stations Bronze final de la baie de Grésine. Pour chacune des deux stations, extension et état de conservation ont pu être cernés. Un premier cadre chronologique absolu a été défini. A l'aide de plusieurs sondages, des séries typologiques ont été recueillis en stratigraphie et en association avec des dates absolues. Les observations, les prélèvements et les analyses mettent en évidence les très fortes potentialités de ces stations pour de multiples approches à diverses échelles.

Ces potentialités se combinent à une occupation très probablement courte et moyennement dense. A ce jour, dans l'hypothèse d'une fouille planimétrique, la station de Grésine Est apparaît donc comme la plus susceptible d'apporter rapidement des données sur l'organisation de l'habitat. (Cf. illustration en première de couverture)

Yves BILLAUD

CHAMBERY

Château, escalier d'honneur

Le château de Chambéry est l'un des monuments majeurs du département de la Savoie. Situé au cœur de la ville, sur une butte de molasse, il abrite aujourd'hui la préfecture et le conseil général.

Le château est cité dès le XIe s. Il est acheté en 1295 par le comte de Savoie Amédée V qui entreprend dès 1297 les travaux de construction du *magnum castrum*. Le château abrite la résidence principale du comte et le siège de son administration. Il connaît son apogée aux XIVe et XVe s. La première moitié du XVe s. est marquée par la construction de nombreux bâtiments (Sainte-Chapelle, tours, etc.). En 1743, un incendie dévaste le château qui n'est reconstruit qu'en 1786-1789 par Victor-Amédée III. Un nouvel incendie le ravage en 1798. Des travaux sommaires sont réalisés en 1805 mais ce n'est qu'en 1850 que le roi Victor-Emmanuel relève le monument de ses ruines. Les travaux sont achevés par l'administration française après le traité de 1860. L'escalier d'honneur appartient à cette dernière campagne de construction. Il occupe partiellement l'emplacement approximatif d'une tour semi-cylindrique qui flanquait le front méridional du château qui ne fut détruite qu'au XIXe s.

L'escalier d'honneur donnant sur les terrasses méridionales présente de sérieux désordres. Le sondage, à l'ouest de la structure, devait permettre d'évaluer l'impact

archéologique des futurs travaux de confortement et de proposer, si nécessaire, la fouille de ces vestiges.

Le sondage a permis d'établir la stratigraphie des abords de l'escalier, jusqu'à sa semelle de fondation, et de vérifier l'absence de vestiges monumetaux antérieurs à la construction du corps de bâtiment du XIXe s. Il n'a livré que des remblais : un premier remblai est constitué de matériaux de démolition des constructions détruite par l'incendie de 1798. La surface de ce remblai a été légèrement damée, de manière à asseoir la fondation, très débordante, de l'escalier d'honneur, sur une semelle de mortier. La hauteur de la fondation a ensuite été remblayée jusqu'au ressaut de fondation.

Si le sondage permet d'expliquer les raisons des désordres de l'escalier, aucun vestige maçonnerie antérieur au XIXe s., n'a été mis au jour sur une profondeur de 2 m. La superposition des plans montre que l'emplacement de l'escalier correspond exactement à celui d'une tour médiévale dérasée suite à l'incendie. Le talutage de l'enceinte est encore visible, à l'ouest de l'escalier servant de soubassement au corps de bâtiment actuel. Aussi il reste possible notamment sous l'escalier, de mettre au jour des maçonneries médiévales.

**Marie-Pierre FEUILLET,
Isabelle REMY**

MONTGIROD

Centron

L'opération de sondages systématiques effectuée sur le tracé définitif de la déviation de la RN 90 concernait trois zones géomorphologiquement distinctes : un promontoire en tuf avec un marécage, une base de versant sur la rive gauche de l'Isère et le cône de déjection du Nant-Agot en rive droite. Hormis quelques drains ou captage d'eau d'époque sub-contemporaine observés en pied de versant et ne présentant pas un intérêt scientifique particulier, le dégagement d'une ruine installée directement sur le socle en tuf compact et préalablement repérée lors de l'étude archéologique sommaire (BSR 1997), méritait plus d'attention.

Les abords immédiats ont été défrichés et deux des quatre murs ont été dégagés jusqu'à leur base, de même qu'un tiers de l'espace interne du bâtiment. De forme quadrangulaire, elle présente, sur le mur nord, l'emplacement d'une porte flanquée de part et d'autre de deux meurtrières ; sur le mur ouest, ce sont quatre meurtrières

et une élévation dépassant les 2,50 m de hauteur qui subsistent. Les deux autres murs, plus altérés, ne permettent pas, *a priori*, le constat d'ouverture, mais par contre un intéressant travail de relevés, de réflexion sur les techniques de construction sont à réaliser sur les quatre façades.

L'environnement immédiat sur près de 300 m² révèle la présence de blocs divers tant dans leur forme que dans leur nature. Sont-ils en liaison avec la ruine ? Les premiers constats penchent pour cette hypothèse. Mais à quelle construction sont-ils apparentés ? Existent-ils des bâtiments adventices ? Implanté en amont de l'Etroit du Siaix, contrôlant parfaitement le passage par sa position topographique stratégique, cette construction est-elle à caractère militaire ? S'agit-il d'une tour de défense, d'une maison forte ?

Les premiers travaux de dépouillement des archives par

l'équipe de 1997 avaient fait ressortir que l'hypothèse d'aménagements défensifs paraissait la plus plausible. La vallée de la Tarentaise fut en effet le théâtre de campagnes militaires successives, au moins depuis la fin du XVI^e s. : parcourue par le connétable de Lesdiguières en 1597-1598, puis par l'armée royale française à la conquête de la Savoie sous Henri IV (en 1600) et Louis XIII (en 1630) et de nouveau par les troupes françaises sous la conduite de Berwick en 1709.

Dans l'état actuel des recherches sur le site de Centron, il serait bien présomptueux de vouloir rattacher les vestiges à l'une ou l'autre de ces campagnes militaires.

Dans l'hypothèse d'une intervention archéologique complémentaire sur cette élévation et bien qu'un travail docu-

mentaire notoire ait été naguère effectué (plans et matrices de la *Mappe sarde*, cadastre communal, approche sur documents cartographiques, cartes d'Etat-Major de la période sarde,...), il conviendrait par la suite d'approfondir l'étude cartographique et d'envisager le dépouillement des volumineux « *comptes particuliers des étapes et des munitions de guerre et des frais de fouille supportées par les paroisses et lieux au-delà des monts* ». Cette étude de fond, associée aux travaux de terrain, devrait permettre d'apporter de précieux compléments sur cette ruine quadrangulaire vouée à une destruction prochaine, et, par là-même, compléter nos connaissances sur l'histoire de la Savoie.

Jean-Claude OZANNE

MOYEN ÂGE

PONTAMAFREY-MONTPASCAL Le Bourg

Non loin de Saint-Jean-de-Maurienne, le village de Pontamafrey occupait un point stratégique de la vallée de la Maurienne, au déboucher de l'un des rares ponts médiévaux franchissant l'Arc. Plusieurs seigneuries s'en partageaient les droits. En réalisant des travaux dans sa propriété, non loin de l'église paroissiale, un habitant du village a découvert sous un léger monticule les bases d'une tour de plan carré. A l'intérieur du bâtiment, se trouvaient au moins deux sépultures, rangées le long

des murs. L'un des morts avait été inhumé sur le ventre, face contre terre. Ces tombes atypiques et dépourvues de mobilier appartiennent peut-être à l'un des épisodes militaires tumultueux qui jalonnent l'histoire de la Maurienne de la fin du Moyen Âge au XVIII^e s. Une datation par le radiocarbone devrait préciser l'époque de ces curieuses sépultures.

Marie-Pierre FEUILLET

ÂGE DU BRONZE

LA RAVOIRE Bas Mollard, ZAC de l'Echaud

Un projet de ZAC sur la colline de l'Echaud avait permis en 2000 d'effectuer une évaluation archéologique, conduite par F. Baucheron (AFAN). Trois secteurs se révélèrent positifs, un à l'ouest et deux à l'est de la surface d'étude. Si le premier se révélait être une incinération gallo-romaine apparemment isolée, les deux autres, protégés par la butte du Haut Mollard, laissaient supposer un potentiel plus conséquent : un site en bas de pente de la période antique – haut Moyen Âge (actuellement en cours de fouille) et une zone quelques 70 m en contre-haut à l'ouest dont trois tranchées avaient livré des tessons de céramique s'apparentant au Bronze final 1 ou 2b ; dans neuf autres sondages limitrophes, des traces d'anthropisation telles que fosses, trous de poteaux, fossé ou tranchées étaient relevées, mais sans vestige mobilier permettant de les mettre en relation avec les indices d'occupation précités.

Selon les prescriptions du Service régional d'archéologie, il fut décidé de se repositionner sur deux des sondages positifs (tranchées 4 et 25) et d'ouvrir mécaniquement des zones respectivement de 600 m² et 60 m². La première zone, qui visait à définir l'extension des vestiges, a mis au jour un espace de circulation aménagé en galets dans le sens de la pente orientée en ce point nord-est/sud-ouest, des mobiliers divers (céramique, parure...) et de constater l'existence de vestiges du Bronze final : mur en pierres et trou de poteau. La seconde, volontairement plus restreinte, devait permettre notamment d'évaluer la puissance de remplissage sédimentaire et le potentiel d'anthropisation. Dans les 60 m² excavés, elle révéla la continuité de l'aménagement en galets, autour d'une construction dont les trous de poteau et le sous-sol conservés ont pu être observés, restituant les limites d'une construction.

La mise au jour du site du Bas-Mollard ouest sur la commune de La Ravoire montre une fois de plus toute la complexité de l'approche, la visualisation et l'interprétation d'une occupation protohistorique de plein-air. L'observation conjointe des faciès sédimentaires et des anomalies du terrain sont à ce titre déterminantes, c'est-à-dire que le travail pluridisciplinaire et interactif de l'archéologue et du géomorphologue trouve ici toute l'expression de sa nécessité. Par chance, nous avons rencontré une forme classique de site avec comme point de départ un niveau de matériel ; mais les aménagements de surface, les trous de poteaux induisant une architecture de terre, un mur en pierres, les calages, le petit mobilier auraient été impossibles à voir si la couche n'avait pas fait l'objet d'une fouille fine. Ces premiers résultats confèrent d'ores et déjà au site un statut tout à fait inédit, puisqu'il s'agit du premier site d'habitat de plein-air découvert en Savoie pour le Bronze final 2b. Ils permettent par ailleurs de localiser le site dans un talweg, à l'abri des vents dominants du nord et d'observer une utilisation et une organisation spatiales en liaison avec une nature dont les contraintes telles que l'humidité ont pu être maîtrisées (assainissement, orientation, ...).

Le site de La Ravoire par sa nature (habitat de plaine), son attribution chronologique (Bronze final 2b), la qualité de ses vestiges et des résultats de la petite fouille menée dans le cadre de cette évaluation complémentaire, s'avère receler d'intéressantes potentialités pour le considérer comme un gisement de référence pour la compréhension des peuplements de l'âge du Bronze et de leur dynamique.

A ce titre, deux axes majeurs s'inscrivant dans la problématique actuelle de la période (Billaud et coll. 1999, p. 213) peuvent être définis et mériteraient d'être poursuivis :

- l'aspect chronologique, qui viendrait fort à propos étoffer les travaux régionaux entrepris depuis quelques années dans les hautes vallées intra-alpines de Maurienne et de Tarentaise d'une part (Ozanne, Vital 1999), mais aussi compléter avantageusement les nouvelles données relatives aux occupations des bords de lacs d'autre part. En effet, les comparaisons locales avec des sites du Bronze final 2b restent à ce jour bien ténus : Chindrieux-Châtillon Port : 1 pieu isolé, dont la phase d'abattage se situe autour de -1070 ; Conjur 2 : une phase d'abattage à -1054, avec du matériel résiduel à proximité (fouilles subaquatiques de Castel) mais pas de couche ; Saut de la Pucelle : une phase d'abattage datée à -1068 av. notre ère.

Sur un plan plus local, les seules occupations connues pour l'âge du Bronze étaient les *oppida* de Saint-Saturnin à Saint-Alban-Leysse et Le Mont Saint-Michel à Curienne, fouillés anciennement mais qui ont livré un mobilier abondant, datés plus tardivement à la transition des âges du Bronze et du Fer, autour des IXe et VIIIe s. av. notre ère, alors que le site de la Ravoire se situe vraisemblablement dans la seconde moitié du XIe s. av. notre ère.

- L'organisation intra-site, avec la caractérisation de la maisonnée et celle de l'organisation du village, qui seraient à confronter au modèle socio-économique de l'habitat du Bronze final.

Un troisième axe pourrait être avancé : replacer le site dans la micro-région et son évolution géomorphologique, c'est-à-dire rechercher des liens et/ou des interactions du site avec sa micro-région, ainsi que les facteurs structurants de l'installation (terroir, climat, culture...).

Jean-Claude OZANNE

Mines des Bauges en Maurienne

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

NEOLITHIQUE

Occupations néolithiques en Vallée de Tarentaise

Depuis 1999, une prospection thématique sur les occupations néolithiques et leur contexte en moyenne vallée tarine constitue la base de notre intervention dans ce secteur des Alpes du Nord très mal documenté. Notre travail porte dans deux directions complémentaires :

inventaire et échantillonnage des ressources minérales ; recherche et caractérisation de traces d'occupations humaines néolithiques. Pour répondre aux contraintes particulières du milieu montagnard, l'approche du terrain associe étroitement des repérages rapi-

des sur critères topographiques et taphonomiques, à des sondages manuels limités. La réalisation de ces prospections a tout d'abord été quelque peu mise en sommeil par le succès immédiat des sondages entrepris à l'automne 1999, au Chenet des Pierres à Bozel. Le développement d'une fouille sur ce site stratifié est venu renforcer l'intérêt d'une démarche qui permet d'aborder l'occupation humaine par un autre biais, tout en restituant au site un contexte régional encore quasi inconnu. En 2001, après une semaine de repérages, 74 points de sondage ont été localisés. Une seconde semaine a été consacrée à trouver les localisations cadastrales, à rencontrer les propriétaires et à monter des dossiers individuels de demande d'autorisation. Puis 30 sondages d'environ un mètre carré, ont été réalisés en trois semaines de terrain, seuls ou par petits groupes sur 17 des points repérés : commune de Bozel à Plan Moudry, Champ Nila, Les Tombettes ; commune de Champagny-en-Vanoise à Nourgeval et aux Palins ; commune de Feissons-sur-Salins à La Rochette, Dou de Séant, Pré Benoît, Tovet Combe Enverse, les Incréniennes, Plamin ; commune de Salins-les-Thermes au Plan ; commune d'Aime au Dos de Borgaz, au Crêt de Villette, au Châtelard-dessus, au Breuil de Villarolland. Deux sondages sur la commune d'Aime, dans la combe de Villette et à Longefoy, n'ont pu être réalisés faute de temps.

La découverte d'un nouveau site du Néolithique moyen à Aime, "Dos de Borgaz", constitue le principal acquis de cette campagne. Des indices signalés en bibliographie à Moûtiers/Hautecour, au "Montgargan", ont également été confirmés par des ramassages de surface. Une lame de hache en roche tenace verte, a été découverte sur le promontoire du Château à Salins-les-Thermes. Enfin des tessons non tournés isolés ont été découverts en sondage à Bozel, Les Tombettes et Champagny-en-Vanoise, Les Pâlins. Aucun vestige plus récent n'a été découvert dans les sondages.

■ **AIME, Dos de Borgaz**

Le verrou du Dos de Borgaz, forme un escarpement bien marqué, cerné de falaises et de pentes raides qui surplombent en rive droite, une boucle de l'Isère. Le plateau sommital d'une superficie de 7 hectares environ, forme un ovale en légère ensellure, dominé vers l'aval par un petit escarpement rocheux. Un premier sondage d'un mètre carré, n'a livré aucun résultat archéologique. Un second sondage, implanté au cœur de la zone la plus plane, a révélé des occupations néolithiques.

On y observe une stratigraphie assez classique bien connue en Valais et dans les Alpes du sud. Des dépôts morainiques et/ou fluvio-glaciaires sont surmontés par un remplissage holocène de loess. Le profil pédologique semble complet : un niveau rubéfié stérile correspondant à l'optimum climatique atlantique, est surmonté de niveaux de pédogenèse bruns où viennent s'installer les premières occupations humaines. Ces dépôts sont recouverts de colluvionnements limoneux fins, contenant également des vestiges.

Sous les niveaux superficiels où se mêlent quelques scories de fer et des indices ténus de fréquentations au Néolithique final (armature losangique en serpentine polie) et au XVII^e s., quatre ensembles archéologiques peuvent être individualisés d'après la stratigraphie et les variations de densité et fragmentation des vestiges. Une succession continue de niveaux anthropisés de près de cinquante centimètres d'épaisseur, témoigne des premières installations humaines. Trois phases successives ont été provisoirement distinguées dans ces niveaux qui montrent plusieurs structures de combustion assez mal conservées et une dizaine de probables trous de piquets. Le mobilier très pauvre de ces trois ensembles peut cependant être attribué sans hésitation au Néolithique moyen I (anses en ruban, mamelon sur le bord, coupe à sillon interne). Après une phase d'abandon et/ou d'érosion, un niveau limoneux d'une trentaine de centimètre d'épaisseur, dépourvu de structure, livre un nouveau lot de vestiges néolithiques. La typologie des quelques éléments céramiques ne permet pas de trancher entre le IV^e et le III^e millénaire. L'homogénéité de ce dernier ensemble demeure donc provisoirement sujette à caution.

De manière générale, hormis les vestiges céramiques (quelques dizaines de tessons), le mobilier archéologique comprend quelques éléments d'industrie osseuse, et des éclats de quartz hyalin, de quartzite et de silex. Comme sur le site proche du Chenet des Pierres à Bozel, on constate une apparente surreprésentation de l'outillage de percussion et de mouture.

La présence de niveaux stratifiés du Néolithique moyen I, constitue le principal intérêt de ce site. Mais la surface actuellement ouverte (un mètre carré) et l'échantillonage de la culture matérielle, demeurent beaucoup trop réduits. Un complément de sondage apparaît indispensable pour une juste appréciation du potentiel archéologique.

■ **BOZEL, les Chenets de Pierre**

Pressenti dès 1909, le site préhistorique du Chenet des Pierres a été révélé en 1999 par une série de petits sondages. Sur plusieurs étroites terrasses coincées entre des blocs rocheux dans un vaste chaos en pente raide, des occupations néolithiques stratifiées ont été mis au jour sous d'importants dépôts de pente. Un premier travail d'élaboration réalisé durant l'été 2000, a permis de souligner la nécessité de compléter la documentation des niveaux archéologiques reconnus sur des superficies trop réduites. Durant trois mois, la campagne 2001 s'est donc attachée à l'élargissement du sondage 3, qui présentait la stratigraphie la plus complète et l'une des moins perturbées.

La zone de fouille, rectangulaire, recouvre sur près de 20 m toute la largeur et la moitié de la longueur de la terrasse. Deux grands blocs émergeants de plus d'un mètre à l'amont comme à l'aval, ont contribué à la bonne conservation des dépôts archéologiques, et forment de véritables parois qui structurent naturellement l'espace

réduit offert aux occupants.

Une bonne partie de la campagne 2001, a été consacrée à l'enlèvement d'une couverture de près d'un mètre d'épaisseur constituée de colluvions, d'éboulis et de blocs effondrés, contenant de très nombreux vestiges archéologiques. Une dalle "gravée" de plusieurs cupules et constellée de petites dépressions a été découverte dans ces dépôts. Ce travail permet de scénariser la mise en place de ce recouvrement : des colluvionnements et de petits éboulis en grande partie issus du démantèlement des niveaux d'occupation des terrasses de l'amont, sont venus progressivement s'amasser sur un effondrement de blocs métriques. Ces roches qui poinçonnent le sommet des niveaux d'occupation du Néolithique moyen, encombrent la surface utilisable et ont empêché la poursuite des occupations humaines après leur chute. L'absence d'épisode d'occupation intercalé entre les phases de colluvionnements a été soigneusement vérifiée. Le mobilier archéologique recueilli témoigne d'occupations intensives, des deux derniers tiers du Ve millénaire à la première moitié du IV^e, ainsi que du maintien d'une fréquentation plus anecdotique du site au Néolithique final après l'effondrement des blocs sur le locus 3.

La fouille proprement dite s'est limitée au sommet encore perturbé des niveaux archéologiques. Une structure de combustion à plat, associée à un important épandage cendreux, a été mise au jour mais non encore fouillée. Les dépôts archéologiques en léger pendage, se présentent comme un mille-feuille de lentilles limoneuses gris sombre. Leur mise en place et leur conservation ont été affectées par d'importantes circulations d'eau liées aux parois rocheuses, qui pourraient avoir fait l'objet de tentatives de contrôle dès le Néolithique. Les premiers vestiges découverts permettent de dater de la seconde moitié du Néolithique moyen le sommet

des niveaux d'occupations conservés. Un examen rapide de la céramique montre des influences marquées de l'Italie du nord et de la moyenne vallée du Rhône. Par ailleurs la constitution d'une petite équipe de chercheurs permet de développer des questionnements autour de la forte présence des matières premières alpines ou non, sujettes à circulations importantes (quartz, roche verte, silex), autour de l'apparente surreprésentation de l'outillage de percussion et de mouture, souvent en roche locale, autour encore de la très forte charge organique des sédiments archéologiques et enfin de l'excellent état de conservation des vestiges carbonisés (charbons, graines et coulores de cuisson). Par ailleurs ces thèmes sont étudiés à une autre échelle, micro-régionale, par la poursuite en parallèle d'une campagne de prospection sondage

■ BOZEL, *Les Tombettes*

Deux sondages d'un mètre carré, ont été réalisés. Un tesson de 4 cm de côté, assez érodé à pâte noire et dégraissant millimétrique de quartz, a été découvert à 35 centimètres de profondeur dans l'un des sondages. Cet indice pourrait remonter à une fréquentation protohistorique ou néolithique, probablement très érodée compte tenu des observations de fouille et de la topographie générale des alentours.

■ CHAMPAGNY-EN-VANOISE, *les Palins*

Deux sondages de un mètre carré, ont livré chacun un tesson non tourné, entre 50 et 70 cm de profondeur dans des niveaux de colluvions fins. Ces vestiges suggèrent une fréquentation qui pourrait remonter à la protohistoire voire au Néolithique.

Pierre-Jérôme REY

La fin du Paléolithique supérieur dans les Alpes

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

CONJUX
Les Côtes, Conjurx-Port 3 (lac du Bourget)

Tout à fait au nord de la rive occidentale du lac, au contact avec le marais tourbeux de Chautagne, se situe une vaste zone naturelle : la baie de Conjurx/Portout. Cette grande baie abrite la plate-forme littorale (la beine) la plus étendue du lac (70 ha, 600 m d'extension ouest-est) dans laquelle quinze gisements archéologiques sous-lacustres sont répertoriés. Les vestiges mis en évidence couvrent les périodes allant du Néolithique moyen (habitat de Conjurx/Marais de la Chatière, Conjurx-Rive 1) au haut Moyen Âge (aménagement de berge à Conjurx/Pré Nuaz, la Vacherie). Dans ce secteur, les prospections subaquatiques réalisées en 1999 et 2000 dans le cadre de l'élaboration de la carte archéologique des gisements savoyards avaient permis la datation d'un gisement connu dès la fin du XIX^e siècle (Conjurx-Port 1) ainsi que des observations complémentaires sur des gisements repérés en 1975 (La Chatière, Conjurx 2-3). Par ailleurs, ces campagnes avaient amené la découverte de douze emplacements inédits (BSR 2000).

C'est justement lors de ces reconnaissances que le gisement de Conjurx/Les Côtes (Conjurx-Port 3) a été identifié, dans le prolongement des gisements de Conjurx-Port 1 et Conjurx-Port 2, à une centaine de mètres des derniers pieux reconnus. Il se présente sous la forme d'un ensemble de pieux repérés sur plus de 1200 m. Des alignements sont directement perceptibles sur le fond limoneux de la beine (absence de galets formant tenevierie), à environ cinq cents mètres du rivage (profondeur - 4,4 m). Les cônes d'érosion des pieux sont bien marqués (de l'ordre de 20 à 30 cm de haut) et les sections sont importantes (moyenne de 15 à 17 cm). La plupart des bois sont refendus, taillés dans des chênes de gros diamètre (supérieur à 30 cm). Pour permettre leur localisation, un axe longitudinal avait été implanté parallèlement au tombant, à une trentaine de mètres de celui-ci (longueur totale 61 m, orientation Nord 10°) ; il est centré sur la répartition des vestiges. Sur cet axe, le dévasage d'une unité triangulaire de 10 m n'avait pas mis en évidence de trouvailles matérielles significatives.

Seuls quelques tessons très érodés de poteries grossières et des nodules d'argile cuite (torchis) étaient identifiables et confirmaient la fonction d'habitat du gisement ; ils sont datés de la fin de l'âge du Bronze. D'autres objets épars, des scories et un crampon d'assemblage en fer, témoignaient également d'une activité de batellerie moderne ou contemporaine dans ce secteur. Sept bois avaient été prélevés dans ce triangle de 5 m dont un piquet de frêne (diamètre 3 cm) et un petit chêne (diamètre 9 cm, 7 cernes) qui n'ont pas été exploités en dendrochronologie. L'analyse des cinq autres échantillons, des gros chênes refendus, avait permis la constitution d'une séquence dendrochronologique longue de 147 ans, située entre les années -959 et -813 (référence Archéolabs 9001CLP). Malgré les débitages, les bois ont conservé l'aubier et le dernier cerne de croissance. Ils sont contemporains et ont tous été abattus en automne/hiver de l'année 813/812 av. J.-C. Nous avons donc dans ce secteur nord du lac, certes sur un gisement totalement érodé comme les carottages réalisés en direction du large (tous les 10 m jusqu'à la profondeur de -7,5 m) l'ont montré, des dates absolues intéressantes à souligner. Elles sont en effet comparables à celles déjà obtenues sur le gisement voisin de Chindrieux/Châtillon (situé à 2 km à l'est) qui marquaient une phase ultime d'installation littorale au Bronze final IIIb (abattages entre -906 et -814), en association avec des mobiliers conservés dans des niveaux organiques préservés.

Ces bois appartiennent à des structures architecturales (un groupe de maisons) qu'il était intéressant de préciser spatialement par d'autres rattachements topographiques. Le thème du colloque *Architectures de l'habitat protohistorique* du CTHS, Nancy, avril 2002 nous donnait l'opportunité d'intégrer ce gisement dans un bilan consacré aux lacs alpins français.

Une courte campagne subaquatique a donc été programmée, une semaine au début décembre 2001, pour

profiter des conditions hivernales des plongées en eau froide (bonne visibilité, absence de végétation). Hélas, les conditions d'intervention ne furent pas celles que les campagnes ordinairement menées à cette saison nous laissaient présager. En effet, le climat exceptionnellement doux de l'automne n'avait pas fait décliner le couvert végétal immergé qui colonisait encore, sur plus d'un mètre d'épaisseur et avec une forte densité, la totalité de la beine. Dans ces conditions, l'arrachage préalable des herbiers de characées a notablement ralenti les repérages. S'appuyant sur les références existantes, le maillage triangulaire de 5 m a été étendu, portant tout de même les surfaces topographiées à près de 240 m (21 nouveaux triangles). La répartition planimétrique des quatre-vingts pieux apparents en surface du sol confirme les alignements orthogonaux déjà perceptibles dans lesquels s'intègrent les pieux prélevés lors des prospections. A ce stade (seuls 20% du gisement sont topographiés), et malgré une faible densité des pilotis (0,34 pieu/m) qui rendait à priori le plan relativement lisible, il est prématuré de tenter une interprétation des structures architecturales. Une première lecture graphique (en

attendant l'étude dendrochronologique qui devrait être menée de manière extensive) pourrait faire penser à deux rangées de maisons (à trois nefs ?) sensiblement orientées nors-sud/ouest-est (longitudinalement Nord 340, transversalement Nord 75), en légère déclinaison par rapport à la direction actuelle du tombant (Nord 25).

Les travaux n'ayant pas fait l'objet de dévasage, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour à l'exception d'un percuteur sur galet discoïde en roche dure (gabbro ?) avec piquetage sur la tranche et cupules symétriques pour faciliter la préhension (poids 839 gr.) ; cet objet confirme la fonction d'habitat du gisement.

D'autres prospections systématiques devraient permettre, ces prochaines années, de mieux caractériser ces différentes installations.

André MARGUET

CONJUX

Prenuaz-La Vacherie (lac du Bourget)

L'essentiel de l'activité a porté sur la poursuite des travaux de positionnement des pieux visibles menés depuis 2000. Ces relevés s'effectuent depuis un axe de base est/ouest entre la baie de Conjur et l'embouchure de l'exutoire du lac du Bourget, le canal de Savière à une profondeur moyenne de 3 m.

Les prélèvements pour analyses dendrochronologiques effectués en fin de campagne 2000, en présence des représentants de la DRASSM, correspondent à la période - 1105, -1080 av J.-C.

Une première zone semble avoir été circonscrite pour autant que la mauvaise visibilité en plongée sur un secteur très sédimenté et riche en végétaux permette de l'affirmer. La cartographie établie ne conduit pas,

hors quelques alignements sommaires, à une visualisation immédiate des ouvrages d'origine. Compte tenu de la similitude des découvertes faites en 2001 avec celles de l'année 2000, il n'a pas été effectué de prélèvement pour datation.

La campagne 2002 portera sur une zone semblant plus prometteuse en direction du sud/est avec présence de pieux de forte section (20 à 30 cm de diamètre) dont l'ordonnancement paraît plus régulier.

Il est prévu d'effectuer des prélèvements permettant de dater ces structures.

Jean-Pierre GASSANI

RHÔNE-ALPES
HAUTE-SAVOIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

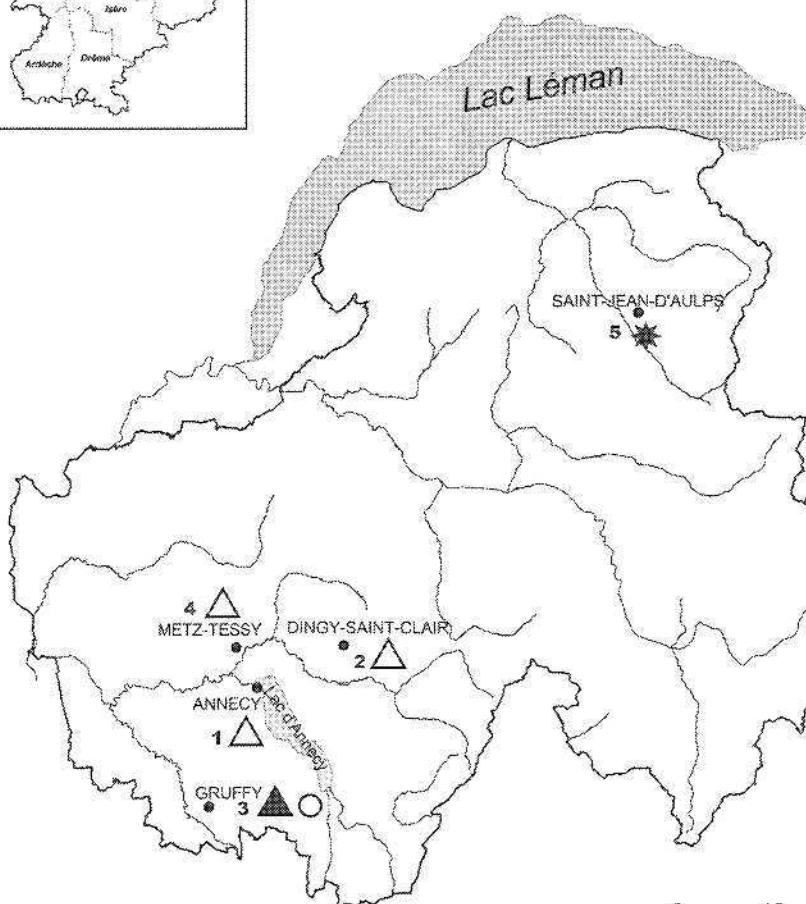
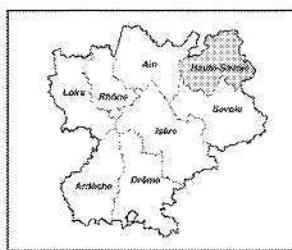
2 0 0 1

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Ref. Carte
74010125	Annecy, ZAC Galbert îlot E, Lot Bouygues, dernière tranche, lot CCI	François BAUCHERON Joël SERRALONGUE Franck GABAYET	(AFA) (COL) (AFA)		EV SP	GAL	*	1
	Annecy, Vallon Sainte-Catherine	Marie-Christine LEBASCLE David WAVELET	(MUS) (BEN)		PT SD	MOD	*	1
74042004	Bonneville, Château	Joël SERRALONGUE	(COL)		SD	MA	▲	
	Dingy-Saint-Clair, château	Catherine COQUIDE	(AFA)		EV	MA	*	2
74128026	Gruffy, la Fruitière	Jean-Claude OZANNE	(AFA)		SP	FER	▲	3
	Gruffy et massif du Semnoz	Alain MELO	(AUT)		PT	FER	*	3
	Metz-Tessy, ZAC de la Bouvarde, dernière tranche	Grégoire AYALA	(AFA)		EV		*	4
74238002	Saint-Jean-d'Aulps, abbaye, église	Anne BAUD	(SUP)		SD	MA	*	5
74216008	Presilly et Cruseilles, les Convers, la Béroudaz	Alain MELO	(AUT)		PTP	MA		

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

HAUTE-SAVOIE



- △ E.V.
- * S.D-S.U.
- ▲ S.P.
- PT-PR.

0 10 20 Km

Données issues de la BD CARTO[®] de l'IGN
© IGN - PARIS Autorisation n° 50 - 3009

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

ÂGE DU BRONZE
GALLO-ROMAIN

ANNECY
ZAC Galbert

Les opérations de sondages archéologiques menées durant l'hiver 1999 et au printemps 2000, à l'emplacement de l'ancienne caserne Galbert, ont touché une superficie d'environ un hectare se développant en bordure de l'établissement militaire, le long de l'actuelle avenue de Genève.

Une distance de seulement deux cents mètres en ligne droite sépare les premiers vestiges avérés du *vicus de Boutae* de cet espace, que fréquentèrent les occupants du bourg, probablement entre les II^e et IV^e siècles. Bien que la quasi-totalité des sondages (36) ait livré des vestiges antiques (niveaux de circulation et nombreuses structures en creux), aucune interprétation satisfaisante n'a pu être avancée. Une zone de culture ou de passage entre plusieurs secteurs d'occupation fut évoquée comme hypothèse.

■ *Lot Bouygues*

La campagne de surveillance de travaux réalisée au même endroit en 2001, mais sur la seule emprise prévue pour la construction d'un des premiers bâtiments de la future ZAC (lot Bouygues, 814 m²) ne démentit pas ces hypothèses. Elle a permis l'exhumation d'une dizaine de fosses, de cinq trous de poteau et de deux, voire trois puits supplémentaires ; s'y ajoutent encore un éventuel puits votif, ainsi que huit creusements indéterminés, dont six sont susceptibles de correspondre à des fonds de fosse, ou de trou de poteau.

Si l'origine des fosses creusées dans l'argile reste imprécise (fosses d'extraction d'argile ?), elles ont été réutilisées *in fine* comme dépotoirs. Pour certaines le remplissage est majoritairement constitué de rejets alimentaires ou organiques alors que d'autres ont livré un abondant mais très lacunaire mobilier céramique des II^e et III^e s.

Le fait marquant de cette fouille reste cependant la découverte d'un bâtiment large de plus de 7 m partiellement dégagé, dans l'angle nord-est du décapage.

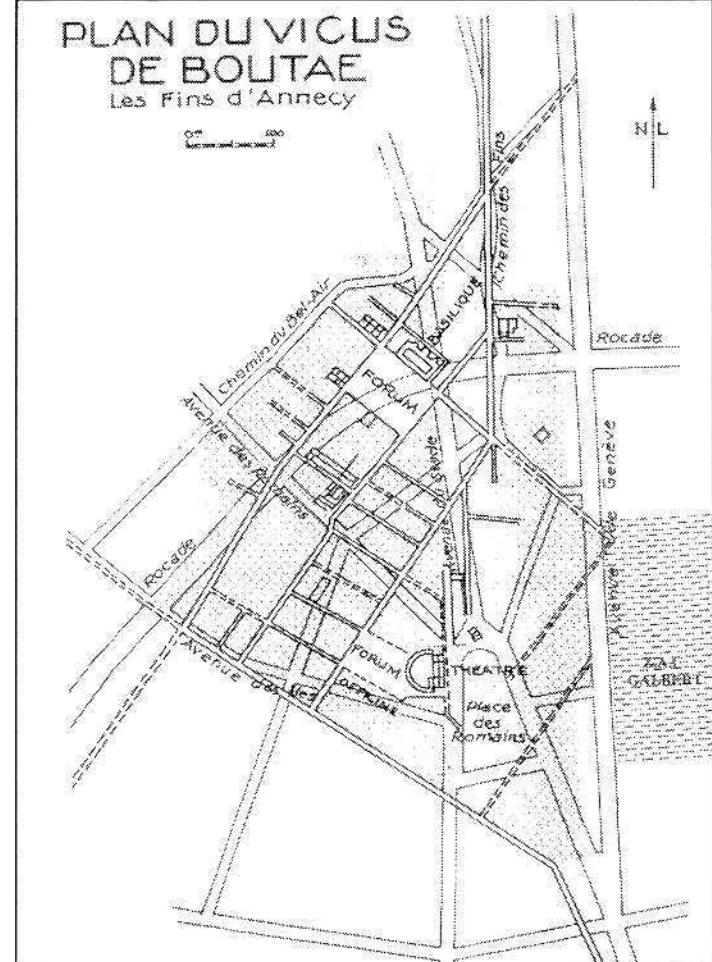


Fig.22 Annecy, plan simplifié du *vicus de Boutae* avec localisation de la fouille
- source : Pelletier et al. 1988 p. 51

Délimité par deux sablières, et s'ouvrant au sud-est, celui-ci a pu être pourvu d'aménagements intérieurs disposés contre son mur oriental (tranchée 1, fosse 2).

De part et d'autre de ce bâtiment a été repéré un mince niveau d'occupation datable du début du Ier siècle correspondant à la première installation humaine dans ce secteur. Le comblement d'un puits, creusé le long de sa façade sud, semble fixer le terme de l'occupation du bâtiment au III^e s. ; dans la masse de matériaux de

construction –tuiles, moellons de calcaire, galets et mortier- accumulée dans le puits gisait le squelette d'un équidé (étude en cours).

Certaines structures en creux observées à l'extérieur du bâtiment pourraient également appartenir à la même phase d'occupation, si du moins on retient l'argument de la topographie : les fosses 4 et 5 comme le puits 12, en effet, sont creusés contre les murs de l'édifice, en respectant le passage en avant de la porte.

François BAUCHERON, Joël SERRALONGUE

■ Dernière tranche d'évaluation

La troisième et dernière campagne d'évaluation archéologique a livré de nombreux vestiges attribuables à la période gallo-romaine. Dans tous les secteurs concer-

nés, répartis contre la limite orientale et au nord de la ZAC, les restes d'une trentaine de murs, une vingtaine de fosses, onze trous de poteaux, au moins six fossés, deux puits et deux niveaux de voie superposés, ont été mis au jour.

Les vestiges se répartissent de chaque côté d'une voie bordée de fossés que l'on suit sur environ 25 m, du nord-est au sud-ouest. Au nord de cette limite, on se bannera à constater l'existence d'une importante concentration de fosses, et la présence de puits. Quant aux murs exhumés, il n'est pas possible, dans l'état actuel de la fouille, d'en donner une analyse même sommaire (nombre de bâtiments auxquels ils appartiennent, fonctions ...).

Le bâti, en revanche, se laisse un peu mieux appréhender au sud de la voie. Les fondations de deux bâtiments

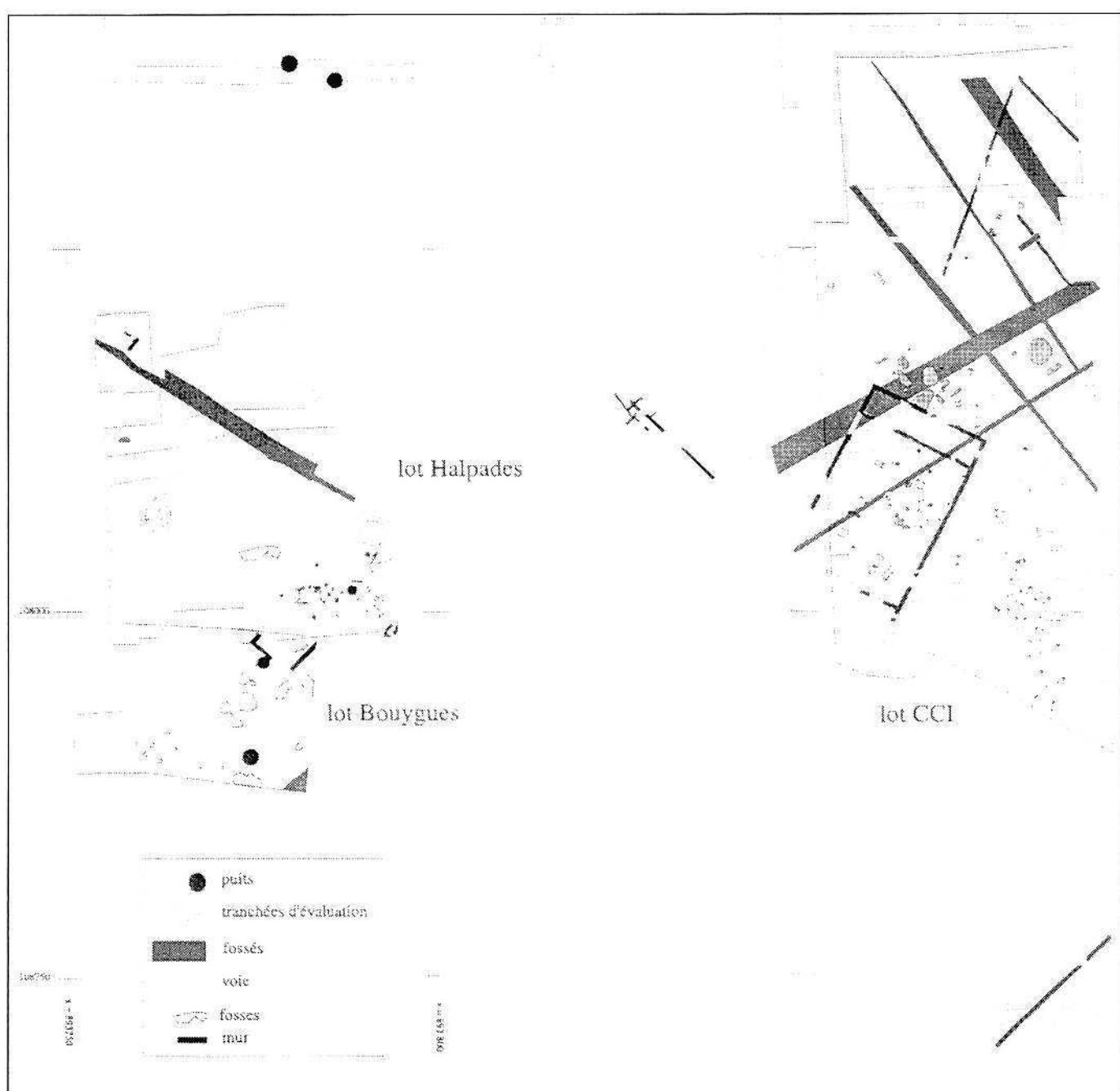


Fig.23 Annecy, Zac Galbert : Plan d'ensemble du site. Relevé : équipe de fouille, Mise au net : Sébastien Gaime

probablement caractérisés par des architectures de terre (un solin en pierres et deux sablières) ont ainsi été identifiés à environ 30 et 60 m. A proximité immédiate du bâtiment sur sablières, en direction du sud-ouest, apparaît un vaste ensemble construit en dur, se développant sur au moins 500 m. Cet édifice suivi sur une longueur de près de trente mètres et une largeur d'environ dix-huit mètres, pourrait sembler-t-il, ne constituer qu'une aile d'un ensemble plus étendu, que l'on devine grâce aux murs mis au jour plus à l'ouest.

S'il est trop tôt pour se faire une idée même vague des périodes d'occupation de ces différents édifices que l'on situera provisoirement entre les Ier et IV^e s. de notre ère, et de leurs fonctions, leur importance et leur nombre nous obligent à reconsiderer l'interprétation générale de ce secteur situé en limite du *vicus*.

D'abord soumis aux divagations du Fier, puis à des débordements répétés, on pensait jusque-là qu'il n'avait pas été bâti. Les hypothèses d'une zone de cultures, ou d'une zone de passage vers d'autres secteurs d'occupation, localisés au sud-est sur les rives du lac par exemple, étaient alors évoquées.

Ces conclusions restent valables, mais pour une surface beaucoup plus restreinte - au sud-ouest de l'ancienne caserne - que ce l'on avait pu imaginer à la suite des campagnes antérieures. Nous savons désormais qu'une partie importante du site fut jugée suffisamment hospitalière par les habitants du *vicus* pourqu'ils décident de s'y établir de manière durable. Faut-il dès lors voir dans ces vestiges un développement de la ville antique ? Faut-il au contraire supposer des fonctions spécifiques, comme un relais routier (*mansio*) à la sortie de la ville, par exemple ? Autant de questions auxquelles seule une fouille serait susceptible d'apporter des réponses.

François BAUCHERON

■ Lot Halpades et lot CCI

Les fouilles entreprises à la suite des sondages d'évaluation, se sont enchaînées entre juin et novembre 2001.

La ZAC Galbert s'inscrit sur la plaine des Fins, qui s'étend entre le torrent du Fier et la rive nord du lac d'Annecy. Cette unité morphologique résulte de la modification des conditions bioclimatiques depuis le Tardiglaciaire à nos jours. A la déglaciation, le Fier a construit un delta en direction du lac, avant de s'encaisser progressivement dans ses alluvions caillouteuses, libérant un espace de plaine dès lors que le niveau du lac régressait. Cette plaine est marquée par les divagations du Fier, qui semble avoir connu une phase de réactivation au cours de l'Holocène, rendant le secteur temporairement inaccessible, comme en témoigne une bande active de tressage reconnue dans la partie sud-ouest de la ZAC. Le retrait définitif du Fier sur sa rive droite - éloignement et encasement - a libéré cet espace à la topographie irrégulière : la plaine a été peu à peu

exhaussée par limonage de crue pour finalement devenir accessible aux populations riveraines.

Deux lots ont fait l'objet d'investigations poussées. Un premier, qui correspondra à la future Chambre de Commerce et de l'Industrie, est situé contre le mur oriental, dans la partie centrale de l'ancienne caserne. Le vestige le plus ancien est une fosse à combustion datée par le 14C entre 831 et 796 av. J.-C. Cette structure est manifestement isolée et renvoie au gisement exhumé quelques centaines de mètres plus au nord-ouest. Ces vestiges attestent d'une première occupation à la marge sud-est du futur *vicus* de *Boutae*, datée de la transition âge du Bronze final/Hallstatt.

Sur le site de Galbert même, un système de fossés orthonomés pourraient délimiter un premier réseau parcellaire, sans doute contemporain de la création du *vicus* durant la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.

Dans la partie nord du lot CCI, trois murs participent manifestement d'une même structure. Il n'en subsiste plus que de légers solins de galets et de petits moellons calcaires bruts de taille, maçonnés à l'argile. Si les murs nord et sud sont parallèles, ils forment avec le mur ouest un angle très fermé plutôt inhabituel. Il s'agit peut-être d'un vaste enclos, relativement éphémère, qui s'intercale entre deux épisodes de fossés.

Un bâtiment de plan rectangulaire (au moins 36 x 18 m), est ensuite érigé autour du milieu du Ier s. de n.è. Il est divisé en quatre espaces de dimensions très différentes (de 50 à 330 m²). Le plus vaste comportait six piliers régulièrement répartis. Il est difficile de préciser la nature des activités qui se déroulaient au sein de l'édifice, mais on peut tenir comme une hypothèse raisonnable qu'il s'agisse là d'un entrepôt, implanté dans la périphérie immédiate du bourg antique, dont il reprend les orientations parcellaires.

Le bâtiment est définitivement détruit dans le courant du IV^e s. Il est pourtant probable qu'il est déjà abandonné avant cette époque et que les divers aménagements constatés notamment à la fin du III s. pourraient ne constituer que des réoccupations ponctuelles. C'est vers cette date que la grande pièce est subdivisée et qu'une fosse complexe y est installée.

Parmi le mobilier qui a été extrait de son comblement, une trentaine de pesons, fragmentés pour la plupart, ainsi qu'un important dépôt de graines carbonisées.

Dans les ruines mêmes du bâtiment principal, très largement détruit, et aux abords immédiats, quatre édifices sur poteaux et des enclos occupent ensuite l'espace. La plupart des trous de poteaux se distinguent par des systèmes de calage développés. Ceci étant dit, la nature précise de ce petit ensemble - modeste unité agricole implantée en périphérie du bourg, nouvelles installations à vocation artisanale ? - reste à démontrer.

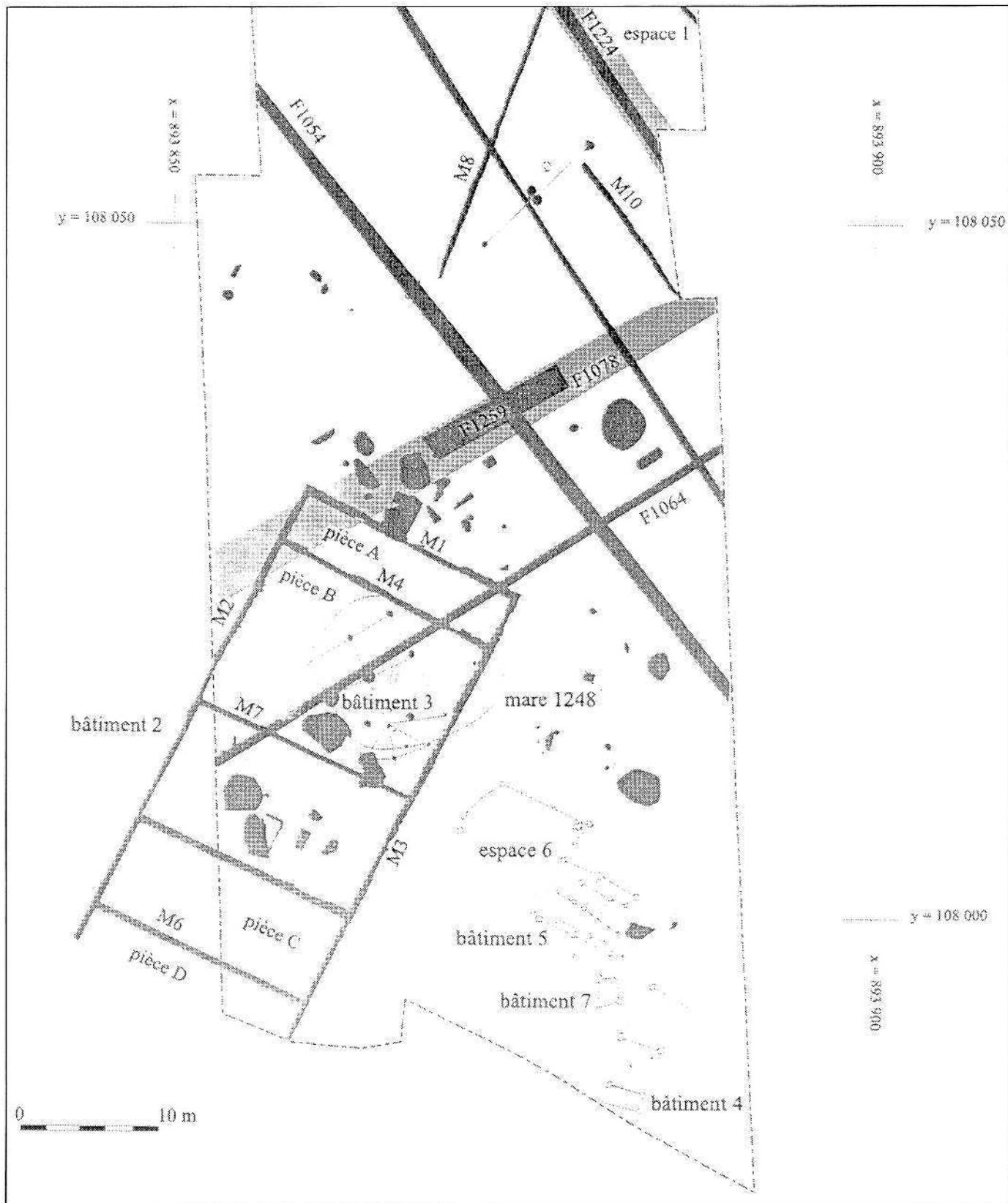


Fig.24 Annecy, ZAC Galbert, Lot CCI : Localisation des vestiges. Relevé : équipe de fouille, Topographie : cabinet Chappaz et Véronique Vachon, Mise au net : Sébastien Gaime

Le second ténement - dit lot Halpades est implanté en bordure de l'avenue de Genève, à hauteur de l'ancien portail de la caserne. On trouve là, une série de vestiges - fosses et trous de poteaux - qui se développent immédiatement au nord du bâtiment antique fouillé par F. Baucheron et J. Serralongue. L'ensemble relève apparemment d'une même parcelle, délimitée au nord, par un large fossé. A l'issue de l'étude, il est difficile de déter-

miner le plan d'un véritable édifice sur poteaux. L'idée d'annexes du bâtiment en dur, (enclos, greniers,...) paraît en revanche acquise.

Deux aménagements en creux ont été dégagés et vidés. Leurs comblements formés dans une large mesure de tuiles brisées, contenaient en outre des fragments de clayonnage. Le mieux conservé a livré les restes

d'une sole d'argile rubéfiée. Il s'agit à n'en pas douter de fours semi-excavés dont la fonction ne peut guère être précisée.

Dans chacun des deux lots fouillés, hormis quelques monnaies et de la céramique en quantité limitée, le mobilier est peu abondant et ne permet pas de caractériser la nature exacte des activités, probablement artisa-

nales (nombreux pesons, scories de forge, graines brûlées ...). Il semble que l'occupation ne se développe pas au-delà du Ve s., date à laquelle, il faut le souligner, le parcellaire initial est à nouveau utilisé, témoignant de la présence, dans les environs, d'un élément structurant particulièrement prégnant.

Franck GABAYET

EPOQUE MODERNE

ANNECY Vallon de Sainte-Catherine

La campagne de Prospection Thématique (PRN 25 *Histoire des techniques de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie Industrielle*) dans le vallon de Sainte-Catherine s'est poursuivie au cours de l'année 2001.

Les différentes opérations menées ont été riches de renseignements parfois inédits :

■ *Prospections géophysiques par la société Terra Nova*

Cette deuxième campagne de prospection a été conduite par L. Aubry de la société Terra Nova avec utilisation de la méthode électrique en mode multi-profondeur afin d'obtenir une cartographie à deux profondeurs d'investigations distinctes (1 m et 2 m). Elle a permis d'élargir la connaissance du sous-sol du site du vallon de Sainte-Catherine et d'apporter des informations inédites quant à l'estimation des restes enfouis de l'abbaye cistercienne.

A l'issue de cette étude, il apparaît que plusieurs bâtiments sont encore présents dans le sous-sol du vallon et plus particulièrement au sud du refuge dans le sous-bois et entre le refuge et la rupture de pente. La nature et l'âge de ces bâtiments ne sont pas déterminables directement à cause de l'occupation incessante du vallon. Ils témoignent néanmoins d'une organisation spatiale fortement marquée. De plus, ces structures semblent être en concordance avec le bâtiment du refuge. Dans l'hypothèse où celui-ci correspond à l'ancienne église abbatiale, les cartes géophysiques retracent le plan des bâtiments claustraux.

De manière générale, il est délicat d'interpréter ces anomalies en terme de vestiges archéologiques car le site a été occupé de manière continue. Seule une campagne de sondages permettra d'établir la nature de ces anomalies, leurs fonctions et permettra de s'affranchir de la vision diachronique des cartes géophysiques.

A titre de test, cinq profils de résistivité (4 m de large pour une longueur maximale de 15 m) ont été effectués dans la pente à proximité de l'abbaye. Ces profils

visaient à compléter une information sur l'aménagement des pentes obtenues par sondages ponctuels, et notamment devait aider à suivre un muret sub-affleurant détecté dans l'un des sondages. Le pendage de la zone a induit des problèmes de perte de précision topographique due aux variations du pendage, et de non fiabilité des mesures à cause de la variation de la couverture sédimentaire. Le muret recherché n'a pas été détecté formellement et les profils pris individuellement n'apportent pas d'information exploitable. Seul la variation du contexte géologique a pu être mise en relief, l'épaisseur de la couche sédimentaire, piège à humidité, étant plus importante au bas d'une pente qu'à son sommet.

■ *Étude historique par Matthieu de la Corbière*

Quatre mois de recherche à mi-temps (1er juillet - 31 octobre 2002) ont permis le dépouillement de différentes séries aux Archives départementales de la Haute-Savoie (Série G, H et SA), aux Archives départementales de la Savoie (série B et SA), aux Archivio di Stato di Torino et dans les archives de l'Académie Florimontane. Parallèlement, diverses investigations bibliographiques dans les actes publiés ont d'autre part été menées dans le but de retrouver des mentions de l'abbaye dans les actes publiés.

Les résultats de ces premiers travaux constituent l'amorce d'un inventaire des actes de l'abbaye qui permettra un réexamen objectif de l'histoire du couvent. Aucune découverte fondamentale n'a été faite mais l'inventaire apporte un éclairage nouveau sur certains points : changement de vocable, état du temporel, incendie (v- 1472), liste des abbesses... Il s'agit, avec la poursuite du dépouillement des séries d'archives non encore explorées, d'autant de pistes de recherche à suivre dans les prochaines années.

■ *Analyses*

Des échantillons d'argiles issues des carottes faites en 2000 par Agnès Verrot-Bourelly ont été sélectionnés pour analyse sédimentologiques et palynologiques.

De même une quinzaine d'échantillons de pâtes de

faïences et biscuits provenant de ramassages anciens ont été envoyés au laboratoire de céramologie de Lyon. Les résultats de ces analyses seront complétés en 2002 par l'analyse d'une douzaine d'échantillons céramique trouvés en fouille lors de la campagne 2001. Outre ces trois études principales, le PNR du massif des Bauges a dressé la carte floristique du vallon.

Marie-Christine LEBASCLE

■ *Sondages archéologiques*

Une campagne de sondages archéologiques a été menée dans la zone de dépotoir de la manufacture. Cette zone de rejet, située dans une pente au nord-est du site de l'abbaye, a été mise en évidence par la grande quantité de matériel visible en surface. Elle a d'ailleurs été la victime de fouilles clandestines à maintes reprises dans les années 1980-1990.

Sept sondages de 1 m² ont donc été répartis sur une longueur de 40 m dans le but d'évaluer le potentiel archéologique du dépotoir et de recueillir un échantillonnage le plus complet possible des productions de cet atelier qui a fonctionné dans le vallon de 1780 à 1805. Ils ont révélé un riche niveau qui peut atteindre 0,80 m d'épaisseur dans la partie haute de la pente. Ont ainsi été mis au jour de nombreux témoins de la fabrication de la faïence (matériel d'enfournement : pernettes, cazettes et rondeaux, biscuits) de même qu'une quantité abondante de ratés de cuisson. Il résulte d'un premier inventaire de ce matériel que les formes basses (assiettes, soucoupes, plats) constituent les productions majoritaires parmi un ensemble de fragments de saladiers, de soupières, de corbeilles, de bénitiers. On note également les fragments d'une cafetière tripode.

La faïence représente moins de 5% du matériel recueilli. Elle est avant tout commune et ne comporte que peu de décors, issus par ailleurs de la technique du grand feu. Les décors sont constitués essentiellement de motifs

floraux : feuilles, fougères, bulbes, jacinthes des bois, marguerites et œillets. Certaines pièces sont ornées également de décors géométriques, d'insectes mais un élément caractéristique semble être la représentation d'un oiseau.

Les sondages ont permis de démontrer que, outre la production de faïence, la manufacture se caractérisait par une importante série de céramiques en terre vernissée. Les décors sont issus du répertoire traditionnel et sont composés de marbrures, de lignes géométriques, de points, de coulures mais aussi d'intéressantes représentations animales d'oiseau et de cheval. La production de Sainte-Catherine offre une gamme étendue de couleurs : vert, jaune, brun, noir ; les formes, quant à elles, sont essentiellement basses : assiettes, plats, bols, écuelles à anse ou à oreilles ; les formes hautes, cruches, pots à provision, sont plus rares. On trouve également des bénitiers et des éléments de poêle. Si la faïence produite à Sainte-Catherine semble peu se démarquer des productions contemporaines de l'Est, notamment des manufactures de Meillonnas (Ain) ou de La Forest et Hautecombe (Savoie), la manufacture annécienne trouve son originalité dans la production de céramiques en terre vernissée qui se présentent comme les prémisses de la poterie savoyarde et trouvent probablement leur développement dans les découvertes récentes des fouilles de l'atelier du Saint-Sépulcre (Annecy). Leur étude permettra probablement d'apporter quelques éléments complémentaires à la connaissance de cette céramique régionale.

Témoignant de l'extension des bâtiments monastiques, un mur, orienté est-ouest, a été mis au jour dans le sondage 4. L'élévation, surmontée d'un mortier grisâtre, est conservée sur une assise bien appareillée. La taille du sondage n'a pas permis de préciser l'épaisseur du mur, mais elle excède 0,60 m. Le matériel découvert dans sa tranchée de fondation est datable du XIII^e ou du XIV^e s.

David WAVELET

MOYEN ÂGE

DINGY-SAINT-CLAIR

Château

Cette campagne d'évaluation à l'emplacement d'un projet de bâtiments scolaires aura fourni l'occasion d'explorer la quasi totalité d'un château dont les mentions les plus anciennes remontent au XIII^e s. Vendu et démantelé durant les premières décennies du XIX^e s., ce château, bien que de surface modeste (environ 500 m² de bâti et une cour de surface à peu près équivalente), recèle un fort potentiel archéologique.

■ *Les bâtiments castraux*

Les témoins d'un état antérieur aux vestiges actuels ont

été relevés (trous de poteaux sous et à côté de certains murs, fondations liées au mortier rosé récupérées présentant un plan différent à l'orientation légèrement divergente. La structure générale semble moins ramassée que celle qui a survécu jusqu'à nous. S'agit-il d'un premier château ou d'un édifice de statut différent (maison-forte ?) ? Est-elle antérieure ou postérieure aux premières mentions écrites relatives à l'alliance des branches de Menthon et de Dingy au XI^e s. ?

Le second état comporte plusieurs phases de construction (percement d'ouverture avec seuil à 2 ou 3 mar-

ches, reprises et recouplements de fondations au mortier jaune ou clair, pose de sol pavé). Plusieurs éléments réutilisés dans les sols pavés témoignent également de cette évolution constante (fragments de meule, dalles parfois moulurées). Le plan d'ensemble, avec une grande cour en façade, est peu fréquent dans la région. La cour principale n'est pas datée et son appartenance au plan primitif du château est incertaine.

Parmi les remaniements, l'arasement de la tour circulaire de l'angle nord-est correspond à la suppression d'un élément défensif majeur. Bien que cette tour ne soit pas datée, elle peut être rapprochée de l'introduction des donjons cylindriques en Savoie par l'autorité comtale à partir du milieu du XIII^e s.

Cette tour de 8 m de diamètre (restitué), à présent isolée, est placée néanmoins sur le tracé extérieur de la petite cour arrière. Il est probable que cette cour soit le vestige d'anciennes courtines. Dans tous les cas, malgré ses dimensions modestes, la tour jouait un rôle défensif, flanquant au côté le plus exposé, sur la façade arrière.

La stratigraphie, vérifiée en de nombreux points jusqu'au terrain géologique, n'a révélé aucune salle en sous-sol, des structures enterrées plus réduites pouvant toutefois ne pas avoir été repérées (citerne et puits).

Les divisions intérieures du château n'ont été étudiées qu'à l'ouest de trois pièces d'un peu plus de 7 m de large encadrent une pièce centrale de 5 m. A l'amont, les sols se trouvent légèrement en contrebas du niveau de circulation extérieur ; pour compenser la pente vers l'aval, le dénivelé entre les pièces peut atteindre une soixantaine de cm soit deux ou trois marches. Ces paliers récupèrent sans difficulté le pendage d'environ 1,20 m entre l'arrière du bâtiment en amont et la cour principale en aval. Par analogie, on peut restituer une dizaine de pièces au rez-de-chaussée ; cependant une pièce centrale au moins pose un problème d'éclairage.

ge dans cette hypothèse. Les sols conservés sont des pavés de galets et de pierres de modules variables. Le module supérieur (galets de 0,10/0,20 m) est utilisé à proximité de la tour et correspond peut-être à des espaces de circulation extérieurs (cour ou cheminement). Les petits modules, à la pose soignée, sont souvent observés dans des pièces à fonction spécifique. Les autres revêtements de sol ont dû être récupérés. En effet, les planchers n'ont laissé aucune trace et seuls quelques carreaux clairs ont été recueillis dans les couches de démolition.

Dans les couches de démolition du début du XIX^e s. ont été récupérés un certain nombre de pièces d'architecture intactes : éléments de porte ou de fenêtre, marche, support (corbeau ?). On remarque la fréquence des tuiles, plates, à extrémité pointue.

■ L'extérieur

En dehors du bâtiment principal, l'emprise des fouilles a permis d'aborder les espaces arrières de l'édifice. Le système défensif se compose d'un fossé de 3,50 à 4,50 m de large puis de douves de 11 à 14 m de large ouvrant sur la rivière du Mélèze à l'ouest. D'autres vestiges extérieurs occupent les terrains laissés libres. En dehors de quelques trous de poteaux déjà mentionnés, on note quelques fosses non interprétées et un large four (à vocation collective ?) tout à fait inattendu de 3,70 m de diamètre en surface. Celui-ci, très rubéfié, est simplement creusé dans le sol ce qui pose le problème de l'éventuelle couverture de la structure.

Aucun matériel ne permet de dater le premier état du château. La céramique provient pour la plupart des couches de destruction du XIX^e s. ; il s'agit d'une vaisselle utilitaire (des XVIII^e-XIX^e s.), réutilisée et réparée jusqu'au dernier point, où l'influence savoyarde est tangible (décor en gouttes ou en ponctuations), accompagnée d'une verrerie commune (bouteilles et verre sans pied). Les derniers occupants étaient des fermiers sans toit, l'ensemble est logiquement assez loin des vaisseliers en usage dans les châteaux. Il faut noter toutefois la découverte d'un carreau de poêle à glaçure verte, fragmenté, décoré d'une salamandre proche des productions de B. Palissy au XVI^e s. (XVII^e-XVIII^e s.).

Le lot le plus conséquent a été recueilli sur un sol à proximité de la tour. Cette couche de démolition est très différente des remblais de récupération. On y trouve de très nombreuses tuiles et de petits blocs calcaires. Une partie du mobilier pourrait dater du XVII^e s. L'autre partie appartient cependant aux XVIII^e et XIX^e s. Ce niveau, hétérogène, affleure sous le sol actuel et a pu être perturbé par les récupérations contemporaines. Seul le matériel métallique piégé entre les pierres de ce sol correspond à son utilisation. Les innombrables épingle, crochets, clous, agrafe et monnaie n'ont été trouvés d'ailleurs qu'ici.

Enfin, il faut signaler qu'aucun dépotoir n'a été mis au jour, d'où le peu de faune recueilli.

Catherine COQUIDE

Le petit village de Gruffy a révélé depuis plus d'un siècle un abondant mobilier de parures issu de *tumuli*, dont certains sont encore bien présents dans le paysage. Provenant de ramassages plus que de fouilles, ce matériel témoigne néanmoins d'une forte concentration de tertres funéraires attribués aux deux âges du Fer (Hallstatt et Tène).

En décembre 2000, une évaluation archéologique avait mis en évidence un site aménagé en terrasses (Cf. BSR 2000). Sur l'une d'elles, quelques tessons de vases datés de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. attestent une occupation humaine. Surmontant ce niveau, un tertre de pierres posait le problème de la nature de ce type de structure : pierrier (murger) ou tumulus ?

Une petite fouille fut alors décidée par la CIRA. Son but était de dégager le tertre, de comprendre sa fonction, de savoir sur quel niveau il reposait et ce que contenait ce dernier.

Un patient démontage de l'empierrement et la fouille fine d'une partie de la terrasse sur laquelle il avait été érigé ont permis des observations fort inhabituelles pour ces périodes.

A l'origine, un aménagement sub-ovalaire de gros blocs de calcaire entourait une pierre dressée ($h = 0,50$ m) calée à sa base par de petits blocs. Celle-ci marquait

l'emplacement d'une fosse (1,60 m x 070 m) aux parois revêtues d'un appareillage de petits blocs et de galet soigneusement calibrés. Au fond était déposé un petit lot de fragments tordus d'objets en bronze : un anneau moulé non ébarbé mais fendu et présentant des traces d'usure, une phalère, un morceau de tôle, ainsi qu'un jonc d'armille en fer également incomplet. Au nord de cet ensemble, une fouille partielle de ses abords a mis en évidence trois négatifs de poteau plus ou moins alignés, d'un diamètre supérieur à 0,30 m et espacés d'environ 2,50 m, et trois petits coffres en lauzes, disposés en arc de cercle, qui contenaient les fragments d'un seul et même vase. Le sol alentour était également jonché des tessons de plusieurs vases. Après un épisode de colluvionnement qui recouvrit ces aménagements, l'emplacement de la fosse fut de nouveau marqué par un tertre de pierre, haut de 1 m et large de 3.

Toutes ces observations concourent à attribuer une fonction cultuelle à ce site, sans pouvoir toutefois en définir les rites. C'est une des limites actuelles de l'archéologie, notamment dans le domaine des cultes, que d'être au stade du simple constat. Cette découverte tout à fait inédite ne trouve actuellement pas de comparaison. L'implantation de cet ensemble, sa matérialisation dans le paysage, l'intérêt que l'humain lui a porté après destruction partielle plaident en faveur d'un fait majeur et important pour ces peuplades du premier âge du Fer.

Jean-Claude OZANNE

Entre 1867 et 1926, deux tas de pierres ("murgers"), peut-être trois, démolis tant à cause des travaux de rectification de la route de Gruffy à Allèves que pour l'amélioration de terrains agricoles, se révélaient être des *tumuli* de l'âge du Fer. Groupés dans un secteur spécifique du terroir de Gruffy - où abondent actuellement les murgers - ils semblaient signaler une nécropole implantée à proximité de l'ancien chemin d'Allèves, au pied occidental du Semnoz. Le mobilier trouvé dans les tombes situerait l'occupation de cette nécropole entre 550 et 250 av. J.-C.

Il ne s'agit pas ici de reprendre l'étude du matériel, ni de reconstruire la place du site dans la région ou la période, mais plutôt de comprendre la position des tombes dans leur environnement actuel, de définir l'extension probable de la nécropole et, surtout, de proposer des éléments de méthode pour l'analyse archéologique des

rares terroirs épierrés de l'avant-pays savoyard et de la vallée du haut-Rhône.

La parenté entre les *tumuli* de l'âge du Fer et les murgers imposait de considérer ces derniers comme de véritables objets archéologiques, et de les étudier comme tels, sachant que des formes "identiques" masquaient des fonctions radicalement différentes. La question fut donc de définir s'il était possible de discerner, aujourd'hui, un tas de pierre (tombe) d'un autre (épierrement agricole).

■ Méthode d'investigation

La première opération fut donc de repérer les tas de pierres, les localiser dans le terroir communal, en dresser une typologie et relever précisément les éléments de leur environnement proche (substrat géologique,

topographie, végétation ou cultures, structures parcellaires, voies de communication, vestiges d'habitats ou habitats actuels, sites archéologiques divers, toponymie). Ce constat contemporain fut confronté à des états antérieurs par le biais, essentiellement, d'une analyse des cadastres anciens, avec la critique qu'imposait cette source fiscale partielle (relevés de 1980, 1890 et 1730). Cette confrontation a élargi la vision des rapports entretenus par les murgers avec le terroir communal sur environ trois siècles, durée qui a permis de relativiser largement les résultats des observations actuelles.

■ Résultats

D'abord, on observe une grande mobilité des murgers : rares sont les "tas de pierres", dans leur définition fiscale, qui perdurent d'un document à l'autre. Ainsi, ceux qui se révèlèrent être des tombes sont signalés sur la *Mappe* de 1730, mais disparaissent des plans postérieurs.

La répartition des murgers sur le territoire communal de Gruffy ne concerne qu'une bande étroite, correspondant au piémont, à la lisière entre les pentes raides de la montagne du Semnoz et les collines glaciaires et molasiques : terrains au sous-sol effectivement souvent graveleux, mais d'autres sols de la commune le sont également. C'est aussi là où les vestiges archéologiques sont

les plus nombreux et où se situent actuellement la grande majorité des hameaux qui forment la commune. La toponymie ne semble pas signaler l'existence de ces murgers, et seuls quelques rares noms de lieux désignent des terrains caillouteux. La relation entretenue par les murgers avec la morphologie parcellaire se révèle intéressante à plus d'un titre, notamment par la fossilisation de formes sans doute très anciennes par des épierrements plus récents, et ainsi par la liaison possible de ces formes avec les sites archéologiques.

Pour conclure, il est probable qu'un nombre important de murgers appartient au travail agricole, mais restent à expliquer la répartition territoriale de cette pratique et sa raison d'être. De plus, certains tas de pierres, issus eux aussi de l'activité agricole ont pu fossiliser des éléments archéologiques. Enfin, les plus anciennes mentions pourraient bien correspondre à des vestiges archéologiques, sans doute variés, car les pratiques d'épierrement prirent un essor particulièrement vif surtout dès la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Cette recherche ne constitue qu'une ébauche, propre à mettre en place une méthode de travail et demanderait à être prolongée sur d'autres terroirs semblables, afin de multiplier les données comparatives.

Alain MELO

INDETERMINÉE



Une opération de diagnostic archéologique réalisée sur la rive droite du Fier, en aval d'Annecy, a porté sur des terrains concernés par le projet du centre hospitalier d'Annecy. Ses résultats sont positifs même si l'impact archéologique est cependant minime. Sur le plan géomorphologique, cette campagne de sondages a permis d'aborder la morphogenèse de cette terrasse du Fier, d'âge tardiglaciaire / début holocène. La sédimentation limoneuse caractérise un site inondable mais terrestre, donc accessible à l'homme. Cependant, la quasi-absen-

ce de témoins anthropiques est difficile à expliquer. Nous avons constaté, tant en prospection sur le terrain que dans les déblais de chaque sondage, l'absence de mobilier archéologique et de toute trace anthropique qui puisse suggérer une occupation étendue dans le temps sur la parcelle sondée.

Grégoire AYALA

EPOQUE MODERNE



L'abbaye cistercienne de Sainte-Marie d'Aulps a déjà fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques depuis 1996. Ces recherches ont permis de repérer les vestiges du cloître modernes, d'étudier l'église abbatiale puis d'analyser les bâtiments de la ferme et de la porterie situés en contre-bas de l'abbaye. Les fouilles menées en 2000 et 2001 ont permis de mieux comprendre l'or-

ganisation des accès de l'abbaye. Nous avions vu au cours de la campagne de 1998 que la porterie, telle qu'elle se présente aujourd'hui, était une reconstruction tardive qui comprenait, au sud, une double porte XVe et au nord, un rajout XIX^e incluant dans la façade nord un arc réemployé.

À l'est de cette porterie est actuellement conservée l'amorce d'un portail monumental qui ouvrait au XVIII^e s. sur la rampe conduisant à l'église. Les dernières fouilles menées à cet endroit précis ont permis la compréhension totale de ce secteur, mais elles ont également soulevé d'autres problématiques. En effet, différentes structures, dont la base d'un escalier à vis, ont été mises au jour, indiquant l'importance et l'évolution de cet accès nord de l'abbaye.

■ **La porterie XVe siècle**

Dans l'état actuel des recherches, on peut ainsi affirmer qu'à l'origine, l'accès principal du monastère se faisait par la double porte étudiée en 1998, la porte charretière et la porte piétonnière. À l'est de cette porterie, était accolé un bâtiment à plusieurs niveaux desservi par une porte donnant à l'ouest, à l'extérieur de l'enceinte monastique ; l'escalier à vis, de même facture que la double porte (pierre de la Vernaz, taille à la bretture), conduisait à l'étage. Par sa situation à l'entrée de l'abbaye, il est fort possible que ce bâtiment ait eu la fonction d'hôtellerie ; il s'agit d'un cas de figure fréquent dans l'organisation monastique et notamment cistercienne. Dans ce premier état, l'accès à l'église se faisait à partir de l'intérieur de l'abbaye, vraisemblablement par un escalier frontal situé actuellement sous la rampe.

■ **Les transformations modernes**

À la fin du XVII^e s. le bâtiment à étages est détruit - il était sans doute abandonné depuis quelques temps et passablement ruiné - et l'entrée nord de l'abbaye est entièrement remaniée. La double porte est alors réduite à la seule porte charretière, l'autre est condamnée ; la porte dessert les parties basses de l'abbaye, secteur économique composé de la ferme et donnant accès aux courtiles, vergers et caves. À l'est, une rampe est construite à l'emplacement de la tourelle d'escalier pour desservir directement l'église. Cet aménagement est confirmé par les compte rendus de visite de l'abbé de Tamié à l'abbaye de Sainte-Marie d'Aulps. Il trouve sa raison d'être dans une trop grande promiscuité entre les laïcs et les religieux : "...Et afin d'empêcher tout a fait l'entrée des séculiers dans le monastaire nous ordonnons au supérieur de faire faire incessamment deux murailles qui prendront des la petite porte murée de la grande entrée

de l'abbaye jusque devant le degré qui vat a la grande porte de lesglise, de faire faire les degrés pour monter a la grande porte desglise, comme aussy deux portes de bois pour la grande et petite porte que lon ferat demeurer aussy bien que celle de la porte qui lon ferat vis a vis de la grande de lesglise suivant le projet que nous avons laissé." (AD 73, SA 206, Fonds de l'abbaye de Tamié). La porte principale du monastère est alors reportée à l'est à l'emplacement du hameau actuel. Selon les sources écrites, les hôtes de passage sont désormais accueillis dans le cabaret près des halles et des moulins situés à proximité de cette nouvelle porte aujourd'hui disparue.

Dans un deuxième temps (début XVIII^e), l'accès à l'église se dote d'un porche simple comme l'atteste le doublage des murs est et ouest de la base de la rampe. Puis le portail est réduit afin de limiter l'accès à l'église.

Les résultats de ces dernières fouilles confrontés à l'étude des textes constituent un apport considérable pour la recherche sur l'abbaye cistercienne de Sainte-Marie d'Aulps. La découverte d'un bâtiment à étage, contemporain de la porterie XVe, éclaire l'organisation primitive du monastère. Dans un premier temps, l'abbaye est desservie par un portail situé au nord qui, selon la tradition cistercienne, jouxte un bâtiment situé à l'interface du monde monastique et du monde laïque. La circulation de l'extérieur à l'intérieur du monastère est clairement indiqué par ce dispositif architectural ; l'accès à l'église abbatiale se trouve alors à proximité de cet ensemble. Plus tard, à la fin du XVII^e s., alors que la règle s'est considérablement relâchée, une séparation stricte entre les séculiers et les moines est ordonnée : elle se concrétise par deux accès diamétralement opposés, l'un au nord, l'autre à l'est. C'est au cours de cette période que la ferme actuelle est construite ou reconstruite. Le secteur économique est ainsi résolument maintenu dans les parties basses de l'abbaye.

Toutefois, des questions subsistent concernant notamment le bâtiment à tourelle dont seuls l'escalier à vis et deux portions de murs ont pu être dégagés. C'est pourquoi, la prochaine et dernière campagne lui sera consacrée afin d'en connaître l'étendue et les aménagements et d'en mieux préciser la fonction.

Anne BAUD

PRESILLY et CRISSEUILLES
Les Convers de la ferme d'aujourd'hui

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

Lac d'Annecy

■ *Introduction, rappel historique et résumé des objectifs*

Depuis le milieu du XIXe siècle, on connaît l'existence de restes de villages préhistoriques enfouis en bordure du lac d'Annecy.

Dès 1856, des membres de l'Académie Florimontane d'Annecy, sensibilisés par la richesse des stations des lacs suisses et séduits par l'imagerie romantique des premières reconstitutions des "cités lacustres", ont mis en évidence les premiers vestiges annéciens à Duingt/Le Roselet et à Sévrier/Le Crêt de Chatillon.

On peut suivre l'évolution historique de cette discipline dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, 1999, p. 57-67.

Malgré un certain nombre de travaux ponctuels de prospection, de repérage, de topographie et de sondage d'évaluation, les franges du lac d'Annecy n'avaient pas encore fait l'objet de recherches systématiquement menées sur la totalité de son littoral. Pourtant, à cette étape des connaissances, vingt-sept gisements étaient déjà identifiés (Néolithique 9, Bronze 8, Protohistoire 2, Antiquité 1, Moyen Age 4, Moderne 3).

Ces recherches visaient d'une part la protection de ce patrimoine (inventaire des gisements, description des stations littorales signalées au XIXe s. et examen systématique de la baine pour mettre en évidence de nouveaux sites) et d'autre part une meilleure connaissance des peuplements palafittiques par la datation des installations recensées.

Pour mener à bien ces objectifs sur le terrain, une équipe a été constituée sous la responsabilité scientifique du Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) qui, par ailleurs, assura le prêt des équipements spécifiques et le complément financier nécessaire au fonctionnement

de l'opération. La gestion budgétaire des personnels affectés à cette opération a été assurée par l'Antenne Interrégionale Méditerranée de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN).

Ce programme de recherche a bénéficié d'un financement régulier du ministère de la Culture/Sous-direction de l'archéologie, complété par des subventions du Conseil Général de la Haute-Savoie.

■ *Travaux réalisés au cours de la campagne 2001*

Durant trois mois en période hivernale, du 22 janvier au 20 avril 2001, une équipe de trois archéologues-plongeurs (dont deux agents de l'AFAN, Stéphane Brousse et Olivier Simonin, a réalisé la prospection subaquatique systématique du littoral des neuf communes riveraines du lac d'Annecy : Annecy, Annecy-le-Vieux, Doussard, Duingt, Menthon-Saint-Bernard, Saint-Jorioz, Sévrier, Talloires et Veyrier-du-Lac, soit 36,6 km de rivage (137 plongées en 282 h 05).

Selon la démarche maintenant bien rodée par les campagnes haut-savoyardes (Léman de 1995 à 1997) et savoyardes (Aiguebelette en 1998 et Bourget en 1999 et 2000) les travaux se sont déroulés en deux phases. Dans un premier temps, des prospections itinérantes et systématiques ont été réalisées en plongée sur les franges littorales peu profondes (du rivage actuel jusqu'au mont), du 23 janvier au 27 février 2001 (5,5 semaines, 66 plongées). Dans un deuxième temps, des phases plus statiques d'évaluation et de caractérisation ont été effectuées sur dix-huit gisements, du 28 février au 11 avril 2001 (6,5 semaines, 71 plongées) : implantation d'un axe longitudinal (ou d'une unité) et rattachement topographique cadastral ; topographie dans des unités triangulaires de 5 m, implantées sur un axe longitudinal ; ramassage de mobilier archéologique de surface ; relevé des profils bathymétriques de la baine ; prélèvement de 242 échantillons de bois pour les calages dendrochronologiques (115 pieux, 119 piquets, 8

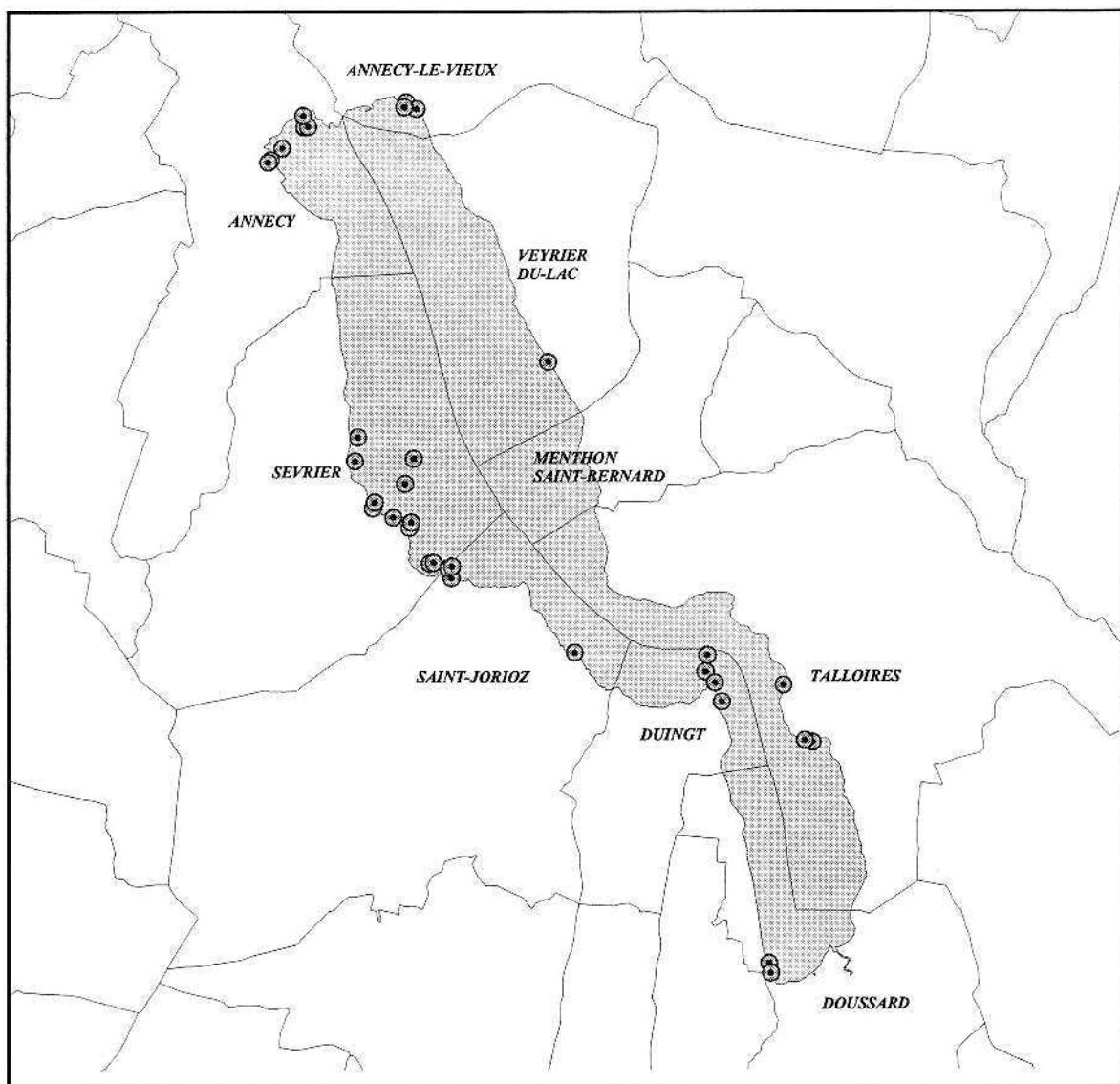


Fig.25 Carte archéologiques du Lac d'Annecy. DRAC Rhône-Alpes (SRA), IGN BD Carto, données DRASSM Patriarche, septembre 2002

madriers) ; réalisation de 36 carottes sédimentaires (tube PVC longueur 200 cm, diamètre 50 mm).

Cette campagne a donc permis la prospection systématique des neuf communes riveraines du lac d'Annecy ; huit d'entre elles sont concernées par des vestiges archéologiques actuellement immersés à faible profondeur (sauf Menthon-Saint-Bernard où aucun vestige n'a pour l'instant été repéré). Sur leur territoire, vingt gisements anciennement identifiés et pour lesquels des évaluations avaient déjà été réalisées n'ont fait l'objet que d'un rapide examen ; il s'agit de Sévrier/Les Charretières pour le Néolithique ancien ; d'Annecy-le-Vieux/Le Petit Port 1, Annecy-le-Vieux/La Tour, Saint-Jorioz/Les Marais et Sévrier/Les Choseaux pour le Néolithique moyen ; d'Annecy/Le Port 1 et Veyrier-du-Lac/Vieugy, Sous les Guerres pour le Néolithique final ; de Sévrier/Les Mongets pour l'âge du Bronze ancien ;

d'Annecy/le Port 2, Duingt/Ruphy, Duingt/Le Roselet et Veyrier-du-Lac/Vieugy, Sous les Guerres pour l'âge du Bronze final ; de Doussard/Au Servis, Le Bout du Lac pour la Protohistoire ; d'Annecy/Le Port pour l'Antiquité ; d'Annecy/Le Thiou, Annecy/Quai Chappuis, Duingt/Débarcadère et Sévrier/Le Prieuré pour le Moyen Age et d'Annecy/Quai Chappuis et Sévrier/Vers Rives pour l'époque moderne. A côté de ceux-là, quatre gisements déjà connus et prospectés ont fait l'objet de nouvelles investigations ; il s'agit d'Annecy/Le Pâquier et Talloires/Angon pour le Néolithique final ; d'Annecy-le-Vieux/Le Petit Port 2 et Sévrier/Le Crêt de Chatillon pour l'âge du Bronze final et de Sévrier/Le Crêt d'Anfon pour la Protohistoire. Par ailleurs, treize nouveaux emplacements ont été repérés, certains dans des secteurs déjà connus par des trouvailles anciennes, d'autres sur des emprises jusqu'ici non prospectées en raison de leur contexte géomorphologique à priori peu

favorable ou à cause d'un couvert végétal épais qui a longtemps interdit toute pénétration.

Sur ces gisements, des vestiges et des structures d'habitats pré- et protohistoriques et des aménagements de la berge aux époques protohistoriques, antiques, médiévales et modernes ont été mis en évidence. Ils ont fait l'objet de localisation cadastrale, de dévasage limité (10 m) et de prélèvements divers (mobilier, éléments de structures, sédiments). Pour permettre le calage chronologique de ces nouveaux gisements, et pour préciser l'âge de certains sites connus, de nombreuses analyses ont été réalisées (dendrochronologie et radiocarbone) (Cf. Bilan scientifique 2001, DRASSM).

Par le recensement des sites réalisé cette année, des données nouvelles nous sont fournies sur des gisements (habitats et aménagements littoraux) pour lesquels des vestiges sont repérés et datés par le radiocarbone ou par la dendrochronologie. Les résultats obtenus à la suite des prospections permettent une meilleure évaluation du potentiel archéologique de ce plan d'eau, précisent nos connaissances sur la densité de ces occupations littorales et sur leurs périodes d'installation et autorisent une appréciation qualitative de leur état de conservation. A ce stade d'avancement, trente-quatre gisements sont maintenant datés : Néolithique 12 (+3), Bronze 10 (+3), Protohistoire 5 (+3), Antiquité 1, Moyen Age 4, Moderne 3 ; des bois de quatre autres sont en cours d'analyses et deux gisements sont d'âge indéterminé.

Une première série d'analyses (dendrochronologie et radiocarbone) a été réalisée durant l'année 2001 sur des échantillons provenant de douze gisements. La

poursuite des études dendrochronologiques des derniers échantillons de trois gisements et le calage chronologique par le radiocarbone des séquences non datées seront menées sur de nouveaux crédits, objets d'une demande d'analyses complémentaires pour l'année 2002. Ces données nouvelles, et celles attendues au terme des dernières études encore en cours, permettront alors de proposer un schéma général des installations préhistoriques, protohistoriques et historiques du lac qui fera l'objet d'une notice de synthèse dans le prochain bilan scientifique régional.

A l'issue de cette campagne, les quatre grands lacs alpins français ont maintenant fait l'objet de prospections systématiques (Léman 1995 à 1997, Aiguebelette 1998, Bourget 1999 et 2000, Annecy 2001), avec le même taux de réussite et un effort tout particulier en ce qui concerne les financements d'analyses (dendrochronologie et radiocarbone). Menées avec des personnels CDI de l'AFAN et un agent du CNRAS (de 1995 à 1996) puis du DRASSM sur des crédits "carte archéologique" de la SDA, ces prospections ont notamment complété nos connaissances sur les périodes d'occupations littorales et considérablement étayé les corpus des calages chronologiques.

Dans la perspective de poursuivre cette démarche d'inventaire et d'élaboration de la carte archéologique des sites sous-lacustres, de nouvelles prospections devraient maintenant être menées localement afin de mieux caractériser les différents gisements repérés.

André MARGUET

LUGRIN La Maladière (lac Léman)

Au début de l'été 2001, l'antenne d'Annecy du Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM), organisme délocalisé du Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie chargé des recherches archéologiques dans les eaux intérieures a été informée d'une découverte de canons dans les eaux domaniales françaises, sur la rive haut-savoyarde du lac Léman.

Après une rapide enquête auprès de plongeurs lémaniques et plusieurs recouplements d'information, il s'est confirmé que des canons (deux ou trois selon les informateurs) auraient été mis en évidence, le dimanche 17 juin 2001, à faible distance du rivage face à Tourronde. Suivant certaines sources, ces objets auraient été vus par des plongeurs d'une palanquée suisse, lors d'une exploration thématique. D'autres informations nous rapportent que ces derniers avaient été préalablement informés de la sensibilité historique du secteur ; on pou-

vait alors penser que l'autre but affiché de la plongée était la recherche d'une galère savoyarde mise en fuite par les Bernois à Chillon (Vaud) et sabordée, en mars 1536, au large de Tourronde, sur la côte chablaisienne.

Compte tenu des circonstances de cette découverte (des recherches intéressant l'archéologie auraient été effectuées sans autorisation préalable), de l'intérêt quasi mythique de ces vestiges dans le milieu des plongeurs et des journalistes et pour éviter toute tentative de récupération sauvage (aucune déclaration de découverte n'a été faite), le Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes a demandé de faire procéder à une expertise de cette découverte. L'occasion de rappeler aux différents partenaires locaux le cadre réglementaire de ce type de recherche afin de protéger au mieux notre patrimoine immergé fut alors saisie. Dans cette perspective, des autorisations ont été accordées par les services compétents : la DRAC de Rhône-Alpes pour l'archéolo-

gie et la DDE, subdivision de Thonon-les-Bains pour la gestion domaniale du plan d'eau et l'application du Règlement particulier de police de la navigation (dans le Léman français, la plongée est interdite sur les épaves et sur les sites archéologiques, sauf autorisation préfectorale).

Le jeudi 19 juillet 2001, des plongées de vérification ont donc été réalisées par les plongeurs du DRASSM d'Annecy emmenés sur place par un des plongeurs suisses présent lors de la découverte. Sur ses indications¹ et malgré de mauvaises conditions de visibilité à partir de -18 m, un des "canons" a été redécouvert par -6 m, non pas au large du port de Tourronde comme la rumeur l'indiquait, mais à environ 900 mètres plus à l'Est, au large du lieudit "La Maladière", section cadastrale AE de la commune de Lugrin. L'absence de tout creusement clandestin, une vision furtive dans une eau turbide et un peu d'imagination avaient permis l'identification de ces vestiges. Après un rapide enlèvement des coquilles qui avaient colonisé l'engin, l'expertise n'a malheureusement pas confirmé ces premières impressions. En effet, cet objet identifié comme un des deux mis en évidence le 17 juin s'avère être un tuyau de fer observé sur plus de 4 m de longueur (nous n'avons pas vu le second, repéré à plus de 22 m de fond). Il s'agit vraisemblablement d'un égout démantelé. Disposé perpendiculairement au rivage actuel, il émerge du sédiment sableux de la baine sur environ 2 m de long, juste sur la rupture de pente. Son diamètre intérieur est de 22 cm et son extrémité visible présente une collerette de raccordement (diamètre 33 cm) percée de 6 trous de fixation et portant des traces de peinture blanche ; sur son côté ouest, une pièce métallique est rapportée à l'ai-

de de colliers en fer plat. Côté rivage, le tuyau se perd sous les sédiments ; il semble se poursuivre sous un talus abrupt de blocs d'enrochement. Côté large, la pente du tombant est raide, ce qui expliquerait une possible glissade d'une portion de cylindre à plus grande profondeur et les sédiments deviennent plus vasards (la pente est toujours aussi marquée, aucune rupture n'a été observée, au moins jusqu'à -25 m). Un examen visuel systématique de la surface du fond a été réalisé, avec éclairage, par trois plongeurs échelonnés se déplaçant parallèlement au rivage sur plus d'une centaine de mètres, d'abord entre -20 et -25 m puis de -15 à -18 m ; il n'a pas permis de retrouver ce deuxième élément.

Bien que cette visite se soit soldée par une expertise plutôt décevante du point de vue archéologique, il n'en reste pas moins que des documents d'archives des XVIe-XVIIe siècles rapportent cet épisode lémanique de la fuite d'une galerie savoyarde (renseignement Paul Bloesch) ; d'autres signalements de découvertes sont donc possibles, un jour ou l'autre.

Si l'on peut regretter la perte de temps occasionnée par la mobilisation de plusieurs services administratifs, cette courte opération aura tout de même permis, on peut l'espérer, d'informer les plongeurs des cadres réglementaires en vigueur, en matière de prospection archéologique, de déclaration de découverte fortuite et d'intervention dans les eaux domaniales françaises. Les risques de recherches non autorisées devraient par conséquent en être plus limités pour l'avenir !

André MARGUET

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Tableau des opérations interdépartementales

n° de site	Commune, nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
	Composantes culturelles des premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France	Joël VITAL	(CNR)	13	PC PR	BRO	*	
	Topographie urbaine de la Gaule	Jean GUYON	(CNR)	19	PC PR	GAL	*	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée. * : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Opérations interdépartementales

BRONZE ANCIEN

Composantes culturelles des premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France

Ce projet collectif de recherche (P 13) se propose d'établir la contribution du document céramique dans l'analyse de la mise en place des cultures du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc, Auvergne).

Les recherches programmées des deux dernières décennies et les récentes opérations de sauvetage liées à l'aménagement de la ligne ferroviaire du TGV Méditerranée ont renouvelé de manière significative nos données relatives à l'origine du Bronze ancien en moyenne vallée du Rhône. A la suite de quelques contacts informels conduits à l'issue du colloque *Campaniforme de Riva del Garda*, et en marge des nouvelles problématiques de recherches induites par ce renouveau documentaire, l'idée s'est imposée de la nécessité d'une analyse large des productions céramiques post-campaniformes. Ce projet vise plus particulièrement à en définir l'origine et le développement ainsi que la part des influx locaux, orientaux et méditerranéens, par l'examen collectif des concepts, des documents et des méthodologies, les capacités d'analyse et les avancées individuelles nous semblant toucher à leurs limites du fait de la complexification du sujet.

Le PCR se situe donc dans la suite logique de cette série d'opérations et de manifestations ; il en constitue un nouveau prolongement par une phase opérationnelle d'analyses et de retour aux sources documentaires de base que constituent les mobiliers et les données de fouilles. Quatre régions sont concernées : Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Auvergne et Languedoc-Roussillon, les nouvelles informations concernant les groupes à céramiques "épicampaniformes" ne nous semblant pas de nature à modifier fondamentalement les données du problème sans un élargissement à la totalité des connaissances relatives au début du Bronze ancien dans le Sud-Est. Les recherches font l'objet d'une coordination collective sur base

thématique (F. Convertini, L. Jallot, O. Lemercier, G. Loison et J. Vital).

La déjà longue histoire des recherches sur le Bronze ancien, comme la confusion des champs techniques, morphologiques, sémiologiques, chronométriques, géographiques et culturels, exigeaient une déconstruction préalable de cette notion par découplage des différentes composantes participant à la définition des productions céramiques.

Les opérations scientifiques spécifiques de clarification que nous nous étions proposés de conduire étaient les suivantes :

- retour critique aux contextes d'origine du mobilier ;
- inventaire descriptif et iconographique des séries ;
- analyse géométrique des formes céramiques en référence à un large cadre de compréhension ;
- analyse des techniques et thématiques décoratives, qui devait suivre deux voies en relation dialectique :
 - celle de la lecture technique du décor, devant recourir à l'utilisation d'un langage descriptif collectif et à la constitution d'une base de données des décors barbelés ;
 - celle de l'interprétation technique et des outils employés ;
- lier le destin de ces deux modalités par une phase d'expérimentation visant à constituer un référentiel des liens matrices-motifs et à réduire les cas encore trop nombreux d'indécision ; définir les héritages antérieurs ;

- caractérisation physico-chimique du matériau afin de cerner la dynamique spatio-temporelle et culturelle des différentes productions qui peuvent être isolées.

Une année probatoire (1999) a concerné la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Outre le bilan spécifique à cette région (BSR PACA 2000), cette première année avait permis de faire un point sur les techniques et motifs décoratifs rangés sous le concept « d'épicampaniforme » et propres aux productions méridionales.

Le déplacement en Rhône-Alpes présentait l'intérêt de documenter les aspects techno-culturels des régions plus septentrionales à partir de séries issues de fouilles récentes (Lyon, Roynac, Chabrillan, Ambérieu ...)

Les résultats obtenus peuvent être résumés de la façon suivante :

- les différentes hypothèses (techniques, géographiques, chronologiques, culturelles) résistent mal à un nouvel examen de fond de la documentation matérielle, qui ne figurait pas parmi les objectifs centraux, comme préalables, des actions à vocation synthétique antérieures ;

- les séries céramiques les plus représentatives ont fait l'objet d'analyses détaillées. Elles ont concerné les sites mentionnés plus haut ainsi que toute une série de découvertes anciennes remises ainsi en contexte, soit

près d'une trentaine de sites ;

- certains corpus ont pu faire l'objet de nouvelles interprétations résultant de la confrontation collective des données matérielles (Lyon boulevard périphérique nord, Gorge de Loup, rue Berthet, Géovreissiat Derrière le Château)

- la discrimination des composantes culturelles fait apparaître la contribution importante du monde méditerranéen de la phase récente (de régionalisation) du Campaniforme dans le sud de la région au Bronze ancien ; l'évidence du lien céramique campaniforme - céramique de type Laure redonnerait une certaine légitimité à la notion d'Epicampaniforme et à sa séparation d'un Bronze ancien conçu comme phase historique d'évolution ;

- la moyenne vallée du Rhône est plus soumise aux influx orientaux par le nord des Alpes et semble caractérisée par l'élaboration d'un faciès propre dans la mise en place duquel la part du substrat campaniforme sous sa forme régionale semble mineure, tout comme celle des faciès régionaux du Néolithique final ; les connexions avec la Basse-Auvergne sont à souligner ;

- les analyses pétrographiques en cours tendent à montrer des comportements régionaux spécifiques vis-à-vis de la présence ou non et de la nature des particules ajoutées (carbonates pilés, chamotte).

GALLO-ROMAIN

Topographie urbaine de Gaule méridionale

Le projet collectif de recherche (P 19) sur la *Topographie urbaine de Gaule méridionale*, qui regroupe des chercheurs de trois régions (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes), a fait l'objet en 2001 d'une nouvelle autorisation triennale pendant laquelle sa gestion est assurée par le Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa finalité est la publication d'*Atlas topographiques* qui cartographient et présentent, pour chacun des chefs-lieux de cités des provinces romaines de Gaule méridionale, l'ensemble des données archéologiques disponibles en les assortissant d'une synthèse sur l'histoire et la topographie urbaine pour une période allant des origines de la cité à son entrée dans le *regnum Francorum*.

Le premier volume de la collection, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 1, Aix-en-Provence, par J. Guyon, N. Nin, L. Rivet et S. Saulnier, a été publié en 1998 dans la série des *Suppléments à la Revue archéologique de Narbonnaise*, dont il constitue le vol. 30. Le volume 2, Fréjus (n° 32 des *Suppléments de la Revue archéologique de Narbonnaise* et n° 26 des *Travaux du*

Centre Camille Jullian), a été achevé d'imprimer en décembre 2000, mais sa diffusion n'a été effective que dans le premier trimestre 2001.

Rédigé par L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole et S. Saulnier, l'ouvrage a naturellement même format A 3 et même organisation des matières que le volume 1 (une introduction historique et historiographique ; des feuilles à échelle 1/1000e ; une synthèse raisonnée enfin : enceinte, voirie, monuments publics, habitat privé, etc.) ; ne fût-ce que parce que la présentation de la ville a nécessité d'éditer seize feuilles au lieu de quatorze, il est plus important cependant, tant par son volume (512 p.) que par ses 904 illustrations.

La diffusion de cet ouvrage constitue évidemment l'acquis majeur de l'exercice 2001, au cours duquel D. Carru a d'autre part très largement avancé dans la rédaction du volume suivant, qui réunira les villes d'Avignon, Cavaillon et Carpentras ; le manuscrit devrait être achevé dans le courant de l'année 2002, ce qui laisse augurer la parution de ce troisième volume à l'horizon 2002-2003. Compte tenu de l'état d'avancement

des autres fascicules en préparation, le ou les volumes suivants seront vraisemblablement consacrés aux villes d'Alba, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Valence.

Si l'on ajoute que l'année a également été marquée par les perspectives nouvelles de mise en chantier d'un *Atlas topographique* pour Marseille, il est clair qu'avec ce nouveau programme triennal de recherche, l'entreprise de la *Topographie urbaine de Gaule méridionale* est bien entrée dans une phase de maturité. Il est d'ailleurs

un signe qui ne trompe pas : les *Atlas topographiques*, si l'on peut dire, "font école" comme le montre, hors de la Narbonnaise, le projet, lancé lui aussi en 2001, de rédaction d'un volume sur Lyon. Sa rédaction sera le fait d'une équipe coordonnée par M. Lenoble, qui entend travailler en lien avec celle de la *Topographie urbaine de Gaule méridionale*, tout en gardant naturellement la maîtrise de son propre projet.

Jean GUYON

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Bibliographie régionale

Généralités - multichronologie

Ardèche : hommes, territoires, patrimoines. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001, 1 classeur, 298 p. (57 fiches, 2 livrets) : ill. (Programme *Education et Patrimoine en Ardèche* : Conseil Général de l'Ardèche, Inspection Académique de l'Ardèche, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes)

Dupraz, Fraisse 2001 : DUPRAZ (J.), FRAISSE (Chr.). – *Carte Archéologique de la Gaule : l'Ardèche*, 07. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001, 496 p. : ill. (coll. *Carte Archéologique de la Gaule*, Michel Provost resp.).

Etre Séguisave et Romain : Loire, terre d'Italie, 2000-2001. Exposition, Pommier-en-Forez, juin à septembre 2001]. Catalogue, Lyon : Plan fixe éditions, 2001, non paginé

Archéologie sur toute la ligne : les fouilles du TGV Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône. Exposition, Valence, Musée de Valence, 6 déc. 2001-05 mai 2002. Catalogue, Paris : Somogy ; Valence : Musée de Valence, Somogy éditions d'art, 2001-2002, 213 p. : ill. ; bibl.

Fillion, Vilain 2001 : FILLION (J.-P.), VILAIN (R.). – Bassy - Veytrens, vingt ans après... Hommage à Paul Dufournet. *Le Bugey*, 88, 2001, p. 9-28.

Le Bot-Helly 2001 : LE BOT- HELLY (A.). – Peut-on éliminer en archéologie ? In : *Tri, sélection, conservation, quel patrimoine pour quel avenir ?* Acte de la table ronde organisée sous l'égide de l'ENP, Paris 23-25 Juin 1999. Paris : Monum', éditions du patrimoine 2001, p. 77-80 (coll. *Idées et débats*).

Lenoble 2001 : LENOBLE (M.). – La prise en compte du patrimoine archéologique dans l'Est lyonnais. In : *Premières journées d'histoire en Velin*, Saint-Priest, 20-21 novembre 1999. Vénissieux : Cercle Iulius Victor 2001, p. 17-28.

Neuville-sur-Saône – Préinventaire des monuments et richesses artistiques. Lyon : Conseil Général du Rhône, 2001, 11, 139 p. : ill. ; index des artistes et ouvriers d'art.

Patrimoine en Isère : Chambaran, Patrimoine en Isère. Grenoble : Musée Dauphinois, Conservation du patrimoine de l'Isère, 2001, 235 p. ; bibl.

Premières journées d'histoire en Velin. Château de Saint-Priest, 20-21 novembre 1999. Actes. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, 160 p. : ill.

Vercors en questions. Alpe (L'), Hors-série, 2001, p. 3-114.

Préhistoire - Protohistoire

Alvarez Fernandez 2001 : ALVAREZ FERNANDEZ (E.). – L'axe Rhin-Rhône au Paléolithique supérieur récent : l'exemple des mollusques utilisés comme objets de parure. *L'Anthropologie*, 105-4, 2001, p. 547-564.

Ballet 2001 : BALLET (F.). – Une muséographie en plein air : le parc archéologique des Ilozes à Aussois. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, décembre 2001, p. 16.

Ballet 2001 : BALLET (F.). – A la découverte des gravures rupestres - une exposition, un site. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, mai 2001, p. 19.

Bellon 2001 : BELLON (C.). – Le site des "bassins Minerve-Europe" à Saint-Priest. In : *Premières journées d'histoire en Velin*, 20-21 novembre 1999. Saint-Priest : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 101-113.

Berger 2001 : BERGER (J.-F.). – Evolution des agro- et des hydro-systèmes de la région médiо-rhodanienne. In : OUZOULIAS (P.), PELLECUEUR (Chr.), RAYNAUD (Cl.), VAN OSSSEL (P.), GARMY (P.). – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : Actes du IV^e colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001, p. 369-403.

Bocquet 2001 : BOCQUET (A.). – Villages néolithiques en bord de lac, Charavines en Dauphiné. In : GUILAINE (J.). – *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique (8000-2000 avant notre ère)* : Séminaire du Collège de France. Paris : Errance, 2001, 613, 3, p. 187-201.

Bocquet 2001 : BOCQUET (A.). – Nature et intensité de quelques évolutions à Charavines au Néolithique récent. In : LE ROUX (C.-T.) – *Du monde des chasseurs à celui des métallurgistes : hommage scientifique à la mémoire de Jean L'Helgouac'h et mélanges offerts à Jacques Briard*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 9. Rennes : Association pour la Diffusion des Recherches archéologiques dans l'Ouest, 601, 33, 2001, p. 199-205.

Bocquet, Haussmann 2001 : BOCQUET (A.), HAUSSMANN (L.). – Dernières découvertes protohistoriques en Nord-Dauphiné et en Savoie. *BSPF*, 98, 2, 2001, p. 299-310.

Burnouf et al. 2001 : BURNOUF (J.), CARCAUD (N.), CUBIZOLLE (H.), TREMENT (F.), VISSET (L.), GARCIN (M.), SERIEYSSOL (K.). – Les relations sociétés / milieux physiques dans le bassin de la Loire depuis la fin du Tardiglaciaire : l'état de la recherche. *Quaternaire*, 12, 1-2, p. 5-13.

Clottes 2001 : CLOTTES (J.) dir. – *La grotte Chauvet, l'art des origines. Arts rupestres*. Paris : Seuil, 2001, 224 p. : ill.

Cubizolle, Georges 2001 : CUBIZOLLE (H.), GEORGES (V.). – L'évolution holocène de la plaine alluviale de la Loire dans le bassin du Forez (Massif central, France). Mise en évidence du potentiel géoarchéologique. *Quaternaire*, 12, 1-2, p. 53-67.

Cubizolle et al., à paraître : CUBIZOLLE (H.), GEORGES (V.), VERRIER (J.). – Occupation humaine et dynamique fluviale de la Loire en Forez du Néolithique à l'époque romaine (France, 42). In : *Occupation et gestion des zones humides en Gaule au cours de l'âge du Fer, de l'Antiquité et du haut Moyen Âge* : Actes de la table ronde de Molesmes, 24 septembre 1999 (à paraître).

Defleur et al. 2001 : DEFLEUR (A.), CREGUT-BONNOURE (E.), DES-CLAUZ (E.), THINON (M.). – Présentation paléo-environnementale du remplissage de la Baume Moula-Guercy à Soyons (Ardèche) : implications paléoclimatiques et chronologiques. *L'Anthropologie*, 105, 3, 2001, p. 369-408.

Delannoy et al. 2001 : DELANNOY (J.-J.), DEBARD (E.), FERRIER (C.), KERVAZO (B.). – La cartographie morphologique souterraine : apports aux reconstitutions paléogéographiques et paléoenvironnementales : application à la grotte Chauvet (Ardèche - France). *Quaternaire*, 12, 4, 2001, p. 235-248.

Evesque 2001 : EVESQUE (R.). – La Protohistoire dans le pays des Vans : l'âge du Fer (de 800 à 125 av. J.-C.). *Revue du Vivarais*, 2, 2001, p. 169-188.

Faure, Guérin 2001 : FAURE (M.), GUERIN (Cl.). – 1855 - 1954 : un siècle de découvertes paléontologiques à Saint-Vallier (Drôme), l'émergence d'une référence biostratigraphique internationale. *Revue Drômoise*, 93, 500, 2001, p. 81-93.

Franc 2001 : FRANC (O.). – Les sédiments, gardiens des vestiges et du temps. In : *Premières journées d'histoire en Vélin, Saint-Priest*, 20-21 novembre 1999. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 87-99.

Gély 2001 : GÉLY (B.). – Les dolmens des Géantes à Bourg-Saint-Andéol. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 54-63.

Gros 2001 : GROS (O.), GROS (A.-Ch.). – Vingt années de recherches préhistoriques à Gospierres (Ardèche) et dans les environs. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 9-26.

Hameau 2001 : HAMEAU (Ph.). – L'art schématique linéaire dans le Sud-Est de la France. *L'Anthropologie*, 105-4, 2001, p. 565-610.

Hénon 2001 : HENON (Ph.). – Structures domestiques et espaces villageois du Ve millénaire au VIIIe siècle : l'apport des fouilles de la "ZAC des Perches" à Saint-Priest (Rhône) - bilan documentaire. In : *Premières journées d'histoire en Vélin, Saint-Priest*, 20-21 novembre 1999. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 29-65.

Hénon 2001 : HENON (Ph.). – La Protohistoire d'un faubourg lyonnais : archéologie préventive à Saint-Priest. *Archéologia*, 381, sept. 2001, p. 22-33.

Joly 2001 : JOLY (J.-L.). – Vénissieux. In : *Premières journées d'histoire en Vélin, Saint-Priest*, 20-21 novembre 1999. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 123-131.

Joris 2001 : JORIS (C.). – La civilisation magdalénienne en Ardèche. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 1-8.

Kalai et al. 2001 : KALAI (Ch.), MONCEL (M.-H.), RENAULT-MISKOVSKY (J.). – Le paléoenvironnement végétal des occupations humaines de la grotte de Payre à la fin du Pléistocène moyen et au début du Pléistocène supérieur (Ardèche, France). *Trabajos de prehistoria*, 52, 1, 2001, p. 143-151.

Le Guillou 2001 : LE GUILLOU (Y.). – La sacristie de la grotte Chauvet et son couloir d'accès. *Préhistoire Ariégeoise*, 56, 2001, p. 5-34.

Le Guillou 2001 : LE GUILLOU (Y.). – La Vénus du Pont-d'Arc. *Intern. Newsletter on Rock Art*, 29, 2001, p. 1-5.

Magny et al. 2001 : MAGNY (M.), MARGUET (A.), CHASSEPO (G.), RICHARD (H.), BILLAUD (Y.). – Early and late Holocene water-level fluctuations of lake Annecy, France : sediment and pollen evidence and climatic implications. *Journal of Paleolimnology*, 25, 2001, p. 215-227 (Special Issue Lac d'Annecy).

Malenfant 2001 : MALENFANT (M.). – L'industrie du Paléolithique moyen du site "La Côte 1" : Lans-en-Vercors (38). *Bull. du CRPV*, 2001, p. 5-10 : fig.

Malenfant 2001 : MALENFANT (M.). – Découverte d'une deuxième série lithique aurignacienne sur le site de Val Molière, Villard-de-Lans (38). *Bull. du CRPV*, 2001, p. 20-23 : 1 fig.

Malenfant 2001 : MALENFANT (M.). – L'industrie aurignacienne à patine jaune orangée de Val Molière, Villard-de-Lans (38). *Bull. du CRPV*, 2001, p. 11-19 : 5 fig.

Moncel 2001 : MONCEL (M.-H.). – Le Paléolithique moyen à outils bifaciaux du sud-est de la France : réflexion sur un phénomène marginal. In : CLIQUET (D.) dir. – *Les industries à outils bifaciaux du Paléolithique moyen d'Europe occidentale* : Actes de la table ronde internationale organisée à Caen, 14-15 octobre 1999. ERAUL, 98, Liège : Université de Liège, 2001, p. 163-172.

Moncel 2001 : MONCEL (M.-H.). – Le moustérien de type Quina de la grotte du Figuier : Fouilles P. et A. Huchard et R. Gilles. Des occupations en grotte de courtes durées pour une exploitation locale de courte durée ? *BSPF*, 98-4, 2001, p. 593-614.

Mouyon 2001 : MOUYON (P.). – Le puits du Fakir – Balazuc. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 27-39.

Moyné 2001 : MOYNE (J.-P.). – Le pays voironnais. *Patrimoine en Isère : Guide du patrimoine*. Grenoble : Musée Dauphinois, 2001, 97 p : ill. ; bibl.

Ogel, Barth 2001 : OGEL (L.), BARTH (Ph.). – Orgnac-l'Aven, la Baume de Ronze, fiche 2.2. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Ogel, Rimbault 2001 : OGEL (L.), RAIMBAULT (M.). – Vallon-Pont-d'Arc, la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, fiche 2.3. Les dolmens du Sud-Ardèche, fiche 2.6. In : *Ardèche, hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Philippe 2001 : PHILIPPE (M.). – Le creux des Elaphes (commune des Déserts, plateau du Revard, Parc naturel régional du massif des Bauges, Savoie) et sa faune de vertébrés holocènes. *Cahiers scientifiques*, 1, Lyon : Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, 2001, p. 19-105.

Picavet 2001 : PICAVET Régis. – La Préhistoire des Alpes en cinq minutes, Alpe (L'). *Vercors en question, hors-série*, 2001, p. 16-17.

Rimbault 2001 : RAIMBAULT (M.). – Le Garn et la Bastide-de-Virac, la grotte d'Oullins, fiche 2.4 Vallon-Pont-d'Arc, les gravures de la grotte d'Ebbou, fiche 2.5 Gras, le Chastelas de Baravon, fiche 2.7. La plaine de Gras, les cabanes et structures en pierres sèches, fiche 2.9. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Ramponi 2001 : RAMPONI (C.). – Préhistoire et Protohistoire dans le

Velin. In : *Premières journées d'histoire en Velin, Saint-Priest, 20-21 novembre 1999*. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 67-86.

Riche 2001 : RICHE (C.). – Une nouvelle découverte sur la diffusion de la production "pressignienne" des ateliers de taille de silex du plateau de Vassieux-en-Vercors. *Bull. du CRPV*, 17, 2001, p. 2-3 : 1fig.

Roudil 2001 : ROUDIL (J.-L.). – Chronique mégalithique. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 68-71.

Roudil, Da Silva 2001 : ROUDIL (J.-L.), DA SILVA (J.). – Une fosse néolithique à la Beaume d'Oulen et son contexte : Le Garn - La Bastide-de-Virac. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 44-53.

Salvador 2001 : SALVADOR (P.-G.). – L'évolution holocène de la plaine alluviale de l'Isère dans l'ombilic de Moirans (Isère, France). *Quaternaire*, 12, 1-2, , 2001, p. 127-135.

Thirault 2001 : THIRAUT (E.). – Haches néolithiques : production, diffusion et usage dans les Alpes occidentales et le bassin du Rhône ? *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, décembre 2001, p. 18-19.

Valli 2001 : VALLI (A.). – Le gisement villafranchien moyen de Saint-Vallier (Drôme) : nouvelles données paléontologiques (*cervidae, bovinæ*) et taphonomiques. *Docum. Lab. Geo. Lyon*, 153, Lyon : Université Claude Bernard - Lyon I, 2001, 275 p. : 108 fig. : 160 tabl. : pl.

Valli 2001 : VALLI (A.). – La genèse du gisement paléontologique de Saint-Vallier (Drôme). *Revue Drômoise*, 93, 500, 2001, p. 94-100.

Veyrier 2001 : VEYRIER (J.). – Un regard géographique sur le patrimoine de Vienne. *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 96, fasc. 3, 2001, p. 2-34.

Vital 2001 : VITAL (J.). – Actualité de l'âge du Bronze dans le Sud-Est de la France : chronologie, lieux économie, mobilier. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 24, 2001, p. 243-252.

Yvorra, Slimak 2001 : YVORRA (P.), SLIMAK (L.). – Grotte Mandrin à Malataverne (Drôme). Premiers éléments pour une analyse spatiale des vestiges en contexte moustérien. *BSPF*, 98, 2, 2001, p. 189-205.

Gallo-romain

L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau-Rouge à Vaise (Lyon 9e). Ville de Lyon - Service archéologique municipal, animation 3D Sabine Sorin et Joan da Silva [ressources électronique]. Lyon : Ville de Lyon, 2001, 1 disque optique numérique (CD-ROM) : coul. Configuration requise : PC ou Mac, 32 Mo de mémoire vive, lecteur CDx24, 100 Mo d'espace disque libre.

Ballet, Pernon 2001 : BALLET (F.), PERNON (J.). – Les potiers de Portout, un atelier du Ve s. ap. J.-C. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, mai 2001, p. 18.

Ballet 2001 : BALLET (F.). – A visiter le nouveau musée de Chanaz, un atelier gallo-romain du Ve s. les potiers de Portout. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, décembre 2001, p. 17.

Batigne-Vallet 2001 : BATIGNE-VALLET (C.). – Question de méthode concernant la céramique à feu : apports et limites de son étude. Le cas de *Lugdunum*. In : *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs Primvs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini Habitvs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, 2001, p. 37-44.

Blaizot et al. 2001 : BLAIZOT (F.), BONNET (Ch.), CASTEX (D.), DUDAY (H.). – Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône : les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse). *Gallia*, 58, 2001, p. 271-361.

Bonnet, Batigne-Vallet 2001 : BONNET (Ch.), BATIGNE-VALLET (C.). – Contribution à l'étude des céramiques grises kaoliniques voconces d'après le mobilier issu des fouilles du tracé drômois du TGV méditerranée. *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs PrimVs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini HabitVs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, p. 73-88.

Bouvier 2001 : BOUVIER (A.). – Les mottes castrales dans le Velin. In : *Premières journées d'histoire en Velin, Saint-Priest, 20-21 novembre 1999*. Vénissieux : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 115-122.

Bouvier 2001 : BOUVIER (M.). – Les fleuves, vecteurs du transport du vin dans l'Antiquité. In : BEDON (R.), MALISSARD (A.) éd. – *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines. Caesarodunum*, 33-34, Limoges : PULIM, 2001, p. 297-315.

Cécillon 2001 : CECILLON (Ch.). – Petits bronzes de la dynastie constantinienne découverts à Saint-Priest (Rhône) au lieu-dit "Minerve". *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 56e année, 2, février 2001, p. 21-26.

Corna, Perraud 2001 : CORNA (M.), PERRAUD (R.). – Pratiques funéraires relatives aux crânes dans la nécropole des Plantées à Briord (Ain) (Ier-VIIIe siècles). *Le Bugey*, 88, 2001, p. 29-44.

Cossalter, Rigaud 2001 : COSSALTER (N.), RIGAUD (P.). – Alba-la-Romaine, la nécropole de Saint-Martin, fiche 3.8. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Delaval 2001 : DELAVAL (E.). – Formes d'habitat collectif à Lyon et Vienne en milieu artisanal et commercial. *Revue du Nord*, 31, 2001, p. 35-48.

Desbat 2001 : DESBAT (A.). L'artisanat céramique à Lyon durant l'époque romaine. In : *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs PrimVs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini HabitVs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, 2001, p. 17-36.

Desbat, Leblanc 2001 : DESBAT (A.), BLANC (O.). – Les médaillons d'applique découverts sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France). In : *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs PrimVs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini HabitVs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, 2001, p. 57-66.

Dupraz 2001 : DUPRAZ (J.). – Alba-la-Romaine. In : *Carte Archéologique de la Gaule : l'Ardèche*, 07. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001, p. 97-194 (coll. *Carte Archéologique de la Gaule*, Michel Provost resp.).

Dupraz, Rigaud 2001 : DUPRAZ (J.), RIGAUD (P.). – Alba-la-Romaine, un exemple de topographie urbaine, fiche 3.1. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Dupraz, Strippoli 2001 : DUPRAZ (J.), STRIPPOLI (L.). – Bourg-Saint-Andéol, le bas-relief de Mithra, fiche 4.4. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Foy, Nenna 2001 : FOY (D.), NENNA (M.-D.). – *Tout feu, tout sable* :

Mille ans de verre antique dans le Midi de la France. Catalogue de l'exposition, Musée d'Histoire de Marseille. Marseille, Aix-en-Provence, 2001. Marseille : Edisud, 2001, 255 p. : ill.

Fraisse, 2001 : FRAISSE (C.). – Alba-la-Romaine, les jeux de société, fiche 3.6. Alba-la-Romaine, les tablettes à écrire, fiche 3.7. In : *Ardèche, hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Fraisse, Dupraz 2001 : FRAISSE (C.), DUPRAZ (J.). – Alba-la-Romaine, la villa gallo-romaine de Bas-Juliau, fiche 3.5. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Jospin, Bleu 2001 : JOSPIN (J.-P.), BLEU (St.). – De nouvelles recherches et un nouveau musée pour Aoste antique. *Archéologia*, 378, p. 28-35.

Jospin, Laroche 2001 : JOSPIN (J.-P.), LAROCHE (C.). – *Aoste, ville gallo-romaine*. Guide du Musée gallo-romain d'Aoste, 78 p.

Jung et al. 2001 : JUNG (C.), ODIOT (Th.), BERGER (J.-Fr.), SERIS (D.). – La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône). In : BRUN (J.-P.), LAUBENHEIMER (F.). – La viticulture en Gaule. *Gallia*, 58, 2001, p. 113-128.

Kayser, Rémy 2001 : KAYSER (F.), REMY (B.). – Découvertes de deux épitaphes inédites de Vienne, au musée lapidaire. *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 96, 2001, p. 26-28.

Leblanc 2001 : LEBLANC (O.). – Production de céramiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France). Bilan de 25 années de recherche sur le site. In : *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs Primvs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini Habitvs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, 2001, p. 45-56.

Lontcho 2001 : LONTCHO (F.). – Fours de potiers à Lyon. *L'archéologue - archéologie nouvelle*, 55, août-septembre 2001, p. 22-25.

Magny 2001 : MAGNY (M.). – Les variations du niveaux des lacs du Jura et des Alpes du Nord et leur signification pour une histoire du climat aux IV^e et Ve siècles de notre ère. In : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (Chr.), RAYNAUD (Cl.), VAN OSSSEL (P.), GARMY (P.). – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : Actes du IV^e colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001, p. 357-368.

Marot 2001 : MAROT (E.). – Faciès régionaux de la céramique commune gallo-romaine dans le sud du Massif Central (Ardèche, Aveyron, Cantal, Haute-Loire et Lozère) : état de la recherche et perspective d'étude. In : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille - Bavay*, 24-27 mai 2001. Saint-Paul-Trois-Châteaux : SFEGAG, 2001, p. 365-379.

Maza 2001 : MAZA (G.). – Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II^e - Ier siècle av. J.-C.). In : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille - Bavay*, 24-27 mai 2001. Saint-Paul-Trois-Châteaux : SFEGAG, 2001, p. 413-444.

Mermet 2001 : MERMET (Chr.). – Pérennité d'un lieu de culte à Grésy-sur-Isère : du temple romain à l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Liens. *Grézy Action Culturelle*, 2001, 272 p. : ill.

Motte, Vicherd 2001 : MOTTE (S.), VICHERD (G.). – La villa antique des Grandes Terres à Beynost : résidence d'un notable de l'époque fibro-claudienne. *Dombes : Revue de l'académie de la Dombes*, 21, 2001, p. 20-23.

Ode, Odriot 2001 : ODE (B.), ODIOT (Th.). – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e et Ve siècles. In : OUZOULIAS (P.),

PELLECUER (Chr.), RAYNAUD (Cl.), VAN OSSSEL (P.), GARMY (P.). – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : Actes du IV^e colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001, p. 225-246.

Payen 2001 : PAYEN (P.). – Vestiges de l'occupation romaine à Granges-les-Valence. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 64-67.

Pelletier 2001 : PELLETIER (A.). – Inscriptions inédites de la cité de Vienne (II). *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 96, 2001, p. 15-25.

Rebuffat 2001 : REBUFFAT (R.). – La vigne en Ardèche avant l'an 1000. *Revue du Vivarais*, tome 105, 1, 2001, p. 7-35.

Rebuffat et al. 2001 : REBUFFAT (R.), VALLADIER-CHANTE (R.), SCHNETZLER (J.), ROURE (J.), SALQUES (B.), GUIBOURDENCHE (G.). – La vigne d'hier à aujourd'hui en Ardèche. *Revue du Vivarais*, 105, 1, 2001, p. 5-165.

Rigaud, 2001 : RIGAUD (P.). – Alba-la-Romaine, le théâtre antique, fiche 3.2. Alba-la-Romaine, la *domus* du Pinard, fiche 3.3. Alba-la-Romaine, la mosaïque aux poissons, fiche 3.4. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Rigoir, Durand 2001 : RIGOIR (Y.), DURAND (E.). – La Pré-DSp de Saint-Georges-les-Bains (Ardèche) : le site gallo-romain de Mars. In : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille - Bavay*, 24-27 mai 2001. Saint-Paul-Trois-Châteaux : SFEGAG, 2001, p. 485-488.

Saison-Guichon 2001 : SAISON-GUICHON (A.). – Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon. In : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille - Bavay*, 24-27 mai 2001. Saint-Paul-Trois-Châteaux : SFEGAG, 2001, p. 465-478.

Silvinot 2001 : SILVINO (T.). – Les importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon du Ier siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C. : étude préliminaire. In : *Actes du congrès de la SFECAG, Lille - Bavay*, 24-27 mai 2001. Saint-Paul-Trois-Châteaux : SFEGAG, 2001, p. 331-346.

Strippoli, Dupraz, Rigaud 2001 : STRIPPOLI (L.), DUPRAZ (J.), RIGAUD (P.). – Autour d'Alba-la-Romaine, les ponts antiques, fiche 3.9. In : *Ardèche : hommes, territoires, patrimoines*. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques, Privas : Conseil Général de l'Ardèche.

Vilvorder, Vanderhoeven 2001 : VILVORDER (F.) VANDERHOEVEN (A.). – La diffusion des mortiers de la moyenne vallée du Rhône en Gaule septentrionale et sur le limes rhénan. In : *Rei Cretariae Romanae Favtorvm Acta 37. Congressus Vicesimvs PrimVs Rei Cretariae Romanae Favtorvm Lvgdini HabitVs MM*. Abingdon : Rei Cretariae Romanae Favtores, 2001, p. 67-72.

Moyen Âge

Bois 2001 : BOIS (M.). – La Baume-de-Transit et son église Sainte-Croix. *Revue Drômoise*, 93, 500, 2001, p. 110-115.

Bois 2001 : BOIS (M.). – Les dépendances de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon dans les Baronnies drômoises. In : BARRUOL (G.), BACOU (R.), GIRARD (A.). – *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement* : Actes du colloque international tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye, Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 sept. 1999. *Les cahiers de Salagon*, 4, 2001, Mane : Les Alpes de Lumière, p. 301-309.

Bouby 2001 : BOUBY (L.). – Approche carpologique d'un habitat rural du Moyen Age central (XI^e-XII^e siècles) : Châteauneuf-sur-Isère, Beaume (Drôme). In : MARINVAL (P.) dir. – *Histoires d'hommes, histoires de plantes : hommage au professeur Jean Erroux*. Rencontres d'archéobotanique de Toulouse, 2001, p. 163-192.

Bousquet 2001 : BOUSQUET (P.), BOUSQUET (M.). – Le domaine de Joviac et ses installations hydrauliques. Aubenas : *Cévennes, terre de lumière*, 3, 2001, p. 12-22, biblio.

Bousquet 2001 : BOUSQUET (P.), BOUSQUET (M.). – La chartreuse de Bonnefoy. Aubenas : *Cévennes, terre de lumière*, 3, 2001, p. 11-23, bib.

Chalmin-Sirot 2001 : CHALMIN-SIROT (E.). – Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e siècles). In : RENOUX (A.) dir. – *Aux marches du palais, qu'est-ce qu'un palais médiéval ?* : Actes du VII^e congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans - Mayenne, 9-11 septembre. Le Mans : LHAM, Université du Maine, 2001, p. 113-122.

Colardelle 2001 : COLARDELLE (R.). – Grenoble aux premiers temps chrétiens. *L'archéologue - archéologie nouvelle*, 57, décembre 2001-janvier 2002, 2001, p. 13-16.

Crozat 2001 : CROZAT (S.). – Contribution de l'ethnobotanique à la restauration des jardins historiques : recherches appliquées sur l'histoire des végétaux. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 83-84 ; 1er et 2e trimestre, 2001, p. 28-31.

Dupland, Rigolot 2001 : DUPLAND (P.) RIGOLLOT (C.). – La nécropole de l'Abeille à Labeaume. *Ardèche Archéologie*, 18, 2001, p. 4043.

Esquieu 2001 : ESQUIEU (Y.). – Viviers, une ville médiévale et son évolution, fiche 4.5. In : Ardèche : hommes, territoires, patrimoines. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Estienne 2001 : ESTIENNE (M.-P.). – Les dépendances de Villeneuve-lès-Avignon dans la vallée de la Méouge (Drôme et Hautes-Alpes). In : BARRUOL (G.), BACOU (R.), GIRARD (A.). – *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement* : Actes du colloque international tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye, Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 sept. 1999. *Les cahiers de Salagon*, 4, Mane : Les Alpes de Lumière, 2001, p. 311-320.

Fambon 2001 : Saint-Montan, un château en Ardèche, fiche 4.11. In : Ardèche : hommes, territoires, patrimoines. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Faure-Boucharlat et al. 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (E.) dir. – *Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du Ve au XI^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2001, 432 p. : ill. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 21).

Horry 2001 : HARRY (A.). – La faïence à Lyon du XI^e au XVI^e siècle : l'apport des fouilles récentes. *Archéologie du Midi Médiéval*, 19, 2001, p. 137-179.

Jacob, Bailly-Maître 2001 : JACOB (N.), BAILLY-MAITRE (M.-Chr.). – Analyse de la pollution minière de rivières de l'Oisans : application à l'archéologie. *Archéologie du Midi Médiéval*, 19, 2001, p. 67-77.

Jacob, 2001 : JACOB (Th.). – L'iconographie religieuse romane dans les églises du Forez et du Livradois : persistances païennes et pédagogie monastique aux XI^e et XII^e siècles. *Bulletin de la Diana*, 60, 4, p. 2001, p. 319-328.

Lassalle 2001 : LASSALLE (V.). – La sculpture médiévale à l'abbaye

Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement. *Les cahiers de Salagon*, 4, Mane : Les Alpes de Lumière, 2001, p. 69-94.

Mazard et al. 2001 : MAZARD (C.). – *Patrimoine en Isère : Oisans. Conservation du Patrimoine de l'Isère / Musée Dauphinois*, 2001, 231 p.

Montchal 2001 : MONTCHAL (J.). – Saint-Laurent-de-Mure au Moyen Age. In : *Premières journées d'histoire en Vélin*, 20-21 novembre 1999. Saint-Priest : Cercle Iulius Victor, 2001, p. 133-144.

Montjoye, Chancel 2001 : MONTJOYE (A. de), CHANCEL (D.). – *Le groupe cathédral de Grenoble : baptistère, cathédrale Notre Dame, église Saint-Hugues, palais épiscopal*. Grenoble : Musée de l'Ancien Evêché, Conservation du Patrimoine de l'Isère, 2001, 80 p : ill.

Poisson 2001 : POISSON (J.-M.). – La maîtrise d'œuvre dans les chantiers de construction des châteaux du comté de Savoie au XI^e siècle. In : CHAPELOT (O.) dir. – *Du projet au chantier : Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XI^e – XV^e siècles* : Actes du colloque de Vincennes, 1-3 octobre 1998. Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001, p. 163-175.

Reveyron 2001 : REVEYRON (N.). – Invention technique et projet architectural dans l'art gothique à Lyon. In : CHAPELOT (O.) dir. – *Du projet au chantier : Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XI^e – XV^e siècles* : Actes du colloque de Vincennes, 1-3 octobre 1998. Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001, p. 87-108.

Tardieu 2001a : TARDIEU (J.). – *Réformes religieuses et architecture, autour de la règle de saint Benoît*. Colloque d'Août 2000 : La vie religieuse à Léoncel (XI^e-XVII^e s.). *Les Cahiers de Léoncel*, 17, *Revue Drômoise*, avril 2001, p. 45-74.

Tardieu 2001b : TARDIEU (J.). – notice 076- Cruas. In : DUPRAZ (J.), FRAISSE (Chr.). – *Carte Archéologique de la Gaule : l'Ardèche*, 07. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001, 496 p. : ill. (coll. *Carte Archéologique de la Gaule*, Michel Provost resp.).

Tardieu 2001c : TARDIEU (J.). – *Cruas l'Abbaye*, fiche 4.1 ; *Le Rhône : évocation de la navigation fluviale ancienne*, fiche 4.12. In : Ardèche : hommes, territoires, patrimoines. Education et Patrimoine en Ardèche : fiches pédagogiques. Privas : Conseil Général de l'Ardèche, 2001.

Bailly-Maître, Ploquin, Garioud 2001 : BAILLY-MAITRE (M.-Chr.), PLOQUIN (A.), GARIOUD (N.). – Le fer dans les Alpes, du Moyen Âge

Moderne

au XIX^e siècle. In : Actes du colloque intern. de Saint-Georges d'Hurtières, 22-25 octobre 1998. *Temps modernes*, 4, 2001, Montagnac : Monique Mergoil, 243 p. : ill. : 29 cm.

Boudray 2001 : BOUDRAY (M.). – Le site minier des Hurtières, centre d'interprétation du patrimoine industriel minier de Savoie. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, mai 2001, p. 14-15.

Garioud 2001 : GARIOUD (N.). – Un passé minier savoyard mal connu du grand public. *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, mai 2001, p. 12-13.

Garnier 2001 : GARNIER (M.). – *Carriers et carrières dans le Mont*

d'Or lyonnais. Tome 2 : de la pierre des carrières aux ouvrages pour les hommes et pour les eaux, VIII. Saint-Didier-au Mont-d'Or : Connaissance du Mont d'Or, 2001, 294 p : ill.

Garnier 2001 : GARNIER (M.). – *Carriers et carrières dans le Mont d'Or lyonnais*. Tome 3 : la civilisation du symbole : de la pierre terrestre à l'édifice céleste, IV. Saint-Didier-au Mont-d'Or : Connaissance du Mont d'Or, 2001, 186 p. : ill., bibl., glossaire des termes anciens, locaux ou spécifiques aux sujets traités.

Jourdan et al. 2001 : JOURDAN (G.), REMOND (C.), TREZIN (Ch.). – *Le pays de Grignan, Drôme*. Grignan : Syndicat d'Aménagement du Pays de Grignan, 2001, 96 p. : ill. coul. ; 29 cm, (*Images du patrimoine*, 208).

Moyne 2001 : MOYNE (J.-P.). – Le pays Voironnais - Guide du patrimoine. *Patrimoine en Isère*, 97 p.

Veyrier 2001 : VEYRIER (J.). – Un regard sur le patrimoine de Vienne. *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 96, 3, p. 2-34.

Barreto 2001 : BARRETO (F.). – *La nécropole de la rue du Chapeau Rouge à Lyon*. Mémoire de Maîtrise, Université Louis Lumière Lyon II, 2001, vol. 1, 103 p. ; vol. 2, 71 fig.

Travaux universitaires

Déturche 2001 : DETURCHE (F.). – *Contribution à l'étude de la vie religieuse en Gaule : Helviens, Gabales et Vellaves (Ier siècle av. notre ère – IIIe s. de notre ère)*. Mémoire de DEA, Université Louis Lumière Lyon II, juin 2001, 1 vol., 153 p. ; 1 vol. pl. et annexes.

Eshani-Sabourin 2001 : EHSANI-SABOURIN (J.). – *Etude de la faune gallo-romaine du secteur I a de la ZAC Saint-Vincent*. Mémoire de Maîtrise, Université Louis Lumière Lyon II, 2001, 118 p. : ill. : biblio.

Fournier 2001 : FOURNIER (V.). – *Le couvent de Charrière : Etude historique et archéologique de l'église*. Mémoire de Maîtrise, Université Louis Lumière Lyon II, septembre 2001, vol. 1 : 255 p. : biblio; vol. 2 : 251 fig.; vol. 3 : 16 p. : 18 fig.

Mathevot 2001 : MATHEVOT (Chr.). – *Couzan*. Mémoire de DEA, Université Louis Lumière Lyon II, 2001, 2 vol., 80 p. : fig. et pl. ; 2 Cdrom.

Siranossian 2001 : SIRANOSSIAN (A.).- *Les franciscains dans les états de Savoie du XIV^e au XVII^e siècle (Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie)*. Mémoire de maîtrise, Université Louis Lumière Lyon 2, 2001, 1 vol. 183 p. ; 1 vol. 141 ill., reprotographié.

Thirault 2001 : THIRAUT (E.). – *Production, diffusion et usage des haches néolithiques dans les Alpes occidentales et le bassin du Rhône*. Thèse de doctorat, l'Université Louis Lumière Lyon II, 2001, vol. 1 et 2 : 631 p. : ill., biblio ; vol. 3 : Annexes, 214 p. ; vol. 4 : cartes et planches.

Lemaître, Bonnet 2000 : LEMAÎTRE (S.), BONNET (Ch.) . – *Des amphores de type matagallares I importées à Lyon ? In : Conservas, aceite y vino de la Bética en el Imperio Romano : Actas del Congreso internacional ex baetica amphorae*, Ecija y Sevilla, 17 al 20 de

Addenda 2000

Diciembre de 1998. Ecija, 2000, p. 817- 824.

BILAN

RHÔNE-ALPES

Liste des abréviations

2 0 0 1

Chronologie

BRO	: Age du Bronze
CON	: Contemporain
FER	: Age du Fer
GAL	: Gallo-romain
HMA	: Haut Moyen Age
IND	: Indéterminé
MA	: Moyen Age
MES	: Mésolithique
MOD	: Moderne
NEO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique

**Organisme de rattachement
des responsables de fouille**

AFA	: Association française pour l'archéologie nationale
ASS	: Association
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CDD	: Contrat à durée déterminée (AFAN)
CNR	: Centre national de la recherche scientifique
COL	: Collectivité territoriale
EDU	: Education nationale
ERA	: Equipe de recherche associée au CNRS
MAS	: Musée d'Association
MCT	: Musée de collectivité territoriale
MET	: Musée d'Etat
MUS	: Musée
SDA	: Sous-direction de l'archéologie
SRA	: Service régional de l'archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

Nature de l'opération

EV	: Evaluation archéologique
FP	: Fouille programmée
OPP	: Opération de préparation d'une publication
OPI	: Opération de prospection inventaire
PA	: Prospection aérienne
PC	: Projet collectif de recherche
PTh	: Opération de prospection thématique
RE	: Relevé rupestre
SD	: Sondage
SP	: Sauvetage programmé
SU	: Sauvetage urgent
ST	: Surveillance travaux

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

RHÔNE-ALPES

Liste des programmes de recherches nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine

2 : Les premières occupations paléolithique (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)

3 : Les peuplements néandertaliens I.s. (stades isotopiques 8 à 4: 300 000 à 40 000 ans; Paléolithique moyen I.s.)

4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes

6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)

7 : Magdalénien, Épigravettien

8 : La fin du Paléolithique

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

Préhistoire

14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu

15 : Les formes de l'habitat

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19 : Le fait urbain

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

21 : Architecture monumentale gallo-romaine

22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains

23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications aménagements portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30 : l'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'outre-mer

Index topographique

- Aime : 173, 175
Alba-la-Romaine : 37
Albon : 59
Alixan : 59
Ambierle : 113
Annecy : 191, 195
Anse : 139
Aoste : 81
Aouste-sur-Sye : 60
Arbin : 175
Ardillats (Les) : 139
Aubenas : 39
Avenières (Les) : 81
Balme-les-Grottes (La) : 82
Beaurepaire : 82
Bourg-en-Bresse : 25
Bourg-lès-Valence : 60
Brison-Saint-Innocent : 177
Brussieu : 140
Chagnon : 113
Chambéry : 179
Charavines : 82
Charentay : 140
Charly : 141
Charpey : 60
Châteauneuf-du-Rhône : 61
Chazey-Bons : 26
Chazey-d'Azergues : 141
Chichilianne : 83
Cleppe : 113
Colombier-Saugnieu : 142
Courtenay : 83
Craponne : 143
Cruas : 39
Jaunac : 40
Décines-Charpieu : 144
Die : 61
Dingy-Saint-Clair : 196
Divonne-les-Bains : 26
Feurs : 114
Génas : 144
Gruffy : 198
Huez : 84
Janneyrias : 85
La Ravoire : 180
Largentière : 51
La-Tour-de-Salvagny : 144
Livron-sur-Drôme : 63
Lus-La-Croix-Haute : 64
Lyon : 145
Lyon 2^e : 147
Lyon 5^e : 148
Lyon 7^e : 156
Lyon 9^e : 157
Marclopt : 115
Mercurol : 65
Metz-Tessy : 199
Meyras : 42
Moirans : 86
Montbrison : 115
Montgirod : 179
Moras : 86
Notre-Dame-de-Mesage : 87
Pacaudière (La) : 116
Pegue (Le) : 65
Pierrelatte : 65
Pommier-de-Beaurepaire : 87
Pontamafrey-Montpascal : 180
Presilly et Cruseilles : 200
Privas : 42
Réauville : 66
Rillieux-la-Pape : 164
Rive-de-Gier : 116
Roanne : 116, 117, 118
Rompon : 42
Rottier : 66
Ruoms : 44
Sahune : 67
Sail-sous-Couzan : 119
Saint-Bernard-du-Touvet : 87, 88
Saint-Christophe-en-Oisans : 89
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : 165
Saint-Didier-de-Formans : 27
Sainte-Croix-en-Jarez : 123

- Sainte-Colombe** : 166
Sainte-Foy-les-Lyon : 167
Saint-Etienne-le-Molard : 120
Saint-Jean-d'Aulps : 199
Saint-Laurent-La-Conche : 121
Saint-Martin-d'Ardèche : 44
Saint-Martin-sur-Lavezon : 45
Saint-Paul-Trois-Châteaux : 68, 70
Saint-Priest : 165
Saint-Privat : 45
Saint-Romain-de-Jalionas : 91
Saint-Romain-en-Gal : 165, 166
Saint-Romain-le-Puy : 121
Saint-Savin : 92
Sarcenas : 93
Sassenage : 95
Savigny : 167
Septème : 95
Sinard et Monestier-de-Clermont : 96
Sury-le-Comtal : 124
Suze-la-Rousse : 70
Trévoux : 28
Vieu-d'Izenave : 30
Vagnas : 45
Valence : 70, 71
Vallon-Pont-d'Arc : 48
Verpillière (La) : 97
Veyrins-Thuellin : 97
Vienne (38), Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe (69) : 97, 98
Villard-Notre-Dame : 99
Villette-d'Anthon : 99
Vougy : 125

Index chronologique

Paléolithique : 42 - 48 - 105 -

Mésolithique : 32 - 42 - 67 - 88 - 93 - 100

Néolithique : 26 - 32 - 44 - 47 - 65 - 67 - 68 - 87 - 97 - 100 - 139 - 160 - 164 - 181

Age du Bronze : 26 - 30 - 44 - 47 - 65 - 95 - 96 - 97 - 102 - 121 - 125 - 156 - 160 - 164 - 177 - 180 - 191 - 207 -

Age du Fer : 30 - 39 - 70 - 85 - 88 - 91 - 99 - 116 - 118 - 121 - 125 - 142 - 147 - 157 - 158 - 159 - 160 - 163 - 198 -

Gallo-Romain : 25 - 26 - 31 - 37 - 43 - 44 - 45 - 61 - 65 - 68 - 70 - 81 - 82 - 85 - 87 - 91 - 96 - 97 - 98 - 99 - 102 - 114 - 116 - 117 - 125 - 139 - 142 - 144 - 145 - 147 - 148 - 149 - 151 - 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 158 - 163 - 164 - 165 - 166 - 167 - 173 - 175 - 191 - 208 -

Haut Moyen Âge : 37 - 66 - 99 -

Moyen Âge : 27 - 28 - 31 - 37 - 39 - 40 - 42 - 45 - 51 - 59 - 63 - 64 - 68 - 71 - 82 - 84 - 86 - 87 - 89 - 91 - 92 - 95 - 115 - 117 - 118 - 119 - 121 - 123 - 124 - 139 - 140 - 141 - 144 - 150 - 158 - 167 - 173 - 180 - 196 -

Moderne : 27 - 52 - 64 - 87 - 92 - 113 - 115 - 116 - 119 - 120 - 139 - 141 - 149 - 150 - 151 - 152 - 155 - 157 - 159 - 165 - 179 - 195 - 199 -

BILAN

RHÔNE-ALPES SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Personnel du Service régional de l'Archéologie

Nom	Titre	Attributions
LE BOT-HELLY Anne	Conservateur régional de l'Archéologie	
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice du patrimoine	Histoire, gestion scientifique de la Savoie
ROYET Robert	Conservateur du patrimoine	Histoire, gestion scientifique du Rhône et nord de l'Isère
CHASTEL Jacqueline	Ingénierie d'études	Préhistoire, gestion scientifique de la Courly
DEVILLARD Laure	Ingénierie d'études	Gestion administrative et secrétariat CIRA
DUPRAZ Joëlle	Ingénierie d'études	Histoire, gestion scientifique de l'Ardèche
GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès	Ingénierie d'études	Histoire, gestion scientifique de la Loire
LAROCHE Colette	Ingénierie d'études	Histoire, gestion scientifique de la carte archéologique et de la Haute-Savoie
LENOBLE Michel	Ingénieur d'études	Histoire, gestion scientifique de Lyon
TARDIEU Joëlle	Ingénierie d'études	Histoire, gestion scientifique de la Drôme
THIRION Philippe	Ingénieur d'études	Histoire, cellule rédactionnelle
VICHERD Georges	Ingénieur d'études	Histoire, gestion scientifique de l'Ain
FAUCHER Frank	Ingénieur d'études	Cellule carte archéologique Isère, Savoie, Haute-Savoie
CANAL Alain	Assistant Ingénieur	Relevés de terrain, topographie, dessins
COCCO Fiorella	Assistante Ingénierie	Cellule carte archéologique, cartographie
DUMOULIN François	Assistant Ingénieur	Histoire, gestion scientifique de l'Ardèche
FRESNE Myriam	Assistante Ingénierie	Cellule carte archéologique, cartographie
GELY Bernard	Assistant Ingénieur	Préhistoire, gestion scientifique de l'Ardèche et de la Drôme
HELLY Benoît	Assistant Ingénieur	Histoire, gestion scientifique de l'Isère
OBERLIN Brigitte	Attachée des services extérieurs	Gestion financière et administrative
MARTIN Geneviève	Secrétaire de documentation	Documentation, diffusion, centre de documentation du patrimoine
SEVILLA Jean-Philippe	Secrétaire de documentation	Bibliothèque, documentation générale, centre de documentation du patrimoine
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Cellule d'édition, PAO et diffusion BSR
SAB Liliane	Secrétaire administrative	Gestion des archives de fouilles
CREQUIT Bernadette	Adjointe administrative	Secrétariat
TEYSSIER Marie-Noëlle	Adjointe administrative	Secrétariat
CHAUVET Jean-Marie	Agent technique de surveillance	Gardien grottes ornées de l'Ardèche
CACLIN Dominique	Chargée d'études AFAN	Cellule carte archéologique Ardèche, Drôme, cartographie
THOLLON-POMMEROL Christine	Chargée d'études AFAN	Cellule carte archéologique Ain, Loire, Rhône
COTTIN Cécile	Secrétaire de rédaction AFAN	Secrétaire de rédaction des DARA

Vacataires :

LACHAPELLE Pauline, ROS Marie-Odile

Stagiaires :

BARRES Aurélie, BELLIN Emilie, BOUVARD Emmanuelle,
CHAIZE Adrienne, CHENAVIER Nicolas, COSTA Sandrine, COSTES Aurélia, DAUBIER Delphine,
DI-MARO Jessica, DREVON-MOLLARD Delphine, GUICHON Audrey, MACHET Olivier, MAISSE Thierry,
MONTET Fabienne, PASSARET Caroline, PERRET Marine, SCHALCK Guillaume, SPITZ Véronique,
THEOLAS Delphine, VOROS Christelle

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTE
- 10 ILE DE FRANCE

- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRENEES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES

- 21 PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
- 22 RHONE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DEPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHEOLOGIQUE EN FRANCE